

L'Economie : Le système de santé des Etats-Unis



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15125 – 7 F

MARDI 14 SEPTEMBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La rencontre de Yasser Arafat et d'Itzhak Rabin à Washington autour du président Clinton

Les Etats-Unis garantissent l'accord Israël-OLP et veulent rassurer la Syrie

Avant d'arriver à Washington pour participer, lundi 13 septembre, à la signature de l'accord préliminaire israélo-palestinien sur l'autonomie des territoires occupés, Yasser Arafat a déclaré que la négociation sur le statut définitif des territoires occupés doit conduire à la formation d'un Etat palestinien formant une confédération avec la Jordanie. De son côté Itzhak Rabin, a confié : « Je suis en paix avec ma conscience et je pars à Washington le cœur léger. »

L'administration américaine veut maintenant s'efforcer de rassurer la Syrie.

« Opportunisme » et continuité

L'HISTOIRE, au Proche-Orient, n'est pas ingrate pour Bill Clinton. En s'accélérant soudain de manière spectaculaire elle a permis au président américain de récupérer aujourd'hui à son profit une bonne part de la gloire qui rejaillira aux yeux du monde sur les participants à la cérémonie de signature de Washington. Voilà qui témoigne sinon d'une grande intuition politique, du moins d'un beau sens de l'« opportunisme ».

Dieu sait pourtant si, dans cette affaire, Bill Clinton revient de loin. N'avait-il pas, dans un premier temps, accueilli l'annonce de l'accord « Gaza-Jéricho », avec la plus parfaite désinvolture, en assurant qu'« il y [avait] eu dans le passé nombre de choses semblables » ? La volte-face ne tarda guère et depuis une semaine, le chef de la Maison-Blanche multiplie les propos enthousiastes pour saluer le caractère « historique » de l'arrangement conclu dans le dos des Américains.

ET pour lui donner le maximum d'éclat il n'a pas hésité à forcer la main d'Itzhak Rabin, qui n'avait pourtant pas initialement l'intention de venir à Washington serrer celle de Yasser Arafat. En fait, Bill Clinton recueille aujourd'hui les fruits des efforts constants déployés par la diplomatie américaine sous le règne de ses trois prédécesseurs, en particulier grâce à l'obstination patiente de James Baker.

En effectuant huit tournées au Proche-Orient pendant la seule année 1991 (« S'occuper de cette région est un travail à plein temps ! » notait déjà Henry Kissinger), en cultivant la confiance des pays arabes alliés des Etats-Unis pendant la guerre du Golfe, en mettant au point la conférence de Madrid – coparrainée par Washington et Moscou, – en sachant hausser le ton, si nécessaire, notamment à l'adresse d'Israël lors de la controverse sur la poursuite par le gouvernement Shamir des implantations juives en Cisjordanie – ce qui lui valut à l'époque les foudres du candidat démocrate Bill Clinton – l'ancien secrétaire d'Etat américain a ouvert la voie à l'accord du 13 septembre.

CE qui compte aujourd'hui, c'est que les dirigeants de Washington affirment vouloir faire flèche de tout bois pour que l'accord « Gaza-Jéricho » soit un succès sur le terrain. Il est vrai qu'ils ne manquent pas d'atouts, notamment la confiance que leur témoigne Itzhak Rabin, de longue date le plus pro-américain des dirigeants israéliens, et la dette politique contractée par les pays du Golfe, priés de financer généreusement la future « paix » israélo-palestinienne.

Au delà de l'accord « Gaza-Jéricho », les Etats-Unis souhaitent consolider rapidement le processus en cours, en l'élargissant aux autres pays arabes. Voilà pourquoi Warren Christopher a laissé entendre dimanche que des GI pourraient prêter main-forte sur le Golan à la mise en application d'un traité israélo-syrien. La « pax americana » au Proche-Orient marquerait alors un nouveau point.

M 0147 - 0914 0 - 7,00 F

PLANTU

Exorcismes

par Jean-Pierre Langellier

Dans le grand album illustré du Proche-Orient, trop riche en guerres et en drames, la cérémonie de Washington ira rejoindre les rares images d'espoir offertes par le conflit israélo-arabe, et qui remontent, pour l'essentiel, à la fin du règne d'Anouar El Sadate : le discours du raïs à la Knesset et les sourires de Camp David. Par sa puissance symbolique et son impact politique, la signature, à la Maison Blanche, en présence d'Itzhak Rabin et de Yasser Arafat, d'une *« déclaration de principes sur des arrangements intérimaires d'autonomie »* n'a rien à envier aux célébrations du passé. Mais elle a lieu dans un climat différent.

L'Etat juif avait, en novembre 1977, accueilli par un déchaînement d'enthousiasme la décision stupéfiante du président égyptien. Arafat n'étant pas Sadate, la fièvre est empreinte, cette fois, de gravité. La reconnaissance mutuelle et l'accord Israël-OLP suscitent un assez large soutien, mi-tranquille, mi-inquiet. Selon les derniers sondages, 57 % des Israéliens juifs l'approuvent (60 % en comptant les Arabes). Mais l'incertitude est trop grande pour autoriser des réjouissances massives.

Lire la suite page 5

L'éventail des futurs

par Jacques Lesourne

NUL doute que, en dépit des multiples futurs qu'il contient en germe, l'accord signé à Washington le 13 septembre entre Israël et l'OLP annonce une rupture dans l'évolution d'un Proche-Orient marqué par les traces des civilisations nombreuses qui se sont succédé ou ont coexisté sur son sol. Mais une rupture est toujours source d'incertitudes, comme vient de l'illustrer la fin du communisme soviétique. Quels enchaînements et quels acteurs peuvent modifier demain le devenir des relations israélo-palestiniennes ?

Au départ, une triple constatation :

1) L'accord est devenu possible parce que l'OLP, convaincue de l'absence de solution militaire, s'était progressivement dégagée de l'emprise des autres pays arabes pour assumer seule son destin, tandis que l'opinion publique israélienne aspirait de plus en plus à échanger des territoires contre une paix durable ;

2) En ne se limitant pas à la dimension politique du problème, mais en consacrant de nombreux paragraphes aux questions économiques, la Déclaration, avec une hauteur de vues remarquable, s'inspire d'une vision à long terme et réunit en un seul texte ce que furent pour l'Europe occidentale, à neuf ans de distance, la naissance de la République fédérale en 1949 et le traité de Rome en 1958 ;

3) En quelques jours, les regards que portaient sur l'Autre la majorité des Palestiniens et des Israéliens se sont déjà sensiblement transformés, comme si près de quarante ans de promiscuité hostile avaient inconsciemment engendré les prémices d'un respect mutuel.

Lire la suite page 3

■ **La longue quête d'une reconnaissance américaine** par ALAIN FRACHON

■ **Les Américains ont forcé la main à M. Rabin**

■ **Réjouissances et vague d'attentats dans la bande de Gaza et en Cisjordanie** par PATRICE CLAUDE

■ **Comme un rêve d'enfance à Nazareth, parmi les quelque 800 000 Arabes israéliens** par DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

■ **Quarante-cinq ans de conflit**

pages 3 à 6

PS : le retour de Lionel Jospin

L'ancien ministre de l'éducation nationale, qui avait pris ses distances avec la politique en avril dernier, a réuni ses amis socialistes au cours du week-end.

page 8

Un entretien avec Jürgen Habermas

Le philosophe allemand revient sur l'état d'esprit de ses compatriotes et plaide pour des progrès rapides de l'union politique de l'Europe.

page 2

Emploi : recettes éprouvées

Elaboré hâtivement, le projet de loi est encore évolutif ; il comporte beaucoup de mesures et peu d'innovations

par Alain Lebaube

Tel qu'il devait être présenté en conseil des ministres, le 13 septembre, le projet de loi quinquennale sur l'emploi sera un simple brouillon. Il ne comprendra pas tous les aménagements élaborés lors des récentes discussions avec les partenaires sociaux, et notamment ceux qui concernent la formation professionnelle. Evolutif, le texte devrait adopter sa forme définitive – et convenue – lors de la discussion parlementaire, par voie d'amendements déposés par le gouvernement. Ce qui supposera une parfaite discipline de la majorité...

Cette situation pour le moins curieuse, voire inédite, s'explique par des contraintes de calendrier qui avaient déjà amené le Conseil économique et social (CES), la semaine dernière, à condamner la *« précipitation »* gouvernementale. Comme il est de droit, le Conseil d'Etat a été consulté, mais sur une version antérieure à la « concertation » qui a eu lieu le 6 septembre avec les syndicats et le patronat (*le Monde* du 8 septembre) et qui s'est poursuivie depuis. Et c'est cette version qui devait être soumise au conseil des ministres. Drôle de cafouillage institutionnel pour un document censé être, selon les vœux de Michel Giraud, ministre du travail, *« une loi de société »* ! Ironie de la procédure quand il s'agit d'arrêter des orientations dans une durée elle-même voulue exceptionnelle, à savoir cinq ans.

Quoiqu'il en soit révélateur d'une improvisation surprenante, largement due à un manque de rigueur dans la pratique du dialogue social dont se sont plaints les partenaires sociaux à des degrés divers, là n'est pourtant pas l'essentiel. En dépit de son ambition affichée, des objectifs fixés et de l'importance du catalogue offert, il ne ressort pas de ce projet de loi quinquennale le souffle que la gravité des temps aurait pu dicter.

Lire la suite page 20

Le gestionnaire des crises

Jean-Claude Trichet sera le nouveau gouverneur à la Banque de France. Christian Noyer lui succède au Trésor

par Erik Izraelewicz

Si, par hasard, vous l'aviez surpris, cet hiver, dans son salon de thé-restaurant préféré du Marais, à Paris, vous n'auriez sans doute pas été étonné par son choix : aux formules « le classique » et « le colonial », Jean-Claude Trichet, directeur du Trésor au ministère des finances, préférait déjà le menu « le gouverneur » ! Un choix qui, inconsciemment sans doute, trahissait son ambition du moment : gouverner la Banque de France. Pris en flagrant délit, Jean-Claude Trichet devait en sourire. Six ans presque jour pour jour (c'était le 26 août 1987) après avoir été nommé à la tête de la direction du Trésor, M. Trichet, cinquante ans, quitte donc son poste, sans doute l'un des plus influents de l'administration française, pour devenir gouverneur de la Banque de France. Cela au moment même – pure coïncidence – où le pouvoir monétaire se déplace, avec la réforme de l'institut d'émission, de Bercy vers la rue de La Vrillière, siège de la banque. Chargé d'en étrenner les nouveaux statuts, « J.-C. » – comme on l'appelle au ministère – y arrive alors même que le franc, le système monétaire européen (SME) et l'économie française sont en difficulté. Ce qui ne devrait pas trop gêner ce grand commis de l'Etat – il en est presque une caricature – qui a démontré, au cours d'une carrière déjà bien riche, un savoir-faire sans doute inégalé dans la gestion des crises.

Lire la suite page 19

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

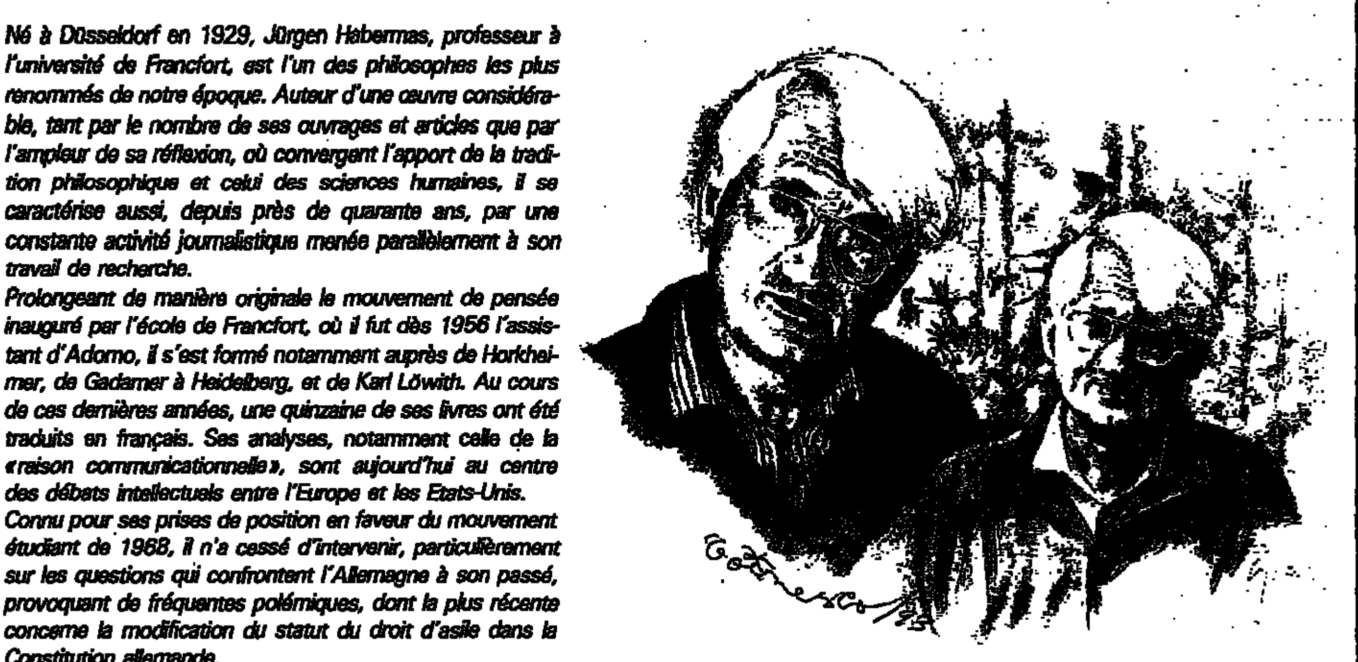
Un entretien avec Jürgen Habermas

« Nous oublions que les nouveaux problèmes ne changent rien aux anciens »

Né à Düsseldorf en 1929, Jürgen Habermas, professeur à l'université de Francfort, est l'un des philosophes les plus renommés de notre époque. Auteur d'une œuvre considérable, tant par le nombre de ses ouvrages et articles que par l'ampleur de sa réflexion, où convergent l'apport de la tradition philosophique et celui des sciences humaines, il se caractérise aussi, depuis près de quarante ans, par une constante activité journalistique menée parallèlement à son travail de recherche.

Prolongeant de manière originale le mouvement de pensée inauguré par l'école de Francfort, où il fut dès 1956 l'assistant d'Adorno, il s'est formé notamment auprès de Horkheimer, de Gadamer à Heidelberg, et de Karl Löwith. Au cours de ces dernières années, une quinzaine de ses livres ont été traduits en français. Ses analyses, notamment celle de la «raison communicationnelle», sont aujourd'hui au centre des débats intellectuels entre l'Europe et les Etats-Unis.

Connu pour ses prises de position en faveur du mouvement étudiant de 1968, il n'a cessé d'intervenir, particulièrement sur les questions qui confrontent l'Allemagne à son passé, provoquant de fréquentes polémiques, dont la plus récente concerne la modification du statut du droit d'asile dans la Constitution allemande.



« A la différence de la plupart des universitaires allemands, vous intervenez dans le débat public à propos de questions particulièrement sensibles. En outre, vos prises de position rencontrent un écho international. Nous aimerions vous demander d'abord de rappeler quel est l'arrière-plan philosophique de vos interventions. Pourrait-on les caractériser globalement en disant que vous considérez les dangers de notre civilisation comme un défi pratique, alors que des penseurs comme Adorno et Heidegger les envisageaient comme un destin inéluctable ?

– Je ne mettrai pas si nettement sur le même plan Adorno et Heidegger. Il est vrai que tous deux font un diagnostic dramatique de l'époque en la plaçant dans la vaste perspective d'un déclin historique. La *« raison instrumentale »* ou bien le *« dispositif de la technique »* font apparaître au grand jour des tendances fatales, d'origine archaïque, conduisant à l'assujettissement et à la réification. Mais Adorno savait que même la critique la plus radicale de la raison ne peut se passer d'une force de négation inhérente à la raison elle-même. A la différence de Heidegger, il n'a jamais rejoint les adversaires des Lumières. Aussi était-il suffisamment inconséquent, comme intellectuel assumant un rôle public, pour parler et agir en contradiction avec ce que l'on aurait attendu du théoricien du *« monde administré »*. Malgré son pessimisme théorique, il a tout bonnement adopté, vis-à-vis du grand public, une attitude de pédagogue.

– N'avez-vous pas malgré tout, envers des questions d'intérêt public, une attitude plus pragmatique, qui vous distingue à la fois d'Adorno et de Heidegger ?

– Peut-être a-t-il fallu attendre ma génération pour que nous nous débarrassions de certaines prétentions propres à la culture des mandarins allemands. Après la guerre, nous sommes entrés plus étroitement en contact avec l'esprit anglo-saxon. Il existe par ailleurs aujourd'hui, en philosophie, une conscience plus nettement développée du fait que nos arguments sont faillibles. Je ne fais plus confiance au concept fort de « théorie » propre à la tradition philosophique, ni, pour ainsi dire, à la Vérité avec un grand V. Mais je ne fais pas non plus le deuil d'une telle connaissance de la totalité, dans le style d'une théologie négative.

– Vous souhaitez cependant mettre en évidence les enjeux de notre époque et dire comment faire face aux défis que nous rencontrons. Quels sont en ce domaine vos principaux thèmes, et vos objectifs ?

– A une telle question, on ne peut répondre que par un livre ou par une phrase : à mon sens, la question formulée par Max Weber à propos des paradoxes de la rationalisation reste la meilleure clé pour un diagnostic de l'époque fondé à la fois sur la philosophie et la science.

– Qu'est-ce à dire ?

– Nous devrions, sans gémir, nous rendre compte tout à la fois de la tournure ironique propre à un progrès social et culturel qui ne cesse de se démentir lui-même, et du prix à payer pour une modernisation à laquelle nous refusons néanmoins de renoncer. Ce qui domine actuellement, c'est une critique assez peu dialectique des Lumières qui ne nous apprend pas grand-chose. Quand Horkheimer et Adorno parlaient de *« raison instrumentale »*, ils ne voulaient pas dire que l'on serait en droit d'identifier la raison à l'activité objectivante d'un entendement tel qu'il est propre à un sujet qui s'affirme lui-même. Ce qui leur importait, c'était qu'un entendement qui cherche à s'ériger en totalité usurpe une place qui ne revient en vérité qu'à la raison. Les Lumières se changent alors en mythes positivistes. C'est notamment au cours de notre siècle qu'elles montrent leur revers barbare. Les horreurs nues d'une déraison existante nous ont débarrassés du dernier reste de confiance essentialiste dans la raison.

» En même temps, il n'existe à notre connaissance aucune solution de rechange à une modernité qui a pris conscience de ses propres contingences. Moins nous choisissons des subterfuges imaginaires, moins nous sommes tentés d'interpréter les risques inhérents à la modernité comme une fatalité agencée depuis longtemps. Il n'existe rien de supérieur ni de plus profond à quoi nous pourrions en appeler. Seule existe une raison, devenue procédurale à force de désenchantement, et qui travaille seulement au moyen d'arguments, y compris en s'opposant à elle-même. C'est d'ailleurs ce qu'a voulu dire Kant : la critique de la raison est sa propre œuvre.

– N'est-ce pas, en fin de compte, l'ancien rationalisme que vous êtes en train de décrire ?

– Non, à condition que la dialectique de la raison soit animée par une méfiance, radicalement antiplatonicienne, contre la consolation idéologique qu'apportent les fausses généralités. Le travail d'une raison autocritique consiste en effet à surmonter ses propres projections déraisonnables. Une telle raison est capable de transformer ses énergies critiques en forces d'engagement de la communication qui réalise l'accord sans contrainte. Je pense à la force de l'entente intersubjective qui, en cas de conflit, est la seule alternative à l'emploi de la violence.

» Grâce à la force non coercitive du meilleur argument, elle permet, en effet, d'aboutir à un accord non violent, y compris entre étrangers qui ont besoin d'une communication de ce type pour se reconnaître comme étrangers et pour se respecter précisément à travers ceux de leurs traits qui les font « autres », et par lesquels ils se distinguent les uns des autres.

– Soyons plus concrets, si vous le voulez bien. Les bouleversements intervenus en Europe centrale et orientale ont profondément modifié la vision que notre époque avait d'elle-même. Les problèmes actuels ont-ils encore un lien avec ceux que vous aviez identifiés et étudiés au cours des années 60 et 70, ou bien vous semblent-ils être d'une nature tout à fait différente ?

– Eh bien, on peut tout de même parler d'émancipation à propos de cette « révolution de rattrapage » à laquelle nous avons assisté avec étonnement et enthousiasme. Certes, nul ne s'attendait à une telle faillite du socialisme d'Etat. Il va de soi qu'un événement aussi inattendu et qui change le cours de l'histoire, entraîne de nouveaux problèmes auxquels nous n'aurions pas osé penser il y a dix ans : reconversion d'une économie d'Etat épuisée en rapports de propriété du capitalisme privé, retour de guerres civiles à motivation ethnique et de conflits nationalistes, désintégration de l'ordre bipolaire du monde, nouvelle constellation des forces en Europe centrale. D'un autre côté, des césures aussi profondes génèrent leurs propres illusions. Nous oublions que les nouveaux problèmes ne changent rien aux anciens, ils ne font qu'en détourner notre attention.

– Par exemple ?

– Officiellement, la CEE compte aujourd'hui 17 millions de chômeurs. Dans les pays de l'OCDE, on en prévoit 36 millions pour l'année prochaine. Même la prochaine reprise s'effectuera suivant le modèle d'une « croissance sans création d'emplois » (*jobless growth*). Cela signifie que la segmentation se renforcera dans nos sociétés, avec les conséquences bien connues que l'on observe aux Etats-Unis : ghettoïsation, dégradation du cœur des villes, augmentation de la criminalité, etc., sans parler des problèmes de l'immigration, de l'écologie, de l'égalité des femmes. Bref, tous les problèmes que nous abordions avec 1989 du point de vue d'une transformation sociale et écologique du capitalisme industriel sont simplement devenus plus ardus.

> *« Les régions appauvries du monde ne disposent d'aucune sanction contre le Nord »*

» Cela dit, l'interdépendance des événements mondiaux, qui s'accroît de façon drastique, a anéanti l'illusion de ceux qui croyaient encore à la possibilité de régler ces problèmes d'un point de vue purement national. La responsabilité de l'Occident dans la misère croissante de l'Europe de l'Est, les flux migratoires planétaires dont les causes ne pourraient être éliminées que par une reconstruction de ce que l'on appelait autrefois le tiers-monde, la pression des conflits internationaux, le nouveau rôle de l'ONU, tout cela nous a rendus plus sensibles à la simultanéité des développements inégaux à l'échelle du globe.

– Vous attendez-vous à une intensification de crises sans issue partout dans le monde, ou bien ces crises portent-elles en elles leur solution virtuelle ?

– Je n'en sais rien. Nos réactions sont peut-être souvent trop subjectives. De nombreux observateurs se sentent paralysés par l'accumulation des problèmes qu'ils perçoivent partout dans le monde. La théorie des systèmes répand une idée qui rencontre une fois de plus un écho favorable : tout change, mais rien ne va plus. Il me semble que la constellation qui caractérisait le début du mouvement ouvrier en Europe, lorsque les masses se révoltaient contre la domination de la bourgeoisie, se reproduit aujourd'hui à l'échelle mondiale, mais dans une configuration bien différente.

» En effet, les masses des régions appauvries du monde ne disposent d'aucune sanction efficace à l'égard du Nord : elles ne peuvent pas faire la grève, tout au plus peuvent-elles nous « menacer » de vagues d'immigration massive. Ce qui, en Europe, était un effet secondaire du désir d'émancipation est aujourd'hui un objectif déclaré : atteindre les formes de vie des sociétés prospères, participer à cette civilisation dont les conquêtes rayonnent à travers le monde et qui, par ses signes avant-coureurs (séries télévisées, Coca-Cola et jeans), a effectivement pénétré jusque dans les derniers recoins. Or nous savons, ne serait-ce que pour des raisons écologiques, que le niveau de bien-être que cela suppose ne peut pas être étendu au monde entier.

– Cette évolution mondiale coïncide avec une situation très particulière en RFA. A la différence des Etats d'Europe de l'Est, qui doivent résoudre leurs problèmes sur la base d'une indépendance politique reconquise, l'Allemagne, engagée dans le processus de sa réunification, se trouve pour ainsi dire face à elle-même. Parviendra-t-elle à sortir seule de cette situation ?

– Etant les partenaires les plus proches de la France et membres de la CEE, nous ne sommes heureusement pas seuls. De plus, pour un pays comme le nôtre, dont l'économie est fondée largement sur l'exportation, la souveraineté nationale formellement rétablie est quelque peu fictive. D'un autre côté, de telles fictions ont parfois leur poids propre, lorsqu'elles touchent l'imagination des masses, ou même seulement celle des élites. Certains se remettent à rêver d'une Allemagne devenant à nouveau une grande puissance au centre de l'Europe. C'est pourquoi il est important d'observer la mentalité politique qui sera celle des Allemands au sortir de cette rencontre avec eux-mêmes. De nombreux Allemands de l'Ouest ont l'impression de rencontrer à l'Est une part de leur propre passé.

» Cela suscite à la fois des souvenirs légitimes et des sentiments nostalgiques, mais aussi des affects inconscients qui semblaient être oubliés depuis longtemps. Même parmi les intellectuels, on rencontre des sentiments bizarres, comme le soulagement d'avoir surmonté, en même temps que la division nationale, une prétendue aliénation culturelle, nous permettant aujourd'hui seulement de revenir à ce qui nous est propre. Au lieu de laisser se développer de telles idées, il faudrait ouvrir un débat sur le rôle de la nouvelle Allemagne. Une telle explication aurait dû avoir lieu dans le cadre d'un débat sur la Constitution. Cela n'a pas été possible, en raison de la précipitation avec laquelle la réunification a été mise en œuvre.

– Dans ce contexte, comment jugez-vous le changement du droit d'asile ? Voyez-vous une évolution identique en France, où le gouvernement, avec sa réforme du code de la nationalité, a mis en cause le droit du sol en vigueur depuis la Révolution ?

– En effet, dès que le gouvernement français a changé, Charles Pasqua a agi très rapidement. En tout cas, en République fédérale, la manière dont les partis conservateurs ont utilisé ce thème du droit d'asile contre une opposition impuissante a été extrêmement dommageable. Devant l'arrière-plan des changements de mentalité déjà évoqués et d'un potentiel de conflits sociaux accumulés depuis l'unification, la dramatisation sans scrupule de ce thème a encore accentué une montée de la xénophobie et de l'antisémitisme qui n'en avaient pas besoin. De toute façon, il n'y a pas de solution simple du problème de l'immigration.

» Mais, quoi qu'on pense du changement du droit d'asile décidé par le Parlement fédéral, deux choses sont nécessaires en Allemagne. D'une part, il nous faut une politique d'immigration ouvrant de nouvelles options juridiques, afin d'éviter que tout immigrant soit obligé de demander l'asile politique. D'autre part, il nous faut faciliter la naturalisation des travailleurs étrangers que nous sommes allés chercher en Europe du Sud-Est depuis le milieu des années 50. Ils vivent chez nous dans le rôle paradoxal d'Allemands ayant un passeport étranger et ont peur aujourd'hui d'être, comme à Mölln ou à Solingen, les victimes d'agressions incendiaires de l'extrême droite.

– Comment combattre le racisme en Allemagne, et plus généralement en Europe ? Est-il à vos yeux de même nature que celui des années 30 ?

– A la seconde question je répondrai par oui et non. Bien que les agressions et les meurtres sur fond de terrorisme de droite aient été plus fréquents en Allemagne de l'Est, les charges catastrophiques qu'y subissent des régions aujourd'hui désindustrialisées, avec un taux de chômage régional allant jusqu'à 40 %, offrent au moins une explication. En revanche, dans l'ouest de l'Allemagne, les conditions n'ont pas changé. Là, ce sont des écluses qui se sont ouvertes ; en effet, les vieux préjugés, qui avaient été soumis à une censure informelle, ont rejailli. Or si cela est vrai, la haine actuelle de tout ce qui est étranger ou quelque peu déviant présente une généalogie qui – en passant par des traditions peu spectaculaires – remonte jusqu'à l'époque nazie, et probablement plus loin encore.

> *« Nous devrions faire avancer l'union politique de l'Europe »*

» D'un autre côté, la comparaison avec les années 30 est fausse. En effet, depuis le début des années 60, la mentalité politique de la population d'Allemagne fédérale s'est manifestement libéralisée. Par suite de la révolte des étudiants, ce changement d'attitude a touché une grande partie de la population. Reste à savoir si ce progrès de la civilisation politique observable dans l'ancienne République fédérale se poursuit, aujourd'hui, après l'unification de l'Allemagne. L'attitude que la République fédérale adopte à l'égard des valeurs occidentales en est un bon indicateur. En disant cela, je pense aux liens intellectuels avec l'Ouest, plus encore qu'à la politique étrangère.

– Cette dernière est également importante. Quelle devrait être selon vous la place de l'Allemagne dans le contexte international ?

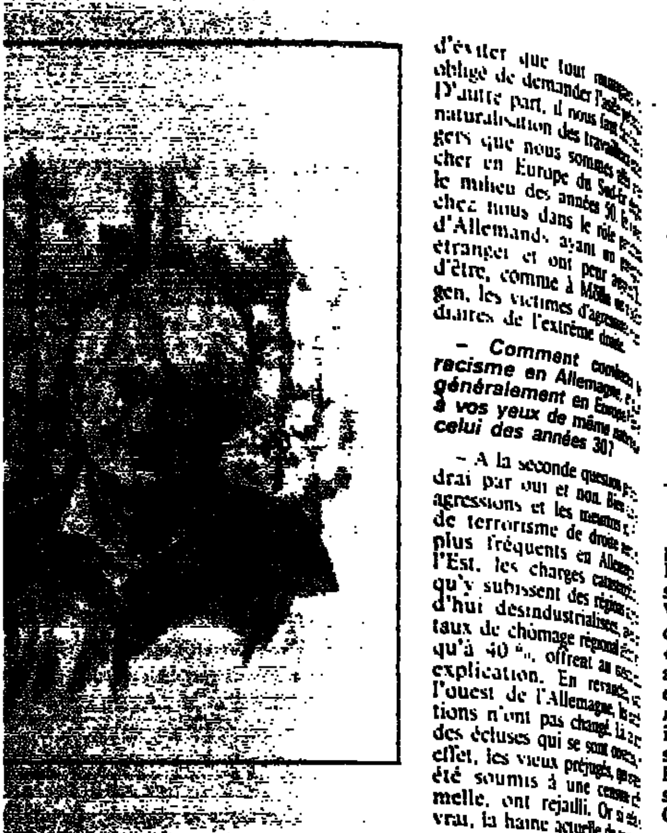
– Nous devrions faire avancer l'union politique de l'Europe, mais en évitant de le faire par des moyens administratifs, sans soutien populaire. Dans la mesure où les résistances se développent, y compris en République fédérale, il nous faut un débat public sur le développement futur de la Communauté. Ce développement doit certes passer par Maastricht, mais en visant une démocratisation résolue des institutions bruxelloises et une interpénétration politique effective des espaces publics nationaux en Europe. Par ailleurs, l'armée allemande devrait participer aux interventions de l'ONU. Mais il faudrait faire en sorte que l'ONU se transforme rapidement en organe exécutif, au lieu de s'en tenir à des résolutions. Pour être reconnue comme une force neutre, garante de l'ordre mondial, l'ONU doit être capable d'agir au moyen d'une armée placée sous son propre commandement. Ce sont là deux exemples d'un programme alternatif à une politique étrangère qui pourrait se développer chez nous, orientée vers l'Est et militarisée dans l'esprit de la nouvelle souveraineté.

» En tout cas, l'état interne assez flou de la République fédérale, avec des alternatives qui restent singulièrement confuses, est plutôt malsain. Pour l'instant, le mot d'ordre inquiétant selon lequel « l'Allemagne devient plus allemande » n'exprime qu'un état d'esprit vague, assourdi par nos propres problèmes internes. Mais demain ? »

Propos recueillis par
ROGER-POL DROIT
et **JACQUES POULAIN**
(traduit de l'allemand par Rainer Rochlitz)



Habermas



« Nous devrions faire avancer l'union politique de l'Europe »

L'ACCÉLÉRATION DU PROCESSUS DE PAIX AU PROCHE-ORIENT

C'est à une cérémonie « sobre et digne », selon les vœux du président américain, à laquelle étaient conviés à assister, lundi matin 13 septembre, sur les pelouses de la Maison Blanche, à Washington, quelque 3000 invités, au premier rang desquels Itzhak Rabin, le premier ministre israélien, et Yasser Arafat, le chef de l'OLP. Shimon Pérès, ministre des affaires étrangères, pour l'Etat juif, et Abou Mazen, au nom de la centrale palestinienne dont il est membre du comité exécutif, devaient signer la déclaration de principes sur l'autonomie des territoires occupés. Premier arrivé, dimanche, dans la capitale fédérale, Yasser Arafat qui avait abandonné le pistolet qu'il porte d'habitude à la ceinture, a reçu, dans son hôtel, de nombreux visiteurs, au nombre desquels l'ancien président américain, George Bush. Après la cérémonie de signature, le chef de l'OLP devait s'entretenir en tête-à-tête avec M. Rabin, puis être reçu par le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher. En revanche, il n'était pas prévu qu'il rencontre Bill Clinton.

Après avoir fait une brève escale aux Pays Bas, qui leur a permis de rencontrer leurs homologues néérlandais, MM. Rabin et Pérès étaient arrivés, lundi matin, à Washington. Le président américain devait rencontrer le premier ministre, après la cérémonie de signature. Dans un entretien accordé au New York Times, celui-ci a évoqué la possiblité de soumettre à référendum l'accord de paix avec l'OLP si la Knesset qui est appelée à se prononcer, le 20 septembre, refusait de l'entériner. Tandis que l'OLP avait décrété une journée de « fête nationale », lundi, dans les territoires occupés, les mouvements islamistes, le Hamas et le Jihad, avaient appelé, le même jour, à une grève générale. Plusieurs attentats avaient été commis, la veille, à Gaza et en Israël, par des extrémistes musulmans. M. Clinton a souhaité que Yasser Arafat condamne notamment les meurtres de quatre Israéliens, dont trois militaires.

Les tensions demeurent très vives au sein de la centrale palestinienne. Elles se sont traduites, samedi, par la démission du comité exécutif de l'OLP, d'un membre (indépendant) – le cinquième – Abdallah Hourani. Dans une déclaration politique, le comité a présenté l'accord de paix avec Israël comme « le premier accord de l'histoire contemporaine à reconnaître les droits légitimes des Palestiniens et leur unique représentant : l'OLP ».

Les Douze de la CEE vont inviter Yasser Arafat à se rendre à Bruxelles et un Conseil européen sera convoqué à cette occasion, a annoncé, dimanche, la présidence belge. L'Organisation de la conférence islamique (OCI) a qualifié, samedi, dans un communiqué, les accords de paix de « développement éminemment positif ». La Chine a jugé qu'il s'agissait d'une « étape majeure » sur la voie de la réconciliation au Proche-Orient tandis que Jean Paul II y a vu « le début d'un chemin long et ardu sur lequel les difficultés ne manqueront certainement pas ».

Les Américains ont forcé la main à M. Rabin

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Ses proches sont tous d'accord : la première des raisons pour lesquelles Itzhak Rabin n'avait aucun désir de se rendre, lundi 13 septembre, à Washington, c'est que la perspective de serrer la main de Yasser Arafat *« révulsait tout son être »*. Sept heures après que le premier ministre eut expliqué que, après *« avoir mûrement réfléchi »*, il n'irait pas à Washington, il changeait d'avis après avoir reçu à sa résidence, dimanche matin à l'aube, un coup de fil personnel du secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher.

Depuis le début des négociations secrètes menées par le chef de la diplomatie, Shimon Pérès, Itzhak Rabin, qui fut ambassadeur à Washington de 1967 à 1973, était un peu mal à l'aise d'avoir été contraint de tenir à l'écart ceux qu'il considère comme ses meilleurs alliés. Considérant que, pour la mise en œuvre du plan de paix, il aurait éminemment besoin de l'aide, notamment financière, du président Bill Clinton, le premier ministre s'est donc finalement rendu à ses arguments. Selon certains membres de son entourage, il devait cependant rentrer en Israël sitôt après la cérémonie et ne pas participer au grand dîner à la Maison Blanche.

Interrogé à deux reprises par la chaîne américaine CNN sur le point de savoir s'il accepterait de serrer la main de « l'homme au keffieh », M. Rabin, un instant hésitant, a fini par lâcher : *« Si c'est nécessaire... »* Le vieux soldat, chef victorieux de l'armée israélienne lors de la guerre de six jours, au mois de juin 1967 – celle qui a permis la conquête de tous les territoires présentement occupés, – confie que *« cela ne sera pas facile »* pour lui. *« Je ne prétends pas pouvoir changer en quelques jours. »*

A la radio d'Etat, Leah Rabin, son épouse, avait auparavant commenté la réserve de son mari : *« Ce sera difficile pour lui, mais il le fera. Il faudra bien... »* Et la vieille combattante des unités d'élite juives clandestines d'avant la création d'Israël d'ajouter : *« C'est un acte naturel dans la culture des deux peuples. (...) Qui mieux que nous, les Juifs, pouvons pardonner à ceux qui nous ont fait du mal? Vous savez, les gens sont quelquefois différents de leur image publique. Qui sait? C'est peut-être le cas pour Arafat... »*

En tout cas, le premier ministre ne fait pas une confiance illimitée au chef de l'OLP. *« Je lui accorde,* a-t-il dit, *le bénéfice du doute. »* Le geste hautement symbolique de la poignée de main représente pour beaucoup d'Israéliens, y compris parmi ceux qui soutiennent les efforts de paix, un véritable séisme psychologique. *« C'est beaucoup trop tôt »*, estiment nombre de journalistes locaux.

« Un spectacle obscène »

« Depuis trente ans Arafat incarnait pour nous le diable en personne. Rafaël Eytan, quand il était chef de l'armée en 1982, parlait des combattants de l'OLP comme de véritables « cafards drogués ». Ariel Sharon, son ministre de l'époque, qualifiait Arafat d'espèce de « créature bizarre avec des poils partout sur le visage ». Même si beaucoup d'entre nous faisaient la part de la propagande, nous avons été élevés avec ces images-là. Vraiment, il fallait déjà laisser un peu de temps à l'opinion pour digérer la reconnaissance de l'OLP. Voici que les choses s'emballent et que le gouvernement donne l'impression de ne plus contrôler le mouvement, c'est grave. »

« Ce sera un spectacle obscène », a prédit le *Jerusalem Post*, journal de la droite anglophone. *« Le premier ministre,* se demande l'éditorialiste, *pourra-t-il au moins éviter les embrassades d'un homme directement responsable, comme dit Ariel Sharon, de la plus large flaque de sang civil juif jamais répandue dans le monde depuis l'époque nazie? »* Les réactions vont du refus franc et net au malaise. Des hommes peu suspects d'opposition au processus de paix en cours se demandent si la volte-face d'Itzhak Rabin sur cette affaire ne laisse pas présager des tournants plus dangereux encore.

Editorialiste vedette du principal quotidien national – *Yedioth Aharonot*, – Nahum Barnéa s'en prend ainsi directement aux Américains, *« incapables de discerner la paix quand elle arrive mais champions du monde quand il faut mettre la table, préparer les repas et faire signer l'addition par les convives ». « (...) Itzhak Rabin,* ajoute le journal, *n'est pas le caniche de Clinton. Il aurait dû résister. En acceptant le diktat US, le premier ministre non seulement n'améliore pas sa stature d'homme d'Etat, mais compromet sa capacité à convaincre ceux d'entre nous qui hésitent encore à soutenir son plan. »*

Politiquement parlant, la poignée de main voulue par la Maison Blanche a bien failli rouvrir des plaies à peine refermées entre le chef du gouvernement et M. Pérès. Celui-ci, affirme ses proches, a appris la volte-face de M. Rabin par un flash de la radio. Furieux, l'architecte des accords secrets avec l'OLP a immédiatement demandé à ses collaborateurs de défaire leurs valises. Ils n'iraient pas à Washington. Aussi pro-européen que son vieux rival travailliste est américanophile acharné, le chef de la diplomatie, qui considère avoir été traité, depuis son retour aux affaires au mois de juin 1992, comme quantité négligeable par l'administration Clinton, n'était pas mécontent de leur avoir, comme dit l'un de ses amis, *« rendu la monnaie de leur pièce »*.

Finalement, après avoir été contraint d'annuler les invitations à l'accompagner qu'il avait lancées à certains de ses plus vieux amis de l'intelligentsia de gauche israélienne, M. Pérès, finalement convaincu par M. Rabin, qui lui a présenté ses excuses, a, une fois encore, avalé la couleuvre venue des Etats-Unis. A 18 heures, dimanche, un peu amer, il était avec ses collaborateurs les plus proches aux côtés du premier ministre et de son épouse Leah, prêt à s'envoler pour Washington.

La poignée de main voulue par Bill Clinton n'en continuera pas moins de faire couler beaucoup d'encre et de salive en Israël. Selon la plupart des experts locaux, l'évènement constitue *« une erreur grave, un pas de trop, un pas trop tôt »*. On ne comprend pas, à Jérusalem, *« quel intérêt M. Rabin a bien pu trouver à aider Arafat à se construire une image d'homme d'Etat »*. D'autant, remarque-t-on, que le premier ministre n'offre pas d'Etat au chef de l'OLP.

M. Rabin l'a répété dimanche, dans son entretien avec la chaîne américaine. *« Arafat affirme que l'accord est la première étape vers un Etat palestinien et que son drapeau flottera bientôt sur Jérusalem »*, lui a-t-on fait remarquer. *« C'est exactement le contraire*, a-t-il rétorqué. *Il s'agit d'un accord intérimaire qui permettra aux Palestiniens de gérer leurs affaires propres* (...). *Mais nous maintiendrons la sécurité des implantations* [juives dans les territoires], *nous aurons le contrôle de la sécurité des Israéliens circulant dans les territoires et tout le dispositif de sécurité extérieure, le long du Jourdain dans la vallée du Jourdain, et au sud de la bande de Gaza. »*

Pour ce qui concerne Jérusalem, le premier ministre a été encore plus net. *« Notre position est très claire : Jérusalem est unifiée sous notre souveraineté*, a-t-il répété. *Elle est la capitale d'Israël et de tout le peuple juif pour toujours. Les Palestiniens ont accepté ce fait pour toute la période intérimaire* [cinq ans] *au cours des négociations de Norvège : le conseil qu'ils vont élire n'aura pas juridiction sur Jérusalem. »*

PATRICE CLAUDE

Les principaux points de l'accord

Voici les principaux points de l'accord entre Israël et l'OLP sur l'autonomie palestinienne pour les cinq ans à venir, en commençant par « Gaza, Jéricho d'abord », qui devait être signé, lundi 13 septembre, à Washington. Intitulé « Déclaration de principes sur des arrangements intérimaires d'autonomie », cet accord doit entrer en vigueur un mois après sa signature. *Le Monde* avait publié, le 2 septembre, cette « Déclaration » dans son intégralité.

■ **Préambule** : Israël et les Palestiniens proclament qu'il est temps de mettre fin à leur conflit, de reconnaître leurs droits légitimes et politiques mutuels, de s'efforcer de vivre dans la coexistence pacifique et d'aboutir à un accord de paix juste, total et durable.

■ **Elections** : un conseil sera élu directement, sous supervision internationale, par les Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza pour gérer l'autonomie pour une période transitoire n'excédant pas cinq ans. Un accord sera conclu sur les modalités de l'élection, qui aura lieu au plus tard neuf mois après l'entrée en vigueur de la Déclaration de principes. Les Palestiniens de Jérusalem qui y vivent pourront participer au processus électoral.

■ **Juridiction** : la juridiction du conseil s'étendra aux territoires de la Cisjordanie et à la bande de Gaza, à l'exception des questions qui seront discutées lors des négociations sur le statut permanent. La Cisjordanie et la bande de Gaza forment une unité territoriale unique dont l'intégrité sera préservée durant la période intérimaire.

■ **Période transitoire et négociations sur le statut final** : la période transitoire de cinq ans commencera avec le retrait israélien de la bande de Gaza et de la zone de Jéricho. Les négociations sur le statut définitif commenceront au plus tard au début de la troisième année de la période intérimaire. Ces négociations couvriront notamment : Jérusalem, les réfugiés, les implantations, les arrangements de sécurité, les frontières et les relations avec les voisins.

■ **Passation préparatoire des pouvoirs** : dès l'entrée en vigueur de cette Déclaration de principes et le retrait de la bande de Gaza et de la zone de Jéricho, commencera un transfert d'autorité du gouvernement militaire israélien aux Palestiniens, dans les domaines suivants : éducation et culture, santé, affaires sociales, taxation directe et tourisme.

■ **Accord intérimaire** : les deux parties négocieront un accord sur la période intérimaire qui devra spécifier la structure du conseil ainsi que le transfert des pouvoirs en faveur du conseil. L'accord intérimaire devra aussi spécifier l'autorité exécutive du conseil et son autorité législative ainsi que les organes judiciaires palestiniens indépendants. Après la mise en place du conseil, le gouvernement militaire israélien se retirera.

■ **Ordre public et sécurité** : le conseil établira une puissante force de police. Israël conservera la responsabilité de la défense et de la sécurité globale des Israéliens.

■ **Coopération** : un comité de liaison israélo-palestinien sera établi, ainsi qu'un comité israélo-palestinien de coopération économique. Les deux parties inviteront la Jordanie et l'Egypte à participer à des arrangements de coopération. Une coopération israélo-palestinienne est prévue notamment dans les domaines suivants : eau, électricité, énergie, finances, transports, commerce, industrie, recherche, affaires sociales, protection de l'environnement, médias et communication.

■ **Redéploiement des forces israéliennes** : pas plus tard qu'à la veille des élections pour le conseil, un redéploiement des forces militaires israéliennes en Cisjordanie et dans la bande de Gaza sera opéré hors des zones peuplées. D'autres redéploiements dans des endroits préalablement spécifiés seront mis en œuvre graduellement avec la prise en charge par la police palestinienne.

■ **Gaza-Jéricho** : les deux parties signeront, dans les deux mois suivant l'entrée en vigueur de cette Déclaration de principes, un accord sur le retrait des forces militaires israéliennes de la bande de Gaza et de la zone de Jéricho, qui sera achevé au plus tard quatre mois après la signature de cet accord. L'accord pourra prévoir la présence d'une force internationale temporaire.

L'éventail des futurs

Suite de la première page

Aussi, au-delà d'un accident à court terme provoqué par les radicaux et toujours possible, l'analyse suggère-t-elle trois scénarios pour penser le futur à un horizon de dix ans.

Dans le premier scénario, l'éloignement de l'Iran, l'affaiblissement de l'Irak, une relative stabilité en Syrie, Jordanie, Arabie saoudite et Egypte assurent la pérennité du tête-à-tête israélo-palestinien. Dès lors, la nécessité de résoudre ensemble des problèmes quotidiens, l'esprit d'entreprise des Israéliens, le niveau d'éducation des Palestiniens, la démocratie relative qui règne au sein de l'OLP, l'exiguïté des territoires, l'aide des diasporas, le soutien économique de la Communauté européenne et des Etats-Unis favorisent les investissements étrangers et l'essor économique de la zone. Dans un tel contexte, les intégristes de tous bords peuvent se retrouver marginalisés et les questions les plus difficiles, comme celles de Jérusalem et du statut et du devenir des implantations israéliennes en Cisjordanie, recevoir une solution. A plus long terme, rien n'empêche même de rêver à l'émergence d'un marché commun proche-oriental incluant la Jordanie, l'Egypte et peut-être l'Arabie saoudite.

Un deuxième scénario est concevable, avec de multiples variantes : la déstabilisation politique de l'environnement israélo-palestinien – chaos durable en Syrie après la disparition d'Hafez El Assad, luttes violentes de clans en Arabie saoudite, ébranlement du régime égyptien par les Frères musulmans, élargissement des possibilités de manœuvre de Saddam Hussein, montée en puissance de l'Iran. Dans ce scénario, le découplage israélo-palestinien subsisterait, mais il serait en permanence menacé par le terrorisme d'intégristes musulmans trouvant refuge dans l'un ou l'autre des pays de la région. Des hommes politiques de premier plan pourraient être assassinés. Le développement économique israélo-palestinien s'en trouverait ralenti par suite des craintes des investisseurs étrangers, et les inégalités de revenus entre Israéliens et Palestiniens contribueraient à alourdir le climat déjà assombri par les attentats.

Un troisième scénario enfin, le plus noir : le bouleversement de l'environnement atteindrait un tel niveau et prendrait des formes telles que la coexistence paisible entre Israël et l'Etat palestinien en serait gravement compromise, tandis que l'Etat hébreu pourrait se voir à nouveau impliqué dans des conflits avec ses voisins. L'accord du 13 septembre 1993 aurait certes changé le cours de l'Histoire, mais ses effets potentiels auraient été largement annihilés par les soubresauts d'une région encore grosse de tensions.

∴

Ces images du futur ne sont que des caricatures, des béquilles pour la pensée. L'avenir tracera son chemin irrégulier au gré des aléas, de l'action des forces sociales et de la volonté des hommes. Rien n'est encore écrit, mais les deux signatures apposées, à la Maison Blanche, au bas de la Déclaration de principes israélo-palestinienne rendent soudainement concevable un futur d'espérance.

JACQUES LESOURNE

Abou Mazen au grand jour

Mahmoud Abbas – alias Abou Mazen – qui devait signer pour l'OLP l'accord avec Israël, est un homme de l'ombre, plongé depuis plus de dix ans ans dans le complexe dossier des relations israélo-palestiniennes. Considéré comme l'un des architectes de l'accord sur l'autonomie palestinienne, il est avant tout un fidèle de Yasser Arafat. Il a adhéré à son mouvement, le Fath, au tout début des années 60, alors qu'il vivait dans les pays du Golfe.

Agé de 58 ans, le discret Abou Mazen, apprécié des dirigeants arabes et des diplomates, n'est pas spécialement populaire dans les rangs palestiniens. Les militants ne le connaissent pas. Il n'est pas prolixe et reste peu connu des journalistes qu'il évite généralement.

Originaire de Safed, dans le nord de la Palestine (aujourd'hui Israël), qu'il quitte en 1948 pour s'établir à Damas, il est titulaire d'une thèse de doctorat sur le sionisme, soutenue à Moscou à la fin des années 70. C'est à cette époque qu'Abou Mazen, de nature réservée, *« a été convaincu qu'il n'y avait pas de solution possible au conflit israélo-arabe sans un dialogue entre Israéliens et Palestiniens »*, selon ses proches collaborateurs.

Dès le milieu des années 70, ce pragmatique noue des contacts discrets avec des personnalités de la gauche israélienne non-sioniste, notamment des membres du Parti communiste israélien qu'il rencontre à Prague. Membre du Comité central du Fatah, il entre en 1983 – au moment où il quitte Damas pour Tunis – au Comité exécutif de l'OLP, où il devient chef du département des relations arabes et internationales. C'est à cette époque qu'il commence à apparaître en public lors de rencontres avec des Israéliens en 1983. Il participe à tous les forums qui se tiennent à l'initiative d'organisations non-gouvernementales en Roumanie ou en Hongrie et s'entretient alors avec des personnalités du Mapam, la gauche sioniste israélienne. Ces rencontres devaient lui attirer l'hostilité d'une partie des cadres de l'OLP. – *(AFP.)*

Le précédent de Camp David

La signature de l'accord entre Israël et l'OLP en rappelle une autre, celle de l'accord négocié, à Camp David, aux Etats-Unis, dans l'Etat du Maryland, au mois de septembre 1978, sous l'égide des Etats-Unis, entre l'Egypte et l'Etat juif. Ces deux pays s'engageaient alors à conclure un traité de paix dans les trois mois, l'armée israélienne se retirant du Sinaï selon un calendrier précis. L'avenir des territoires occupés de Cisjordanie et de la bande de Gaza était aussi évoqué. Un projet d'autonomie dans ces territoires occupés – assez comparable à celui qui vient d'être établi – avait été déjà élaboré, mais, les Palestiniens ayant refusé de l'examiner, il était resté lettre morte.

Le voyage historique du président égyptien, Anouar El Sadate, à Jérusalem, le 19 novembre 1977, avait ouvert la voie au processus de paix. Il fallut de longues tractations avant que le président américain, Jimmy Carter, décide, au début du mois d'août 1978, de lancer ses invitations à Anouar El Sadate et au premier ministre israélien, Menahem Begin, afin de *« chercher un cadre pour la paix au Proche-Orient »*.

La réunion commença, le 6 septembre, à Camp David, la résidence de week-end des présidents américains. Alors que l'on commençait à croire que les négociations étaient dans l'impasse, l'accord fut annoncé et paraphé, le 17 septembre, par Jimmy Carter, Anouar Al Sadate et Menahem Begin.

Le traité de paix israélo-égyptien fut signé le 26 mars à la Maison Blanche par les présidents américain et égyptien et par le premier ministre israélien, au cours d'une cérémonie à laquelle quelque 1 600 personnes avaient été conviées.

Le départ de Tel-Aviv du premier ministre israélien

« En paix avec ma conscience je pars le cœur léger »

JÉRUSALEM

de notre correspondant

« Bravo ! Vive Rabin ! Vive la paix ! » C'est une véritable haie d'honneur que plusieurs centaines de femmes, israéliennes et palestiniennes, côte à côte, portant étendards et calicots aux couleurs nationales bleue et blanche, ont dressé, dimanche soir, à Jérusalem, pour le départ d'Itzhak Rabin à Washington. Souriant et un peu gauche comme à l'ordinaire, le premier ministre a serré des mains, accepté quelques baisers et quelques fleurs avant de se rendre, accompagné d'un joyeux cortège, en direction de l'aéroport Ben-Gourion, près de Tel-Aviv.

« Je suis en paix avec ma conscience et je pars à Washington le cœur léger », avait auparavant déclaré le chef de l'exécutif, à l'issue de la réunion dominicale de son gouvernement. Mis à part la démission attendue d'Arieh Deri, le ministre de l'intérieur ultrareligieux, mêlé à une sombre affaire de corruption, la réunion s'est déroulée sans incident, les dix-sept membres restants du cabinet votant comme un seul homme la reconnaissance officielle de l'OLP.

De nombreuses réjouissances, à Jérusalem-Ouest et dans la partie orientale arabe de la ville, de même qu'à Gaza et Jéricho, étaient programmées pour célébrer un événement qui devait être notamment retransmis, en direct depuis la capitale américaine, sur des écrans géants dressés sur certains sites publics. Une association a été créée qui, sous l'appellation d'« état-major de la paix », groupe des élus travaillistes et du parti de gauche Meretz, ainsi que des militants du mouvement La paix maintenant et plusieurs personnalités arabes et palestiniennes.

Le premier ministre, accompagné de son épouse, Léah, de son chef de cabinet, Shimon Shévès, et de son aide de camp, le général Dany Yatom, a passé en revue une garde d'honneur et salué le drapeau national, avant d'embarquer à bord d'un avion militaire. Le ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès, accompagné de son vice-ministre, Yossi Beilin, et du directeur de ce ministère, Ouri Savir – trois hommes-clés de l'accord historique conclu avec l'OLP, – a été accueilli par des centaines de personnes, parmi lesquelles de nombreux écoliers, au cri de *« Shimon, nous t'aimons ! Bravo ! »*. Le long du tapis rouge déroulé pour l'occasion sur le tarmac, de nombreuses autorités religieuses d'Israël étaient venues saluer les *« voyageurs de la paix »*.

Les lignes d'avant 1967

Mme Shulamit Aloni, ministre de la culture et des sciences, et chef de file du parti de gauche Meretz – principal partenaire des travaillistes au sein de la coalition gouvernementale, – était aussi du voyage. M. Rabin avait tenu a inviter un certain nombre de parents de victimes israéliennes d'actes terroristes commis par des Palestiniens. Une femme, Mme Smadar Haran, qui a perdu son époux et ses deux enfants en bas âge lors d'une prise d'otages montée, en 1979, par des commandos du Fath de Yasser Arafat, a noblement déclaré forfait. *« Je soutiens le processus de paix*, a-t-elle dit au bord des larmes, *mais je n'aurais pas la force de faire face à celui qui est responsable du meurtre de ma famille. »*

Nouvelle illustration du pragmatisme de M. Rabin dans l'entretien accordé, dimanche après-midi, à la chaîne américaine CNN. *« Lorsque vous avez un ennemi très dur*, a-t-il expliqué, *ou bien vous continuez à vous battre cent ans contre lui, ou bien vous essayez de trouver un compromis pour réduire l'animosité, la haine et le sang versé. J'ai passé l'essentiel de ma vie d'adulte comme soldat, ministre de la défense et premier ministre : ma responsabilité est d'essayer de mettre un terme au conflit. C'est ce que je fais. »*

M. Rabin estime et *« espère »* que l'accord passé avec Yasser Arafat *« pourra fonctionner (...) »*. *« Nous n'allons pas nous retirer tout de suite*, précise-t-il. *Nous allons négocier un retrait graduel de certaines zones et observer jusqu'à quel point la police palestinienne sera en mesure de garantir la sécurité. Cette question est un problème commun entre eux et nous (...) C'est une sorte de test. Notre armée est forte : en un moment, si la situation dérape, nous pourrons en reprendre le contrôle* (...). » *« Attention*, ajoute-t-il, *cela ne veut pas dire que je chercherai l'excuse pour envoyer l'armée... »*

« Pour l'instant, je n'ai donné aucun territoire, a ajouté M. Rabin. *Même dans le contexte de leur statut définitif*, (lequel sera débattu au début de la troisième année de l'expérience d'autogouvernement transitoire palestinien), *je ne veux pas que nous nous retirions le long des lignes d'avant 1967. Comme chef d'état-major pendant la guerre de six jours, j'ai fait un serment : je n'aiderai jamais à créer une situation dans laquelle l'un de mes successeurs à la tête de l'armée aurait à défendre Israël à partir des lignes que j'avais à défendre avant juin 1967. »*

PATRICE CLAUDE

Confirmation de la démission du ministre de l'intérieur

Le ministre de l'intérieur israélien, chef du parti Shass (ultra-orthodoxe), Arieh Déri, a confirmé, dimanche 12 septembre, sa démission . *« Je ne pense pas reprendre ma fonction de ministre de l'intérieur. Je veux seulement prouver mon innocence et renforcer mon parti. C'est mon premier objectif »*, a déclaré M. Déri à sa sortie du conseil des ministres.

Il est impliqué dans une affaire de corruption et de détournement de fonds publics. Les trois vice-ministres du Shass ont également présenté leur démission à leurs ministres respectifs. Les six députés du Shass n'ont pas encore fait savoir s'ils allaient soutenir le gouvernement, à la Knesset, lors du vote prévu le 20 septembre sur l'accord avec l'OLP. – *(AFP.)*

Dans l'avion qui le conduisait à Washington

« Construire est plus difficile que se battre »

souligne le chef de l'OLP

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

« Construire est plus difficile que se battre. Je sens que maintenant les vraies responsabilités ont commencé pour nous. Il va nous falloir réaliser dans les faits ce que nous allons signer. » Dans l'avion qui, dimanche 12 septembre, le conduisait de Tunis vers Washington, tendu et fatigué par deux longues semaines de batailles intestines, Yasser Arafat avait bien conscience de n'en être qu'au tout début d'un nouveau et long chemin.

La gravité du moment était perceptible chez tous les membres de la délégation qui l'accompagne, conscients que, dans cette partie décisive, ils n'ont pas droit à l'échec. Principal artisan de cet accord qu'il signera lui-même, Mahmoud Abbas (Abou Mazen) l'avoue : *« J'ai peur. »* Cette « paix *des braves* » à laquelle il avait appelé Israël, Yasser Arafat le sait, n'en est qu'à ses prémices. Evoquant sa rencontre à venir avec le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, le chef de l'OLP confie : *« Ce sera la rencontre des ennemis qui font la paix et seuls des hommes courageux peuvent la faire. »* Mais, ajoute-t-il, tout de suite, *« l'appliquer sur le terrain demandera plus de courage et de lourds devoirs des deux côtés. Le plus important est de bâtir pour que les prochaines générations puissent vivre sur leur propre terre et leur propre Etat »* .

Pour ce voyage sans précédent à Washington du chef de l'OLP, le roi du Maroc avait bien fait les choses. Aménagé avec une chambre et deux salons, le Boeing 707 des Forces armées royales (FAR) offre à Yasser Arafat ces derniers instants de répit et de réflexion avant une visite qui, affirme souriant un de ses conseillers, *« il y a deux semaines encore, aurait relevé de la science-fiction »*.

Le « merveilleux rôle » de Bill Clinton

« J'espère avoir l'occasion de remercier le président Clinton du merveilleux rôle qu'il a joué discrètement avec M. Christopher pour nous permettre d'accomplir ce que nous avons fait en Norvège », souligne le chef de l'OLP. Au-delà de *« la reconnaissance du peuple palestinien »* qu'elle signifie, M. Arafat espère bien qu'elle permettra aux siens *« d'établir de nouvelles relations avec l'administration et le peuple américain. Ainsi*, dit-il, *nous pourrons coordonner à haut niveau nos actes pour la réalisation de nos droits et intérêts. Sans leur aide, nous ne pouvons pas continuer »* .

L'émotion et les souvenirs ne sont pas absents de ces longues heures de vol. Yasser Arafat évoque *« les martyrs, les réfugiés, le long chemin de souffrances, de peines, de difficultés, parcouru par le peuple palestinien »*. *« La guerre n'est pas un but*, dit-il. *Notre objectif est de libérer notre terre. Cet accord que nous allons signer va nous donner une complète autorité nationale dans les régions de Gaza et de Jéricho, ce qui signifie que nous allons déjà commencer, sur une partie de nos territoires occupés, à appliquer le statut final. Celui-ci conduira à un Etat complètement indépendant, confédéré avec la Jordanie, selon le choix des deux peuples »*, ajoute-t-il.

C'est, à dessein, qu'il rappelle ce vœu du roi Hussein d'une consultation populaire avant toute décision de confédération. *« On y vient*, assure le chef de l'OLP, qui, recevant, après son arrivée à Washington, des représentants de la communauté palestinienne, leur dira : *« Pour la première fois de notre histoire, dans les prochaines semaines, un drapeau palestinien flottera sur une terre palestinienne. Sur cette terre, il y aura un pouvoir palestinien et un gouvernement palestinien. »*

Un visiteur nommé George Bush

En attendant ce moment, proche à l'en croire, puisque c'est *« en semaines »* que Yasser Arafat compte le temps qui le sépare de son arrivée à *« Jéricho et à Gaza »*, c'est un nouveau pas qu'il a franchi, dimanche, en foulant, pour la première fois, le sol de Washington. Paria aux Etats-Unis il y a encore trois jours, le chef de l'OLP y a été accueilli, sur la base aérienne d'Andrews, par le secrétaire d'Etat adjoint pour le Proche-Orient, Edward Djerejian.

La tête couverte de son keffieh, Yasser Arafat qui, dans l'avion, avait changé son habituelle saharienne vert olive pour une autre, kaki clair, a simplement déclaré : *« Je suis très heureux d'être là en ce moment historique. »* Très concentré et quelque peu nerveux, il a serré les mains des ambassadeurs des pays arabes et islamiques venus l'accueillir, embrassant ensuite la délégation palestinienne aux négociations de paix, présente sur place depuis plus de deux semaines.

A peine arrivé à son hôtel, le chef de l'OLP dont les entretiens se sont succédé sans interruption jusqu'au milieu de la nuit, a pu mesurer l'intérêt que suscitait sa visite . Premiers à venir le saluer, les représentants de la communauté palestinienne aux Etats-Unis l'ont accueilli par des *« Arafat, Arafat jusqu'à la victoire »*, auxquels il a répondu, rayonnant de joie : *« Ce qui compte c'est qu'un jour les enfants de nos enfants puissent hisser le drapeau palestinien au-dessus des murailles de Jérusalem. »*

Deuxième sur la liste des visiteurs, l'ancien président Jimmy Carter a qualifié *« de grande rencontre »* son entretien d'une demi-heure avec Yasser Arafat. Entre des membres du Congrès, les ambassadeurs arabes, les représentants des associations palestino et arabo-américaines dont il a sollicité l'aide pour *« relever l'infrastructure économique des Palestiniens »*, l'hôte de marque de la soirée a toutefois été l'ancien président George Bush, initiateur du processus de paix. Lui dont l'administration avait soigneusement tenté d'exclure l'OLP du processus de paix, est donc venu discuter avec l'homme dont Israël reconnaît aujourd'hui qu'il n'y a pas de solution sans lui. Retournement d'une histoire qui avance à si grands pas que l'on en viendrait à oublier les multiples et énormes obstacles qui demeurent sur la route de la paix.

FRANÇOISE CHIPAUX

Pour les prochaines étapes

Les Etats-Unis veulent ménager et rassurer la Syrie

WASHINGTON

de notre correspondant

Et maintenant ? Passées les poignées de main « historiques », l'émotion accompagnant la conclusion du premier accord entre Israël et l'OLP, passés les commentaires lyriques sur la « paix des braves » et l'énumération du nombre de tabous pulvérisés en quelques heures, passée la signature de la Déclaration de principes sur l'autonomie, quelle va être l'étape suivante ?

L'administration américaine prévoit une route semée d'embûches, une course d'obstacles, qui pourraient s'avérer pas moins redoutables que ceux qu'il a fallu franchir pour en arriver à cette cérémonie du lundi 13 septembre, à Washington, sur la pelouse du jardin sud – *south lawn* – de la Maison Blanche. Pour soigner son prestige, à l'intérieur et à l'extérieur, et, aussi, pour donner plus de crédibilité encore à l'accord sur l'autonomie des territoires occupés, le gouvernement souhaitait une « cérémonie à la Camp David », quelque chose de spectaculaire. Le président Bill Clinton a insisté auprès d'Itzhak Rabin, le premier ministre israélien, pour que celui-ci vienne à Washington. Ce faisant, il n'ignorait pas qu'il incitait Yasser Arafat – qui ne demandait que cela – à se rendre, lui aussi, à la Maison Blanche.

Seulement, la « beauté du geste » ainsi provoqué – la poignée de main Arafat-Rabin – ne doit pas occulter les dures réalités de la situation sur le terrain. Un terrain autrement plus rocailleux que le gazon de la Maison Blanche...

En parrainant une cérémonie aussi spectaculaire pour entériner ce qui n'est après tout qu'un accord sur l'autonomie en Cisjordanie et à Gaza, les Etats-Unis acceptent, d'une certaine manière, de se porter garants de sa bonne exécution. A en croire un long entretien que le président Clinton a accordé ce week-end au *New York Times*, les Etats-Unis estiment que deux facteurs seront déterminants : l'opinion israélienne, qui doit être rassurée, et la Syrie, qui doit l'être également et qu'il faut aider à conclure un règlement de paix avec l'Etat juif.

Fin connaisseur de la scène israélienne, comme de la politique américaine, Ori Nir, le correspondant du quotidien *Haaretz* à Washington, relève avec prudence : *« personne ne sait très bien comment l'opinion publique en Israël va réagir à la cérémonie de la Maison Blanche »*, une cérémonie que Hollywood n'aurait osé imaginer. Au *New York Times*, le président Clinton a confié : *« Beaucoup va dépendre de la manière dont l'accord sur l'autonomie est reçu en Israël. Une des choses que j'espère accomplir en étant, lundi, l'hôte de cet événement, c'est, sans vouloir m'immiscer dans leurs affaires intérieures, de réaffirmer aux Israéliens que les Etats-Unis sont engagés à assurer leur sécurité. »*

Garanties de sécurité

Des sources officielles laissaient entendre que les Etats-Unis pourraient augmenter – qualitativement sinon quantitativement – leur aide militaire à l'Etat juif. Le *Washington Post* et le *New York Times* parlaient de *« garanties de sécurité »* supplémentaires. Comme au moment du retrait israélien du Sinaï, en 1979, au lendemain des accords de paix de Camp David entre Israël et l'Egypte, les Etats-Unis entendent « compenser » en aide militaire ce que Jérusalem rend en territoire.

Il s'agit, dit le président américain, d'obtenir que *« le peuple israélien se sente plus et non moins en sécurité du fait de cet accord »* (sur l'autonomie). M. Clinton ne promet pas d'aide financière supplémentaire (autre que les 3 milliards de dollars d'assistance annuelle, militaire et civile, que les Etats-Unis accordent déjà à Israël). A l'Europe, au Japon et aux pays arabes du Golfe, il laisse le soin d'investir en Cisjordanie et à Gaza.

Mécontente de ne pas avoir été mise dans le secret des négociations d'Oslo, opposée à tout ce qui ressemble à un « accord séparé » entre une partie arabe et l'Etat juif, convaincue qu'elle a son mot à dire dans le règlement de la question palestinienne, la Syrie du président Hafez El Assad doit aussi être « rassurée ». Elle peut grandement contribuer à faire capoter le processus en cours. Selon l'appui qu'elle donnera ou non aux groupes palestiniens qui dénoncent l'accord d'autonomie, Damas, estime l'administration américaine, jouera un rôle fondamental.

Dans la capitale fédérale, les échos recueillis sur l'humeur du président Assad sont contradictoires. L'envoyé spécial du *New York Times* à Tunis rapporte que, recevant Yasser Arafat, la semaine dernière, le président syrien lui aurait dit : *« Je ne vais pas m'opposer à cet accord* [sur l'autonomie] *mais je vais aider quiconque s'y opposera. Cet accord ne marchera pas. »*

M. Clinton, qui s'est entretenu au téléphone avec M. Hafez al Assad, a recueilli des propos moins négatifs. Le président américain a assuré que son interlocuteur lui a tenu le langage suivant : *« Je crois que vous avez raison, cet accord est quelque chose de positif pour nous tous. Mais je veux être sûr que vous* [les Etats-Unis] *restiez engagés dans l'ensemble du processus »* de règlement des conflits entre Israël et les Arabes.

C'est la hantise d'un « accord séparé à la Camp David ». Selon le *Times*, le chef de l'Etat syrien aurait lancé un avertissement : *« S'il n'y a pas de paix globale* [entre Israël et ses voisins arabes], *cet accord* [sur l'autonomie palestinienne] *ne tiendra pas le coup ; s'il y a un long délai sans progrès* [sur les autres dossiers du conflit israélo-arabe], *les difficultés vont commencer. »*

Tout se passe comme si le président syrien, fidèle à sa manière, avait décidé de garder deux fers au feu. D'un côté, il maintient son appui aux groupes palestiniens opposés aux accords de paix. De l'autre, il manifeste une certaine bonne volonté à l'égard de Washington en dépêchant son ambassadeur à la signature de la Déclaration de principes sur l'autonomie. Mais, s'il ne boycotte pas, comme il l'avait fait pour Camp David, il met en garde : des progrès doivent intervenir rapidement sur le front israélo-syrien.

Un traitement d'homme d'Etat

Les Etats-Unis entendent multiplier les garanties en ce sens. Ils vont tout faire pour que progressent les autres négociations bilatérales qui mettent face à Israël, à Washington, la Syrie, le Liban, et la Jordanie. Ils n'ignorent pas, cependant, que l'opinion israélienne pourrait difficilement « digérer » à la fois un retrait, même partiel, de Cisjordanie et de Gaza, et un retrait du plateau du Golan, pris à la Syrie en 1967 et que celle-ci entend récupérer.

Le secrétaire d'Etat Warren Christopher devrait prochainement se rendre au Proche-Orient, et notamment en Syrie. De l'attitude de Damas dépendra, pour une large part, celle du Liban et, dans une moindre mesure, celle de la Jordanie. Avec ce dernier pays, les progrès pourraient être rapides. A la chaîne américaine CNN, M. Rabin disait, dimanche, *« qu'il y avait de bonnes raisons de croire qu'il y aura, mardi, la signature d'un ordre du jour avec la Jordanie »* – l'équivalent de la Déclaration de principes établie avec les Palestiniens.

Avec l'opinion israélienne et la Syrie, l'OLP est, pour l'administration américaine, le troisième élément de l'équation « autonomie ». Pour être appliqué, l'accord de la Maison Blanche suppose une OLP forte. Incapable de s'imposer, défiée par les islamistes, privée de moyens financiers suffisants, divisée, la centrale palestinienne risquerait de ne pas même réussir le premier galop d'essai de l'autonomie, dans la bande de Gaza et à Jéricho.

En l'accueillant, pour la première fois, à Washington, en lui réservant à la Maison Blanche un traitement d'homme d'Etat ou presque, l'administration américaine entend rehausser le prestige de Yasser Arafat. C'est une manière de donner un peu plus de poids encore à l'accord d'autonomie.

Pas plus que M. Rabin, Yasser Arafat ne devait signer la Déclaration de principes sur l'autonomie palestinienne ; cette mission devait être confiée au ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, et à un membre du comité exécutif de l'OLP, Mahmoud Abbas (Abou Mazen). MM. Rabin et Arafat devaient assister à la cérémonie, aux côtés du président Bill Clinton et de ses 2 500 hôtes (parmi lesquels, les anciens présidents Jimmy Carter et George Bush). MM. Rabin, Arafat et Clinton devaient prononcer, chacun, une allocution de trois minutes. Le chef de l'OLP devait ensuite avoir un tête-à-tête avec M. Rabin et être reçu au département d'Etat par Warren Christopher. Presque le tapis rouge...

Le moins que l'on puisse dire est que l'événement diplomatique qui a pour théâtre la capitale fédérale ne paraît guère bouleverser ses habitants. N'étaient quelques barrières, un dispositif de sécurité serré autour de la Maison Blanche et une densité de limousines un peu supérieure à la moyenne (déjà élevée), rien ne transparaissait de l'intense activité politique en cours. Aucun groupe d'Arabes-Américains, aucun représentant de la communauté juive ne paradait devant la présidence.

Il y avait bien des manifestants, mais c'étaient de faux manifestants, figurants d'un film que l'on tournait devant la Maison Blanche. Comme pour souligner un peu plus encore le caractère quelque peu irréel de toute cette affaire...

ALAIN FRACHON

Yasser Arafat a échappé à la mort des dizaines de fois...

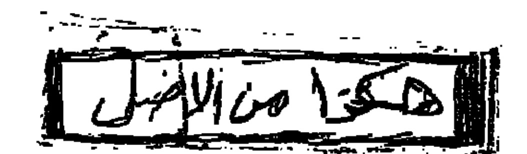
Du jamais vu : Yasser Arafat décollant, dimanche 12 septembre, de l'aéroport de Tunis au vu et au su de tous les journalistes ! Par le passé, les déplacements du leader palestinien étaient un secret bien gardé : ni ses collaborateurs ni les équipages des avions n'étaient tenus au courant des heures de départ et d'arrivée de Yasser Arafat. Une consigne destinée à prévenir tout attentat israélien.

Autre changement historique : le chef de l'OLP troquera vraisemblablement sa légendaire tenue de combat kaki contre un costume civil pour la signature de l'accord, ce lundi à Washington, et remettra, selon son entourage, son pistolet – qu'il ne quitte jamais – aux services de sécurité américains. Yasser Arafat est un miraculé : il a échappé à la mort des dizaines de fois, notamment au Liban, à l'époque où l'OLP avait son quartier général à Beyrouth, de même qu'à Tunis, siège de l'organisation depuis 1982. *« On a essayé plusieurs fois de me tuer... des dizaines de fois à Beyrouth. En 1982, un missile israélien avait détruit un bâtiment où j'étais censé être »*, témoignait Yasser Arafat en 1990.

En 1985, des avions israéliens avaient bombardé le quartier général de l'OLP à Hamman-Echatt, près de Tunis. Le sort voulut que Yasser Arafat fût en retard ce jour-là... Si l'on en croit ses proches, sa « baraka » tient à son culte du secret : il ne dort jamais deux fois de suite au même endroit. *« Un jour, il a même dormi dans un camping-car garé dans une rue déserte »*, se souvient l'un de ses collaborateurs.

Aux dires mêmes de l'intéressé, c'est son sens du danger qui le maintient en vie : *« J'ai le don extraordinaire de sentir le danger. Plusieurs fois, j'ai échappé à la mort grâce à mon intuition. Bien sûr, Dieu me protège... »*

Ironie de l'histoire, le leader de l'OLP craint désormais plus les Palestiniens que les Israéliens. Le Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général (FPLP-CG) d'Ahmed Djibril a prédit que *« le peuple palestinien » va l'assassiner pour avoir conclu un accord de paix avec l'ennemi israélien »*. – *(Reuter.)*



…TION DU PROCESSUS

DE PAIX AU PROCHE-ORIENT

…difficile que se battre»
…chef de l'OLP

ALAIN FRACHON

Yasser Arafat a échappé à la mort des dizaines de fois…

…surer la Syrie

Yasser Arafat et les Etats-Unis

La longue quête d'une reconnaissance

WASHINGTON

de notre correspondant

Même auprès d'un public blasé, qui a déjà vu le drapeau rouge descendre du Kremlin et qui a assisté à la chute du mur de Berlin, l'image est de celles qui laissent rêveur : Yasser Arafat à la Maison Blanche, «*l'homme au keffieh*», longtemps accusé aux Etats-Unis d'être un des parrains du terrorisme, reçu dans les salons officiels américains…

Invité pour la première fois de sa vie à Washington, hôte de marque de l'administration américaine, M. Arafat, guérillero-diplomate, chef d'Etat sans Etat, rescapé de toutes les batailles du Proche-Orient, a dû, à coup sûr, savourer l'ultime étape de ce qui a été pour l'OLP un long marathon diplomatique : la quête d'une certaine reconnaissance de la part des Etats-Unis.

Yasser Arafat touche au but après plusieurs essais. S'il obtint un visa pour se rendre à New-York, le 13 novembre 1974, où, pistolet à la ceinture et rameau d'olivier à la main, il prononça un discours à la tribune de l'assemblée générale de l'ONU, il ne put recommencer en 1988. Les Etats-Unis rechignant à lui accorder un visa, le chef de l'OLP se rendit à l'ONU, à Genève.

La même année vit M. Arafat prononcer les «mots» que le gouvernement américain attendait : reconnaissance du droit à l'existence d'Israël et dénonciation du terrorisme. Washington décida alors d'ouvrir le dialogue avec la centrale palestinienne. Brèves rencontres. Au début de l'été 1990, l'administration Bush suspendit les discussions après que l'OLP eut refusé de condamner une attaque menée par une de ses factions sur une plage, au sud de Tel-Aviv.

A vrai dire, l'administration ne faisait que respecter une ligne de conduite dictée par le Congrès. En 1989, celui-ci avait voté une législation imposant au gouvernement de suivre l'activité de l'OLP et de cesser tout contact avec la centrale palestinienne au cas où l'une de ses composantes serait coupable d'«*activités terroristes*». Cette législation est toujours en vigueur et, formellement, l'administration ne peut pas «reconnaître» l'OLP tant que le Congrès ne l'aura pas abrogée.

Le dialogue avec l'«OLP de Tunis» cessa. Mais, conséquence du processus de négociations israélo-arabes mis en œuvre au lendemain de la guerre du Golfe, les Etats-Unis engagèrent un dialogue soutenu avec les représentants de l'«OLP de l'intérieur», Fayçal Husseini et Hanane Achraoui, qui, pour être résidents des territoires occupés, n'en prenaient pas moins leurs consignes à Tunis… En réalité, les relations entre les Etats-Unis et l'organisation palestinienne avaient commencé avant les contacts de 1988 : au Liban, la CIA avait passé un accord avec l'OLP, aux termes duquel celle-ci assurait la protection de l'ambassade américaine à Beyrouth.

AL. Fr.

Exorcismes

Suite de la première page

Tout se passe comme si les Israéliens avaient, au fil des ans, largement accompli, de manière souterraine, la révolution mentale qui éclate maintenant au grand jour. Comme s'ils savaient déjà, plus ou moins confusément – surtout depuis le déclenchement de l'intifada, – qu'il leur faudrait, le moment venu, accepter de construire la paix avec Yasser Arafat et personne d'autre. Bref, la majorité d'entre eux étaient «mûrs» pour l'aventure. Encore fallait-il qu'un dirigeant respecté, au-dessus de tout soupçon de faiblesse, les obligeât à en prendre conscience. Ce ne pouvait être qu'Itzhak Rabin, ce sabra pragmatique, sans dogme ni état d'âme.

«*La mémoire est un droit*», affirmait autrefois, en songeant autant aux Arabes qu'aux Juifs, Haïm Weizmann, futur président de l'Etat d'Israël. Ce peut être aussi un poison qui nourrit les rancœurs et brouille la vue. En l'occurrence, le premier ministre joue un rôle d'exorciste. Bousculant l'Histoire avec une rudesse toute militaire, transgressant les tabous, il aide ses compatriotes à se libérer du poids des peurs et des haines – ces levains du conflit, – à se délivrer du passé. Itzhak Rabin, comme Yasser Arafat, a su, en quelque sorte, avoir l'audace de sa modération.

Et comme il n'est pas l'homme des demi-mesures, le premier ministre est allé plus vite, et plus loin, qu'on aurait pu le croire. «*A partir du moment où nous avons décidé de prendre le risque de nous fier aux engagements de Yasser Arafat, il faut aller jusqu'au bout et ne pas s'arrêter en chemin*», expliquait, samedi 11 septembre, un proche d'Itzhak Rabin, le ministre de l'habitat, et lui aussi ancien général, Binyamin Ben Eliezer.

Un sionisme plus confiant

Cédant aux suggestions pressantes de l'Amérique, dont il est un très fidèle allié depuis un quart de siècle, Itzhak Rabin devait donc s'entretenir avec Yasser Arafat, avant la cérémonie de lundi, sans aller toutefois jusqu'à cosigner l'accord avec lui. En se rendant lui-même à Washington, il a sans doute voulu donner la plus grande solennité à l'événement. Le monde est ainsi pris à témoin, de la plus spectaculaire manière, des engagements souscrits par le chef de l'OLP.

«*Le passé n'importe plus*», lançait récemment Itzhak Rabin à ses ministres. Manière d'inviter les Israéliens à se tourner lucidement vers l'avenir. Le premier ministre incarne ainsi un sionisme beaucoup plus confiant et plus pragmatique que ses prédécesseurs ; il prône un Israël «ouvert» et raisonnable, réceptif aux suggestions et prêt à prendre des risques pour la paix, plus attentif au monde. On est loin de l'indifférence hautaine affichée naguère par Golda Meir : «*Israël*, ironisait-elle, *n'a que faire de son image. Il ignore les salons de beauté…*»

Itzhak Rabin, comme Shimon Peres, rejette le «*pessimisme historique*» qui a longtemps hanté les gouvernants israéliens. Ceux-ci voyaient en Israël un Etat-forteresse encerclé d'ennemis mortels, ce qu'on appelle depuis toujours le «*complexe de Massada*» (1). Il leur était plus facile d'évoquer l'apocalypse que de croire à la réconciliation avec l'ennemi. Les actuels dirigeants travaillistes sont conscients que leur pays n'a jamais été aussi fort qu'aujourd'hui et qu'il est largement capable de «*gérer*» la paix. Et ils savent également qu'il a perdu l'épreuve d'endurance de l'«occupation» des territoires.

Convaincus que la sécurité et la prospérité d'Israël progresseront d'un même rythme pourvu que le pays retrouve les vertus du compromis, l'équipe au pouvoir à Jérusalem rejette résolument le spectre d'une guerre perpétuelle. Elle veut doter l'Etat juif d'une véritable «sécurité politique» où la force de dissuasion, la vigueur de l'économie et la cohésion nationale comptent autant que le contrôle du territoire. La reconnaissance mutuelle et l'accord signé lundi, conformes à ce pari optimiste, contribueront aussi à exorciser les vieilles peurs héritées de l'Holocauste, à inciter les Israéliens – et par contrecoup les Palestiniens – à renoncer peu à peu à leur «victimologie comparative».

Fidèle à ses vieux réflexes, la droite israélienne tente de mobiliser contre l'accord la majorité silencieuse, en réveillant sa peur. Mais ses exhortations n'ont pas eu, jusqu'à présent, l'écho espéré. Les arguments idéologiques – la défense du «Grand Israël» – et sécuritaires – le spectre d'un Etat palestinien aux mains d'anciens terroristes – ne semblent plus émouvoir une population qui souhaite qu'on lui parle de la paix à laquelle elle aspire. Le Likoud semble plus que jamais prisonnier d'une stratégie purement négative, qui, au-delà du statu quo, n'offre ni perspective claire ni espérance durable.

De nombreux problèmes concrets

Leur accord conclu, Israéliens et Palestiniens ne vont pas s'aimer pour autant, et d'ailleurs personne ne le leur demande. Pour Itzhak Rabin, Yasser Arafat reste «un ennemi tout à fait désagréable». Et les deux hommes se serreront sans doute la main sans plaisir. Mais l'acte même de négocier est un événement considérable, qui modifiera, dans les deux camps, bien des réflexes et des comportements. Des verrous psychologiques sauteront, des soupçons se dissiperont. Au Proche-Orient, comme ailleurs, la confiance ne se décrète pas, elle se mérite.

Dans les mois et les années qui viennent, Israéliens et Palestiniens devront s'atteler à de nombreux problèmes concrets. Chaque difficulté surmontée peut consolider leur désir mutuel de préserver l'acquis commun. Paradoxalement, l'occupation des territoires aura eu au moins un effet bénéfique inattendu, en permettant aux deux peuples de se mieux connaître.

Par une amère ironie de l'Histoire, c'est l'affrontement avec Israël qui a permis aux jeunes Palestiniens de reconquérir fièrement l'identité nationale perdue ou émoussée chez leurs pères. Mais, en même temps, vingt-six ans de voisinage forcé avec l'Etat juif ont attisé leur goût pour une société plus occidentale, moins pesante et moins conformiste que la leur. Ils ont lu la presse la plus frondeuse du Proche-Orient, malgré la censure de l'occupant, et regardé les émissions de la télévision israélienne en hébreu, langue que beaucoup parlent. Ils rêvent d'un Etat palestinien exemplaire, démocratique et progressiste, qui serait la «lumière des Arabes».

Fortement scolarisés, chaleureux, solidaires, les Palestiniens, comme tous les peuples, aspirent à la paix. Depuis plusieurs années déjà, ils esquissent, par petites touches, les structures d'un Etat, administrant écoles, ateliers et hôpitaux. A l'évidence, ils auront besoin d'une assistance économique substantielle. Encore faut-il garder le sens des proportions. La communauté internationale a largement les moyens d'aider deux millions de Palestiniens à prendre en main leur destin. Tel est le véritable enjeu de la longue partie dont le premier acte se sera joué lundi dans le jardin de la Maison Blanche.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

(1) Dernier bastion de la résistance juive à l'avance des légions romaines de Titus, Massada, sur la mer Morte, ne tomba, en l'an 73 de notre ère, qu'après le suicide collectif des assiégés.

Comme un rêve d'enfance…

A Nazareth et parmi les quelque 800 000 Arabes israéliens, même ceux qui sont contre la paix sont émus…

NAZARETH

de notre envoyé spécial

Pour Naïla, c'était un rêve qu'elle faisait, enfant, un de ceux dont elle savait qu'ils n'étaient pas très sérieux mais qu'elle faisait «*de toute façon*» : «*c'était comme ça*». Pour Naïla, le monde était à l'époque très simple, «*l'histoire ne s'enseignait pas. Elle s'expliquait d'elle-même. Dans les montagnes, dans les champs, dans les villes. Il suffisait de voir*». Samedi, Naïla, cinquante-cinq ans, est allée voir ce qu'elle considérait encore, la semaine dernière, comme un mirage, son rêve, le miracle d'enfance.

Elle s'est tenue à l'écart, sous les arcades des cafés, des pâtisseries et des petits restaurants. Au côté de sa fille, Djemila, âgé de dix-neuf ans, elle a écouté les orateurs qui n'ont rien dit de particulièrement nouveau depuis le «séisme des signatures». Puis, lui est apparue cette image qui l'avait si longtemps hantée : deux drapeaux, des couleurs autrefois interdites, flottant et croisant les plis de la grande étoile bleue de David. Naïla n'a pas pleuré. Djemila a répété : «*C'est incroyable, c'est incroyable*». Naïla et Djemila sont Palestiniennes de nationalité israélienne. Elles font partie des huit cents mille Arabes en Israël.

Les organisateurs avaient choisi la place du 1er Mai, installé une estrade devant le portique de l'église orthodoxe au-dessous de deux branches de palmier. Ils avaient prévu une foule, une marée humaine, un défilé d'autocars. Deux à trois mille personnes seulement sont venues à Nazareth, la ville arabe de Galilée. Jalal, un étudiant en médecine de dix-neuf ans explique, en souriant derrière ses Ray-Bans, que «*comme toujours, les gens sont contents mais ils restent devant leur téléviseur, ils préfèrent regarder l'événement*».

Jalal, lui, a eu envie de prendre sa voiture et de faire des kilomètres depuis son village près de Tel-Aviv, longer la mer, traverser les vallées et crier son soulagement par cet après-midi ensoleillé. «*Un rêve*», dit-il, lui aussi, une délivrance que les circonstances viennent, du moins l'espère-t-il, d'offrir à une communauté qui n'a cessé de vivre entre deux identités : israélienne par nécessité, évidemment palestinienne par sympathie et solidarité.

«*Il est temps maintenant de leur donner leurs droits, leur pays et leur capitale à Jérusalem*, s'enthousiasme Jalal. *Dans ma tête, ils ont toujours été mes frères. Mes grands-parents sont nés en Palestine. Mon grand-père a été tué par un commando juif en 1948, ma famille s'est installée ensuite en Israël. Maintenant ça va. Mon père, chauffeur-routier, est payé comme un juif. Moi, j'ai des petites amies juives, je vais à la plage avec elles, à Tel-Aviv, je dors chez elles. Mes voisins sont juifs, je ne veux pas avoir de problèmes avec eux. Mais jamais je n'ai accepté que nos frères vivent comme des chiens dans les territoires occupés*».

Croire au «petit pas»

«*Ils sont comme des poussins à l'intérieur d'un œuf*», dit Naïla. Cette femme, professeur de musique à Nazareth, voudrait expliquer ce qu'elle a ressenti pendant la guerre du Golfe : «*Mais il n'y a pas de mot : nos compatriotes qui riaient à Gaza, le peuple irakien qui tombait dans la misère et ce Saddam, la folie de Saddam Hussein, qui a voulu prétendre qu'il pouvait battre, à lui seul, les Américains et libérer la Palestine.*»

Aujourd'hui, Naïla veut croire au «*petit pas*» qui est en train de s'accomplir : «*La route est encore très longue et difficile. J'ai très peur mais je veux être heureuse. Je voudrais oublier, parfois j'oublie qu'il y a deux peuples. Je sais que nous sommes là depuis des siècles et qu'eux, ils sont arrivés il y a des dizaines d'années. Qu'ils ont construit sur nos terres. Je connais les propriétaires arabes qui ont été lésés. Je sais que la nouvelle ville de Nazareth-Illit, la colonie juive bâtie à côté de chez nous, reçoit de l'Etat des fonds de développement que nous, nous ne touchons pas, je sais*».

«*Mais, en même temps, je suis contente de vivre avec le peuple juif : il nous a apporté le progrès, la technologie, la liberté, la démocratie, c'est unique dans la région. Je me sens israélienne, malgré la discrimination. Je ne quitterai pas Nazareth pour aller vivre en Palestine si le nouvel Etat indépendant se créait. Nazareth reste mon pays.*» Amateur de musique folklorique, Naïla adorerait aller en Syrie, au Liban : «*Nous avons les mêmes voix, les mêmes visages, les mêmes musiques, je me sens si proche d'eux, pourquoi ne pourrions-nous pas nous voir, nous rencontrer ?*»

Palestiniens ? Israéliens ? Amira et Sliman, vingt ans, étudiants à Berlin, s'en tirent avec une pirouette qu'ils prononcent en français : «*Comme çi, comme ça !*» Dans la rue, loin de la tribune, un vieil homme, Tawfiq Toubi, qui a été député communiste à la Knesset de 1947 à 1991, fait écho au discours d'Ibrahim Nimer Hossein, le porte-parole du Conseil arabe d'Israël : «*Nous, les Arabes israéliens, nous avons contribué à ce que les deux parties se rapprochent et négocient. Depuis toujours nous voulions cette cohabitation. C'est notre victoire historique.*»

A quelques kilomètres de là, dans la ville d'Aum El-Fahim, Mohamed Jemal, trente-sept ans, juriste installé à Bruxelles, «*en vacances au pays*», se dit «*de tout cœur avec les manifestants de Nazareth pour soutenir le processus de paix*». Mais, finalement, il s'est promené avec ses parents – le père retraité, ancien ouvrier dans le bâtiment – à Magedu, «*leur ancien village, il a été rasé par les colons*». Aussitôt, sa mère est allée voir la source : «*C'est là que mes parents se sont rencontrés pour la première fois – selon la coutume ancienne, tout avait déjà été combiné à l'avance !*»

Même culture, même désespoir

Aujourd'hui, la source alimente un kibboutz et Mohamed montre les vieux titres de propriété arabes correspondant aux terres confisquées. «*Avant l'arrivée des falachas* (les immigrés juifs éthiopiens), *nous étions considérés comme des citoyens de troisième degré. Maintenant, nous sommes descendus un degré en dessous*», dit-il en montrant sa carte d'identité israélienne sur laquelle est inscrite la mention : «*Nationalité : arabe*». «*Nous sommes Palestiniens, nous parlons la même langue, nous avons la même culture, le même désespoir*».

«*Quand nous étions petits, à l'école, le directeur qui était, comme nous, arabe, était obligé de nous faire porter des drapeaux israéliens et de fêter l'anniversaire de l'indépendance d'Israël*, raconte-t-il. *Il a fallu 1974 pour qu'un médecin s'installe à Aum El-Fahim. C'était l'un des nôtres. Il avait réussi à faire des études à Moscou. Nous avons toujours eu le sentiment d'être des étrangers dans notre propre pays, ne serait-ce qu'à travers les contrôles d'identité des policiers.*»

Bien sûr, Mohamed Jemal est ému par ce qui est en train de se passer, «*même un Palestinien contre la paix est en ce moment ému*». Il approuve le processus engagé mais il attend : «*Qui peut connaître véritablement les intentions israéliennes ? Pour l'instant, Rabin donne l'impression qu'il y aura un jour un Etat palestinien. Il faut voir. La communauté internationale est-elle prête à inverser, au-delà de l'effet émotionnel du moment, l'évolution anti-palestinienne qui a eu lieu après la guerre du Golfe ?*»

De leur côté, les dirigeants islamistes qui gèrent la ville d'Aum El-Fahim ont refusé, jusqu'à maintenant, de commenter publiquement les accords israélo-palestiniens. La présence d'un seul responsable du mouvement islamique, Abdallah Nimer Darwish, samedi, à Nazareth, aux côtés des représentants arabes israéliens, était à la fois interprétée comme une approbation discrète au processus de paix et comme le signe d'une probable division des islamistes sur le sujet.

«*Comme dans toute démocratie, nous discutons*, résume, par un euphémisme, Ibrahim Abu Jiber, directeur du Centre de recherches islamiques d'Aum El-Fahim. *Le sentiment général serait d'approuver le processus de paix tout en exprimant des réserves. Après autant d'années d'étranglement, les Palestiniens ne veulent pas d'une paix qui se limiterait à une simple autonomie. On ne parle, dans les accords, ni de Jérusalem, ni du retour des réfugiés*». Serveur dans un snack-bar d'Haïfa, Ali, un islamiste de base, pense, lui, que «*l'OLP a fait un faux pas*». «*De toute façon, nous ne croyons plus en un Etat palestinien mais en un Etat islamique. La seule loi est celle du Coran et Jérusalem reste à libérer*», dit-il avec un grand sourire.

Samedi soir, Naïla et Djemila sont restées encore longtemps sous les arcades. La place était devenue déserte, des amis leur ont proposé de les raccompagner en voiture, les deux femmes ont refusé. Une affichette s'est mise à tourbillonner sur la place : «*45 years, it's too long*». Plus loin, un autobus transportait un groupe de vieilles Italiennes de la basilique de l'Annonciation vers l'un des trois modestes hôtels perchés au sommet de la ville. Naïla et Djemila sont rentrées, la nuit tombait.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

LE PROCESSUS DE PAIX AU PROCHE-ORIENT

Les Palestiniens divisés

Réjouissances et vague d'attentats dans la bande de Gaza et en Cisjordanie

JÉRUSALEM

de notre correspondant

« Si les choses tournent mal, a prévenu, à plusieurs reprises, Itzhak Rabin, *si les Palestiniens s'avèrent incapables de maintenir la sécurité, Tsahal* [l'armée israélienne] *pourra toujours reprendre le contrôle de la situation en quelques minutes. »* Samedi 11 et dimanche 12 septembre, l'armée israélienne, toujours aux commandes dans les territoires occupés, n'a pas réussi à prévenir quatre attentats et tentatives d'attentat, perpétrés par des extrémistes palestiniens.

Au total, en incluant les deux jeunes manifestants islamistes tués, samedi après-midi, à Ramallah, par des soldats qui affirment avoir essuyé des coups de feu, quatre Palestiniens et quatre Israéliens sont morts ces dernières trente-six heures en Israël et dans les territoires occupés. Tandis que les adversaires armés de l'accord de paix se mobilisent pour faire dérailler le processus de réconciliation en cours, les forces de sécurité de l'Etat juif, apparemment tendues et hésitantes sur la conduite à tenir, semblent subir sans broncher les graves inconvénients d'une situation en constante et rapide mutation.

« On ne sait plus quoi faire, confie un policier. *Faut-il laisser les manifestants en faveur de l'accord défiler avec leurs drapeaux? Et s'il y a des provocateurs parmi eux, que fait-on? »* Dimanche matin, après une manifestation calme et disciplinée, à Jérusalem-Est, des ordres selon lesquels les forces de l'ordre devaient faire preuve *« du maximum de retenue »* sont arrivés dans les casernements. A Gaza, le commandant en chef, le colonel Yomtov Samia, a précisé, sur les ondes de la radio militaire, que, compte tenu de *« la réalité nouvelle qui s'instaure sur le terrain, il nous faudra changer certaines de nos méthodes de maintien de l'ordre »*.

Un accord sans précédent et un peu surréaliste entre l'OLP et le mouvement de résistance islamique Hamas a été rendu public, dimanche. Aux termes de ce compromis, négocié *« pour éviter les effusions de sang entre frères »*, les Palestiniens de Gaza devaient ainsi respecter, jusqu'à 15 heures, l'ordre de grève lancé, pour lundi, par toutes les organisations opposées à l'accord de paix. A partir de 16 heures, les manifestations de réjouissance populaire organisées par l'OLP en faveur de l'accord pourraient se dérouler dans le calme. Reste à savoir si les groupes armés qui écument le territoire obéiront aux injonctions de leurs chefs de file politiques.

Un dimanche noir

La journée dominicale a, en tout cas, été la plus sanglante depuis longtemps. A l'aube, une jeep militaire avec trois soldats à bord a été mitraillée dans le quartier de Zeitoun, à Gaza-ville. L'un des soldats a eu le temps de vider un chargeur de M 16, avant de mourir, comme ses deux camarades. Les assaillants – des commandos du groupe Ezzedine-al-Qassem – se réclamant de Hamas ont pu s'enfuir en emportant deux des fusils-mitrailleurs de leurs victimes.

Un peu plus tard, dans la même région, un commando-suicide, au volant d'une camionnette chargée de bouteilles de gaz et de bidons d'essence, a voulu se jeter contre un autocar blindé de l'administration pénitentiaire israélienne. La camionnette a fait une embardée, et son chargement a explosé, à quelques mètres du véhicule officiel. Le chauffeur est mort, seuls deux soldats ont été légèrement blessés.

Au même moment ou presque, un peu plus au sud du territoire, à Rafah, c'est un jeune Palestinien de vingt-deux ans, recherché par l'armée pour appartenance au groupe armé des Aigles rouges – lié au FPLP de Georges Habache, – qui a trouvé la mort en manipulant l'engin piégé qu'il préparait.

En fin d'après-midi, près d'Ashdod, en Israël même, un Palestinien solitaire monte dans l'autobus 300 qui relie Ashkelon à Tel-Aviv. Le véhicule est plein de passagers. Quelques minutes après s'être assis, l'homme se lève, sort un couteau et poignarde le chauffeur dans le dos. Celui-ci aura le temps, avant de mourir, d'arrêter son véhicule au bord d'un fossé et d'en ouvrir les portes. L'assaillant se retourne, avise deux jeunes soldats en uniforme, se jette sur eux et les blesse de son arme. Au fond de l'autobus, un sous-officier de réserve sort alors son pistolet et l'abat. La police retrouvera, près du corps, un sac contenant des grenades et plusieurs engins piégés...

Enfin, près d'Hébron, en Cisjordanie occupée, c'est un autre autocar transportant des colons israéliens qui essuiera, vers 18 h 30, des tirs d'armes à feu. Le chauffeur sera légèrement blessé. On ignore l'identité des attaquants.

Cette succession d'attentats a évidemment plongé Israël dans la consternation sans surprendre véritablement personne. Le chef de la police, Rafi Peled, a mis en place un dispositif de sécurité *« considérablement renforcé »* à Gaza, à Jérusalem et le long de l'ancienne « ligne verte » qui séparait jadis Israël des territoires occupés de Cisjordanie. Il a ajouté que le bouclage des territoires occupés, décidé il y a près de quatre mois, allait être, lui aussi, renforcé.

Les réactions à cette vague d'attentats ne sont guère surprenantes. Pour Tsahi Hanegbi, membre de l'aile extrêmiste du Likoud, *« Rabin devrait immédiatement annuler les cérémonies prévues aux Etats-Unis. Car ce sont les mêmes mains qui tuent des Juifs aujourd'hui, qui signeront demain le soi-disant accord de paix. »* Rehavam Zeevi, chef de file du parti d'extrême droite Moledet, s'est exclamé : *« Voilà la réponse des Arabes aux gestes de bonne volonté de ce gouvernement! »*

Du côté de la majorité, Moshé Shahal, ministre de la police et présentement chef du gouvernement par intérim, a déclaré que *« ces incidents sanglants confirment, s'il en était besoin, qu'il nous faut conforter rapidement les partisans de la paix contre les extrémistes »*. Le ministre de la santé, Haïm Ramon, un proche de M. Rabin, s'est dit certain que *« l'OLP va coopérer avec nous pour combattre ceux qui s'opposent à la paix. Tous ces extrémistes finiront bientôt dans les poubelles de l'Histoire »*.

P. C.



La bande de Gaza

D'une superficie de 350 kilomètres carrés, entourant et incluant la ville de Gaza, la bande de Gaza est située le long du littoral méditerranéen, entre le désert égyptien du Sinaï et la frontière sud d'Israël. Elle est considérée comme l'une des régions du monde à la plus forte densité démographique.

En 1948, la bande de Gaza comptait 70 000 habitants, 360 000 au mois de juin 1967, au moment de son occupation par Israël. Elle en compte, aujourd'hui, 780 000, dont 560 000 réfugiés, parmi lesquels 308 000 sont disséminés dans huit camps ; 5 000 colons juifs vivent dans l'enclave de Gouch-Katif.

La population active de la bande de Gaza est de 50 000 personnes, dont les deux tiers sont au chômage depuis le bouclage du territoire, le 28 mars 1993. L'Etat juif contrôle 42 % des terres.



La Cisjordanie

D'une superficie de 5 878 kilomètres carrés, la Cisjordanie, située entre le Jourdain et la « ligne verte », a été conquise au mois de juin 1967 par Israël, qui lui restitua son « titre » biblique de Judée-Samarie.

Sa population est passée de 600 000 habitants en 1967 à 980 000 en 1993, dont 460 000 réfugiés, parmi lesquels 121 000 sont disséminés dans dix-neuf camps, selon des chiffres fournis par l'Agence des Nations unies pour l'aide aux réfugiés de Palestine (UNRWA). A cette population palestinienne s'ajoutent quelque 120 000 colons juifs, la population juive de Jérusalem-Est non comprise.

La Cisjordanie compte une population active de 80 000 personnes, dont la moitié sont au chômage depuis le bouclage des territoires occupés par les autorités israéliennes, le 30 mars 1993. L'Etat juif contrôle 65 % des terres, Jérusalem-Est non inclus, ainsi que la totalité despoints d'eau.

Les Douze fourniront une aide financière massive aux Palestiniens

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

La Communauté est décidée à aider massivement les Palestiniens à installer leur autorité dans la région de Jéricho et dans la bande de Gaza. Les ministres des affaires étrangères des Douze, réunis à Alden-Biezen (Belgique), samedi 11 et dimanche 12 septembre, ont approuvé à l'unanimité les orientations que leur proposait la Commission européenne : d'abord une aide immédiate, de l'ordre de 35 millions d'écus (230 millions de francs) afin de permettre à l'OLP de mettre en place les services administratifs minimaux et d'être en mesure de répondre aux besoins les plus urgents de la population ; à moyen terme, une aide de 500 millions d'écus (3,32 milliards de francs) sur cinq ans afin de contribuer au redressement économique et à l'équipement des territoires occupés.

Willy Claes, ministre belge des affaires étrangères, qui préside les travaux des Douze, a annoncé que ceux-ci avaient décidé d'inviter M. Arafat à Bruxelles, une invitation que lui-même et Jacques Delors devaient remettre, lundi à Washington, au chef de l'OLP puisqu'ils devaient y représenter la Communauté à la cérémonie de signature de l'accord israélo-palestinien. *« L'objectif de cette rencontre sera d'avoir un dialogue politique, de voir dans quelle mesure la Communauté peut aider à renforcer le processus de paix, en accord bien sûr avec les coprésidents américains et russes de la conférence. Nos entretiens porteront aussi sur l'aspect économique. C'est maintenant le plus important pour M. Arafat : il faut en effet montrer à la population que quelque chose de fondamental est en train de changer »*, a déclaré M. Claes.

La Communauté, par ailleurs, est désireuse de renforcer ses liens avec Israël, notamment en étendant le champ d'application de l'accord de coopération conclu en 1975. Elle va jouer de son influence pour inviter les Etats arabes à lever l'embargo commercial qu'ils imposent encore à Israël. L'aide, déjà substantielle, fournie par la CEE à la Syrie, à la Jordanie, au Liban, pourra être accrue lorsque ces pays auront, à leur tour, conclu des accords de paix avec Israël.

M. Delors a souligné le souci de la CEE d'agir avec efficacité. Echaudée par l'expérience de l'aide à la Russie, elle se méfie, a-t-il expliqué, des effets d'annonce : des contributions financières portant sur des milliards de dollars sont promises à l'occasion de conférences internationales très médiatisées, mais ensuite rien ou presque ne se passe sur le terrain. Jacques Delors a rappelé que la Communauté est déjà, et de très loin, le principal bailleur de fonds de la région : 1 milliard d'écus en faveur des réfugiés palestiniens au cours des dernières années, 1 milliard d'écus (1/3 de dons, 2/3 de prêts) pour favoriser le développement des partenaires méditerranéens de la Communauté et 100 millions d'écus cette année pour l'équipement des territoires occupés, auxquels vont s'ajouter les aides décidées ce week-end.

Des délégations d'experts palestiniens et israéliens devraient se rendre bientôt à Bruxelles afin de dresser un inventaire des besoins. Pour le moyen terme, les Douze ont approuvé l'idée de la Commission de promouvoir la création d'agences israélo-palestiniennes pour gérer en commun les problèmes que soulèvent l'approvisionnement en eau, en énergie, les transports et les communications. Une telle coopération devrait aider à consolider le processus de paix. *« La Communauté veut s'impliquer pleinement dans cette affaire »*, a souligné M. Delors.

PHILIPPE LEMAITRE

□ **ÉGYPTE : deux policiers tués dans un attentat.** – Deux policiers ont été tués par balles, samedi 11 septembre, dans un attentat commis, en Haute-Egypte, par quatre intégristes présumés dans la ville de Daïrout, province d'Assiout (fief de l'intégrisme égyptien). Les auteurs de l'attentat sont parvenus à prendre la fuite. Ces décès portent à cinquante-deux le nombre des policiers tués depuis le printemps 1992. – *(AFP.)*

□ **IRAK-ONU : pas d'accord en vue.** – Les représentants irakiens et les délégués de l'ONU ont achevé, samedi 11 septembre, une semaine de pourparlers sur le désarmement de l'Irak sans déboucher sur un accord permettant à Bagdad de reprendre ses exportations de pétrole (sous embargo depuis la guerre du Golfe). Les Nations unies veulent s'assurer qu'à long terme Bagdad ne reprendra pas ses programmes d'armements de destruction massive (*le Monde* daté 12-13 septembre). Elles estiment n'avoir pas obtenu, à l'heure actuelle, cette garantie. – *(Reuter.)*

ASIE

Corée du Sud : le chantier de la « vertu »

M. Mitterrand était attendu le mardi 14 septembre à Séoul où le président Kim Young-sam est engagé dans un vaste programme de lutte contre la corruption

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Dans un assaut frontal contre le *« mal coréen »*, le président Kim Young-sam entend mettre fin à une corruption endémique, favorisée par des décennies de collusion entre de hautes sphères de la politique, de la bureaucratie et de l'armée, encouragée par les régimes musclés. Quelques semaines après son arrivée au pouvoir, en février, les têtes ont commencé à tomber : trois mille fonctionnaires, politiciens et officiers ont été arrêtés ou démis de leurs fonction. Depuis le début du mois, la commission éthique épluche les avoirs d'un millier de fonctionnaires, dans le cadre de l'application de la loi sur l'éthique de la fonction publique, adoptée en juin.

Dans la Corée *« vertueuse »* de Kim Young-sam, la richesse et les privilèges sont devenus des péchés sociaux tandis que l'austérité et les valeurs traditionnelles sont à l'ordre du jour. La pression psychologique est forte : les terrains de golf sont désertés, les frais de représentation réduits de 90 %, et le bol de nouilles a remplacé la viande comme ordinaire des bureaucrates. Une austérité invoquée par le ministère de la culture et de l'information pour interdire le concert de Michael Jackson en tournée de Moscou à Pékin.

On a pu penser que M. Kim, ancien opposant à la carrière louvoyante, cherchait seulement à rehausser son image. En décidant le 12 août de lever l'anonymat des comptes bancaires, le président sud-coréen a donné une substance à ce qui pouvait passer pour du populisme bon teint. Politiciens, fonctionnaires et hommes d'affaires qui ont amassé des fortunes en pots-de-vin ou en spéculant ont jusqu'au 12 octobre pour déclarer les comptes ouverts sous un nom d'emprunt – en risquant des poursuites – ou abandonner leurs avoirs.

Une épuration qui n'est pas dénuée de visées politiques : parmi les « victimes » figureront vraisemblablement les adversaires de M. Kim au sein du parti gouvernemental, en particulier la *« mafia de Taegu »*, berceau du pouvoir. La levée de l'anonymat bancaire est néanmoins une décision courageuse, ajournée pendant des années par ses prédécesseurs, qui devrait favoriser une réforme du fonctionnement du système politique et assainir la vie publique. Les deux prédécesseurs de M. Kim restent jusqu'à présent épargnés par la campagne anti-corruption : une enquête sur l'achat en 1991 de chasseurs américains F-16 vient, par exemple, de conclure que la décision du président Roh était justifiée.

Ces pilules de vertu sont amères pour l'élite dirigeante. Elles ne suscitent cependant pas de réactions ouvertes. Le zèle purificateur de M. Kim ravit les petites gens, qui pensent que le pouvoir les *« venge »* des puissants, et une classe moyenne irritée de l'ostentation de nouveaux riches : il lui vaut une énorme popularité (70 %) qui le rend, pour l'instant, inattaquable. La présidence a mis au pas l'armée, longtemps la principale force politique du pays. Le limogeage de hauts gradés, l'arrestation d'anciens chefs des services secrets et un grand nettoyage au ministère de la défense, où les deux tiers du personnel ont été remplacés, assurent à M. Kim une certaine tranquillité.

Homme à qui beaucoup de Coréens ne pardonnaient pas d'avoir été politiquement *« malhonnête »*, en trahissant l'opposition pour rejoindre le parti au pouvoir en 1990, M. Kim a bénéficié d'un effet de surprise positif. Mais la purification a des limites : sera-t-il aussi habile à construire qu'à détruire l'ordre ancien?

Des critiques commencent à poindre. Sur le fond, le président paraît aller de l'avant sans toujours savoir très bien où il va : *« La Corée est dirigée par le vent, non par la loi »*, nous dit le directeur d'un grand quotidien. On peut mettre à la décharge de M. Kim qu'il n'a pas d'autre moyen que d'agir par coups brutaux – finalement dans la mentalité locale – pour trancher des questions qui auraient dû l'être depuis longtemps.

Au gré du vent...

C'est le cas de la levée de l'anonymat bancaire. Mais cette mesure risque d'avoir un effet économique dévastateur : elle assèche brutalement un marché financier parallèle (estimé à 25 milliards de dollars) qui alimente l'économie noire – évaluée de 40 milliards à 60 milliards de dollars pour un PNB de 294 milliards, – frappent de plein fouet les petits entrepreneurs (un quart de leur refinancement venait du marché financier parallèle). Une nouvelle vague de faillites de PME s'annonce. Compte tenu de l'archaïsme du système bancaire, l'assèchement de ce marché parallèle peut provoquer une crise de liquidités.

A un moment où le gouvernement appelle les investissements, cette mesure va accentuer un repli déjà sensible (– 10 % au cours du premier trimestre) : les industriels délocalisent leur production afin de réduire les coûts de main-d'œuvre et « boudent » le territoire national. L'économie coréenne, qui a perdu sa compétitivité en raison des hausse de salaires consécutives à la démocratisation de la fin des années 1980, opère une reconversion laborieuse vers des productions à plus forte valeur ajoutée. Bien que la revalorisation du yen « dope » les exportations, l'atonie du premier semestre a conduit à réviser en baisse les perspectives de croissance pour 1993 (de 6,6 % à 4,7 %). Or, en dessous de 6 %, des risques sérieux de chômage se profilent. Les conflits sociaux ont été plus modérés qu'auparavant, mais la faiblesse de la consommation et la stagnation des investissements productifs hypothèquent la reprise. Une morosité qui entame la confiance dans la politique d'un gouvernement *« vertueux »*, mais dont l'efficacité reste encore à démontrer.

PHILIPPE PONS

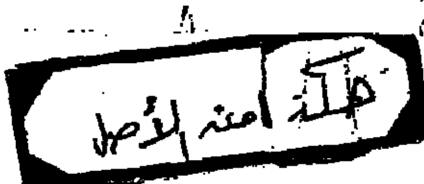
□ **JAPON : M. Major devrait évoquer à Tokyo le cas des anciens prisonniers de guerre britanniques.** – Le premier ministre britannique, John Major, évoquera, lors de sa prochaine visite officielle à Tokyo, le cas des anciens prisonniers de guerre britanniques capturés par les Japonais pendant la seconde guerre mondiale, contraints à travailler dans des camps dans des conditions épouvantables, et qui demandent aujourd'hui des dédommagements, écrit dimanche 12 septembre le *Sunday Times*. Selon le journal dominical, M. Major, qui se rendra au Japon du 18 au 21 septembre, discutera de cette affaire avec le premier ministre japonais Morihiro Hosokawa. – *(AFP.)*

INDE

Huit personnes ont été tuées dans un attentat à New-Delhi

Une voiture piégée a explosé samedi 11 septembre en plein centre de New-Delhi, devant le siège des jeunesses du Parti du Congrès au pouvoir, faisant huit morts et trente-six blessés, selon la police, qui a attribué l'attentat à des séparatistes sikhs. Pour la police, la bombe visait le président de l'organisation de jeunesse du Parti du Congrès, Maninder Singh Bitta, un proche du premier ministre Narasimha Rao, qui quittait les locaux au moment où l'explosion s'est produite. M. Bitta n'a eu que des blessures légères et a été mis en observation dans un hopital.

Le chef de la police de New-Delhi, Mukund Kaushal, a accusé les séparatistes sikhs, qui luttent pour un Etat indépendant au Pendjab. C'est l'attentat le plus meurtrier dans la capitale depuis une explosion qui avait fait dix morts à la gare de Delhi en 1990 et qui avait aussi été attribuée aux terroristes sikhs. M. Bitta, qui est lui-même un sikh originaire du Pendjab, a déjà survécu à deux attentats, mais a perdu une jambe dans l'explosion d'une voiture piégée l'an dernier au Pendjab. Deux personnes ont d'autre part été tuées et deux autres blessées par l'explosion d'une bombe, dimanche, dans une gare à Hyderabad, capitale de l'Etat d'Andhra Pradesh, dans le sud du pays. – *(AFP.)*



ASIE

Corée du Sud : le chantier de la «vertu»

M. Mitterrand était attendu le mardi 14 septembre à Séoul où le président Kim Young-sam est engagé dans un vaste programme de lutte contre la corruption

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Dans un assaut frontal contre le «mal coréen», le président Kim Young-sam entend mettre fin à une corruption endémique, favorisée par des décennies de collusion entre de hautes sphères de la politique, de la bureaucratie et de l'armée, encouragée par les régimes musclés. Quelques semaines après son arrivée au pouvoir, en février, les têtes ont commencé à tomber : trois mille fonctionnaires, politiciens et officiers ont été arrêtés ou démis de leurs fonction. Depuis le début du mois, la commission éthique épluche les avoirs d'un millier de fonctionnaires, dans le cadre de l'application de la loi sur l'éthique de la fonction publique, adoptée en juin.

Dans la Corée «vertueuse» de Kim Young-sam, la richesse et les privilèges sont devenus des péchés sociaux tandis que l'austérité et les valeurs traditionnelles sont à l'ordre du jour. La pression psychologique est forte ; les terrains de golf sont désertés, les frais de représentation réduits de 90 %, et le bol de nouilles a remplacé la viande comme ordinaire des bureaucrates. Une austérité invoquée par le ministère de la culture et de l'information pour interdire le concert de Michael Jackson en tournée de Moscou à Pékin.

On a pu penser que M. Kim, ancien opposant à la carrière louvoyante, cherchait seulement à rehausser son image. En décidant le 12 août de lever l'anonymat des comptes bancaires, le président sud-coréen a donné une substance à ce qui pouvait passer pour du populisme bon teint. Politiciens, fonctionnaires et hommes d'affaires qui ont amassé des fortunes en pots-de-vin ou en spéculant ont jusqu'au 12 octobre pour déclarer les comptes ouverts sous un nom d'emprunt – en risquant des poursuites – ou abandonner leurs avoirs.

Une épuration qui n'est pas dénuée de visées politiques : parmi les «victimes» figureront vraisemblablement les adversaires de M. Kim au sein du parti gouvernemental, en particulier la «mafia de Taegu», berceau du pouvoir. La levée de l'anonymat bancaire est néanmoins une décision courageuse, ajournée pendant des années par ses prédécesseurs, qui devrait favoriser une réforme du fonctionnement du système politique et assainir la vie publique. Les deux prédécesseurs de M. Kim restent jusqu'à présent épargnés par la campagne anti-corruption : une enquête sur l'achat en 1991 de chasseurs américains F-16 vient, par exemple, de conclure que la décision du président Roh était justifiée.

Ces pilules de vertu sont amères pour l'élite dirigeante. Elles ne suscitent cependant pas de réactions virulentes. Le zèle purificateur de M. Kim ravit les petites gens, qui pensent que le pouvoir les «venge» des puissants, et une classe moyenne irritée de l'ostentation de nouveaux riches : il lui vaut une immense popularité (70 %) qui le rend, pour l'instant, inattaquable. La présidence a mis au pas l'armée, longtemps la principale force politique du pays. Le limogeage de hauts gradés, l'arrestation d'anciens chefs des services secrets et un grand nettoyage au ministère de la défense. Les deux tiers du personnel ont été remplacés, assurent à M. Kim une certaine tranquillité.

Homme à qui beaucoup de Coréens ne pardonnaient pas d'avoir été politiquement «malhonnête», en trahissant l'opposition pour rejoindre le parti au pouvoir en 1990, M. Kim a bénéficié d'un effet de surprise pour... Mais la purification a des limites... sera-t-il aussi habile à construire qu'à détruire l'ordre ancien?

Des critiques commencent à poindre. Sur le fond, le président paraît aller de l'avant sans toujours savoir très bien où il va. «La Corée est dirigée par le vent, et non par la loi», nous dit le directeur d'un grand quotidien. On peut mettre à la décharge de M. Kim qu'il n'a pas d'autre moyen que d'agir par coups brutaux – finalement dans la mentalité locale – pour trancher des questions qui auraient dû l'être depuis longtemps.

Au gré du vent...

C'est le cas de la levée de l'anonymat bancaire. Mais cette mesure risque d'avoir un effet économique dévastateur : elle assèche brutalement un marché financier parallèle (estimé à 25 milliards de dollars) qui alimente l'économie, évaluée de 40 milliards à 60 milliards de dollars pour un PNB de 294 milliards. – frappant de plein fouet les petits entrepreneurs [...] quart de leur refinancement [...] du marché financier parallèle). Une nouvelle vague de faillites de PME s'annonce. Compte tenu de l'archaïsme du système bancaire, l'assèchement de ce marché parallèle peut provoquer une crise de liquidités.

A un moment où le gouvernement appelle les investissements, cette mesure va accentuer une [...] déjà sensible (– 10 % au cours du premier trimestre), les industriels délocalisent leur production afin de réduire les coûts de main-d'œuvre et «boudent» le territoire national. L'économie coréenne, qui a perdu sa compétitivité en raison de la hausse de salaires consécutive à la démocratisation de la fin des années 1980, opère une reconversion laborieuse vers des produits à plus forte valeur ajoutée. Le fait que la revalorisation du yen «dope» les exportations [...] du premier semestre a conduit à réviser en baisse les perspectives de croissance pour 1993 (de [...] 4,7 %). Or, en dessous de [...] risques sérieux de chômage se profilent. Les conflits sociaux et plus modérés qu'auparavant [...] la faiblesse de la consommation, la stagnation des investissements productifs hypothèquent la reprise. Une morosité qui entame la confiance dans la politique du gouvernement «vertueux», dont l'efficacité reste encore à démontrer.

PHILIPPE PONS

□ JAPON : M. Major devrait évoquer à Tokyo le cas des anciens prisonniers de guerre britanniques. – Le premier ministre britannique, M. John Major, évoquera, lors de sa prochaine visite officielle à Tokyo, le cas des anciens prisonniers de guerre britanniques capturés par les Japonais pendant la seconde guerre mondiale, contraints à travailler dans des camps dans des conditions épouvantables, et qui demandent aujourd'hui des dédommagements, a indiqué dimanche 12 septembre le Sunday Times. Selon le journal britannique, M. Major, qui se rendra au Japon du 18 au 21 septembre, traitera de cette affaire avec le premier ministre japonais Morihiro Hosokawa. – (AFP.)

INDE

Huit personnes ont été tuées dans un attentat à New-Delhi

Une voiture piégée a explosé samedi 11 septembre en plein centre de New-Delhi, devant le siège des jeunesses du Parti du Congrès au pouvoir, faisant huit morts et trente-six blessés, selon la police, qui a attribué l'attentat à des séparatistes sikhs. Pour la police, la bombe visait le président de l'organisation de jeunesse du Parti du Congrès, Maninder Singh Bitta, proche du premier ministre Narasimha Rao, qui quittait les lieux au moment où l'explosion s'est produite. M. Bitta n'a eu que des blessures légères et a été mis en observation dans un hôpital.

Le chef de la police de New-Delhi, Mukund Kaushal, a accusé les séparatistes sikhs, qui luttent pour un Etat indépendant au Pendjab. C'est l'attentat le plus meurtrier dans la capitale depuis une explosion qui avait fait dix morts à la gare de Delhi en 1990 et qui avait aussi été attribuée aux terroristes sikhs. M. Bitta, qui est lui-même sikh originaire du Pendjab, a survécu à deux attentats, mais a perdu une jambe dans l'explosion d'une voiture piégée l'an dernier au Pendjab. Deux personnes ont d'autre part été tuées et deux autres blessées par l'explosion d'une bombe, dimanche, dans une gare de Hyderabad, capitale de l'Etat d'Andhra Pradesh, dans le sud du pays. – (AFP.)

EUROPE

Intensification des bombardements en Croatie

Les faubourgs de Zagreb ont été touchés par un missile serbe

La quasi-totalité de la ligne de front serbo-croate s'est rallumée, samedi 11 et dimanche 12 septembre, en Croatie, où un faubourg de Zagreb a été atteint par un missile serbe, tandis qu'une vingtaine de localités croates étaient touchées par des tirs d'artillerie. Les combats ont débuté jeudi, lorsque les forces croates ont lancé une offensive autour de la ville de Gospic, dans le sud de la Croatie, afin de s'emparer de trois villages tenus par les Serbes. Localisée au départ, la riposte serbe s'est étendue les jours suivants, atteignant, outre les environs de la capitale, des villes comme Samobor, éloignées du front.

Dimanche, les rebelles serbes de Krajina (région de Croatie contrôlée par les Serbes) ont menacé d'utiliser de nouvelles armes lors d'actions massives de représailles contre des objectifs militaires croates, si l'armée croate ne se retirait pas des trois villages qu'elle occupe depuis jeudi dernier dans les environs de Gospic. A moins que les Croates ne se retirent, les Serbes *«utiliseront des armes et des systèmes jamais encore employés dans la guerre Krajina-Croatie»*, a déclaré le commandement militaire des rebelles serbes dans un communiqué diffusé par l'agence Tanjug de Belgrade. Les Serbes n'ont toutefois pas précisé le type d'armes qu'ils utiliseraient. Les Serbes ont déjà utilisé des missiles sol-sol munis d'une charge de 500 kilogrammes contre des cibles en Croatie, y compris les faubourgs de Zagreb, atteints par un Frog 7, selon la Force de protection de l'ONU (FORPRONU). La ville de Karlovac, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Zagreb, a été particulièrement visée par l'artillerie serbe : onze personnes y ont été tuées et vingt-six blessées, selon l'agence croate Hina.

Le président croate Franjo Tudjman a ordonné dimanche soir à ses troupes d'observer un cessez-le-feu dans les vingt-quatre heures et leur a demandé de ne pas répondre aux provocations des Serbes dans le secteur de Gospic. Un porte-parole militaire croate, Drago Krpina, a annoncé que les forces croates étaient prêtes à signer un accord de cessez-le-feu général avec les Serbes – qui ont ravi près d'un tiers de la Croatie lors de la guerre d'indépendance de 1991 – mais qu'elles n'abandonneraient pas les trois villages occupés tant que les forces de l'ONU n'auraient pas désarmé les Serbes, comme convenu en 1992.

Un ordre de cessez-le-feu lancé par Franjo Tudjman

M. Tudjman a demandé à M. Thorvald Stoltenberg, l'un des deux médiateurs internationaux, actuellement à Zagreb, d'intervenir en faveur de la conclusion d'un cessez-le-feu, dont Zagreb fait dépendre son accord pour un renouvellement du mandat de la FORPRONU, qui expire fin septembre. M. Tudjman a alterné ces derniers jours les mises en garde et les appels à la coopération aux Serbes de Krajina. Les *«rebelles»* devront, a-t-il dit samedi, *«reconnaître le pouvoir croate»* et ils jouiront alors de *«tous les droits civiques»*.

Dans le cas contraire, ils *«connaîtront le sort de ceux qui, ces jours-ci, ont été défaits dans la région de Gospic»*. Les Serbes de Krajina ont jusqu'à présent rejeté toutes les exigences croates. Cedric Thornberry, responsable des affaires civiles de la FORPRONU, a, quant à lui, estimé que les combats en Croatie *«étaient extrêmement sérieux»*, les plus graves depuis la guerre d'indépendance de la Croatie en 1991. *«C'est extrêmement sérieux et menaçant (...) Nous n'avions pas vu ce niveau de tension et d'activité ou cette quantité d'armes lourdes (...) depuis la guerre de 1991-1992»*, a-t-il déclaré. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Poursuite des affrontements entre Croates et Musulmans.** – Des tirs d'artillerie des forces croates (HVO) contre la partie musulmane de Mostar ont fait huit morts et dix-sept blessés, samedi 11 septembre, selon Radio-Sarajevo. Le HVO a également lancé des attaques à Gornji-Vakuf, en Bosnie centrale, lesquelles, toujours selon la radio, ont été repoussées. Celle-ci a également fait état de tirs sporadiques de l'artillerie serbe contre des secteurs situés au nord de Sarajevo, ainsi que contre les villes de Maglaj, Olovo et Zvornik. – *(AFP.)*

ESPAGNE

Manifestation imposante au Pays basque pour protester contre les violences de l'ETA

MADRID

de notre correspondant

Une manifestation sans précédent s'est déroulée, samedi 11 septembre à San-Sebastian, contre l'ETA et la violence et afin d'exiger la libération d'un industriel, Julio Iglesias Zamora, enlevé depuis le 5 juillet par un commando de l'organisation indépendantiste (*le Monde* du 8 septembre). Soixante-dix mille à quatre-vingt mille personnes, selon la police, ont défilé derrière une énorme banderole *«Julio Askatu»* («Julio Liberté») en portant un petit nœud bleu en forme de A, du «A» de Askatu, le nouveau symbole des pacifistes au Pays basque.

C'est en effet la première fois dans l'histoire mouvementée de cette région qu'un mouvement de réprobation contre les exactions et les crimes de l'ETA prend une telle ampleur, d'autant qu'il trouve son origine dans la société civile. Le raz-de-marée protestataire a en effet démarré au sein de l'entreprise où travaille M. Iglesias – la société Ikusi qui emploie trois cent quarante personnes – et s'est étendu non seulement à San-Sebastian mais à toute la province de Guipuzcoa, pourtant un fief nationaliste, et à toute la région, voire au-delà de ses frontières. Comme l'a dit le secrétaire général des socialistes basques, Ramon Jauregui, *«je crois que l'on va être en mesure de dire qu'il a eu un «avant» et un «après» dans la lutte sociale contre l'ETA»*.

Afin de relever le défi, Herri Batasuna, le bras politique de l'ETA, a décidé d'organiser une contre-manifestation, samedi prochain 18 septembre. Nul doute que les nationalistes radicaux, bien que de plus en plus isolés, rassembleront également beaucoup de monde. Herri Batasuna a recueilli 14,49 % des suffrages au Pays basque lors des élections législatives du 6 juin.

M. B.-R.

Les Douze appellent les trois parties bosniaques à reprendre les négociations

Le médiateur international, David Owen, a estimé, samedi 11 septembre, que les négociations de paix sur la Bosnie-Herzégovine pourraient reprendre dans dix jours à Genève, et il n'a pas exclu qu'un accord puisse être trouvé d'ici à la fin septembre. Selon un diplomate, qui rapportait les propos tenus par Lord Owen devant les ministres des affaires étrangères des Douze réunis au château d'Alden-Biesen, en Belgique, *«la rencontre Clinton-Izetbegovic* [la semaine dernière] *a été d'une grande importance. Izetbegovic sait qu'il est désormais inutile de demander plus»*.

Lord Owen s'est cependant refusé à faire publiquement un quelconque pronostic sur un calendrier. Il a affirmé que *«les Douze sont maintenant prêts à administrer Mostar»*, comme le suggère l'une des propositions du plan de paix en discussion à Genève, à laquelle les Croates ont cependant jusqu'à présent refusé de souscrire. Les ministres européens ne se sont d'ailleurs pas prononcés publiquement sur cette requête de Lord Owen.

Les ministres ont exhorté toutes les parties à retourner à la table des négociations. Le président bosniaque devrait rencontrer, dès mardi prochain à Genève, son homologue croate Franjo Tudjman pour préparer la reprise des pourparlers.

Un possible allègement des sanctions

La possibilité d'alléger les sanctions qui frappent les Serbes a également été abordée, notamment à la demande de la France, mais elle a été écartée par des pays comme l'Allemagne, qui refuse d'autre part d'en instaurer contre les Croates, eux aussi accusés de violations des droits de l'homme.

D'autre part, à Bruxelles, où il intervenait devant l'Institut international d'études stratégiques, le secrétaire américain à la défense, Les Aspin, a confirmé, dimanche, que les Occidentaux envisageaient l'envoi d'une force de maintien de la paix d'environ 50 000 hommes en Bosnie dès lors qu'un accord aurait été conclu. Il a cependant souligné qu'une forte contribution américaine ne serait probablement pas approuvée par le Congrès si les alliés des Etats-Unis ne participaient pas au moins à hauteur de 50 %. – *(AFP, Reuter.)*

En dépit de l'intervention de M. Karadzic

Les soldats rebelles serbes occupent toujours Banja-Luka

BELGRADE

de notre correspondante

Le bataillon des forces serbes de Bosnie qui s'était mutiné, vendredi dernier, pour obtenir une meilleure solde et l'arrestation des *«profiteurs de guerre»* bloquait toujours avec ses chars, dimanche 12 septembre, le centre de Banja-Luka, principale ville sous contrôle serbe du nord-ouest de la Bosnie. Cette révolte a viré au mini-putsch militaire lorsque les rebelles ont pris le commandement du corps d'armée de Bosnie occidentale et désavoué le chef militaire de la région, le général Momir Talic. *«Il n'est pas question de nous retirer tant que nos revendications ne seront pas satisfaites»*, ont fait savoir les mutins au responsable politique des serbes bosniaques, Radovan Karadzic, qui leur avait demandé à plusieurs reprises de retourner sur le front. Tout en reconnaissant le bien-fondé des revendications sociales des soldats rebelles, M. Karadzic a estimé que, *«si les troubles à Banja-Luka se poursuivaient, tout ce qui a été obtenu sur le champ de bataille et à la table des négociations risquerait d'être remis en question»*.

F. H.

□ **Création d'un collège universitaire français à Sarajevo.** – Un collège universitaire français de l'université de Sarajevo a été inauguré, samedi 11 septembre, dans la capitale bosniaque, afin de *«manifester l'engagement de la France»* auprès de la Bosnie-Herzégovine. Une convention sur la création de ce collège a été signée par Michèle Gendreau-Massaloux, chancelier des universités de Paris, et par le vice-recteur de l'université de Sarajevo, Faruk Seleskovic. Le ministre délégué français à l'enseignement supérieur et à la recherche, François Fillon, s'était rendu pour l'occasion à Sarajevo. – *(AFP.)*

□ **Visite du président Izetbegovic en Iran.** – Le président bosniaque, Alija Izetbegovic, arrivé dimanche 12 septembre à Téhéran, a exhorté les pays islamiques à soutenir plus activement les Musulmans de Bosnie. Selon l'agence iranienne IRNA, le président bosniaque a souligné que les Musulmans de Bosnie *«n'abandonneraient pas leurs demandes fondamentales»*. Le président Hachemi Rafsandjani a, quant à lui, qualifié la situation des Musulmans de Bosnie de *«problème le plus grave du monde musulman»*. – *(Reuter.)*

ALLEMAGNE

Les sociaux-démocrates gardent la mairie de Munich

BERLIN

de notre correspondant

Le Parti social-démocrate (SPD) a conservé, dimanche 12 septembre, la mairie de Munich face à Peter Gauweiler, tête de file de l'aile droite populiste de l'Union chrétienne-sociale (CSU) de Bavière. Avec 50,7 % des voix, le candidat SPD, Christian Ude, l'a emporté dès le premier tour. A quelques mois des élections régionales dans ce Land, où la CSU bavaroise, menacée par l'extrême droite, risque de perdre sa majorité absolue, il s'agissait d'un vote indicatif.

A une exception près, en 1978, la capitale de la très conservatrice Bavière a toujours élu des maires sociaux-démocrates. Mais cette fois la faible notoriété de son candidat ne lui facilitait pas la tâche. Le maire sortant, M. Georg Kronawitter, ne s'était pas représenté pour raisons personnelles. Personnage contesté, M. Gauweiler, ministre de l'environnement du gouvernement régional, était nettement plus connu que son adversaire.

La campagne électorale a été peu reluisante. M. Gauweiler, qui s'était fait connaître dans les années 80 comme partisan d'une politique d'ostracisme à l'égard des victimes du sida, ne donne pas dans le raffinement. Porte-parole des anti-Maastricht et des défenseurs du deutschemark en Allemagne, il était là pour tester un langage politique dur qui n'a visiblement pas fait recette, puisqu'il n'obtient que 43,4 % des voix. L'extrême droite, représentée par Heinz Kremzow, membre des Républicains de Franz Schönhuber, subit un échec cuisant avec 2,8 % des voix – le plus mauvais résultat des «Reps» dans une élection importante depuis deux ans. L'élection municipale de Munich faisait figure de test pour les élections régionales de l'automne 1994, où la CSU devra défendre sa majorité absolue face aux assauts de l'extrême droite et à une opposition social-démocrate emmenée par la dynamique Renate Schmidt.

H. de B.

□ **ROYAUME-UNI : M. Dick Spring souligne l'intérêt d'une éventuelle médiation *«extérieure»* en Ulster.** – Le ministre des affaires étrangères de la République d'Irlande, Dick Spring, a évoqué, à la fin de la semaine à Cambridge, la possibilité d'une intervention *«extérieure»* dans la recherche d'une solution politique au conflit nord-irlandais. M. Spring a souligné *«l'atout»* que représentaient à ses yeux les *«préoccupations utiles de la Communauté européenne et des Etats-Unis concernant l'Irlande du Nord»*. Washington a proposé récemment d'envoyer un émissaire à Belfast. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

CHILI

De violents incidents ont marqué le vingtième anniversaire du coup d'Etat contre Salvador Allende

Plusieurs incidents ont fait deux morts et une centaine de blessés, dont cinq par balles, samedi 11 septembre à Santiago, jour du vingtième anniversaire du renversement du président Salvador Allende par le général Pinochet. Un homme âgé est mort après avoir été renversé par une des voitures de police intervenant contre des manifestants de gauche, qui se dirigeaient vers le palais de la Moneda où la veuve de Salvador Allende a cependant pu déposer une gerbe.

Un jeune homme de dix-sept ans, Vladimiro Munoz, a été d'autre part tué d'une balle dans le cou, au moment où les forces de l'ordre dispersaient un autre cortège de trois mille personnes, qui se rendaient sur la tombe de l'ancien président, dans le principal cimetière de la capitale. Plusieurs petites bombes avaient explosé la veille, dont une avait fait un blessé, devant une permanence du Parti de la rénovation nationale (droite). Le général Pinochet, qui dirige toujours l'armée de terre, a reconnu devant des officiers que des «excès» avaient été commis sous sa dictature. Il a par ailleurs demandé que tous les auteurs de violations des droits de l'homme bénéficient d'une amnistie totale. – *(AFP, Reuter.)*

DANEMARK

Poul Schlüter quitte la présidence du Parti conservateur

Poul Schlüter a abandonné, dimanche 12 septembre, la présidence du Parti conservateur qu'il occupait depuis 1974. Il avait dirigé le gouvernement danois pendant plus de dix ans (1982-1993). Acclamé pendant cinq minutes par des délégués debout, M. Schlüter a cédé la présidence «à des forces plus vives» en la personne de son dauphin, Hans Engell, ancien ministre de la défense et de la justice.

Le départ de M. Schlüter était attendu depuis sa démission du poste de premier ministre en janvier dernier, à la suite du scandale du «Tamoulgate». En fait, M. Schlüter n'avait alors nullement l'intention d'abandonner le pouvoir, encore moins les rênes de son parti mais, éclaboussé par l'affaire du gel illégal du regroupement familial des réfugiés tamouls du Sri-Lanka, il a dû se résigner à une retraite forcée.

A soixante-quatre ans, et malgré son amertume d'avoir été victime de ce scandale, Poul Schlüter n'est pas prêt à quitter la scène politique. Ses amis, en tout cas, ne semblent guère disposés à se séparer d'un homme de grande expérience et qui a été pendant des années la figure politique la plus populaire du Royaume. Ils l'ont même proposé comme tête de liste pour les élections européennes de juin prochain. – *(Corresp.)*

HAÏTI

Les adversaires du retour du président Aristide multiplient les actes de violence

Antoine Izméry, un riche commerçant d'origine palestinienne, qui finança la campagne du président Jean-Bertrand Aristide en 1990, a été tué d'une balle dans la tête, samedi 11 septembre, à Port-au-Prince, sous les yeux des observateurs de la mission des Nations unies et de l'Organisation des Etats américains. Les tueurs, identifiés par plusieurs témoins comme étant des «attachés» (auxiliaires de la police) l'ont enlevé alors qu'il assistait à une messe à la mémoire des victimes d'un massacre perpétré, il y a cinq ans, dans l'église Saint-Jean-Bosco où officiait alors le Père Aristide. Ils l'ont froidement exécuté à la sortie de l'église, avant de tuer une autre personne.

A Pétionville, banlieue résidentielle de Port-au-Prince, un colonel à la retraite, Fritz Jocelyn, a été d'autre part assassiné par un commando de civils armés. Son nom aurait été cité dans le cadre du plan de démocratisation de l'armée. Dans la nuit de samedi à dimanche, au moins cinq autres personnes ont été exécutées par les «escadrons de la mort» dans la capitale. Le médiateur des Nations unies, Dante Caputo, a estimé que le chef de la police militaire, le colonel Michel François, *«était derrière»* la nouvelle vague de violences qui menace le retour du président Aristide, prévu pour fin octobre. Paris et Washington ont vivement condamné ces assassinats. – *(Corresp.)*

EN BREF

□ **AFRIQUE DU SUD : le Congrès des syndicats a désigné ses candidats pour les premières élections multiraciales.** – Le Congrès des syndicats sud-africains (COSATU), réuni en congrès extraordinaire, a désigné, samedi 11 septembre, ses candidats pour les premières élections démocratiques et multiraciales du pays, le 27 avril 1994. Ils se présenteront sur la liste du Congrès national africain (ANC). Les candidats de la centrale syndicale sont Jay Naidoo, secrétaire-général, et Chris Dlamini, vice-président. Les responsables de deux fédérations, le secrétaire-général de l'Union des métallurgistes, Moses Mayekiso, et le secrétaire-général adjoint de l'Union nationale des mineurs, Marcel Golding, ont également été désignés par le COSATU. La liste de l'ANC doit également accueillir des candidats du Parti communiste sud-africain. – *(Corresp.)*

□ **AZERBAÏDJAN : un journal d'opposition censuré.** – Les 35 000 numéros de la dernière édition du journal d'opposition *Azadlig*, qui dénonçait l'intention du nouveau pouvoir d'adhérer à la CEI et publiait une caricature du président en exercice, Gaïdar Aliev, ont été saisis et détruits, a annoncé, samedi 11 septembre, son rédacteur en chef Ganimat Zakhidov. Ce journal, créé par des proches du Front populaire, paraissait déjà avec des espaces blancs en raison de la censure. M. Zakhidov a aussi affirmé qu'un des journalistes d'*Azadlig* a *«été battu par cinq hommes, pour raisons politiques»* – traitement également subi par des journalistes d'opposition lorsque le Front populaire était au pouvoir, jusqu'en juin dernier. M. Aliev vient d'achever une visite à Moscou, où il a multiplié les déclarations en faveur d'une adhésion de l'Azerbaïdjan à la CEI, mais sans indiquer s'il demanderait le retour de troupes russes en Azerbaïdjan comme forces d'interposition face aux Arméniens. – *(AFP.)*

□ **DJIBOUTI : trois blessés dans une attaque contre une délégation gouvernementale.** – Deux militaires et une troisième personne dont l'identité n'a pas été révélée ont été blessés, samedi 11 septembre, par huit maquisards du Front pour la restauration de l'unité et la démocratie (FRUD), au cours d'une attaque d'une délégation gouvernementale, à une cinquantaine de kilomètres au nord-ouest de Djibouti. Le 4 septembre, un convoi militaire était tombé dans une embuscade du FRUD, faisant de quatre à six morts parmi les militaires. Le lendemain, neuf à douze jeunes Afars avaient été tués au cours d'une opération de représailles. – *(AFP.)*

□ **ÉTATS-UNIS : découverte d'un réseau de faux visas vendus en Egypte.** – Le département d'Etat et les services d'immigration américains ont découvert un réseau de vente de faux visas d'entrée aux Etats-Unis à des Egyptiens, dont deux au moins étaient des disciples du cheikh Omar Abdel Rahmane, a affirmé le *Washington Post* dans son édition du samedi 11 septembre. Le procès de quatre des extrémistes musulmans accusés d'avoir posé au World Trade Center la bombe qui fit six morts et plus d'un millier de blessés en février doit s'ouvrir mardi à New-York. Soupçonné d'être l'instigateur de cet attentat, le cheikh aveugle ne comparaîtra que l'an prochain. – *(AFP, Reuter.)*

□ **KENYA : des parlementaires néerlandais dénoncent une *«épuration ethnique»*.** – Des parlementaires néerlandais ont menacé au cours d'une conférence de presse, dimanche 12 septembre à Nairobi, de saisir les Nations unies d'une demande d'enquête sur les affrontements tribaux qui déchirent le pays depuis deux ans, en affirmant avoir les preuves d'une *«épuration ethnique terrible»*. D'autre part, plusieurs personnes ont été blessées, dimanche, lors d'affrontements entre des policiers et des milliers de musulmans, essentiellement des partisans du Parti islamique du Kenya (IPK, interdit), qui manifestaient à Malindi, sur la côte de l'océan Indien. – *(AFP.)*

□ **NIGER : reconduction de la trêve avec une des trois composantes de la rébellion touarègue.** – Selon un communiqué officiel, publié samedi 11 septembre, le gouvernement et les représentants du Front de libération de Tamoust (FLT), mouvement dissident du Front de libération de l'Aïr et de l'Azaouak (FLAA), ont *«décidé de reconduire la trêve»* signée le 10 juin, pour une nouvelle période de trois mois. Le FLT, fondé en juillet dernier, *«en réaction à certaines déviances»* du FLAA, est dirigé par Mano Dayak, ancien porte-parole du FLAA. – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : plusieurs dizaines de morts en trois jours.** – Entre trente-neuf et cinquante-cinq personnes, selon les sources, ont été tuées, depuis le vendredi 10 septembre, lors de divers accrochages entre les forces de sécurité et les séparatistes kurdes dans le Sud-Est Anatolien. – *(AFP, Reuter.)*

POLITIQUE

Revenant sur la scène politique

Lionel Jospin veut participer au combat du PS contre « le conformisme, la résignation ou l'impuissance »

Après une retraite de cinq mois, l'ancien premier secrétaire du PS et ancien ministre d'Etat Lionel Jospin a décidé de revenir sur la scène politique. Ses amis se sont réunis à huis clos, samedi 11 et dimanche 12 septembre, à Cauterets (Hautes-Pyrénées). Lionel Jospin veut lutter *« contre le conformisme, la résignation ou l'impuissance »*. Les rocardiens s'en félicitent. Les amis de Laurent Fabius sont aux aguets.

Lionel Jospin est de retour! Une petite nouvelle que nul n'attendait de sitôt. Avril 1992 : il n'est plus ministre, rupture avec François Mitterrand. Avril 1993 : il n'est plus député, rupture avec le PS. L'ancien premier secrétaire du PS, l'ancien ministre d'Etat déserte. *« Par règle de vie personnelle et par nécessité »*, comme il dit à l'époque, il choisit de retourner là d'où il était parti en 1965 : la diplomatie. Petit clin d'œil de l'histoire : il revient au quai d'Orsay au moment où s'y installe son adversaire d'hier à Paris, Alain Juppé. Ministre plénipotentiaire de seconde classe, à cinquante-six ans, Lionel Jospin rêve d'une ambassade, pas trop loin de la France. Il le fait savoir. Il attend toujours. Le dédain d'Alain Juppé est sans doute la cause première de ce retour en première ligne politique d'un homme qui, par déontologie personnelle, était, de toute façon, incapable de se satisfaire d'un placard doré.

Lionel Jospin ne pouvait accepter cette préretraite forcée. Il était fatal que le virus de la politique le reprît. Durant l'été, il a pris langue avec Michel Rocard, réorganisé des déjeuners hebdomadaires avec ses proches pour un retour, dès lors, programmé et consacré par la réunion à huis clos, les 11 et 12 septembre, d'une centaine de ses amis à Cauterets (Hautes-Pyrénées). *« Nous sommes au fond du trou, nous essayons de remonter. J'ai pensé : c'est maintenant qu'il faut en être »*, explique-t-il dans un entretien publié par *Libération* lundi 13 septembre. Certains de ses amis confient que c'est plutôt le démenti infligé par la nouvelle « méthode Rocard » à son pronostic personnel, lequel n'était pas particulièrement optimiste, qui l'a convaincu de faire ce nouveau pas de côté.

Officiellement, les rocardiens ne peuvent, évidemment, que s'en féliciter. Ce retour de Lionel Jospin devrait conforter leur dispositif de transformation du parti, ainsi que son axe majoritaire. L'ancien premier secrétaire du PS peut être un coéquipier précieux pour le président de la nouvelle direction du parti. En mars dernier, il plaidait déjà pour *« la métamorphose du PS »*. Son discours n'a apparemment pas changé. *« Contre le conformisme, la résignation, l'impuissance, beaucoup, à gauche et ailleurs, seraient prêts à se mettre en mouvement »*, persiste-t-il à espérer.

Sur ce discours de transformation de leur parti, les deux hommes, comme avant l'été, restent exactement sur la même longueur d'onde. Lionel Jospin a su préserver, aussi, une image morale intacte, ce qui, par les temps qui courent, ne peut qu'être profitable. Son ancrage à gauche, solide, devrait offrir une capacité nouvelle de dialogue avec les autres forces de gauche – et, notamment, avec le Parti communiste – qui manquait à l'équipe rocardienne. Enfin, ce qui n'est pas secondaire, Lionel Jospin bénéficie encore d'un poids médiatique qui peut être utile à un Michel Rocard fort dépourvu sur ce terrain, envahi par la droite. *« Le PS n'a pas été muet*, constate Louis Mermaz dans *le Figaro* du 13 septembre. *Les déclarations de ses responsables ou celles de son bureau national n'ont pas été reprises. Nuance! »* Le 16 septembre, Lionel Jospin ira, déjà, soutenir Claude Evin dans son combat important et symbolique de Saint-Nazaire.

Le retour de Lionel Jospin n'a pas que des avantages. A l'heure où tous les efforts des rocardiens, en vue du prochain congrès, tendent à « fixer » les fabiusiens dans une majorité cohérente et imposante, cette rentrée pourrait, au contraire, accentuer leur mauvaise humeur. *« Ce n'est pas le meilleur moyen de stabiliser les choses*, reconnaît l'un des lieutenants de Laurent Fabius, Claude Bartolone. *Nous, nous n'oublions pas qu'il a une part de responsabilité énorme dans la division de notre parti, ni que, s'il est sorti par la fenêtre le 3 avril dernier, c'était au moment où ses amis écrivaient le dernier acte d'une pièce écrite en 1986. »*

Les rapports avec l'Elysée

Il faudra, aussi, savoir comment ce retour est interprété par l'Elysée, au moment où le PS s'interroge sur la rupture nécessaire ou pas avec le mitterrandisme. Pierre Mauroy a expliqué au bureau exécutif, le 8 septembre, que le PS n'aurait que des désagréments à vouloir couper, d'un coup d'un seul, tous les ponts avec l'Elysée. Devant ses amis, Lionel Jospin a affirmé, lui, que *« le PS est, désormais, dans une autre époque »*. Dans *Libération*, il ajoute, même, qu'il a été *« désolé »* d'entendre les propos du chef de l'Etat, le 14 juillet dernier, sur l'impuissance des politiques à lutter contre le chômage. Il n'a donc pas l'intention de se taire. Sera-t-il chargé de dire ce que Michel Rocard ne pourra se permettre de déclarer? Pour comprendre le raisonnement de Lionel Jospin sur le bilan du mitterrandisme, il faut se reporter à ses propos, sur Antenne 2, en septembre 1991 : *« Ce n'est pas simplement M. Mitterrand qui a fait le PS*, avait-il dit. *C'est, aussi, le PS qui a fait Mitterrand. Cette dialectique-là, entre un leader et une formation politique, se poursuivra dans l'avenir. »*

Reste, pour l'heure, à définir plus précisément la tâche qui sera dévolue à Lionel Jospin. Aura-t-il un rôle de simple consultant ou prendra-t-il une part active dans la direction? Il pourrait se voir confier l'organisation des Assises de la transformation socialie, prévues au lendemain du congrès d'octobre. Son nom est avancé pour la tête de la liste socialiste aux prochaines élections européennes. Lionel Jospin veut redevenir parlementaire européen, mais il ne semble pas être naturellement disposé à relever un défi auquel il avait déjà dû répondre, en tant que premier secrétaire, en juin 1984. Les fabiusiens ne veulent pas en entendre parler, considérant qu'en la circonstance le dévouement de Michel Rocard s'imposera... Martine Aubry a semblé, dimanche, au « Grand jury RTL-*le Monde* », se rallier à cette opinion, en déclarant que pour ces élections européennes Michel Rocard ferait *« un excellent candidat »*, compliment rare autant que suspect dans sa bouche.

Dans un entretien publié dimanche par *les Dernières Nouvelles d'Alsace*, Michel Rocard n'a pas rejeté cette éventualité. Comme on le confie dans son entourage, *« la logique voudrait qu'il y aille si les circonstances ne sont pas extraordinairement contraires »*. En tout état de cause, Michel Rocard précise, dans cet entretien, que le rôle de Lionel Jospin, *« dirigeant intelligent et expérimenté, homme de convictions et de haute exigence éthique »*, serait *« celui de son choix »*. C'est ce qu'on appelle être accueilli à bras ouverts!

DANIEL CARTON

Dénonçant une « tentative de lynchage »

Le MRG réaffirme son soutien à Bernard Tapie

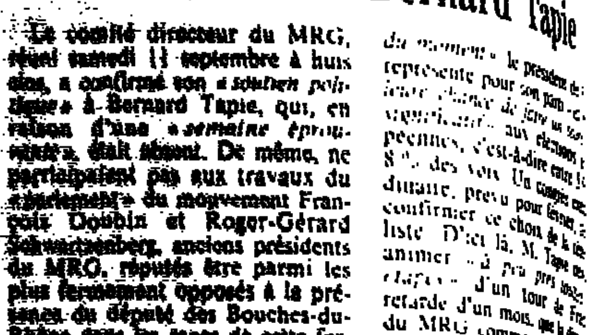
Le comité directeur du MRG, réuni samedi 11 septembre à huis clos, a confirmé son *« soutien politique »* à Bernard Tapie, qui, en raison d'une *« semaine éprouvante »*, était absent. De même, ne participaient pas aux travaux du « parlement » du mouvement François Doubin et Roger-Gérard Schwartzenberg, anciens présidents du MRG, réputés être parmi les plus fermement opposés à la présence du député des Bouches-du-Rhône dans les rangs de cette formation depuis son adhésion en février dernier.

Dans une motion adoptée à l'unanimité moins quatre abstentions, les radicaux de gauche regrettent *« les débordements judiciaires et les excès médiatiques qui ont marqué les récents développements des affaires touchant l'Olympique de Marseille »* et assurent que *« toute personne, Bernard Tapie ou autre, faisant l'objet d'une tentative de lynchage public doit pouvoir compter sur le ferme soutien de tous les républicains »*. Pour Jean-François Hory, président du MRG, *« quelles que soient les turbulences du moment »*, le président de l'OM représente pour son parti *« la meilleure chance de faire un score très significatif »* aux élections européennes, c'est-à-dire entre 5 % et 8 % des voix. Un congrès extraordinaire, prévu pour février, devra confirmer ce choix de la tête de liste. D'ici là, M. Tapie devrait animer *« à peu près toutes les étapes »* d'un tour de France, retardé d'un mois, que la direction du MRG commencera à la mi-octobre.

Regettant *« les difficultés persistantes du PS à sortir de sa longue cure psychanalytique »*, M. Hory a affirmé, d'autre part, qu'il revient au PS de *« prendre l'initiative de rétablir les relations »* avec le MRG, rompues depuis le 8 juillet dernier, après l'annulation *in extremis* par Michel Rocard d'une rencontre à laquelle devait participer M. Tapie. Le comité directeur a également approuvé une motion dénonçant les *« dangers de régression sociale »* de la politique *« conservatrice »* du gouvernement.

ANNE CHAUSSEBOURG

POLITIQUE



Dénonçant une « tentative de lynchage »

Le MRG réaffirme son soutien à Bernard Tapie

Le comité directeur du MRG, réuni samedi 11 septembre à huis clos, a confirmé son « soutien politique » à Bernard Tapie, qui, en raison d'une « semaine éprouvante », était absent. De même, ne participaient pas aux travaux du « parlement » du mouvement François Doubin et Roger-Gérard Schwartzenberg, anciens présidents du MRG, réputés être parmi les plus fermement opposés à la présence du député des Bouches-du-Rhône dans les rangs de cette formation depuis son adhésion en février dernier.

Dans une motion adoptée à l'unanimité moins quatre abstentions, les radicaux de gauche regrettent « les débordements judiciaires et les excès médiatiques qui ont marqué les récents développements des affaires touchant l'Olympique de Marseille » et assurent que « toute personne, Bernard Tapie ou autre, faisant l'objet d'une tentative de lynchage public doit pouvoir compter sur le ferme soutien de tous les républicains ». Pour Jean-François Hory, président du MRG, « quelles que soient les turbulences du moment », le président de [illegible] représente pour son parti [illegible] aux élections européennes, c'est-à-dire entre [illegible] 8 % des voix. Un congrès extraordinaire, prévu pour [illegible], confirmer ce choix de la tête de liste. D'ici là, M. Tapie [illegible] animer « à peu près [illegible] étapes » d'un tour de France, retardé d'un mois, que la direction du MRG commencera le [illegible] octobre.

Regrettant « les difficultés [illegible] tantes du PS à sortir de sa cure psychanalytique », M. [illegible] affirme, d'autre part, qu'il [illegible] au PS de « prendre l'initiative de rétablir les relations » [illegible] MRG, rompues depuis le [illegible] dernier, après l'annonce [illegible] mis par Michel Rocard [illegible] contre à laquelle devait [illegible] M. Tapie. Le comité directeur a également approuvé un [illegible] dénonçant les « dangers [illegible] sion sociale » de la politique « conservatrice » du gouvernement.

ANNE CHAU[illegible]

La Fête de « l'Humanité »

Les communistes appellent à « faire échec au plan Balladur »

Dans le discours qu'il a prononcé, dimanche 12 septembre, à la Fête de *l'Humanité*, Francis Wurtz, membre du bureau politique, a stigmatisé la politique d'Edouard Balladur, décrivant ce dernier comme *« dur aux faibles et dévoué aux puissants »* et appelant à *« faire échec »* à son *« plan »*. La grande manifestation annuelle du PCF a été l'occasion de débats sur l'avenir du communisme.

De la porte « bleue », à Stains, jusqu'à la scène centrale, au cœur du parc paysager de La Courneuve (Seine-Saint-Denis), ce n'est qu'un océan de boue, né des pluies torrentielles du premier soir et des longues averses qui ont suivi. Dans les allées, toutes baptisées du nom de rivières ou de fleuves de métropole, les milliers de visiteurs s'essaient obligeamment au pas du patineur, dans la gadoue. Les plus dégourdis protègent leurs chaussures dans des sacs en plastique. Les vrais habitués ont pris le soin de se chausser de bottes de caoutchouc pour résister à l'épreuve.

L'un des porte-parole des Verts, Yves Cochet, n'est pas de ceux-là. Le plus « politique », sans doute, des dirigeants du mouvement écologiste confesse que *« c'est* [sa] *première Fête de* l'Huma ». C'est aussi la première fois que le Parti communiste a invité officiellement les Verts à participer à l'un des nombreux débats organisés dans le cadre de la fête. Les Verts sont même le seul parti français, cette année, à avoir eu le privilège de discuter *« avec les gens »* – terme que le PCF substitue désormais à ceux de « travailleurs » ou de « salariés » – dans le parc de La Courneuve.

Le cru 1993 de la Fête de *l'Humanité* devait être, en effet, tout spécialement placé sous le signe du rassemblement et du dialogue, voire – comme l'a affirmé Claude Cabanes, rédacteur en chef du quotidien communiste – de *« l'écoute des autres »*. Il l'a été assez largement, par exemple, lors d'un débat passionné sur *« les pratiques des médias »* organisé avec la participation du directeur de l'information de France-Inter, Ivan Levaï. Au stand de la revue *Avancées*, Yves Cochet put soutenir, sans provoquer trop de chahut, face à une assemblée de militants décidés à partager le travail mais non les revenus, qu'il n'y aurait point, selon lui, de partage de l'un sans un partage modulé des ressources de chacun. Et Bernard Guetta, ancien correspondant du *Monde* à Moscou et chroniqueur à France-Inter, n'a pas été sifflé lorsqu'il a affirmé que, sur ses trois options principales – la dictature du prolétariat, le centralisme démocratique et l'étatisation des moyens de production, – le mouvement communiste avait commis trois erreurs.

« Si vous avez l'ambition d'être autre chose, en l'an 2000, qu'une survivance du siècle passé, dites-nous donc qui vous êtes ; sinon, vous êtes foutus », insistait le journaliste face au président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, Alain Bocquet. Il s'agissait d'un débat sur l'avenir du PCF en France. L'interpellé, considéré comme l'un des successeurs possibles de Georges Marchais à la tête du PCF, devait dialoguer, peu après, avec le philosophe Roger Garaudy, ancien dirigeant du parti. Il a fait simplement cette réponse : *« Je me souviens, avoir assisté, comme jeune délégué au congrès de 1970, au discours de Garaudy et au silence qui l'accompagna avant son exclusion. Mais nous avons beaucoup changé : aujourd'hui, il ne serait pas exclu. »*

Le Comité Honecker

Pendant que l'on discutait, courtoisement, de l'avenir du communisme, à quelques dizaines de mètres de la scène centrale, devant le stand de la fédération du Pas-de-Calais du PCF, un jeune militant distribuait tranquillement les tracts du Comité Honecker de solidarité internationaliste. Le « comité d'honneur » de cette association, fondée le 10 octobre 1992, est notamment composé d'Henri Alleg, journaliste communiste torturé pendant la guerre d'Algérie, Rémy Auchedé, membre du comité central du PCF et député du Pas-de-Calais, Jean Garraud, maire du Tréport (Seine-Maritime), et Léo Figuères, maire de Malakoff (Hauts-de-Seine). *« Sur une base de classe »*, ce comité réclame la libération de la veuve d'Enver Hodja, l'ancien dictateur communiste albanais ; il dénonce *« le « démocrate » Vaclav Havel, président de la chasse aux sorcières »* dans la nouvelle République tchèque, et l'interdiction du drapeau rouge en Hongrie, tandis que, dans les pays baltes – toujours selon cette même source, – *« les habitants russophones sont privés de droits civiques et politiques »*. Très fier de cet internationalisme-là, le jeune militant ajoutait : *« Je ne peux pas dire que la direction nous voit d'un bon œil, mais elle ne peut pas tout contrôler. »*

Dimanche, il est vrai, le porte-parole du bureau politique a tenu un tout autre discours. Evoquant la politique du gouvernement Balladur, Francis Wurtz, tenu lui aussi pour un « dauphin » éventuel du secrétaire général, a déclaré : *« C'est bien d'une entreprise conservatrice de grande envergure qu'il s'agit. Elle appelle une mobilisation exceptionnellement large des Françaises et des Français, sans considération d'aucune sorte, à l'exception d'une seule, décisive, vitale : faire échec au plan Balladur !* (...) *Derrière ses allures onctueuses, son apparence d'homme de mesure et l'image d'arbitre au-dessus de la mêlée qu'il tente de se donner, le premier ministre a très clairement choisi son camp : dur aux faibles et dévoué aux puissants. »* M. Wurtz a annoncé six mille sept cents nouvelles adhésions au parti et trois mille cent sept aux Jeunesses communistes. Il a conclu sur une citation d'Emile Zola, lui permettant de saluer la présence de Renaud, Gérard Depardieu et Claude Berri, acteurs et réalisateur du film *Germinal*.

En dépit de l'abandon prochain du « centralisme démocratique », les cellules, sections et fédérations du PCF n'ont, en fait, rien fait d'autre que décliner, d'une façon quelque peu mécanique, leur opposition à la politique du gouvernement issu des élections du mois de mars dernier. *« Eh ! Balladur, il y a deux cents ans que l'esclavage c'est fini ! »*, proclamait la Jeunesse communiste de Bobigny. *« Balladur, c'est le servage moderne. Rassemblons-nous pour faire du neuf ! »*, proposaient les communistes d'Argenteuil. Au sein de la « cité internationale », désormais occupée principalement par les pays du tiers-monde, le choix est sélectif : l'ancien parti frère italien n'est plus représenté que par les orthodoxes de Refondation communiste ; les plus grands stands sont réservés à ce qui reste encore de ce qui fut un grand rêve de libération de l'homme, la Chine et Cuba.

FRANÇOISE DAUCÉ et JEAN-LOUIS SAUX

Francis Wurtz : dans l'ombre du secrétaire général

Agé de quarante-cinq ans, Francis Wurtz a accompli toute sa carrière, au sein du Parti communiste, dans l'ombre de Georges Marchais. La guerre du Vietnam, puis les événements de mai 1968 sont à l'origine de l'engagement politique de cet étudiant en philosophie de Strasbourg, issu d'un milieu modeste de petits employés, protestants pratiquants.

Membre du PCF depuis le 16 novembre 1969, Francis Wurtz devient, à vingt-cinq ans, permanent au secrétariat de la fédération du Bas-Rhin. Après un passage à l'école des cadres du PCF, à Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), en 1975, il est pressenti, un an plus tard, pour devenir le secrétaire particulier de M. Marchais. Il le restera jusqu'en 1982.

Dès lors, sa trajectoire sera liée à celle du secrétaire général du PCF, dont il coordonne la campagne présidentielle en 1981. M. Marchais sait récompenser la fidélité de son secrétaire particulier, qui entre, en 1979, au Parlement européen de Strasbourg, dont il est le plus jeune représentant français, et accède, la même année, au comité central. Alors que la contestation gronde, au PCF, à l'encontre du secrétaire général, M. Wurtz, qui a été réélu en 1984 et en 1989 au Parlement européen, se voit confier, en 1991, le secteur des affaires internationales du PCF, en remplacement de Maxime Gremetz.

P. R.-D.

□ **Brice Lalonde juge le gouvernement *« très conformiste »*.** – Brice Lalonde qualifie le gouvernement d'Edouard Balladur d'*« éminemment rassurant, mais très conformiste »*, dans un entretien publié par *le Journal du dimanche* du 12 septembre. L'ancien ministre de l'environnement juge que *« le courage et l'audace manquent »*. *« J'estime mais je ne soutiens pas ce gouvernement »*, ajoute le président de Génération Ecologie, qui a accepté de se voir confier une mission par le premier ministre parce que, souligne-t-il, *« pendant le gouvernement Balladur, la défense de la planète continue »*.

Recevant Jacques Chirac à l'hôtel Matignon

Le premier ministre assure qu'il n'est pas « fâché » avec le président du RPR

Jacques Chirac, président du RPR, s'est entretenu pendant deux heures à l'hôtel Matignon, samedi 11 septembre, avec le premier ministre, Edouard Balladur. Au terme de l'entretien, le chef du gouvernement a raccompagné son hôte sur le perron, soulignant que cette rencontre n'avait *« rien d'un événement exceptionnel »*. Les deux hommes ont procédé à *« un large tour d'horizon de la situation »*, selon l'expression de M. Balladur, qui a précisé : *« Nous avons parlé des journées parlementaires* [du RPR, prévues pour les 25 et 26 septembre à La Rochelle], *des problèmes de fond qui concernent notre pays et de la conduite de ses affaires. »* M. Chirac s'est refusé à toute déclaration mais on précise, dans son entourage, que le maire de Paris rencontre régulièrement le premier ministre, sans pour autant que les journalistes en soient informés. Cette fois-ci, le nécessaire a été fait pour que cette entrevue soit connue.

Invité par les journalistes à dire s'il s'agissait d'une visite de *« réconciliation »*, M. Balladur a répondu : *« Pour se réconcilier, il faut être fâché. »* Depuis plusieurs semaines, en effet, une rumeur persistante fait état d'une détérioration des relations entre les deux hommes. Elle a été alimentée par l'absence de soutien de M. Chirac à M. Balladur après le discours sur *« l'autre politique »* prononcé par Philippe Séguin (*le Monde* du 23 juillet), par la persistance de la forte cote de popularité du premier ministre et par les sondages qui le présentent comme le meilleur « présidentiable » de la droite. L'absence de M. Balladur lors de l'université d'été des jeunes du RPR à Strasbourg et le soutien remarqué apporté par M. Séguin à M. Chirac n'avaient pas contribué à faire taire cette rumeur. Le lendemain, au « Club de la presse d'Europe 1 », M. Chirac avait tenté de dissiper le malaise, en indiquant qu'il ne serait *« jamais en concurrence »* avec le premier ministre.

A l'intention de ceux qui imaginent que M. Chirac pourrait s'effacer devant M. Balladur, Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR, a précisé, dimanche à Nîmes : *« Il n'y a aucune ambiguïté*, a déclaré M. Debré. *Je souhaite que ce soit Jacques Chirac qui soit notre candidat à la présidentielle, dans une complémentarité avec Edouard Balladur. » « Je sais bien*, a ajouté le porte-parole du RPR, *qu'aujourd'hui, tout le monde dit : « Il ne faut pas en parler, c'est trop tôt », mais je dis : il faut en parler, car les élections, c'est dans dix-huit mois, et cela va très vite. »*

Pour sa part, Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, a indiqué, le même jour, au cours de l'émission de TF 1 « 7 sur 7 », que MM. Chirac et Balladur *« n'ont besoin de personne pour s'entendre »*. Interrogé sur la réforme du droit d'asile, M. Sarkozy a affirmé qu'un référendum constitutionnel serait *« un pis-aller »* et qu'en la matière, *« si le premier ministre a interrogé le Conseil d'Etat, c'est pour que cette haute assemblée dise le droit »*.

□ **Le congrès du Front national se réunira en février 1994.** – Au terme d'une réunion du conseil national de son parti, dimanche 12 septembre, à Paris, Jean-Marie Le Pen a indiqué que le prochain congrès du Front national se réunira du 4 au 6 février prochain au Port-Marly (Yvelines). Comme il l'avait déjà indiqué lors de son discours de rentrée à La Trinité-sur-Mer (*le Monde* du 24 août) et, avant lui, le délégué général, Bruno Mégret (*le Monde* du 25 juin), M. Le Pen a répété que le mouvement d'extrême droite va lancer une *« campagne pour un nouveau protectionnisme »*.

POLITIQUE

L'élection législative partielle de Loire-Atlantique

Etienne Garnier (RPR) et Claude Evin (PS) se préparent à un second tour serré

Avec une participation médiocre, mais plus forte que prévu, dimanche 12 septembre, pour le premier tour de l'élection législative partielle de la huitième circonscription de Loire-Atlantique (Saint-Nazaire), le représentant de la majorité, Etienne Garnier (RPR), dont l'élection, en mars dernier, avait été invalidée par le Conseil constitutionnel, devance d'environ un millier de voix son adversaire socialiste, Claude Evin. Celui-ci enregistre cependant une nette remontée par rapport au scrutin de mars, supérieure à la progression de M. Garnier. Le second tour promet d'être serré.

SAINT-NAZAIRE

de notre correspondant

Appelés à voter, dimanche, après l'annulation de l'élection, en mars dernier, d'Etienne Garnier (RPR), les électeurs de la huitième circonscription de Loire-Atlantique ont opté, dès le premier tour, pour le vote utile. Avec 38,85 % des voix pour le député invalidé et 34,91 % pour Claude Evin, ancien ministre du gouvernement de Michel Rocard, les deux adversaires du second tour de mars dernier dominent, en effet, nettement leurs concurrents, en réunissant, à eux deux, près des trois quarts des suffrages exprimés.

Pourtant, pas moins de douze candidats sollicitaient les suffrages des 73 751 électeurs de la circonscription de Saint-Nazaire, invités pour la troisième fois en deux ans à retourner aux urnes (*le Monde* du 10 septembre). On redoutait une faible participation : elle se situe à 39,95 %, soit un peu mieux que lors de la partielle de septembre 1991 (37,62 %). Au premier tour de mars 1993, le taux de participation était de 63,57 %.

M. Evin réduit l'écart avec son adversaire UPF en gagnant près de 12 points de pourcentage par rapport au premier tour de mars, alors que M. Garnier enregistre une progression légèrement inférieure à 8 points. Arrivé en troisième position, le candidat communiste, Jean-René Teillant, a recueilli 11,46 % des voix, contre 14,18 % à Jean-Louis Le Corre, maire de Trignac, qui représentait le PCF en mars. Ce recul était attendu, dans la mesure où M. Le Corre bénéficiait d'un « coefficient personnel » dont ne dispose pas son premier adjoint, candidat pour la première fois.

M. Evin a profité de ce recul sur Saint-Nazaire, mais, aussi, à Montoir : dans cette commune dirigée par le communiste Hubert Bouyer, où il est conseiller municipal, Claude Evin, avec 32,23 % des voix (21,41 % en mars), repasse devant le candidat communiste (17,87 % contre 23,38 % en mars). A Trignac, le communiste reste en tête avec 36,9 % des voix (contre 45,85 % pour M. Le Corre en mars), mais M. Evin, avec 25,54 %, opère une remontée de 10 points. A droite, un mouvement semblable, aux dépens du Front national, semble avoir bénéficié à M. Garnier. Les écologistes reculent eux aussi.

Au soir de ce premier tour, M. Garnier s'est dit convaincu que cette huitième circonscription *« restera du côté où elle est passée en mars 1993 »*, tandis que M. Evin pense qu'*« il est possible de remettre cette circonscription à gauche dimanche prochain »*. Comme en septembre 1991, où M. Evin avait récupéré son siège avec 369 voix de plus que son adversaire, et en mars dernier, où il l'avait perdu pour 234 voix, le second tour devrait se jouer dans un mouchoir. M. Garnier peut espérer attirer à lui les électeurs du Front national. Les communistes ont réaffirmé qu'il faut *« faire barrage à la droite »*, M. Teillant se prononçant dimanche pour le soutien à M. Evin. De même, contrairement à ce qu'il avait fait en mars, Joël Batteux, maire de Saint-Nazaire, partisan de Jean-Pierre Chevènement, a clairement appelé à voter pour M. Evin, comme l'a fait, aussi, M. Bodard (Génération Ecologie).

JEAN-CLAUDE CHEMIN

Loire-Atlantique 8e circonscription (Saint-Nazaire)

	5 juin 1988		12 juin 1988		15 septembre 1991		22 septembre 1991		21 mars 1993		28 mars 1993		12 septembre 1993	
Inscrits	72 067		72 065		71 240		71 240		73 999		73 996		73 751	
Votants	44 838		45 719		26 797		27 917		47 039		47 767		29 461	
Abstentions (%)	37,78 %		36,55 %		62,38 %		60,81 %		36,43 %		35,44 %		60,05 %	
Suffrages exprimés	44 097		44 430		25 503		24 551		44 381		43 596		28 544	
Candidats et étiquettes	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Etienne Garnier (UPF-RPR)	11 737	26,61	14 535	32,71	6 428	25,20	12 091	49,24	13 767	31,02	21 915	50,26	11 088	38,84
Claude Evin (PS)	21 880	49,61	29 895	67,28	7 621	29,88	12 460	50,75	10 221	23,03	21 681	49,73	9 966	34,91
Jean-René Teillant (PC)	5 855 (1)	13,27			4 103 (1)	16,08			6 297 (1)	14,18			3 272	11,46
René Bouin (FN)	2 266	5,13			2 173	8,52			3 703	8,34			1 186	4,15
Marie-France Belin (LO)	2 359	5,34			1 105	4,33			1 094	2,46			659	2,30
Joël Gicquiaud (Verts)					2 394	9,38			2 241 (2)	5,04			659	2,30
Philippe Bodard (GE)					1 679 (3)	6,58			4 406 (4)	9,92			646	2,26
André Fagès (div. d.)									813 (5)	1,83			385	1,34
Bernard Hazo (PT)									754	1,69			363	1,27
Nicole Girel (NE)									1 085 (6)	2,44			174	0,60
Monique Jacobs (AP)													74	0,25
Charles Genaudeau (PLN)													72	0,25

(1) Jean-Louis Le Corre; (2) Joël Gicquiaud, Verts diss.; (3) Jean-Claude Demaure, écol.; (4) Gilles Denigot, Entente des écologistes-GE; (5) Gabriel Guilloux, div. d.; (6) Brigitte Limesse.

Quatre élections cantonales partielles

AISNE : canton d'Anizy-le-Château (1er tour).

I., 7 053; V., 3 119; A., 55,77 %; E., 3 001.

Annick Counot, maj. p., 1 370 (45,65 %); Jean-Louis Forzy, div. d., 612 (20,39 %); Michèle Marenco, div. d., 595 (19,82 %); Michel Saleck, FN, 174 (5,79 %); Patrick Vallas, CNI, 129 (4,29 %); Alain Dubois, PCF, 121 (4,03 %). *IL Y A BALLOTTAGE.*

[Le scrutin était rendu nécessaire par l'invalidation de l'élection, au second tour des cantonales de mars 1992, de Daniel Counot (maj. p.), décidée par le Conseil d'Etat le 5 janvier dernier au motif que les comptes de campagne n'avaient pas été rendus dans les formes. M. Counot étant inéligible pour un an, c'est son épouse, Annick Counot, qui s'est présentée. Ni le PS ni les Verts ne présentaient de candidat. Le Front national perd plus de 1 point de pourcentage par rapport au premier tour de 1992, tandis que le PC en gagne 1,29.

22 mars 1992 : I., 7 152; V., 5 377; A., 24,81 %; E., 5 284; Daniel Counot, 1 657 (31,84 %); Josette Cornille, div. d., sout. RPR et UDF, 1 413 (27,15 %); Michel Reb, PS, 1 064 (20,44 %); Denis Cornille, Verts, 372 (7,14 %); André Demoustier, FN, 358 (6,87 %); Gilles Gastel, div. d., 197 (3,78 %); Michel Périni, PC, 143 (2,74 %).]

DROME : canton de Saint-Vallier (1er tour).

I., 15 971; V., 7 591; A., 52,47 %; E., 7 388.

Jean-Michel Culty, UDF, m. de Sainte Uze, 1 484 (20,08 %); Jacques Carcel, PS, m. d'Albon, 1 385 (18,74 %); Bernard Vallet, RPR, 1 069 (14,46 %); Bruno Girardet, PC, 974 (13,18 %); Louis Blachon, LCR, m. de Mureils, 572 (7,74 %); Gérard Oriol, RPR-diss., 420 (5,68 %); Michel Lo Presti, FN, 343 (4,64 %); Lionel Bernard, UDF-diss., 289 (3,91 %); Jean-Claude Banc, div. d., 276 (3,73 %); Gilles Dessemon, GE, 245 (3,31 %); Pierre Noyaret, div. g., 219 (2,96 %); René Malatrait, div. d., 112 (1,51 %). *IL Y A BALLOTTAGE.*

[Jean-Michel Culty arrive en tête du premier tour de cette partielle, organisée à la suite du décès, le 24 juin dernier, de Lucien Steinberg, PS. Le total des voix des candidats de droite atteint 49,40 %, alors qu'il n'était que de 40,02 % au premier tour de 1988. La gauche, titulaire de ce siège depuis trente ans, totalise 42,63 % des exprimés, contre 55,20 % il y a cinq ans.

25 septembre 1988 : I., 15 511; V., 7 755; A., 50 %; E., 7 573; Lucien Steinberg, PS, c. s., 3 187 (42,08 %); Jean-Claude Banc, UDF-PR, 1 698 (22,42 %); Gérard Oriol, RPR, 1 333 (17,60 %); François Bério, PC, 994 (13,12 %); Eric Burek, FN, 361 (4,76 %).]

GARD : canton de Sommières (1er tour).

I., 13 606; V., 5 504; A., 59,54 %; E., 5 321.

Alain Danilet, RPR, d., 1 941 (36,47 %); Maurice Boisson, c. s., div. g., m. d'Aubais, 1 570 (29,50 %); Christian Fabre, PC, 893 (16,78 %); Christian Martin, div. g., 514 (9,65 %); Henri Bunis, FN, 403 (7,57 %). *IL Y A BALLOTTAGE.*

[Longtemps détenu par le socialiste Charles Bonet, maire de Congénies et fidèle de Gilbert Baumet, président (div. g.) du conseil général, ce siège avait été convoité après le décès du conseiller général, en 1991, par Jean-Marie Cambacérès, alors député (PS) du Gard, maire de Sommières et rival de M. Baumet dans le département. Lors de l'élection partielle de décembre 1991, M. Cambacérès avait été battu, au second tour, par Maurice Boisson (div. g.), maire d'Aubais, activement soutenu par M. Baumet.

Au second tour de l'élection cantonale de mars 1992, une triangulaire avait opposé Maurice Boisson, conseiller général sortant, M. Cambacérès – qui venait de quitter le PS et de se démettre de son mandat de maire de Sommières – et un nouveau venu, Alain Danilet (RPR), adjoint au maire de Villevieille. M. Boisson avait été réélu, mais, à la suite de la diffusion, la veille du second tour, d'un faux tract de M. Cambacérès, ce scrutin a été annulé.

Pour cette *partielle, M. Cambacérès* était indirectement présent à travers l'investiture donnée par son club AGIR à Christian Martin, qui avait été son concurrent au premier tour de 1991. Le score de M. Martin est inférieur de 6,62 points de pourcentage à celui réalisé par M. Cambacérès alors que M. Boisson progresse de 9,7 points. M. Danilet gagne près de 18 points et le candidat communiste plus de 4, tandis que le Front national recule de près de 5 points.

22 mars 1992 : I., 13 311; V., 9 588; A., 27,96 %; Maurice Boisson, 1 821 (19,80 %); Alain Danilet, 1 705 (18,54 %); Jean-Marie Cambacérès, ex-PS, d., 1 497 (16,27 %); Henri Bunis, 1 154 (12,54 %); Christian Fabre, 1 137 (12,36 %); Jean-Claude Lafont, div., 773, (8,40 %); Marie-Anne Sabatier, Verts, 681 (7,40 %); Yves Heran, div. g., 428 (4,65 %).]

MOSELLE : canton de Grostenquin (2e tour).

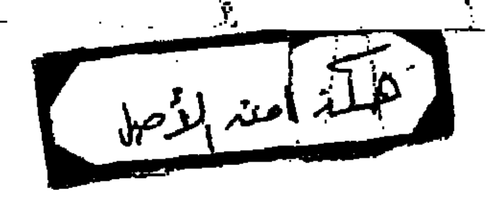
I., 9 529; V., 6 059; A., 36,41 %; E., 5 762.

Claude Bitte, div. d., m. de Vallerange, 3 282 (56,95 %) ..... *ÉLU.*
Norbert Massfelder, div. d., m. de Morhange, 2 480 (43,04 %).

[Arrivé en tête au premier tour, Claude Bitte, qui remplace Daniel Sudan (RPR), décédé en juin dernier, avait obtenu le soutien du RPR entre les deux tours. Il devance de 802 voix Norbert Massfelder (div. d.), successeur de Daniel Sudan à la mairie de Morhange, commune la plus importante du canton.

5 septembre 1993 : I., 9 531; V., 5 776; A., 39,39 %; E., 5 603; Claude Bitte, 1 615 (28,82 %); Norbert Massfelder, 1 220 (21,773); Achille Bier, UDF-CDS, 910 (16,24 %); Pierre Barbiche, RPR-diss., 793 (14,15 %); Bernard Weller, RPR, 582 (10,38 %); Gilbert Poirot, écol., 265 (4,72 %); Jean-Antoine Reiss, FN, 167 (2,98 %); Claude Mauterlé, PC, 51 (0,91 %).

2 octobre 1988 : I., 9 283; V., 6 165; A., 33,58 %; E., 5 938; Daniel Sudan, c. s., 3 093 (52,08 %); Gérard Thomas, UDF, 2 845 (47,91 %).]



ire-Atlantique

éparent à un second tour

Quatre élections cantonales

Pour protéger la santé des jeunes

Une large majorité de Français est favorable à de fortes augmentations des taxes sur le tabac

Selon un sondage réalisé par l'Institut CSA pour le CNCT (Comité national contre le tabagisme), rendu public lundi 13 septembre, une large majorité de Français est favorable à une forte augmentation des taxes sur le tabac, permettant de réduire la consommation des jeunes. 71 % des personnes interrogées se disent favorables à une augmentation de 8 francs par paquet. Les responsables du CNCT dénoncent, par ailleurs, les récentes différences d'augmentation des taxes sur les cigarettes, les marques étrangères bénéficiant d'augmentations notablement inférieures à celles des cigarettes françaises.

C'est aujourd'hui un euphémisme de dire que le tabac n'a pas une bonne image en France. Perçu de plus en plus comme un produit nocif pour la santé, il devrait être plus taxé qu'il ne l'est aujourd'hui, afin de réduire ou de prévenir sa consommation par les jeunes. Telles sont les principales conclusions que l'on peut tirer du sondage conduit par l'Institut CSA pour le compte du CNCT (1) et qui situe à 31 % la proportion de fumeurs dans notre pays, proportion décroissante si l'on se réfère aux statistiques antérieures.

A la question de savoir si elles seraient ou non favorables à des augmentations supplémentaires des taxes sur les produits du tabac, 44,8 % des personnes interrogées (contre 41,3 %) se déclarent «favorables» ou «très favorables» à une hausse de 8 francs par paquet. Ces proportions sont respectivement de 50,7 % (contre 36,7 %) et de 55 % (contre 32,6 %) s'il s'agissait d'augmentation de 4 francs ou de 2 francs.

Ces résultats évoluent notablement dès lors que l'on explique aux personnes interrogées que l'augmentation du prix du tabac est un facteur essentiel de limitation ou de prévention de la consommation chez les plus jeunes. On sait, selon le CNCT, qu'une augmentation de 10 % du prix du paquet de vingt cigarettes correspond à une diminution de la consommation de l'ordre de 4 %, cette diminution étant proportionnellement beaucoup plus importante chez les jeunes (– 10 %), le caractère dissuasif du prix jouant un rôle important. Dans cette hypothèse, 70,6 % des personnes interrogées se disent «favorables» ou «très favorables» à une augmentation de 8 francs; seuls 24,9 % y sont totalement opposées. De 70,6 %, on passe à 73,2 % pour une taxe de 4 francs et à 73 % pour une taxe de 2 francs, la fraction des opposants se situant dans les deux cas à moins de 23 %.

Ces opinions largement majoritaires sont, selon le CNCT, d'autant plus importantes que le tabagisme concerne de plus en plus les jeunes et les adolescents. Chaque semaine, affirme ce comité, plus de 10 000 jeunes de douze à dix-huit ans commencent à fumer, soit environ 560 000 jeunes par an. Par ailleurs, 50 % des dix-huit-vingt-cinq ans consomment aujourd'hui du tabac.

Autre enseignement de ce sondage : 70 % des personnes interrogées souhaitent que les cigarettes, comme les autres produits issus du tabac, soient taxées en fonction de leur toxicité. 64 % se prononcent favorablement en faveur de l'interdiction de la vente de ces produits aux mineurs.

D'autre part, confrontés au choix entre différentes hypothèses d'augmentation des impôts, les Français interrogés se prononcent en faveur de l'augmentation des taxes sur les cigarettes et les autres produits du tabac (52 %), devant l'augmentation de l'impôt sur le revenu (11 %), de la TVA (7 %), des taxes sur le carburant (5 %), de la CSG ou des cotisations sociales (3 %) et des tarifs publics (2 %).

Un cadeau de 500 millions

Selon les réponses, les revenus issus de taxes sur le tabac devraient être en priorité affectés aux dépenses médicales ou aux soins de santé (76 %), au financement de grands travaux, pour lutter contre le chômage (67 %), aux dépenses pour la protection de l'environnement (41 %) et au financement de campagnes de prévention en matière de santé publique (35 %).

Une forte majorité des Français approuverait des actions de communication et de prévention concernant le tabac. 84 % souhaiteraient que 1 % des revenus du tabac (350 millions de francs en 1992) soit utilisé afin de financer des actions de prévention de la consommation de tabac; 74 % seraient favorables à ce que les paquets de cigarettes comportent davantage d'informations sur les conséquences du tabagisme sur la santé.

Les responsables du Comité national contre le tabagisme accusent en outre les fabricants de cigarettes et les pouvoirs publics de ne pas avoir respecté les augmentations prévues des taxes sur les cigarettes. « *Une augmentation de deux fois 15 %, soit 32 % des taxes sur les cigarettes a été promise, puis annoncée. L'étude réalisée par nos services conclut à un résultat étonnant, voire incompréhensible : les cigarettes françaises ont vu leur taxation augmenter de 30 % contre 20 % pour les cigarettes étrangères,* écrivait, le 3 août dernier, le professeur Gérard Dubois, président du CNCT à Edouard Balladur.

» *Chacun a pu croire que les cigarettiers avaient baissé leurs marges. Il n'en est rien; il s'agit là d'un véritable cadeau fiscal qui s'élève à près de 1 franc par paquet et qui ne concerne que les marques des groupes étrangers qui, pour la plupart, ont maintenu une publicité illégale. S'il ne parvenait pas à obtenir une réponse claire et cohérente à ce sujet, le CNCT serait conduit à s'interroger publiquement, car une telle orientation nuit au plus haut point aux intérêts de la santé publique.* »

Selon le CNCT, cette différence correspond à « *un cadeau de près de 500 millions de francs en année pleine pour les cigarettiers étrangers qui, pour la plupart, à la différence de la SEITA, cherchent à contourner l'interdiction de la publicité* ».

Ce comité s'interroge aussi « *sur l'impossibilité d'obtenir le détail de l'utilisation des 450 millions de francs destinés aux sports mécaniques, somme qui n'a pas servi à promouvoir des messages sanitaires* ». Dans l'attente d'une réponse du premier ministre et des différents ministres concernés, le CNCT demande aux parlementaires, lors de la prochaine discussion sur le budget d'augmenter les taxes de 40 centimes par gramme de tabac, soit 8 francs par paquet de cigarettes.

JEAN-YVES NAU

(1) Ce sondage a été mené auprès d'un échantillon de 1 000 personnes âgées de plus de dix-huit ans et représentatives de la population adulte (méthode des quotas, sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle du chef de famille, région, résidence et habitat).

RELIGIONS

Une assemblée de mormons au Palais des congrès

Un coin de Salt-Lake-City à Paris

Plusieurs milliers de mormons français avaient envahi, dimanche 12 septembre à Paris, le Palais des congrès. *«Nous sommes les vrais disciples du Seigneur»*, chante un chœur féminin au fond de la scène, pendant que Gordon B. Hinckley s'avance lentement vers le micro. Gordon est le premier conseiller du «prophète» Ezra T. Benson, chef suprême de l'Eglise des saints des derniers jours (1). Près de lui, l'un des douze «apôtres», Joseph B. Wirthlin. A la tribune, tous les dignitaires mormons sont accompagnés de leur épouse. C'est la première fois depuis quinze ans que Salt-Lake-City (Utah) envoie en France, terre de mission, une si haute délégation.

Leur discours est dur et dru, fondé sur le rejet des *«séductions»* du monde et l'appel à une stricte discipline personnelle. Le mormon ne boit pas d'alcool, ne fume pas, refuse toute drogue et tout excitant, se soumet à la règle absolue de la chasteté. Il arrive vierge au mariage et, une fois marié, ne tolère aucune aventure extraconjugale. Il verse à son Eglise le dixième de son revenu (la *«dîme»*), respecte son employeur, ses dirigeants, consacre une part de sa vie à des engagements humanitaires et civiques.

Un prophète et douze apôtres

Gordon B. Hinckley dénonce le déferlement de la pornographie, du sexe, de la drogue. *«Chaque cigarette que l'homme fume réduit sa vie de sept minutes»*, ajoute t-il, pressant ses fidèles – un public bon chic, bon genre – de vivre et d'élever leurs enfants dans la vertu, la tempérance, la fidélité, d'obéir aux lois du Seigneur et d'attendre son retour qui ne tardera plus, *«car le Seigneur tient toujours ses promesses»*.

On l'écoute dans un silence religieux. Pas d'applaudissements, pas de cris, pas d'envolées lyriques ni de visages extatiques comme dans certaines assemblées baptistes ou pentecôtistes. Les mormons croient aussi à l'Esprit-Saint, aux dons de prophétie, de guérison, de révélation, de vision, d'interprétation des langues. Ils baptisent par immersion, s'imposent mutuellement les mains, mais leurs assemblées sont sobres, à l'image d'une religion austère, quelque peu élitiste, et de cette *«barre de fer»* à laquelle ils comparent l'Evangile, seul moyen pour échapper à la tentation de Satan et à la perdition dans le monde.

Il serait toutefois injuste de réduire leur enseignement à un catalogue d'interdictions et leur Eglise à une école de vie spartiate. Les mormons ont trop souffert d'une image sectaire pour ne pas insister sur la liberté souveraine de leurs pratiques. Cette jeune danseuse de Toulouse ne fait pas de différence entre sa foi et sa profession : *«Pour gagner en dextérité, mon corps est soumis à un ensemble de disciplines librement consenties,* dit-elle. *C'est la même chose pour celui ou celle qui est appelé par le Seigneur à témoigner et à transformer le monde.»*

Les mormons, dont le lieu saint est Salt-Lake-City, aux Etats-Unis, se disent aujourd'hui en pleine expansion. Ils seraient 8 millions dans le monde, dont 25 000 en France. Leurs références de vie sont contenues dans le Livre de Mormon (2) et dans un Evangile révélé par le Christ en terre nord-américaine au début du siècle dernier. Il est apparu en 1820 à Joseph Smith, jeune paysan du Vermont qui ne savait plus à quel saint se vouer ni à quelle Eglise adhérer. Jésus le pria alors, non pas de réformer son Eglise, mais de la *«rétablir»* dans sa pureté et son organisation primitives.

L'Eglise des saints des derniers jours est conduite par un président-prophète, ses deux conseillers, un collège de douze apôtres (des hommes) et un cortège de pieux, de pasteurs, d'instructeurs, de visiteurs, de missionnaires. Ces derniers sont souvent des jeunes qui consacrent deux ans de leur vie à un service social, à une «évangélisation» dans la rue ou par un porte-à-porte. Le succès des mormons traduirait le rejet d'un monde moderne excessivement diabolisé, l'aspiration à de nouvelles valeurs morales et familiales et à une société de parfaits.

HENRI TINCQ

1) Les «saints» sont les fidèles mormons. Les «derniers jours» désignent leur espérance d'un retour proche du Messie. Admettant une autre révélation que celle du Nouveau Testament, les Mormons ne peuvet être membres du Conseil œcuménique des Eglises.

2) Le Livre de Mormon serait l'œuvre d'un pasteur américain, contant, à partir de l'Ancien Testament, une histoire des premiers habitants de l'Amérique et des voies de la vie éternelle.

SOCIÉTÉ

A Trébeurden et Saint-Quay-Portrieux (Côtes-d'Armor)

Les horizons incertains de la plaisance

L'avenir économique des deux nouveaux ports de plaisance des Côtes-d'Armor, Trébeurden et Saint-Quay-Portrieux, est incertain. Contrairement aux prévisions, les anneaux sont loin de se vendre comme des petits pains. La conjoncture mais aussi d'âpres polémiques ont créé un climat défavorable. Surtout à Trébeurden, où, après le premier tour de l'élection municipale partielle du dimanche 12 septembre, Pierre Jagoret, ancien député (PS) des Côtes-du-Nord, devrait succéder à Alain Guennec, maire (PS) démissionnaire.

SAINT-BRIEUC

de notre envoyé spécial

Il n'y a eu cet été, dans le port de plaisance de Trébeurden, que des vagues naturelles. Mais le futur maire sait que toute fausse manœuvre peut faire chavirer les esprits et raviver la polémique. Car l'approche des problèmes en suspens paraît aussi délicate que celle, par gros temps, de l'anse de Trozoul elle-même.

Ecueil financier, d'abord : la Société du port de plaisance de Trébeurden (SPT) et l'entreprise Campenon-Bernard, actionnaire à 45 % de la SPT, réclament 7 millions de francs à la commune. Cette dette correspond au non-versement d'une subvention d'équipement et d'une avance remboursable, inscrites dans un avenant signé en avril dernier mais attaqué depuis par la préfecture des Côtes-d'Armor. Pour s'en acquitter, le conseil municipal attendait le versement des indemnités liées au procès de l'*Amoco-Cadiz*...

De plus, un contentieux, portant sur une vingtaine de millions de francs, demeure. Il résulte de l'augmentation de la facture globale du chantier, passée de 45 à 66 ou 70 millions de francs, selon le coût des ultimes réalisations à venir (capitainerie, parkings et sanitaires). Début septembre, pelleteuses et rouleaux compresseurs procédaient encore au tracé d'une route et d'une zone piétonnière entourée d'espaces verts.

Cette hausse, explique Arnaud Vercken, président de la SPPT, découle de *« l'ensemble des perturbations »* écolo-politico-judiciaires qui ont interrompu les travaux à deux reprises entre novembre 1991 et mars 1993. Perturbations dont la responsabilité financière sera difficile à établir dans le détail...

Dans ce contexte, l'inauguration officielle du port, le 3 juillet, a été on ne peut plus discrète. Il ne s'agissait pas, indique M. Vercken, de donner aux opposants *« le sentiment d'être provoqués »*. Mais il était vital, pour les promoteurs, de ne pas différer d'une nouvelle saison la naissance de Trébeurden à la plaisance. Même si l'inachèvement des travaux a pu causer des désagréments aux vacanciers... informés. Car il fallait savoir que le port fonctionnait : la première opération de marketing n'a eu lieu qu'à la mi-août, avec l'organisation de trois journées « portes ouvertes » pendant lesquelles on a comptabilisé 240 bateaux et 800 personnes.

Un « port mégalo »

S'agissant d'une création toute récente, on ne peut parler d'échec ou de réussite, ni spéculer sur sa future fréquentation. La saison 1994 sera autrement significative. Mais tout de même : le port dispose de 560 places, dont 80 réservées au passage. Sur les 480 anneaux disponibles, 50 avaient été achetés au 31 août. Tous les exploitants de ports de plaisance assurent que la rentabilité passe aussi par un environnement immobilier et commercial satisfaisant. Or, à Trébeurden, le projet initial de ZAC (zone d'aménagement concerté) est, si l'on ose dire, à l'eau. L'arrêté préfectoral qui l'autorisait a été annulé pour *« insuffisance d'enquête publique et défaut de concertation »*.

« Le projet de ZAC est à repenser entièrement », estime M. Vercken. Un nouveau défi pour le futur maire, si Trébeurden ne veut pas se contenter d'être un « port de passage », doté d'un seuil abattable qui permet l'accès à la mer sept à huit heures par marée, soit trois fois plus de temps qu'à Perros-Guirec, le concurrent le plus proche.

Saint-Quay-Portrieux n'a pas connu une telle fièvre lors de l'édification de son port mixte pêche et plaisance, livré en juillet 1990. Les associations de défense du site ont pourtant fait preuve d'une combativité égale, mais leur action n'a pas été autant médiatisée. Elles dénonçaient un *« port mégalo »*, avec ses 1 030 places programmées.

Après trois ans, on peut déjà faire un bilan, même si Saint-Quay a, lui aussi, accumulé les retards : les sanitaires n'ont été utilisables qu'en juin 1992 et le dernier ponton sera installé l'an prochain. Premier constat : les anneaux se vendent au compte-gouttes, après l'engouement du début, dû à l'attrait d'un port en eau profonde, toujours accessible. Fin 1990, 322 places sur les 933 disponibles avaient trouvé preneur. Fin 1993, on n'en dénombrera guère plus de 380.

Des places parfois plus chères que le bateau

Certes, il convient d'ajouter les locations, surtout à l'année, et les passages. La progression des nuitées de bateaux est honorable : 34 780 en 1991, 45 820 en 1992, quelque 60 000 prévues en 1993 (40 083 au 31 août). Mais beaucoup de plaisanciers continuent à utiliser les fonds d'estuaire ou les ports d'échouage plutôt que d'investir dans un abri, même sûr.

« Les gens trouvent l'argent nécessaire pour acheter un bateau, mais pas pour le protéger, regrette Michel Taton, le directeur du port. *C'est pourtant un placement rentable pour l'acheteur qui loue un anneau. Mieux, même, que l'emprunt Balladur ! »* Encore faut-il pouvoir s'offrir une place qui, pour les voiliers de 6 à 8 mètres, vaut parfois plus cher que le bateau. A Saint-Quay, le prix des anneaux est le plus élevé de la Bretagne nord. Les plaisanciers se plaignent en outre des tarifs de location : en juillet-août, il en coûtait de 410 F à 1 035 F la semaine pour les bateaux de 6 à 12 mètres, tous services compris il est vrai.

Remisées, donc, les prévisions euphoriques, voire trompeuses, de la fin des années 80, qui tablaient aussi sur la création (pêche incluse) de près de 1 000 emplois – on ne parle plus maintenant que de la *« sauvegarde »* des quelque 200 emplois portuaires existants. La zone commerciale (remplie à 60 % actuellement) devant être réduite, le seul équilibre d'exploitation ne sera pas atteint avant 1997-1998. A Trébeurden, on parle, pour ce faire, de l'an 2000.

Dans ces conditions, le vaste dessein d'une *« chaîne de la plaisance »*, de Brest à Saint-Malo, n'est plus évoqué. Et les promoteurs reprochent maintenant au conseil général des Côtes-d'Armor un certain *« désengagement politique et économique »*, après une active période de soutien. Aussi les projets de Lannion, également candidat à la plaisance, via sa rivière du Leguer, sont-ils gelés. Mais pas abandonnés. Alain Gouriou, le maire (PS), estime que la polémique trébeurdinaise, à 10 kilomètres de Lannion, a *« pollué l'atmosphère »* pour un bon moment. Il garde sa maquette (toute prête) pour des jours meilleurs...

MICHEL CASTAING

DÉFENSE

Après la collision avec le pétrolier « Lyria »

Le « pacha » du sous-marin « Rubis » est relevé de son commandement

L'amiral Alain Coatanéa, chef d'état-major de la marine, a relevé de son commandement le « pacha » du sous-marin d'attaque à propulsion nucléaire *Rubis*, qui est entré en collision dans la nuit du 17 au 18 août avec le pétrolier *Lyria* au large de Toulon. Cette décision fait suite aux conclusions rendues par la commission d'enquête réunie à la demande de l'amiral Coatanéa, selon le service d'information de la marine, qui ne mentionne pas le nom du commandant de l'équipage « bleu » du *Rubis*. Chaque sous-marin nucléaire dispose de deux équipages – un « bleu » et un « rouge » – qui se relayent à bord pour des missions de deux mois.

La collision, qui n'a pas fait de victime, a eu lieu de nuit lors d'une manœuvre du sous-marin. *« Le sous-marin a sorti son périscope, a vu le pétrolier, et a tenté une manœuvre en plongeant à une vitesse qui aurait dû lui permettre* [de l']*éviter largement »*, avait indiqué la préfecture maritime de Toulon après l'accident. Le choc avait ouvert sur le *Lyria* une brèche de 5 mètres de long et de 50 centimètres de large par laquelle se sont échappés entre 2 000 et 2 500 mètres cubes de pétrole, tandis que le dommage principal pour le sous-marin a été l'écrasement d'un dôme en matériaux composites. Le coût total de cet incident naval est estimé à 40 millions de francs.

C'est pour des considérations à la fois administratives et personnelles que l'état-major de la marine a choisi de ne pas divulguer le nom du « pacha » du *Rubis*, qui appartient à une famille ayant une longue tradition dans la marine française.

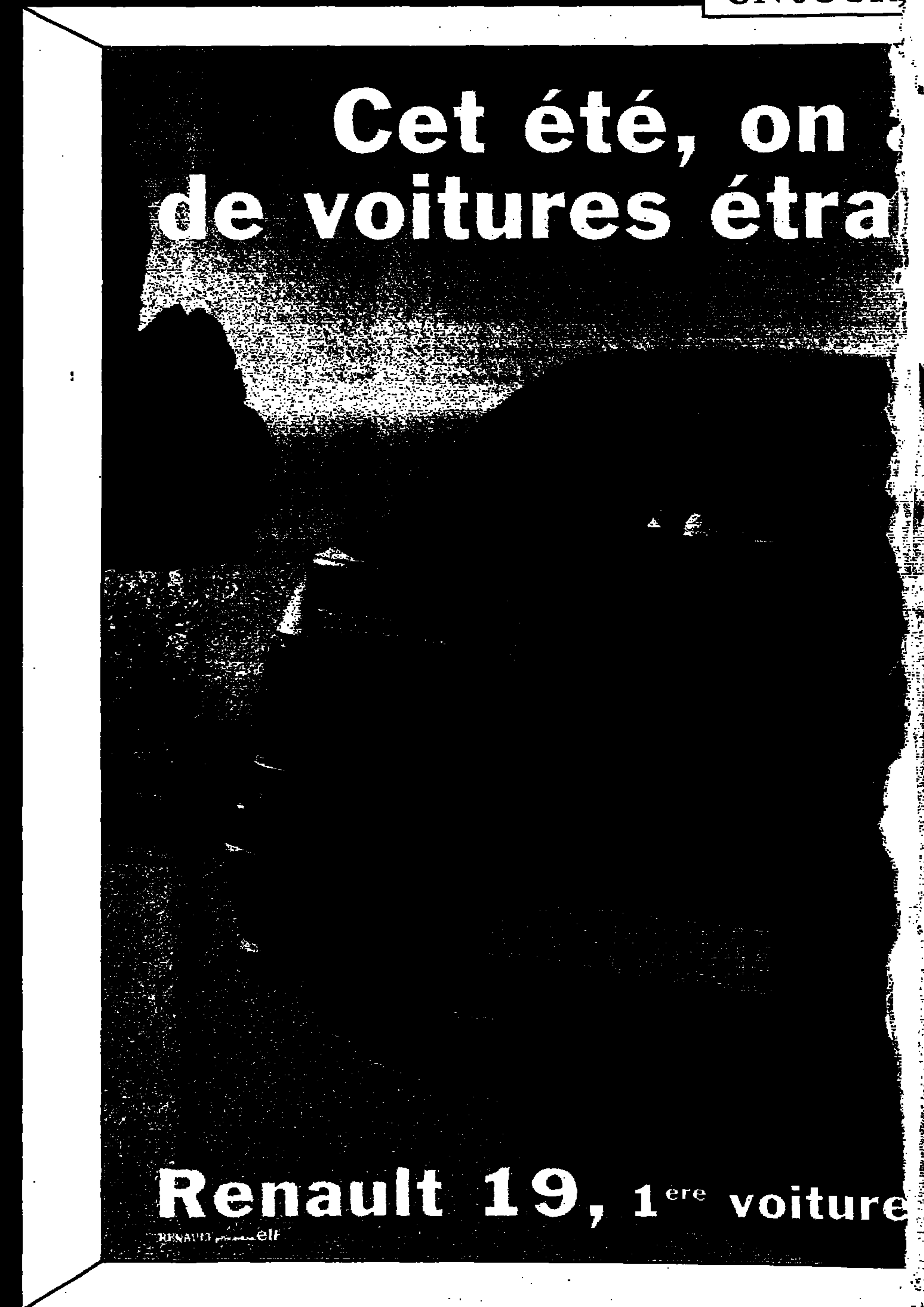
M. Léotard à « L'heure de vérité »

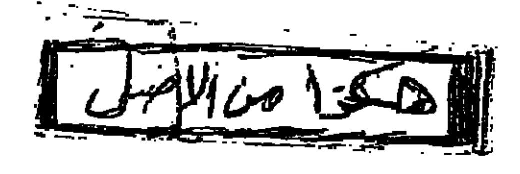
Les essais nucléaires reprendront si la crédibilité de la dissuasion est en cause

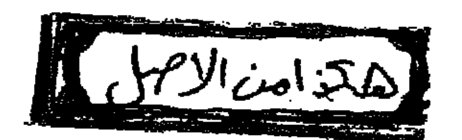
Le ministre de la défense, François Léotard, a affirmé, dimanche 12 septembre à « L'heure de vérité », sur France 2, que la France reprendra ses essais nucléaires si le rapport de la commission d'experts, attendu pour la mi-octobre (*le Monde* du 17 juillet), fait apparaître une remise en cause de la crédibilité de la dissuasion. *« A la question posée aux experts qui est : est-ce que la suspension des essais met en cause la crédibilité de notre force ?*, a expliqué M. Léotard *si la réponse est oui, alors, il faudra reprendre, quelle que soit la situation internationale. C'est le message du général de Gaulle : Ne comptons que sur nous-mêmes quand il s'agit de l'autonomie de la décision de la France. » « Si c'est non, nous resterons dans cette situation de moratoire »*, a-t-il ajouté.

Pour M. Léotard, la France devra en tout état de cause rattraper, dans le domaine nucléaire militaire, *« un retard scientifique et technologique »* accusé face aux Américains et aux Russes, auteurs d'un bien plus grand nombre d'essais, et *« acquérir rapidement ce qui lui permettra de se passer définitivement des expériences, c'est-à-dire la simulation »*.

Evoquant l'avenir des missiles nucléaires sol-sol enfouis dans le plateau d'Albion, dont le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Vincent Lanata, souhaite l'abandon au profit d'un nouveau missile aéroporté (*le Monde* du 5 août), M. Léotard a indiqué que ce problème peut n'être tranché qu'après 1995. *« La question se posera plutôt pour le nouveau président de la République »*, a estimé le ministre de la défense.







SOCIÉTÉ

M. Léotard à « L'heure de vérité »

Les essais nucléaires reprendront si la crédibilité de la dissuasion est en cause

Des vents soufflant jusqu'à 155 km/h

La tempête a secoué la façade atlantique

Des vents soufflant en tempête (jusqu'à 155 km/h à Belle-Ile, dans le Morbihan) se sont abattus, dimanche 12 septembre, sur la Bretagne, arrachant arbres, poteaux électriques et panneaux publicitaires, renversant des caravanes et drossant des voiliers à la côte. Un voilier en détresse à 120 milles de la pointe de Penmarch (Finistère) a été abandonné par ses occupants en canot de sauvetage. Un avion de la marine nationale était toujours à leur recherche, lundi matin 13 septembre.

Un hélicoptère du centre de secours de Soulac (Gironde) a repéré, dimanche après-midi, le petit bateau à moteur sur lequel s'était embarqué un estivant de l'île de Ré, mais les recherches pour retrouver son occupant étaient restées vaines lundi en fin de matinée. D'autre part, quatre marins d'un chalutier de la Rochelle en panne de moteur ont été hélitreuillés et ramenés à terre ce même dimanche.

Selon un sondage IFOP-« l'Express »

92 % des étrangers « se sentent bien » en France

Les étrangers disent vivre bien en France tandis qu'un nombre croissant de Français voient en eux des concurrents sur le marché de l'emploi et un facteur d'insécurité. Tels sont deux des enseignements essentiels du sondage réalisé par l'IFOP et que publie *l'Express* du 9 septembre.

Sur les 435 étrangers de l'échantillon interrogé fin juillet pour cette enquête, 92 % affirment *« se sentir bien en France »*. Seuls 30 % disent avoir été victimes de racisme de la part de Français, qu'ils sont 54 % à trouver *« plutôt agréables »* et même 20 % *« chaleureux »*.

Le sondage confirme une forte volonté d'intégration puisque 91 % estiment qu'étrangers et Français doivent vivre dans les mêmes endroits (75 % des Français partagent cette opinion), tandis que 68 % souhaitent avoir le droit de vote aux élections municipales.

Légalistes et soucieux de leur propre protection, ils sont 80 % à approuver *« une lutte renforcée contre l'immigration clandestine »* mais 45 % pensent que le gouvernement actuel leur est moins favorable que le précédent. Si 88 % des étrangers se sentent en situation d'égalité avec les Français dans un bureau de poste, ils ne sont plus que 67 % à éprouver ce sentiment *« dans la rue avec la police »* et seulement 56 % *« pour trouver un logement ou un travail »*.

L'emploi focalise la tension avec les Français. 52 % des 925 nationaux interrogés pensent que les Français accepteraient le type de travail *« que les immigrés font actuellement »* (contre 38 % dans un sondage de 1983). Immigration et insécurité sont liées pour 53 % des Français interrogés (42 % d'opinions contraires). Une proportion identique de nationaux estiment *« gênant »* pour un enfant le cas où *« les enfants d'immigrés »* représentent plus d'un tiers de la classe.

REPÈRES

ESPACE

La navette « Discovery » lance deux satellites

Avec près de deux mois de retard et après trois tirs avortés, la navette américaine *Discovery* a finalement décollé dimanche 12 septembre à 13 h 45 (heure française) de Cap-Canaveral (Floride), pour une mission de dix jours. Les cinq membres d'équipage ont procédé dans la soirée au lancement d'un satellite de télécommunications expérimental d'un coût de 363 millions de dollars. Effectué à 23 h 13 (heure française), le largage de cet engin baptisé ACTS (Advanced Communications Technology Satellite) a dû être retardé de quarante-cinq minutes en raison d'une interruption des communications avec le sol.

Lundi 13 septembre vers 15 h 30, Orfeus-SPAS, une plate-forme réutilisable de fabrication allemande, devait être déposée en orbite par le bras robot de la navette. Elle sera récupérée de la même manière sept jours plus tard, après avoir, notamment, observé les étoiles à l'aide d'un télescope à ultraviolets. Une sortie dans l'espace de six heures est également prévue, jeudi 16 septembre. Le retour de *Discovery* est programmé pour le 22 septembre à 10 heures (heure française). – *(AFP, Reuter, UPI.)*

ÉDUCATION

Les écoles parisiennes fermées un samedi sur deux

Pour répondre à la demande croissante des familles et des instituteurs (*le Monde* du 2 septembre), le rectorat de Paris vient de décider que les classes des écoles primaires et maternelles vaqueraient un samedi matin sur deux pendant cette année scolaire 1993-1994, à compter du samedi 18 septembre. Seize matinées de classe sont ainsi libérées sur la durée de l'année scolaire. En contrepartie, la date des vacances d'été est reportée d'une journée, du mardi 6 juillet au mercredi 6 juillet. En outre, un groupe de travail sur les rythmes scolaires journaliers a été constitué. Au début du second trimestre de l'année scolaire, une consultation des conseils d'école sera organisée afin d'évaluer l'organisation mise en place cette année et d'en tirer des conclusions pour l'année scolaire suivante.

Le « numerus clausus » des étudiants en médecine cesse de baisser

Le nombre d'étudiants en médecine admis en deuxième année va cesser de baisser. Son augmentation reste symbolique puisque le nombre de places ouvertes au concours 1993 - 1994 sera de 3 570 contre 3 500 cette année, réparties sur les vingt-trois facultés. Dix places supplémentaires seront en outre proposées à des pharmaciens et des dentistes, soixante-dix autres à des professions paramédicales. Par cette augmentation du « numerus clausus », si légère qu'elle n'a pas rencontré d'opposition chez les syndicats de médecins, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministre de la santé mettent un terme à la réduction du nombre de médecins en formation. La démographie médicale justifie ce renversement de tendance. Les doyens de médecine souhaitent, pour leur part, une ouverture plus large des portes de la faculté, arguant de la longueur des études, dix ans en moyenne.

Les parents d'élèves de la PEEP réclament une clarification des objectifs du ministère

La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) a demandé, jeudi 9 septembre, que soient clarifiées les missions de l'éducation. *« Il y a trop d'injonctions diverses, de réformes, sans que l'on sache où l'on va et avec quels objectifs »*, a déclaré Jean-Pierre Bocquet, président de la PEEP. Commentant les récents propos de François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, M. Bocquet a souligné qu'il était *« surprenant que tant d'enseignants, à en croire le ministre, ne sachent pas enseigner la lecture »*. Le président de la PEEP a estimé que pour ce qui concerne ce dossier et celui de la lutte contre la dyslexie *« un certain nombre de textes existent qui mériteraient déjà d'être appliqués »*.

Le président de la PEEP a indiqué, par ailleurs, qu'en cas de révision de la loi Falloux *« les systèmes d'enseignement seraient à ce point identiques »* qu'il n'y aurait aucune raison pour que la PEEP ne puisse avoir pour adhérents des parents du privé. Enfin, M. Bocquet a souligné qu' *« être ministre suppose un certain nombre de sacrifices »* et qu'il y a une certaine incompatibilité entre *« des ambitions politiques et une carrière de ministre de l'éducation »*.

POLICE

Le ministre de l'intérieur défend le code de déontologie

Accueillant quelque sept cents gardiens de la paix stagiaires et policiers auxiliaires nouvellement affectés à Paris, Charles Pasqua a déclaré jeudi 9 septembre que le code de déontologie doit devenir *« la référence quotidienne des rapports entre la police et la population »*. Aussi le ministre a-t-il insisté sur l'importance du petit carnet plastifié qui a été récemment distribué à l'ensemble des policiers, afin de leur permettre de consulter en permanence des extraits du code de déontologie (*le Monde* du 9 juillet). Ce document *« vous a été remis et vous devrez le porter sur vous*, a indiqué M. Pasqua. *Je ne doute pas que vous compreniez* [sa] *portée, car la déontologie doit aujourd'hui être intégrée, au même titre que le code pénal ou le code de procédure pénale, dans le comportement quotidien de chacun de vous »*. Se référant aux derniers incidents du Parc des Princes et du Forum des Halles, le ministre a cependant précisé que *« rien ne saurait remplacer la présence continue, rassurante et visible des policiers dans la rue »*.

EN BREF

□ **Cambriolage et incendie chez un député du Rhône.** – La permanence électorale de Marc Fraysse, député (RPR) de la sixième circonscription du Rhône, a été cambriolée, et son ancien appartement incendié. Le 30 août, M. Fraysse a constaté que des individus avaient pénétré dans sa permanence, à Villeurbanne et emporté des documents relatifs au financement de sa campagne électorale. Le 5 septembre, venu dans son ancien appartement pour en terminer le déménagement, il a découvert que celui-ci avait été incendié. Deux plaintes ont été déposées auprès du procureur de la République de Lyon. Parmi les pistes envisagées pour tenter d'expliquer ces actes, M. Fraysse évoque celles de familiers de sa permanence ou d'anciens membres de son entourage. – *(Bur. rég.)*

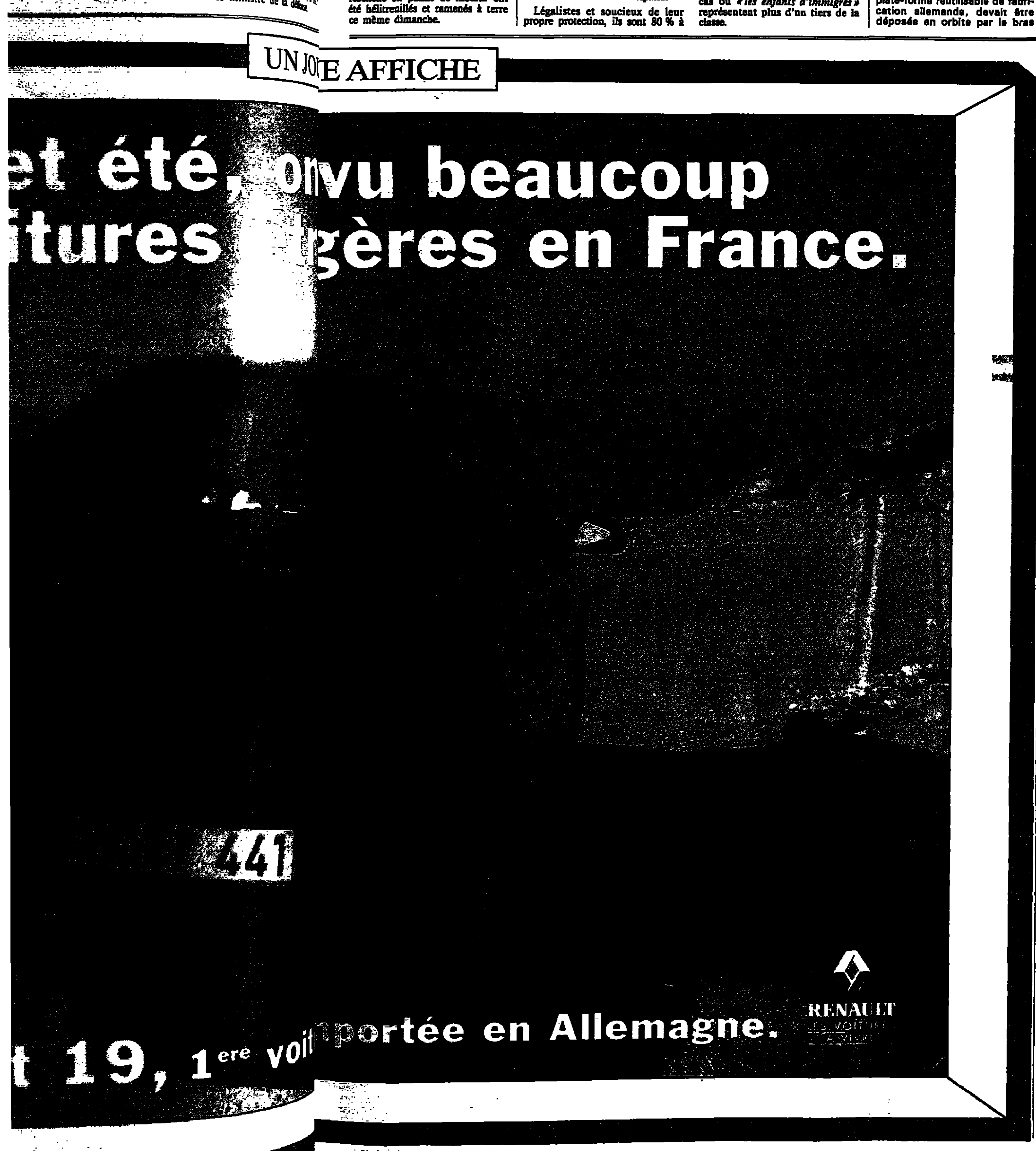
□ **Protection de l'enfance.** – Lucette Michaux-Chevry, ministre délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme, a installé un groupe de travail chargé de faire des propositions sur la contribution de la France à la protection de l'enfance dans le monde. Le groupe, présidé par Claude Fonrojet, délégué général à l'innovation sociale, devrait remettre son rapport début 1994.

□ **Les camions d'une entreprise de transports interdits de longues distances.** – Après un accident qui a coûté la vie à six personnes sur l'autoroute A 6, près de Courtenay (Loiret) le 28 août dernier (*le Monde* daté 29-30 août), le préfet du Loiret et de la région Centre, Hubert Blanc, a décidé d'interdire aux camions de l'entreprise de transports dont le chauffeur a provoqué l'accident, et qui est domiciliée à Pannes (Loiret), de rouler sur de longues distances. Le ministre des transports, Bernard Bosson, avait déjà suspendu le 31 août les autorisations de transport de cette entreprise (*le Monde* daté 2 septembre). Les salariés de l'entreprise Van Eetvelde, au nombre d'une centaine, inquiets de leur avenir, ont organisé une journée « portes ouvertes », dimanche 12 septembre, leur entreprise se trouvant de surcroît en redressement judiciaire. – *(Corresp.)*

Publication judiciaire

« Par jugement en date du 7 juillet 1993, le journal *le Monde* a été condamné par la première chambre du tribunal de grande instance de Paris à payer à Evelyne Robert la somme de 50 000 F de dommages et intérêts pour avoir publié le 14 décembre 1991 un article portant atteinte à son honneur et à sa réputation. »

UN JO E AFFICHE



TENNIS : les victoires de Sampras et Graf aux Internationaux des Etats-Unis

Cédric Pioline entre rêve et réalité

Double victoire pour Pete Sampras. En remportant, dimanche 12 septembre à New-York, les Internationaux de tennis des Etats-Unis face au Français Cédric Pioline, l'Américain est redevenu numéro un mondial, soufflant la place à son compatriote Jim Courier. Cédric Pioline a, lui, gagné quatre places au classement mondial pour arriver au onzième rang. En l'absence de Monica Seles, Steffi Graf, qui a aisément battu la Tchèque Helena Sukova, samedi 11 septembre, a signé sa troisième victoire consécutive dans un tournoi du Grand Chelem après Roland-Garros et Wimbledon. Elle consolide sa place de numéro un mondial. Pour la première fois de sa carrière, l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario devient sa dauphine. Monica Seles rétrograde à la quatrième place.

NEW-YORK

de notre envoyée spéciale

Enfant, Cédric Pioline rêvait de jouer devant un central noir de monde : *« Je pensais plutôt à cela que de brandir une coupe »*, raconte-t-il. Pendant quinze jours, son rêve, petit à petit, a pris corps. Il a joué cinq de ses sept matches sur le Stadium Louis-Armstrong de Flushing Meadow, il a fait lever les foules en éliminant Jim Courier au terme de l'une des plus belles rencontres de la quinzaine. Il a battu Andreï Medvedev et Wally Masur. Il a accédé en finale des Internationaux des Etats-Unis où près de vingt mille amateurs l'attendaient, dimanche, prêts à soutenir un garçon que la presse américaine, unanime, trouvait élégant et fort sympathique. Les photos de ses exploits ont fait la une des journaux ; les New-Yorkais l'ont reconnu dans les rues de Manhattan...

Des histoires qui ont jalonné l'édition 1993 la sienne a été la plus belle, la plus palpitante. Celle d'un Français venu chercher une victoire à New-York et succéder à René Lacoste, dernier vainqueur « frenchie » en 1928. Celle d'un champion qui pourrait enfin décrocher un titre, lui qui n'en avait jamais gagné. Seul son rêve de gosse a été réalisé. Dimanche, Cédric Pioline a été salement battu, par Pete Sampras, en trois manches. Comme si le tournoi, qui avait marché sur la tête pendant deux semaines, était revenu à la réalité, à la logique que l'on avait voulu oublier. En quelques minutes, l'Américain a rappelé tout le monde à l'ordre, prenant d'entrée le service du Français.

Ce sera un match douloureux et frustrant. Cédric Pioline, qui a impressionné par son calme, pendant la quinzaine, est terrassé par le trac. Il dispute sa première finale dans un tournoi du Grand Chelem, la troisième, seulement, de sa carrière, cela se voit. Il a les jambes et le bras droit en coton. Son tennis bégaie. Il commettra quarante-cinq fautes directes : des doubles fautes aux moments les plus cruciaux – ainsi a-t-il offert la balle de match à son adversaire –, des balles lâchées dans les bâches, dans le filet, dans le public. En face de lui, Pete Sampras joue les blasés, les aguerris. Il fera deux fois moins de bévues et ses coups feront plus mal. Lui connaît tous les recoins du court central et place ses traits là où ils font mouche à coup sûr.

L'Américain expédie ses jeux de service en quelques minutes, le Français doit batailler dur pour remporter les siens, soumis à d'incessants rallyes sur la ligne du fond ou bien venant à la volée se faire transpercer de passing-shots. Alors, il s'énerve, Cédric, écope d'un avertissement sous les sifflets d'un public déçu. Quand il fait enfin un break, dans la troisième manche, le central explose de joie. Liesse fugace car Sampras douche les enthousiasmes en effaçant l'avantage au jeu suivant devant un adversaire de plus en plus ratatiné de découragement. *« Pete m'a empêché de jouer mon jeu*, explique le numéro un français. *Le tennis se passe surtout dans la tête et il m'a impressionné. Aujourd'hui, je savais que ce n'était pas un jour comme les autres. Je n'ai pas réussi à oublier que c'était une finale. Je suis surtout triste de ne pas avoir pu offrir un beau spectacle. »*

Champion ou étoile filante ?

Finaliste à Flushing Meadow, Cédric Pioline est devenu onzième joueur mondial. Que rapportera-t-il de son aventure américaine ? *« Je vais plus croire en moi-même. Je sais que je peux battre de meilleurs joueurs que moi et cela me donne confiance pour l'avenir. »* Champion solitaire, Cédric Pioline a grandi loin du giron de la Fédération française de tennis (FFT). Il s'est passé des services des entraîneurs nationaux et a préféré choisir un système plus individualiste. Il voudrait tant que sa performance ne l'isole pas du clan français. *« La « méthode Pioline » va peut-être ouvrir l'esprit des dirigeants*, disait-il il y a quelques jours. *Je crois qu'elle faisait peur. Maintenant, elle a fait ses preuves. »*

Peut-être la performance aura-t-elle des vertus réconciliatrices et mettra-t-elle un terme au contentieux qui oppose Cédric Pioline à la Fédération française de tennis. Parce qu'il voulait continuer à travailler avec ses deux entraîneurs au sein de l'équipe de France, il n'a pas participé au quart de finale de la Coupe Davis qui avait opposé la France et l'Inde en juillet, à Fréjus. Il est difficile d'envisager que la Fédération puisse à l'avenir se passer de lui sans subir quolibets et critiques. Venu, samedi, soutenir le Français, Christian Bîmes, président de la FFT, a d'ailleurs annoncé que l'affaire serait réglée en octobre.

Avant cela, Cédric Pioline ne repassera que fugitivement par la France recueillir les lauriers de sa quinzaine américaine. Il y faisait juste étape, mardi, avant de s'envoler pour le tournoi de Bucarest : *« Je sais que l'on va désormais m'attendre, observer chacun de mes matches. »* Nouvelle vedette, il ne va rien changer de ses habitudes : *« Je vais continuer à travailler et à prendre toujours autant de plaisir à jouer. »* Peut-on rêver avec lui, espérer qu'il ne sera pas seulement une étoile filante ? En 1979, le Paraguayen Victor Pecci avait été finaliste surprise aux Internationaux de France avant de sombrer dans les oubliettes du tennis. Finaliste en 1986, à Paris, le Suédois Mikael Pernfors est revenu à un niveau convenable il y a quelques semaines seulement. A New-York, il s'est incliné au deuxième tour, face à Mats Wilander.

Cédric Pioline n'est pas un joueur Kleenex. Il a constamment progressé depuis son arrivée dans le monde professionnel, en 1989. Cinquante et unième en 1991, trente-troisième en 1992, il était quinzième joueur mondial à la veille des Internationaux des Etats-Unis. Il a juré, dimanche, qu'il n'avait que vingt-quatre ans et qu'il pouvait encore progresser, presque furieux de ne pas encore appartenir au club des dix meilleurs mondiaux. Son rêve d'enfant s'est réalisé. Il voudrait désormais plus. *« Quand j'étais petit*, se souvient-il, *je désirais surtout faire des merveilles sur le central de Roland-Garros. »*

BÉNÉDICTE MATHIEU

Steffi et les autres

Monica Seles. Malgré son forfait, elle n'aura jamais été aussi présente dans un tournoi. Son nom était sur toutes les lèvres, son absence ressentie comme un vide. Dans son discours, après la victoire, Steffi Graf a répété, comme elle l'a fait pendant deux semaines, que sa principale rivale lui manquait, qu'elle souhaitait sincèrement qu'elle revienne. Il faut la croire. En tennis, le problème arithmétique est bête comme chou : il faut être au moins deux pour jouer. La numéro un mondiale n'a pas de camarade de jeu de sa stature, les autres joueuses étant réduites au piètre rôle de faire-valoir.

Ainsi, Helena Sukova, sèchement battue en finale, samedi 11 septembre. La Tchèque avait éliminé la veille l'Espagnole Arantxa Sanchez Vicario, tête de série n° 2, la seule qui aurait pu asticoter Steffi Graf. Les autres ? Des ex-futurs espoirs : Jennifer Capriati éliminée dès le premier tour, des joueuses déprimées : Gabriela Sabatini ou Jana Novotna et une championne sur le déclin, Martina Navratilova.

Contrairement aux hommes, les femmes n'ont jamais offert de spectacles de choix du début à la fin d'un tournoi du Grand Chelem. Les premiers tours sont catastrophiques, les joueuses étant de niveaux trop différents ou trop faibles dès lors qu'elles ne sont plus dans les vingt premières mondiales. Le tennis féminin avait trouvé un semblant de crédibilité grâce à des duels au sommet en demi-finale ou en finale. Il y dix ans, Martina Navratilova et Chris Evert formaient un duo de rêve. Elles s'étaient rencontrées près de quatre-vingt-fois dans leur carrière et pouvaient offrir une affiche banale mais prometteuse, troublée parfois par Hanna Mandlikova.

En attendant Monica

En emportant les quatre tournois du Grand Chelem dans l'année en 1988, Steffi Graf avait dénoncé, malgré elle, la faiblesse du système, avant que l'apparition de Monica Seles ne sauve les compétitions de la dérive. L'ex-Yougoslave l'a certes, dominée, mais la plupart des matches que les deux femmes ont disputés, les internationaux d'Australie et à Roland-Garros, en particulier, ont été tendus, déchirés. Chacune a caressé la chance de l'emporter, avant que Seles n'enlève le titre.

Sans Monica, restait encore l'émotion à défaut du tennis : la finale surprise de Mary-Jo Fernandez à Roland-Garros et les larmes amères de Jana Novotna à Wimbledon. Samedi, la troisième victoire consécutive de l'année de Steffi Graf dans un tournoi du Grand Chelem n'a été qu'une formalité. En attendant Monica, il faudra se contenter d'une joueuse solitaire qui a confié qu'elle n'avait jamais eu autant confiance en elle, que son jeu s'était amélioré. Il manque quelqu'un pour lui prouver qu'elle a raison. Pour que le tennis féminin retrouve une crédibilité.

B. M.

AUTOMOBILISME : le Grand Prix d'Italie de formule 1

Alain Prost stoppé sur le chemin du sacre

Le Britannique Damon Hill (Williams-Renault) a obtenu sa troisième victoire consécutive de la saison en s'imposant dans le Grand Prix de formule 1 d'Italie, dimanche 12 septembre à Monza. En tête à cinq tours de l'arrivée, son coéquipier Alain Prost, qui était alors en passe d'obtenir son quatrième titre de champion du monde de formule 1, a dû abandonner sur casse de son moteur. La deuxième place est revenue à Jean Alesi, qui amorce, semble-t-il, le renouveau de Ferrari sous la direction de Jean Todt.

MONZA

de notre envoyé spécial

Alain Prost devra encore patienter et se ronger un peu plus les ongles avant de s'assurer une quatrième couronne de champion du monde de formule 1. Après le titre des constructeurs obtenu lors du précédent grand prix, en Belgique, l'équipe Williams-Renault s'apprêtait à fêter son champion. Depuis la première séance d'essais du vendredi, le scénario espéré était joué à la perfection. Après avoir signé sa douzième pole position en treize courses, le pilote français avait réussi son départ et abordé en tête le premier virage. Les péripéties du début de course le servaient au-delà même de ses espérances.

Ayrton Senna et Damon Hill, deux pilotes encore mathématiquement en lutte pour le titre, avaient été retardés en s'accrochant dans la première chicane. Le Brésilien avait abandonné dès le neuvième tour, après avoir percuté au freinage la Ligier-Renault de Martin Brundle. Treize tours plus tard, l'Allemand Michael Schumacher (Benetton-Ford), autre candidat au titre, s'arrêtait aussi, moteur cassé. Confortablement installé en tête avec 18 secondes d'avance sur son équipier britannique et 52 secondes sur Jean Alesi (Ferrari), Alain Prost pouvait penser qu'il allait en finir avec ce curieux sort qui s'acharne sur lui depuis le début de la saison. Ses sept victoires ont été obtenues après des départs ratés. En revanche, chaque fois qu'il a bien exploité sa pole position pour entrer en tête dans le premier virage, il a ensuite été battu.

En améliorant presque à chacun de ses passages le record du tour pour revenir dans les roues d'Alain Prost à sept tours de l'arrivée, Damon Hill avait bien un peu inquiété les supporters du Français, mais l'équipe anglo-française lui avait aussitôt demandé par panneau de ralentir. *« Alain n'utilisait pas le régime maximum de son moteur. La télémétrie ne révélait rien d'anormal*, expliquait Bernard Dudot, directeur technique de Renault Sport. *C'est la température du moteur de Damon qui nous procurait quelques inquiétudes. Pour revenir après son accrochage du départ, il avait beaucoup roulé derrière d'autres voitures. La gomme des pneus s'était accumulée devant les radiateurs. Nous lui avons demandé de ne pas rester dans le sillage d'Alain pour faire refroidir son moteur. »*

La discipline du second pilote

En second pilote discipliné, Damon Hill avait aussitôt exécuté les ordres. *« C'est la course »*, confiera-t-il à ceux qui lui demandaient quelle avait alors été sa réaction. Les positions entre les deux équipiers semblaient figées. Alain Prost n'avait plus que cinq tours (moins de 30 kilomètres) à parcourir pour signer sa cinquante-deuxième victoire en grand prix et obtenir son quatrième titre. C'était compter sans un coup de théâtre qui ne figurait pas dans le scénario de Williams-Renault.

« Je n'avais vraiment eu aucun problème, racontait Alain Prost. *A partir du moment où Schumacher était hors course, j'avais ralenti pour préserver mon moteur et ma première place. Ce n'était pas important d'avoir 20 secondes d'avance sur Damon. Le moteur s'est arrêté brutalement. C'est la première fois cette année que j'ai un problème mécanique, et malheureusement il est survenu le mauvais jour. C'est dommage... »* Alors qu'il ne reste plus que trois grands prix à disputer (et donc un maximum de 30 points à prendre pour celui qui les gagnerait), la position du pilote français reste toutefois très confortable au championnat du monde, où il précède Damon Hill de 23 points et Ayrton Senna de 28.

GÉRARD ALBOUY

ATHLÉTISME : les records féminins en demi-fond

Les Chinoises en force

Après s'être imposées en demi-fond lors des championnats du monde d'athlétisme de Stuttgart en août, les coureuses chinoises ont amélioré les records du monde des 1 500, 3 000 et 10 000 mètres au cours des septièmes Jeux nationaux qui ont lieu à Pékin.

PÉKIN

de notre correspondant

Wang Junxia, vingt ans, est devenue le 8 septembre la première femme au monde à courir 10 000 mètres en moins d'une demi-heure en couvrant la distance en 42 secondes de moins que la Norvégienne Ingrid Kristiansen. Cela ne lui suffisait manifestement pas, puisqu'elle a amélioré par deux fois l'ancien record (1984) de la Russe Tatania Kazankina sur 3 000 mètres, d'abord dimanche 12 septembre en réalisant 8 min 12 s 19, puis lundi 13 en terminant en 8 min 6 s 13, soit un gain total de 16 s 49. « Prodigieuses » performances réalisées dans un laps de temps aussi court...

Samedi 11, Qu Yunxia – deuxième du 3 000 mètres – avait amélioré de 2 secondes, en 3 min 50 s 64, le record du monde sur 1 500 mètres, également détenu, depuis 1980, par Kazankina. Derrière elle, Wang Junxia était également arrivée plus vite que la Soviétique. Ces gazelles avaient déjà été remarquées – et sifflées – par le public averti des championnats d'athlétisme de Stuttgart en août, offrant en particulier à la Chine un triplé historique sur 3 000 mètres, mais arrachant également le titre au reste de la planète sportive sur 1 500 et 10 000 mètres.

Les autorités chinoises n'ont pas manqué de relever que cette brusque émergence de leurs athlètes – que rien ne laissait prévoir – suscite pour le moins des interrogations dans la communauté internationale. Depuis le début des Jeux nationaux le 4 septembre, la propagande a entrepris de démentir que ces réalisations aient quoi que ce soit à voir avec l'usage de substances chimiques.

Tout, assure le régime, est l'œuvre de l'entraîneur Ma Junren, un ancien militaire qui n'a aucune expérience personnelle dans le sport de haute compétition, mais dont on ne peut pas dire qu'il n'ait pas une fière idée de lui-même. *« Les journalistes étrangers, vous ne comprenez rien à l'athlétisme »*, rétorque-t-il quand on l'interroge sur sa méthode. Celle-ci, ou ce qu'il en révèle parcimonieusement, est aussi éloignée du sport amateur que la haute couture du prêt-à-porter.

Le régime Ma

« J'ai commencé à étudier la course en 1970 », a-t-il déclaré à la presse. Animé d'*« un vif intérêt pour les animaux »*, il a parcouru les zoos, observé les chevaux, les ânes et les chiens, pour enfin *« trouver la clé du succès en matière de course de longue distance en étudiant le cerf et l'autruche »*. Avec la même délicatesse, Ma précise qu'il sélectionne ses athlètes dans le monde rural, *« car on y est habitué à supporter les difficultés »*. L'entraînement comporte un marathon par jour, pratique que même d'autres entraîneurs chinois jugent quelque peu exigeante. *« Je ne crois pas que beaucoup d'entre nous s'essaieraient à copier cette méthode »*, a dit l'un, cité par la presse du régime. Enfin, les machines à courir sont emmenées sur le plateau tibétain pour cinq à six sessions d'entraînement en altitude par an.

L'homme, qui commande un bataillon de dix-huit coureuses dans la province du Liaoning (ancienne Mandchourie, nord-est du pays), s'indigne qu'on s'étonne de ne pas voir les mêmes résultats chez les hommes. Il va, promet-il, former aussi des coureurs mâles. Nationaliste et paradoxal au moment où l'on soupçonne la Chine d'avoir recruté des entraîneurs de l'ex-Allemagne de l'Est, il souligne qu'il a mis au point sa méthode, précisément, en comprenant que les entraîneurs chinois des années 80 copiaient encore le style soviétique et est-européen des années 50. Quant à l'alimentation de son écurie, il jure qu'elle ne comporte que les substances naturelles extrêmement bien répertoriées par la pharmacopée chinoise traditionnelle, notamment une *« soupe de tortue d'eau douce »*. Serait-ce du côté de l'apothicaire qu'il faudrait alors chercher la clé du mystère ?

FRANCIS DERON

Les résultats

AUTOMOBILISME

GRAND PRIX D'ITALIE

1. D. Hill (GB, Williams-Renault), les 307 km en 1 h 17 min 7 s (moyenne : 239,144 km/h) ; 2. J. Alesi (Fra., Ferrari), à 40 s ; 3. M. Andretti (EU, McLaren-Ford), à 1 tour ; 4. K. Wendlinger (Aut., Sauber), à 1 tour ; 5. R. Patrese (Ita., Benetton-Ford), à 1 tour ; 6. E. Comas (Fra., Larrousse-Lamborghini), à 2 t.

Championnat du monde des pilotes (après treize courses). – 1. A. Prost, 81 points ; 2. D. Hill, 58 ; 3. A. Senna, 53 ; 4. M. Schumacher, 42 ; 5. R. Patrese, 20.

Championnat du monde des constructeurs. – 1. Williams-Renault, 139 points ; 2. Benetton-Ford, 62 ; 3. McLaren-Ford, 60 ; 4. Ligier-Renault, 21 ; 5. Ferrari, 20.

TENNIS

INTERNATIONAUX DES ÉTATS-UNIS

SIMPLE MESSIEURS

Demi-finales

C. Pioline (Fra., n° 15) b. W. Masur (Aus.), 6-1, 6-7, 7-6, 6-1 ; P. Sampras (EU, n° 2) b. A. Volkov (Rus.), 6-4, 6-3, 6-2.

Finale

P. Sampras (EU, n° 2) b. C. Pioline (Fra., n° 15), 6-4, 6-4, 6-3.

SIMPLE DAMES

Finale

S. Graf (All., n° 1) b. H. Sukova (Rép. tch., n° 12), 6-3, 6-3.

DOUBLE MESSIEURS

Finale

K. Flach-R. Leach (EU, n° 12) b. M. Damm-K. Novacek (Rép. tch.), 6-7, 6-4, 6-2.

DOUBLE DAMES

Finale

A. Sanchez-Vicario-H. Sukova (Esp.-Rép. tch., n° 3) b. A. Coetzer-I. Gorrochategui (Af. S-Arg., n° 9), 6-4, 6-2.

DOUBLE MIXTE

Finale

H. Sukova-T. Woodbridge (Rép. tch.-Aus., n° 1) b. M. Navratilova-M. Woodforde (EU-Aus., n° 2), 6-3, 7-6.

SIMPLE JUNIORS GARÇONS

Finale

M. Rios (Chil., n° 1) b. S. Downs (NZ, n° 4), 7-6, 6-3.

SIMPLE JUNIORS FILLES

Finale

M.-F. Bentivoglio (Ita., n° 2) b. Y. Yoshida (Jap., n° 15), 7-6, 6-4.

(Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et, éventuellement, leur numéro de tête de série.)

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division

(Huitième journée)

Caen b. *Le Havre	2-1
*Nantes et Strasbourg	2-2
*Monaco b. Lille	1-0
*Toulouse et Marseille	0-0
*Saint-Etienne et Sochaux	0-0
*Cannes b. Angers	4-3
*Bordeaux b. Metz	2-0
*Paris-SG b. Montpellier	1-0
*Lens b. Lyon	2-0
Auxerre b. *Martigues	1-0

Classement. – 1. Bordeaux et Cannes, 12 ; 3. Monaco, Paris-SG, Marseille et Nantes, 10 ; 7. Sochaux, Auxerre et Strasbourg, 9 ; 10. Martigues, Lyon et Caen, 8 ; 13. Metz, 7 ; 14. Lens, Saint-Etienne, Angers et Montpellier, 6 ; 18. Lille, Toulouse, 5 ; 20. Le Havre, 4.

Deuxième division

(Dixième journée)

*Bastia b. Rennes	2-1
*Beauvais b. Le Mans	1-0
Nice b. *Charleville	1-0
*Laval b. Istres	3-2
*Saint-Brieuc b. Rouen	3-2
Alès b. *Gueugnon	3-1
*Dunkerque b. Valenciennes	4-1
Sedan b. *Bourges	2-1
*Nîmes et Niort	0-0
*Mulhouse b. Valence	2-1
*Nancy b. Red Star	3-1

Classement. – 1. Nancy, 15 pts ; 2. Bastia, 14 ; 3. Beauvais et Nice, 13 ; 5. Niort, Rennes et Rouen, 12 ; 8. Charleville et Saint-Brieuc, 11 ; 10. Bourges et Dunkerque, 10 ; 12. Laval, Nîmes, Mulhouse et Gueugnon, 9 ; 16. Red Star, Valence, Alès et Valenciennes, 8 ; 20. Sedan et Le Mans, 7 ; 22. Istres, 5.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Nationale A

(Première journée)

Antibes b. *Châlons	101-80
Limoges b. *Sceaux	80-52
*Cholet b. ASVEL	107-91
Gravelines b. *Levallois	82-74
Montpellier b. *Racing PSG	73-70
*Dijon b. Le Mans	104-87
*Lyon b. Pau-Orthez	68-66

TIR À L'ARC

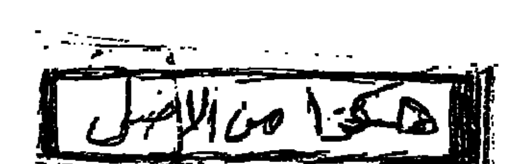
CHAMPIONNATS DU MONDE

Les Français Sébastien Flute, Lionel Torres et Eric Unbekand sont devenus champions du monde de tir à l'arc par équipes, en battant les Coréens du Sud en finale, dimanche 12 septembre à Antalya (Turquie).

SKI NAUTIQUE

CHAMPIONNATS DU MONDE

Le Français Patrice Martin a remporté un troisième titre consécutif de champion du monde de ski nautique en s'imposant dans l'épreuve du combiné, dimanche 12 septembre à Singapour. Egalement deuxième du slalom et des figures, Patrice Martin est devenu, avec sept titres gagnés au cours de sa carrière, le champion le plus titré de l'histoire du ski nautique.



…naux des Etats-Unis

Steffi et les autres

En attendant Monica

Les résultats

CINÉMA

LA CINQUANTIÈME MOSTRA DE VENISE

Lions pour tous

Pluie de récompenses sur la lagune et triomphe ex-aequo pour Altman et Kieslowski

VENISE

de notre envoyée spéciale

Rien à redire : le palmarès de la cinquantième Mostra du cinéma est un modèle de justice, d'équilibre et de diplomatie. Mais rien à dire sur la cérémonie de clôture, interminable (deux heures) et sobrement ennuyeuse, bien que se déroulant à Venise dans le somptueux décor de la cour du Palais des doges. Public frigorifié et aveuglé par les projecteurs, extraits de films illisibles défilant sur un grand écran trop éclairé, lauréats apparaissant très loin, comme sur un quai de gare : une fois encore, la démonstration a été apportée qu'un spectacle conçu pour la télévision – c'était le cas – ne ressemble en rien à un spectacle tout court.

Mais qu'importe le flacon pourvu qu'on ait l'ivresse de ce palmarès roboratif, généreux. Le jury présidé par le metteur en scène Peter Weir (1) ne peut choisir entre Kieslowski et Altman, entre *Trois couleurs : Bleu* et *Shorts Cuts*. Autrement dit, entre la sonate et la symphonie, entre l'abstrait et le concret, entre le cinéma des corps et le cinéma de l'âme, entre l'Europe et l'Amérique ? Judicieuse incertitude. Deux Lions d'or *ex aequo* viennent donc récompenser deux grands films (les derniers *ex aequo* vénitiens remontent à 1980, avec *Atlantic City*, de Louis Malle, et *Gloria*, de John Cassavetes), les plus indiscutables de la sélection officielle qui comportait dix-huit œuvres intéressantes et inégales.

Le film de Kieslowski a, par ailleurs, reçu, outre de nombreuses médailles annexes, dont celle de l'Office catholique pour « *... l'expression intense des problèmes universels et existentiels de la souffrance et du désespoir auxquels est confronté l'homme contemporain* », le prix de la meilleure photographie pour Sladomir Idziak et le prix d'interprétation féminine pour Juliette Binoche, transcendante et silencieuse héroïne (*le Monde* du 9 septembre). Krzysztof Kieslowski monte en scène avec un sourire gris, fait un petit signe de la main qui peut dire « merci » ou « au revoir » ; quelques instants auparavant, il a déclaré à la RAI qu'il achevait sa trilogie puis se retirait définitivement, précisant que ce qu'il avait à dire, il l'avait dit... Personne ne veut le croire.

Plusieurs initiatives heureuses, notamment le prix collectif d'intepétation à l'extraordinaire troupe de *Short Cuts* (*le Monde* du 7 septembre) ; la même récompense avait été attribuée, il y a dix ans, ...à *Streamers*, de Robert Altman. Et le choix iconoclaste de *Bad Boy Bubby*, comme Prix spécial du jury, saluant l'humanisme « grunge » de Rolf De Heer (*le Monde* daté 12-13 septembre).



Juliette Binoche : meilleure actrice

Le palmarès

Lions d'or : *Short Cuts*, de Robert Altman ; *Trois couleurs Bleu*, de Krzysztof Kieslowski.

Prix spécial du Jury : *Bad Boy Bubby*, de Rolf De Heer.

Lion d'argent : *Kosh ba Kosh*, de Bakhtiyar Khudojnazarov

Coupe Volpi extraordinaire : pour l'ensemble de la distribution de *Short Cuts*.

Coupe Volpi du meilleur acteur : Fabrizio Bentivoglio, dans *Un'anima divisa in due*, de Silvio Soldini.

Coupe Volpi de la meilleure actrice : Juliette Binoche, dans *Trois couleurs : Bleu*.

Coupe Volpi du meilleur acteur de second rôle : Marcello Mastroianni, dans *Un, deux, trois Soleil*, de Bertrand Blier.

Coupe Volpi de la meilleure actrice de second rôle : Anna Bonaiuto, dans *Dove siete ? Io sono qui*, de Liliana Cavani.

Prix de la présidence du Sénat : *Za zui Zi*, de Liu Miao-Miao.

Osella d'or pour la meilleure photographie : Slawomir Idziak, pour *Trois couleurs : Bleu*.

Osella d'or pour la musique : Cheb Khaled, pour *Un, deux, trois Soleil*.

Lions d'or à la carrière : Claudia Cardinale, Robert De Niro, Roman Polanski, Steven Spielberg.

Et le prix à Marcello Mastroianni pour sa prestation brève et inoubliable dans *Un, deux, trois Soleil* (le film de Blier étant aussi légitimement distingué pour sa musique – Cheb Khaled, – et recevant, en prime, une mention de l'UNICEF et le Prix de l'Académie européenne du cinéma et de la télévision), tout comme les deux médailles pour deux des films italiens de la compétition, celui de la Cavani, celui de Soldini, deux films de bonne volonté, l'un plaidant pour l'intégration des sourds, l'autre pour l'intégration des Gitans. Curieusement, ce n'était pas dans ces films-là qu'il fallait chercher un néo-réalisme revisité, mais dans deux productions pauvres de moyens et riches d'énergie venues de deux très jeunes réalisateurs de Chine et du Tadjikistan. Liu Miaomiao, cinéaste de la « cinquième génération », trente et un ans, reçoit le Prix de la présidence du Sénat pour une sensible histoire villageoise où un petit garçon trop bavard se révèle être l'espoir d'une communauté encore terriblement dépourvue de tout, biens matériels autant que confort affectif, tandis que le Lion d'argent salue l'arrivée d'une robuste Tadjik de vingt-huit ans, Bakhtiyar Khudojnazarov, qui a fait le voyage depuis Douchanbe (capitale du Tadjikistan) en voiture, et qui, tout éberluée de ce qui lui arrive, semble avoir pris un coup de lion sur la tête. Son film, *Kosh ba Kosh*, est plein de charme et conte les amours inconfortables d'une jeune fille que son père a perdue aux osselets dans la cabine d'un conducteur de funiculaire...

Cultivant mieux que jamais ses contradictions congénitales, la Mostra de Venise, dominée par des figures de mères monstrueuses et ponctuée d'incestes récurrents (chez Isserman, De Heer, Carpi), a finalement été riche de films et de promesses, animée à la fois de bonnes intentions et d'événements symboliques. La fondation de l'Union internationale des auteurs, lors du symposium des 6 et 7 septembre, peut déboucher sur des actions politiques et non plus utopiques en faveur de la défense des droits des créateurs, et les stars américaines appelées avec des accents incantatoires au secours d'une manifestation assoupie de vertu sont brièvement apparues. Mais, exceptions faites de Steven Spielberg, venu assurer la promotion de ses dinosaures qui envahiront l'Italie la semaine prochaine, et de Robert De Niro, on ne peut pas vraiment dire qu'elles aient rempli leur mission : on a aperçu Michelle Pfeiffer et Harrison Ford, Tina Turner a donné une conférence de presse à minuit, Madonna, comme à son habitude, a déclaré forfait...

La religion des stars a besoin d'un lieu de culte. Il n'y en a pas sur le Lido. Pas de marches à monter, comme à Cannes, pas de foules à bénir. Il n'en demeure pas moins que le directeur de la Mostra, Gillo Pontecorvo, qui a affirmé ne pas briguer un troisième mandat, a gagné son pari : la cinquantième Mostra, dans une austérité relative, a su honorer son Dieu, le cinéma.

DANIÈLE HEYMANN

(1) Le jury était composé de Peter Weir, Pierre-Henri Deleau, Carla Gravina, Mohammed Camara, James Ivory, Chen Kaige, Nelson Pereira dos Santos, Giuseppe Tornatore.

Inconfortable dissidence

En marge de la Mostra la Semaine de la critique vénitienne

Si la Mostra de Venise s'est voulue à la tête du combat pour les droits d'auteur et de la défense du cinéma européen face à l'hégémonie américaine, elle s'est trouvée à son tour contestée par le syndicat national des critiques italiens, qui a décidé d'organiser sa dixième semaine du jeune cinéma en dehors du Festival. Il a voulu manifester ainsi son opposition à la nouvelle direction de la Biennale de Venise (mais non à Gillo Pontecorvo) et réclamer une modification des statuts qui font une part trop belle aux jeux politiques et au pouvoir bureaucratique. Lutte légitime, mais qui a limité l'audience d'une programmation destinée à découvrir de nouveaux metteurs en scène.

Abandonnant le Palais du festival et les facilités qu'il lui offrait, la Semaine s'est, en effet, réfugiée dans une salle vétuste à l'autre bout du Lido, sans traduction simultanée, avec un seul projecteur et d'inconfortables fauteuils de bois. Les cinéastes et leurs œuvres étaient ainsi les otages d'une contestation qui fleurait bon les luttes d'il y a un quart de siècle. Mais, on le sait, quand l'Histoire se répète, elle bégaie souvent et cet acte de révolte engendra moins la solidarité que l'absentéisme.

Devant un public clairsemé, on a pu néanmoins apprécier quelques révélations. *Neues Deutschland*, film collectif composé de cinq moyens métrages, jette un regard acide sur un pays en pleine mutation, de la croissance de l'antisémitisme aux vagues de xénophobie et au malaise qui a suivi la réunification. Entre la fiction et le documentaire, ce film mosaïque parvient à rendre justice à son titre : le portrait d'une nouvelle Allemagne.

Touchia se veut aussi un témoignage sur la situation d'un pays. Non sans courage, Rachid Benhadj, à travers son héroïne – une Algérienne de quarante ans qui se remémore ses espoirs de petite fille au moment de l'indépendance et qui vient témoigner à la télévision contre l'intégrisme d'aujourd'hui, – fait le bilan des rêves envolés et des désillusions amères. L'enfance et l'adolescence ont toujours inspiré les réalisateurs débutants. Agnès Merlet le confirme avec *le Fils du requin* (Prix de la critique internationale). Partant d'un fait divers et tourné dans le nord de la France, son film, fuyant la psychologie et le jugement moral, retrace l'odyssée de deux jeunes garçons en cavale qui règlent leur compte avec la société. L'énergie et la vitalité de la mise en scène, la vérité des interprètes, auraient justifié la présence en compétition de cette première œuvre vigoureuse qui confirme la richesse du jeune cinéma français. C'est le mérite de la Semaine de la critique vénitienne de l'avoir révélée, cette année encore, après avoir distingué auparavant *Un monde sans pitié*, *la Discrète* et *le Ciel de Paris*.

MICHEL CIMENT

LE FESTIVAL DU CINÉMA AMÉRICAIN DE DEAUVILLE

La firme et les artisans

Réédition annuelle de l'éternel affrontement entre Hollywood et les cinéastes indépendants

DEAUVILLE

de notre envoyé spécial

Quand Sydney rencontre Leslie... Sydney Pollack, en compagnie de Tom Cruise, sacrifiait au rite de la conférence de presse, à l'occasion de la présentation de *la Firme*, le dernier film du réalisateur des *Trois Jours du Condor*. Leslie Harris, auteur de *Just Another Girl on the IRT*, s'est levée et a demandé : « *Monsieur Pollack, où en est votre carrière d'acteur ? Je vous ai trouvé formidable dans* Maris et femmes *et j'ai un rôle pour vous dans mon prochain film.* »

Dans un film, justement, Sydney Pollack aurait répondu qu'il avait adoré *Just Another Girl*, et que rien ne lui ferait plus plaisir. Au lieu de quoi, il a répondu avec une grande courtoisie qui ne parvenait pas à masquer son ignorance parfaite du film et de l'existence de Leslie Harris. Il ne suffit pas d'être américains et réalisateurs de cinéma pour avoir quelque chose en commun.

Malgré tout, le festival de Deauville fait profession de réunir les cinémas que produisent les cinquante Etats de l'Union en une espèce de version cinématographique de la ferme de George Orwell, où tous les films sont égaux mais où ceux qui sont fabriqués à Hollywood sont plus égaux. Côté poids lourds, on pouvait voir le plus lourd d'entre eux, en clôture, *Jurassic Park*, de Steven Spielberg. Et aussi *Dans la ligne de mire* (Clint Eastwood, John Malkovitch, match arbitré par Wolfgang Petersen), *Searching for Bobby Fischer*, avec Ben Kingsley, ou *What's Love Got to Do with It ? (Tina)*, hagiographie de Tina Turner. Ces quatre films avaient fait le détour de Venise avant d'arriver en Normandie, et leur valeur médiatique s'en était trouvée écornée. En revanche, *la Firme* n'était là que pour Deauville, avec son réalisateur et sa star. Tiré d'un roman à succès de John Grisham, interprété par le seul concurrent sérieux d'Arnold Schwarzenegger sur le terrain du box-office, réalisé par une des rares valeurs sûres de Hollywood, *the Firm* est avant tout un placement sûr.

Sydney Pollack se définit comme un auteur de films « *commerciaux, hollywoodiens, grand publics, dont le premier devoir est de distraire* ». Entre la conférence de presse et la projection de gala – toutes deux accompagnées des hurlements juvéniles qui signalent la présence de Tom Cruise, – le réalisateur égrène quelques réflexions. « *C'est la première fois que je tourne un film dont le personnage principal n'appartient pas à ma génération.* » Sans comparer Tom Cruise à Paul Newman, Dustin Hoffman ou Robert Redford, l'auteur de *Jeremiah Johnson* remarque : « *C'est quelqu'un qui s'est forcé à devenir acteur. Il a beaucoup travaillé, il se donne du mal, et ça se voit. Enfin, je veux dire qu'il a fait des progrès.* » En revanche, Sydney Pollack semble plus frappé par le pouvoir qu'exerce Tom Cruise (acteur, mais aussi dirigeant d'une société de production) sur la vie de Hollywood.

« *Le bon vieux temps a existé*, reconnaît-il, *pas parce qu'il était plus simple de faire des films, mais parce qu'ils coûtaient moins cher.* Tootsie *a coûté 21 millions de dollars* (en 1982) *et je me rappelle m'être dit : « C'est de la folie ! Plus jamais ça ! » Ensuite* Out of Africa (1985) *a coûté 31 millions,* Havana (1990) *40 millions. Et ce fut un four.* » Sidney Pollack se reconnaît le mérite d'espacer les fours. Depuis son premier grand succès public, avec *On achève bien les chevaux*, il n'en a connu que deux, le premier, avant *Havana*, étant *Bobby Deerfield*.

Depuis quelques années, le réalisateur produit, toujours avec l'appui de grands studios : *Suzy et les Baker Boys*, *Présumé innocent* ou *Dead Again*, de Kenneth Branagh. Il a permis à *Searching for Bobby Fischer*, le premier film réalisé par le scénariste Steven Zaillian (auteur d'*Eveils* et de *Schindler's List*, que tourne actuellement Steven Spielberg) de voir le jour, en apportant sa caution, mais aussi en intervenant dans l'écriture du scénario et au montage. Lorsque Sydney Pollack produit, il s'agit la plupart du temps de mettre en selle des réalisateurs qui feront ensuite une carrière hollywoodienne. Il ne s'intéresse que peu au cinéma indépendant américain, « *par paresse, parce que je ne suis au courant que de ce que font les gens que je connais, ceux qui travaillent à Hollywood* ».

Mus par une nécessité

Ailleurs, à New-York, par exemple, on fait aussi du cinéma. Il y a, bien sûr, les jeunes gens aux dents longues, qui utilisent le cinéma indépendant comme marchepied. Rob Weiss, le réalisateur d'*Amongst Friends*, appartient probablement à cette catégorie. Sinon, pourquoi filmer cette triste histoire de petits gangsters juifs en empruntant à Scorsese sa violence et sa virtuosité technique, sans jamais approcher l'essence du cinéma de Scorsese, l'inquiétude, le doute ? Pour montrer à un grand studio qu'on peut filmer efficace et pas cher : c'est la seule réponse logique.

En revanche, Joel Hershman ne court aucun risque de séduire les studios. Avec *Caravan City*, comédie burlesque et misérabiliste, il fait du John Waters, comme Weiss fait du Scorsese. C'est plus gai, moins ambitieux, mais ça ne fait pas beaucoup avancer les choses. On préfère finalement les films communautaires, ceux qui sont mus par une nécessité : montrer ces pans d'Amérique que Hollywood laisse dans l'ombre ou n'éclaire que d'un côté. La première raison de voir *Just Another Girl on the IRT*, c'est de découvrir que la vie dans les *projects* (version américaine de nos HLM) de Brooklyn ne se résume pas à la monoculture du crack que montrait *New Jack City*. Ou qu'une noce à *Chinatown* – comme celle qui est au centre du *Garçon d'honneur*, de Aung Lee – peut être autre chose que la toile de fond d'un règlement de comptes entre trafiquants d'héroïne. Et puis, il arrive que ces films fassent encore un peu plus. L'énergie de *Just Another Girl*, la vigueur des actrices et le mépris de l'auteur pour les conventions dramatiques en font un film courageux, qui se met en danger, inutilement parfois. Toutes choses qui n'arrivent plus à Hollywood que par accident.

THOMAS SOTINEL

□ **M. Toubon et le cinéma américain.** – Le ministre de la culture et de la francophonie s'est élevé, samedi 11 septembre à Deauville, contre la prédominance des films américains en France. M. Toubon a fait remarquer que « *la position dominante de certaines grandes sociétés de distribution de films américains des* major companies, *comme la United International Pictures, représente 25 % du marché en France et 25 % en Grande-Bretagne* ». A l'issue de la première française du film de Steven Spielberg, *Jurassic Parc*, il a estimé que « *ce film est très impressionnant, mais pas du tout émouvant ni humain en raison des effets spéciaux, et il menace l'identité française* ». « *Les Américains devraient respecter notre diversité et notre identité* », a conclu le ministre.

MUSIQUES

France Gall mezza-voce

Quand France Gall apparaît, quand elle parle de Michel Berger, son compagnon disparu, quand elle dit : « *Je ne vous ai pas vus depuis six ans, et en six ans la meilleure chose qui me soit arrivée c'est d'être ici ce soir* », elle déchaîne les ovations du public parisien qui a rempli Bercy. Mais quand les morceaux se terminent, les applaudissements semblent à peine polis. Pour reprendre la distinction qu'établit Godard entre personnalité (celui, celle qui produit, en l'occurrence des chansons) et personne (le reste de cet être-là), le public semble avoir choisi la personne.

Il faut dire que France Gall a fait le pari risqué de traiter Bercy comme si c'était l'Olympia. Après une première partie au cours de laquelle huit chansons sont sommées de fournir une heure de musique, ce qui est au-dessus de leurs forces, la chanteuse sacrifie au rituel acoustique. Assise sur une chaise de bureau, entourée de musiciens qui font semblant de renier l'électricité (il y a un piano, mais aussi un synthétiseur, une basse tout à fait électrique, une batterie complète, et toutes sortes de guitares), elle accélère le rythme du spectacle, prend quelques risques calculés, mais ne conquiert que les premiers rangs. La chaleur des *jam sessions* ne monte pas jusqu'aux cintres. Pour que la communication passe, il fallait peut-être plus que les chansons de Michel Berger, faites pour la radio à fréquence modulée, pour le music hall à grand spectacle, mais pas vraiment pour la musique.

T. S.

► **Au Palais omnisport de Paris Bercy, 75012 Paris, métro Bercy. Tél. : 44-68-44-68. Reprise : du 22 au 25 septembre à 21 heures. De 110 à 240 F.**

□ **Antonio de Almeida nommé à Moscou.** – Le chef d'orchestre français Antonio de Almeida vient d'être nommé directeur musical de l'Orchestre symphonique de Moscou. Il prendra ses fonctions dès octobre 1993. Fondée en 1989, cette formation a déjà joué dans l'ex-URSS, au Royaume-Uni, en Finlande et en Espagne. Almeida, dont le répertoire est l'un des plus étendus parmi les chefs d'aujourd'hui, avait déjà collaboré avec l'OSM pour une intégrale des symphonies de l'Italien Gian Francesco Malipiero (1882-1973), prochainement publiée par la marque de disques Marco Polo Records.

□ **Une Italienne et un Japonais meilleurs chefs à Besançon.** – Le 43e Concours international de jeunes chefs d'orchestre, organisé par le Festival de Besançon et de Franche-Comté, a été remporté ex-aequo, samedi 11 septembre, par l'Italienne Silvia Massarelli et le Japonais Daisuke Soga. Agés respectivement de trente-deux ans et vingt-huit ans, les lauréats, distingués parmi plus de soixante-dix concurrents, n'ont pu être départagés par le jury, présidé par Manuel Rosenthal. Une mention spéciale a été décernée à un Français de vingt-huit ans, Vincent Barthe.

CULTURE

ARTS

LES DESSINS DE MODIGLIANI, au Palazzo Grassi de Venise

Amadeo avant la légende

Une exposition des dessins de la collection de Paul Alexandre, jusqu'alors inconnue

VENISE

de notre envoyé spécial

Il faut être sûr de soi, surtout en Italie, pour exhumer des Modigliani inconnus. C'est pourtant ce qu'ose aujourd'hui le Palazzo Grassi, en montrant la quasi-totalité des dessins provenant de la collection du docteur Paul Alexandre, ami et mécène du peintre italien de 1907 à 1914. Lors de la conférence de presse présentant l'exposition, bien des journalistes gardaient en mémoire le canular des étudiants de Livourne qui, en 1984, avaient taillé quelques têtes à la manière d'Amadeo Modigliani, pour les jeter ensuite dans un canal, précisément là où, selon la légende, l'artiste aurait immergé ses sculptures à une date restée imprécise. L'authentification des faux miraculeusement redécouverts avait valu à la conservatrice du Musée de Livourne une longue hospitalisation. Son frère, directeur de la Galeria d'Arte Moderna de Rome, qui avait immédiatement publié un catalogue sur les objets en question, fut destitué quelques mois plus tard.

A Venise, moins de dix ans après, l'ambiance de la conférence de presse était d'autant plus tendue que les organisateurs de l'exposition se refusaient à indiquer la provenance actuelle des dessins exposés (ce qui est parfaitement normal lorsqu'il s'agit de collections privées). Noël Alexandre, l'un des fils de l'ami de Modigliani, se bornait à garantir la provenance et l'authenticité des dessins, déclarant les connaître depuis longtemps : *« J'ai vu chacun de ces dessins lorsque j'ai fait avec mon père, entre 1959 et 1960, l'inventaire de sa collection, qu'il n'a dispersée qu'ensuite. Chaque dessin est numéroté et porte le cachet de Paul Alexandre. Ce dernier redoutait que des faux circulent lorsque sa collection serait connue. Devant chaque dessin, il évoquait pour moi ses souvenirs. »*

Ses souvenirs sont précisément à l'origine de cette exposition. En 1924, il écrivait au frère de Modigliani : *« Je suis personnellement désigné pour raconter la vie de votre frère à Paris car nous fûmes unis par une intime amitié... »* Les aléas de l'existence ne lui permirent pas de rédiger ses mémoires, et c'est à son fils Noël qu'échut la mission. Mais l'histoire commence un peu plus tôt. En 1988, François Bergot, conservateur du Musée de Rouen, reçut un étrange message : *« Notre père trouvait votre musée bien tenu, il a voulu que vous receviez ces deux tableaux. »* Il s'agissait du *Portrait de Jean-Baptiste Alexandre au crucifix* (1909), et du *Portrait de Paul Alexandre devant un vitrage* (1913), commandés à Modigliani par le docteur Paul Alexandre. Deux de ses enfants, Blaise et Philippe, en donnant ces toiles, respectaient le vœu de leur père décédé vingt ans plus tôt. Tout naturellement, lorsqu'un autre fils, Noël, historien de son état, voulut mettre en ordre les souvenirs de son père, ce fut à François Bergot qu'il s'adressa. Lequel le mit en contact avec un éditeur parisien, le Fonds Mercator (filiale de Paribas), dont le responsable, Didier Marty, évoqua à son tour l'histoire devant Jan Martens, le commissaire de l'actuelle exposition. Martens sut persuader le fils que son livre devait s'accompagner d'une présentation des dessins de la collection paternelle.

Son seul client durant des années

Et c'est ainsi que surgissent aujourd'hui 448 dessins inconnus de Modigliani, ce qui double le corpus de l'œuvre graphique de l'artiste. Elle s'accompagne de la publication apocryphe, mais filiale, des fameux souvenirs, qui éclairent une époque jusqu'alors floue de la vie de Modigliani à Paris, et obligent à reconsidérer un certain nombre d'idées reçues. A ce propos, Noël Alexandre déclarait : *« J'ai voulu faire ici un travail d'historien, qui se veut profondément scientifique, basé sur des documents. J'apporte la version du seul vrai témoin de cette période la plus obscure de la vie de Modigliani. »*

Le docteur Alexandre s'était établi à Montmartre en 1907. Il avait alors vingt-six ans. De quatre ans son cadet, Modigliani, venu de Livourne, *via* Venise, hantait la Butte depuis l'année précédente. Le bon docteur avait loué une maison délabrée rue du Delta : il y accueillait ses amis, les artistes Drouard et Doucet. Ce dernier rencontra Modigliani au Lapin agile ; l'Italien venait d'être expulsé et cherchait un autre atelier. *« C'est ainsi*, dit Paul Alexandre, *qu'a commencé mon amitié avec Modigliani. »* Elle devait durer jusqu'au départ de Paul Alexandre pour le front, en 1914. Il fut, toutes ces années durant, son seul client. Persuadé du génie de son ami, il conservait tout, y compris le moindre croqueton qui, sans lui, eût échoué dans la cheminée.

Après la mort de l'artiste, quand la légende a commencé à croître, Alexandre fut tenté d'établir sa vérité. Il écrivit ainsi à la famille de l'artiste, recueillant les souvenirs de sa mère. Ce sont ces textes qui sont aujourd'hui publiés dans le catalogue de l'exposition. Ils éclairent d'un jour nouveau Modigliani qui, alors, se considérait plus comme un sculpteur que comme un peintre.

D'abord, on est surpris par les premiers dessins réalisés à Venise vers 1905, très proches des graphistes de la sécession viennoise. Un carnet, avec le modèle qui répète la même pose une bonne douzaine de fois, mais aussi la succession et l'accrochage dense des dessins justifient cette affirmation de Paul Alexandre : *« Ses grandes créations d'avant-guerre ont été longuement méditées et mûries. Il s'en délivrait ensuite dans un chef-d'œuvre. L'intensité de son attention aux formes et aux couleurs était extraordinaire. Quand une figure hantait son esprit, il dessinait fiévreusement avec une rapidité inouïe, ne retouchant pas, recommençant dix fois le même dessin à la clarté d'une bougie, jusqu'à ce qu'il ait obtenu le contour désiré dans un jet qui le satisfasse. D'où la pureté et la fraîcheur incomparable de ses plus beaux dessins. »*

Ainsi, l'exposition, en montrant tout – doutes, hésitations, reprises, – livre au public la genèse des travaux d'un Modigliani parfois aux antipodes du dessinateur élégant et un peu superficiel qu'on se représente trop fréquemment. *« Il sculptait de la même manière : il dessinait longtemps, puis il attaquait directement le bloc. Si quelque erreur survenait, il reprenait un autre bloc et recommençait.* (...) *Dans toute sa vie, il a sculpté un peu plus de vingt figures. Presque toutes en réalité sont la même statue constamment recommencée en vue d'une forme définitive qu'il n'a, je crois, jamais atteinte. »*

Le peintre déjà sûr de son talent

On redécouvre enfin Modigliani sculpteur, son amitié avec Brancusi qui lui prodigue des conseils techniques et l'aide même très probablement à organiser une exposition dans l'atelier de Souza Cardoso, le 5 mars 1911. La date précise fait partie des nombreuses révélations qui émaillent le texte de Noël Alexandre.

Une autre affirmation devrait remuer le petit monde des spécialistes : sa carrière de statuaire aurait été extrêmement brève, soit *« entre les derniers mois de 1910 et avril 1913 »*. Il serait fastidieux pour le non-initié d'énumérer tous les apports de l'ouvrage qui accompagne l'exposition. Bornons-nous à signaler une intéressante relation entre le goût de Modigliani pour la scène et l'aspect théâtral des cariatides, et une probable influence khmère dans ses sculptures, très visible dans certains dessins ; Paul Alexandre, *via* son fils Noël, de préciser : *« Il m'emmenait au musée du Trocadéro où il se passionnait en réalité pour l'exposition d'Angkor, dans l'aile occidentale. »*

Petit à petit, la légende et les certitudes se délitent : foin de l'ivrogne, amateur de haschisch. Certes, les soirées rue du Delta étaient animées et des vapeurs diverses envahissaient l'immeuble. Mais les séries de dessins sont là pour montrer un Modigliani acharné au travail, systématique, et déjà sûr de son talent. Paul Alexandre restait persuadé que la tuberculose contractée durant sa jeunesse, et à laquelle il résista vingt ans durant, fut, plus que l'alcool et la drogue, la cause du décès prématuré de Modigliani.

C'est au docteur Alexandre qu'on doit également cette citation de Modigliani, et son exergue : *« Ce que je cherche, ce n'est pas le réel, pas l'irréel non plus, mais l'inconscient, le mystère de l'Instinctivité de la Race »* (1). Et Paul Alexandre d'ajouter : *« Modigliani cherchait à exprimer le moi profond de ses modèles. »* On comprend mieux pourquoi la baronne Marguerite de Hasse de Villers refusa son portrait, aujourd'hui célèbre sous le nom de *l'Amazone*. On lit dans son regard toute la morgue d'un hobereau, le dédain du sang bleu, mais aussi le plaisir légèrement canaille et nuancé d'ennui que pouvait éprouver la jeune femme à poser pour le petit juif de Livourne. Le fait que Modigliani ait jugé bon de peindre en ocre une jaquette de cavalière originellement rouge ne dut pas diminuer l'incompréhension de l'amie de Jean Alexandre, le frère de Paul, qui dut finalement se porter acquéreur du tableau refusé. Cela pour rappeler un détail : sept ans durant, Paul Alexandre fut le seul soutien de Modigliani. L'exposition d'aujourd'hui montre abondamment qu'il ne s'était pas trompé.

HARRY BELLET

► **Modigliani dans la collection du docteur Paul Alexandre, Palazzo Grassi, Venise. Tél. : (19) 39-41-523-51-33. Jusqu'au 4 janvier 1994.**

► **Catalogue broché, 463 pages, 80 000 lires. Edition française Fonds Mercator-Albin Michel, relié, 690 francs.**

(1) Il faut comprendre par « Race » l'affirmation systématique que fit Modigliani de sa judéité dans un Paris alors fortement teinté d'un antisémitisme inconnu en Toscane.

CALDER, au musée Picasso d'Antibes

Miniatures

Les œuvres de poche du sculpteur américain

Le Calder accueilli à Antibes, dans la citadelle de Picasso, n'est pas le sculpteur monumental mais l'homme de l'établi. Celui des grosses mains habiles à tordre le fil de fer pour boucler dans l'air des personnages et des animaux ; à réunir de petites formes de tôle découpée pour équilibrer des pointes et des courbes ; à assembler des pièces de métal pour créer des bijoux d'une somptuosité barbare... ou des couverts et un presse-purée d'une simplicité humoristique. Calder intime, en quelque sorte, jouant des formes figuratives ou abstraites avec une science très aiguë et un esprit d'enfance inaltérable.

Les dessins du cirque, datant des années 30, illustrent cette ingénuité astucieuse fondée sur une observation rigoureuse et passionnée. Le graphisme de Calder saisit la mécanique essentielle des postures et des gestes, détermine les articulations grâce auxquelles bêtes et gens pourront s'animer. Le cirque en réduction, acrobatie manuelle au fil de fer, valut à Calder sa première notoriété à Paris. Les bronzes, tirés des modelages, sont de même nature cocasse.

Bonhomie cordiale

Quant aux gouaches, nombreuses dans cette exposition – Calder commença d'en faire à partir de 1952, – elles proclament la bonne santé solaire de l'artiste, sa bonhomie cordiale, qu'elles soient en affinité avec les signes astraux de Miro ou avec les figures prolétariennes de Léger.

Mobiles et stabiles – ces termes furent suggérés à Calder respectivement par Duchamp et Arp, – jalonnent l'exposition, tous de petite taille. Il s'agit le plus souvent de maquettes prêtées par la galerie Maeght, de la main même de l'artiste, qui portent encore des chiffres et des indications destinées aux spécialistes de l'agrandissement. Les coutures entre les différentes parties leur donnent un caractère artisanal tactile.

Une grande tapisserie et une sculpture de plein air évoquent la finalité possible des maquettes et des gouaches. Pourtant, l'image qu'impose cette exposition est celle de l'« ingénieur hilare » dont parlait Prévert, le colosse soufflant doucement sur les pétales de ses sculptures, le Vulcain d'Amérique quittant la forge pour tailler dans le métal les jouets à vent d'une cité miniature.

JEAN-JACQUES LERRANT

► **Musée Picasso, château Grimaldi, Antibes. Tél. : 93-34-71-07. Jusqu'au 27 septembre.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex: 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros,
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex



AGENDA

MUSIQUE

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

CONCERTS

AUDITORIUM DU LOUVRE (40-20-52-29). Nicolas Rivenq, David Selig : 12 h 30 jeu. Baryton, piano. Brahms, Gounod, Fauré, Duparc, Mahler.

CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-SALPÊTRIÈRE. Michèle Guyard : 16 h 30 dim. Orgue. Musique française des XVIIe et XVIIIe siècles. *Participation libre.*

EGLISE DE LA MADELEINE. Chœur et Orchestre Alexandre Stajic : 20 h 30 mar. Alexandre Stajic (direction). Mozart.

EGLISE DES BILLETTES. Marina Perez, Thierry Tisserand : 17 h 30 dim. Flûte, violon, Isabelle Lequien (alto), Frédéric Loisel (violoncelle). Mozart.

EGLISE SAINT-AUGUSTIN. Orchestre de la Garde républicaine : 20 h 30 mar. Suzanne Chaisemartin (orgue), Roger Boutry (direction). Saint-Saëns, Rimsky-Korsakov, Boutry.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Kammer Sinfonie Bremen : 21 h mar. Barbara Schlick (soprano), Phillip Langshaw (baryton), Chœur de la cathédrale Saint-Pierre de Brême, Wolfgang Helbich (direction). Ein deutsches Requiem, de Brahms.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Salvatore-Michel Picardi, Marie-Luce Savourat : 20 h 30 mer., jeu. Piano, clarinette. Vivaldi, Beethoven, Mozart, Indy Camerata Koussevitsky : 21 h ven., sam. Vivaldi, Mozart.

GALERIE PEINTURE FRAICHE (45-51-00-85). Véronique Brunschwig, Myrto Gondicas : 18 h dim. ; 20 h 30 lun. Soprano, piano. Schumann, Grieg, Hindemith.

LE MADIGAN (42-27-31-51). Emmanuelle Blanche, John Patrick Millow : 22 h 30 lun. Soprano, piano. Ravel, Satie, Poulenc.

MUSÉE NATIONAL DU MOYEN AGE CLUNY (43-25-62-00). Ensemble Venance Fortunat : 20 h 30 sam. ; 18 h dim. Le Grand Livre de saint Jacques.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Les Musiciens du roy : jusqu'au 29 septembre 1993. 21 h mer., lun. Marais, Bach, Telemann, Mozart Ensemble Ars Antiqua de Paris : jusqu'au 6 octobre 1993. 19 h, 21 h ven. Musique des troubadours et des trouvères, musique espagnole du XVIe siècle Ensemble Ars Antiqua de Paris : jusqu'au 25 septembre 1993. 19 h, 21 h sam. Musique au temps des croisades, l'art de Guillaume de Machaut. Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 28 septembre 1993. 21 h mar. Purcell, Vivaldi, Telemann, Haendel.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Ensemble orchestral de Paris : 20 h 30 sam. Marielle Nordmann (harpe), Patrice Fontanarosa (violon), Theodor Guschlbauer (direction). Haydn, Beethoven, Jolivet, Boieldieu. Hommage à Lily Laskine.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris : 20 h 30 mer., jeu. ; 16 h sam. Maria Ewing (soprano), Hanna Schaer (mezzo-soprano), Robert Tear (ténor), Jean Dupouy (alto), Mischa Maisky (violoncelle), Semyon Bychkov (direction). R. Strauss.

Périphérie

ANGERVILLIERS. EGLISE SAINT-ETIENNE. Ensemble Gothic Voices : 20 h 30 sam. Christopher Page (direction). Dans le cadre du Festival d'Ile-de-France.

BRIE-COMTE-ROBERT. EGLISE SAINT-ETIENNE (64-05-30-81). Olivier Latry : 20 h 45 sam. Orgue. Bach, Buxtehude, Lully, Dandrieu, Sweelinck, Couperin.

ECOUEN. CHATEAU. Trio Wanderer : 17 h dim. Haydn, Dvorak, Schubert. Dans le cadre du Festival d'Ile-de-France.

LEVALLOIS-PERRET. HOTEL DE VILLE (42-70-83-84). Ensemble Tempo di Tango : 20 h 30 jeu. Jorgé Chaminé (baryton). Stravinsky, Balcare, Piazzola, Troilo. Dans le cadre du Festival d'Ile-de-France.

MAGNY-LES HAMEAUX. GRANGES DE PORT-ROYAL. Chiara Banchini, John Holloway, Marianne Muller : 20 h 30 ven. Violon, basse de viole, Davitt Moroney (clavecin). Couperin, Dornel, Clérambault. Dans le cadre du Festival d'Ile-de-France.

ROYAUMONT. ABBAYE DE ROYAUMONT (34-68-05-50). Orchestre national d'Ile-de-France : 16 h dim. Joanna Campion, Denise Poray, Yvonne Rossen, Sylvia Marini (mezzo-sopranos), Laurence Glen, Didier Frédéric (barytons), Jonathan Darlington (direction). Wagner, Mahler.

SCEAUX. ORANGERIE (46-60-07-79). Nadine et Leslie Wright : 17 h 30 sam. Piano à quatre mains. Mozart, Schubert, Debussy, Ravel, Gershwin. Dans le cadre du Festival de l'orangerie de Sceaux Orchestre de chambre Alfred Loewenguth : 11 h dim. Théo Calissano (baryton), Scott Sandmeier (direction). Dans le cadre du Festival de l'orangerie de Sceaux Roger Loewenguth, Quatuor Parisii : 17 h 30 dim. Violoncelle. Beethoven, Schubert. Dans le cadre du Festival de l'orangerie de Sceaux.

JAZZ, POP, ROCK

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Avram Fefer, J.-J. Avenel, John Betch : 22 h 30 mer., jeu. ; Quoi de neuf docteur? : 22 h 30 ven., sam. ; Jacky Samson Quartet : 22 h 30 dim. ; Jam Session : jusqu'au 21 septembre 1993. 22 h 30 mer. ; Eric Schultz Nonet : 22 h 30 mer.

AUDITORIUM DES HALLES (42-36-13-90). Big Joe Duskin : 21 h sam.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Yes Yes Yes : 22 h 30 jeu., ven. ; Caiman : 22 h 30 sam. ; Ducrocq Trio : 22 h 30 dim. ; Roccco : jusqu'au 27 septembre 1993. 22 h 30 lun. ; Sud Messagers : jusqu'au 28 septembre 1993. 22 h 30 mer.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Turk Mauro Quartet : jusqu'au 24 octobre 1993. 22 h 45 dim. ; Anne Ducros Quartet : 22 h 45 lun., mer.

LE BISTROT D'EUSTACHE (40-26-23-20). Raphaël Faya Trio : 22 h 30 jeu. ; Claude Tissendier Trio : 22 h 30 ven., sam.

CAFÉ BALTARD (42-33-74-03). Paul & Houria : 23 h ven.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Andy Mc Ghee, Dany Doriz, Georges Arvanitas : jusqu'au 21 septembre 1993. 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Saxophone, vibraphone, piano, Bruno Rousselet (basse), Michel Denis (batterie).

ELYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15). Lucky Dube : 19 h 30 sam.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Ze Boom : jusqu'au 29 septembre 1993. 22 h 30 mer. ; Franck Ash : 22 h 30 ven. ; Alain Berquez & Blues Heritage : 22 h 30 sam. ; House Band Jam Session : jusqu'au 26 septembre 1993. 22 h 30 dim. ; Layla and the Dominoes : 22 h 30 lun. ; FFPP : 22 h 30 mar. ; Blues Acoustic Night : 22 h 30 jeu.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : jusqu'au 24 septembre 1993. 21 h ven. ; Trio New Orleans : jusqu'au 25 septembre 1993. 21 h sam.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Cash McCall : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Boto e Novos Tempos : jusqu'au 31 octobre 1993. 22 h dim. ; Tata Vega and the Hollywood All Star Band : jusqu'au 2 octobre 1993. 22 h 30 lun., mar.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Julie Monley Quartet : 22 h 30 mer., jeu. ; Bruce Johnson Quartet : 22 h 30 ven., sam. ; Paris Jazz Orchestra : 22 h 30 mar.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jean-Pierre Gélineau Trio : 21 h jeu. ; Michel Mardignan Clarinette Connection : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mer. ; Fabrice Eulry : 21 h lun.

LE MADIGAN (42-27-31-51). Jean-Michel Pilc, Eric Lohrer : 22 h 30 mer.

LE MONTANA (45-48-93-08). René Urtreger Trio : 22 h 30 mer. ; Tricia Lee Quartet : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Romane Quartet : 22 h 30 lun., mar. ; Chris Henderson Band : jusqu'au 26 septembre 1993. 22 h 30 dim.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Alain Bouchet : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Peter Ecklund : 22 h 30 lun., mar.

NEW MORNING (45-23-51-41). Denise Jannah, Cyrus Chestnut, Georges Mraz : 21 h mer. Chant, piano, contrebasse, Billy Hart (batterie), Rick Margitza (saxophone) ; Helen Merril, Gordon Beck : 21 h ven. Chant, piano ; Jean Rotman Swingoscope : 21 h mar.

LE NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Marc Thomas Duo : 21 h mer. ; Florence Davis Quartet : 21 h jeu., ven., sam. ; Laura Littardi : 21 h lun. ; Adriana Cattaneo : 21 h mar.

OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Storyville : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; After Eight : 22 h 30 lun., mar.

PALAIS OMNISPORTS DE PARIS-BERCY (40-02-60-02). Bon Jovi, Billy Idol : 20 h 30 mer.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Spina, Dive, Insekt : 19 h mer. ; In the Nursery : 22 h jeu. ; Everything but the Girl : 22 h ven. ; Justin Hinds : 19 h 30 sam. ; Saba : 22 h lun. ; Patrick Verbeke : 22 h mar.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Riversailles : 21 h mer. ; David Dexter D : 21 h jeu. ; Irene Amar Challenge Quartet : 21 h ven. ; Paris-Barcelona Swing Connection : 21 h sam. ; Ile Axe : 21 h mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Saxomania de Claude Tissendier : 21 h 30 mer. ; Nicolas Montier, Trio Colas : 21 h 30 jeu. ; Le Quintet de Paris : 21 h 30 ven. ; Jacques Caroff Jazz Band : 21 h 30 sam. ; The Old Timers : 21 h 30 lun. ; Alain Bouchet Quartet : 21 h 30 mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Alain Brunet, Olivier Hutman, Thomas Bramerie : 22 h 45 mer. Trompette, piano, contrebasse, Jean-Pierre Arnaud (batterie) ; Charles Loos, Ali Ryerson, Michel Zenino : 22 h 45 jeu., ven., sam. Piano, flûte, contrebasse ; Dimitri Naïditch, Laurent Blumenthal : 22 h 45 mar. Piano, saxophone.

LE PIED DE CHAMEAU (42-78-35-00). Sylvain Luc, Dominique Bertram, Thierry Chauvet : 22 h 30 ven., sam.

REX CLUB (45-08-93-89). Frogmouth : 23 h 30 mer. Soirée Metallic Jungle ; Revolver : 23 h ven. Soirée Planète Rock.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Risky Blues : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Betty and the Bop's : 22 h mar.

SUNSET (40-26-46-60). Christian Vander Trio : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Jean-Marc Jaffet Trio : jusqu'au 27 septembre 1993. 22 h 30 lun.

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Annette Lowman : jusqu'au 30 septembre 1993. 19 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 17 h 30 dim.

THÉATRE TRÉVISE (40-22-96-99). Barking Dogs : 20 h ven., sam.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). RMB : 22 h mer. ; Country Riders : 22 h jeu. ; Bruno Lasnier : 22 h ven. ; Badgers : 22 h sam. ; Jean-Jacques Milteau : 22 h lun., mar.

LA VILLA (43-26-60-00). Von Freeman : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Saxophone, Alain Jean-Marie (piano), Wayne Dockery (basse), George Brown (batterie).

ZÉNITH (42-08-60-00). Duran Duran : 20 h lun. ; Lynyrd Skynyrd : 19 h 30 ven.

Périphérie

CHESSY. MANHATTAN JAZZ CLUB (60-45-75-16). Stéphane et Lionel Belmondo Quintet : 21 h mer., jeu. ; Jimmy Gourley Trio : 21 h ven., sam. ; Fabien Ruiz Quartet : jusqu'au 27 septembre 1993. 21 h dim., lun. ; Gérard Naulet Quintet : 21 h lun., mar.

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Sy Estwick Quartet : 21 h 30 ven. ; François Corneloup Jazz Band : 21 h 30 sam. ; Denis Colin Trio : 21 h 30 mar.

VERSAILLES. TRIANON PALACE (30-84-38-45). Stardust : 22 h mar. ; Alligators Jazz Band : 22 h jeu.

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). L'Air de Pâris : jusqu'au 2 octobre 1993. 19 h mer., jeu., ven., sam., mar. Avec Lou Volt, Marie-Line, Bonbon (mise en scène) ; Bevinda : 20 h 30 lun.

BATEAU-THÉATRE (40-46-90-72). Y a du soleil dans la rue : 21 h mer., jeu., ven., sam. ; 17 h 30 dim. Avec le sextuor vocal Voix de ville.

BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). Régine : jusqu'au 2 octobre 1993. 20 h 30 mar.

CAFÉ BALTARD (42-33-74-03). Paris Canaille : 23 h sam.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Robert Charlebois : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 16 h dim.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

PÉNICHE MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Vous avez dit bizarre? : 21 h mer., jeu., ven., sam. ; 15 h dim. Avec les duettistes Zig'Zinzin.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Pascal Garry : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim. ; Les Gueules d'a. : jusqu'au 4 octobre 1993. 20 h 30 jeu., ven., sam., lun. ; 18 h 30 dim.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Jean Guidoni : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Yvan Dautin : jusqu'au 2 octobre 1993 22 h 15 mer., jeu., ven., sam., mer Chant, Angelo Zurzolo (piano).

TOURTOUR (48-87-82-48). Clara Finster : jusqu'au 25 septembre 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Dans le cadre du Festival Carte blanche au féminin ; Carole Sergent : jusqu'au 25 septembre 1993. 22 h 15 mer., jeu., ven., sam. Dans le cadre du Festival Carte blanche au féminin ; Sanacore : jusqu'au 25 septembre 1993. 19 h sam., dim., lun., mar. Dans le cadre du Festival Carte blanche au féminin , Bielka : 20 h 30 dim., lun. Dans le cadre du Festival Carte blanche au féminin.

Périphérie

BOULOGNE-BILLANCOURT. TBB (46-03-60-44). Jeanne Mas : 20 h 30 jeu

BALLETS

PALAIS DE L'UNESCO (45-68-25-85). Compagnie Coracorne : 20 h 30 mar Tangos, Maria Teresa, Indoafroamerica, Carlos Orta (chor.) ; Le Mess, Darrel Toulon (chor.).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Groupe Emile Dubois : 20 h 30 mar. Ulysse, Jean-Claude Gallotta (chor.).

PARIS EN VISITES

MARDI 14 SEPTEMBRE

« Les passages couverts du Sentier, où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Le Père-Lachaise méconnu », 10 h 30 et 14 h 45, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« L'Opéra-Garnier, de la rotonde des abonnés au plafond de Chagall », 11 heures, hall d'entrée (P.-Y. Jaslet).

« L'Assemblée nationale » (carte d'identité), 14 h 20, métro Assemblée-Nationale, sortie rue de Lille (C. Merle).

« Le Musée Rodin en l'hôtel Biron », 14 h 30, 77, rue de Varenne (Monuments historiques).

« L'art nouveau selon Guimard », 14 h 30, métro Chardon-Lagache (Le Cavalier bleu).

« Les catacombes. Les anciennes carrières et les travaux extraordinaires de la doublure de Paris », 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (P.-Y. Jaslet).

« L'église Saint-Etienne du Mont : sa construction et son histoire », 14 h 30, devant l'église (Sauvegarde du Paris historique).

« Découverte de la Cité internationale universitaire », 14 h 30, métro Cité-universitaire (Paris, capitale historique).

« Dans la chapelle Saint-Joseph des Carmes : les massacres de septembre 1792 » (limité à trente personnes), 15 heures, 70, rue de Vaugirard (Monuments historiques).



ÉCONOMIE

BILLET

GATT : éviter la crise

Les Français vont-ils obtenir un aménagement du préaccord agricole de Blair House, conclu en 1992 entre la Commission européenne et les Etats-Unis? Alain Juppé a estimé *«encourageant»* l'échange de vues que les Douze ont consacré à ce dossier au cours d'une réunion, ce week-end, en Belgique. *«Nos partenaires admettent que nos contre-propositions n'ont rien de déraisonnable»*, a-t-il commenté. Parce qu'ils sont convaincus que les Américains ne bougeront plus, les autres États membres hésitent à suivre Paris. Ils redoutent qu'en rouvrant le dossier, on retarde la conclusion de l'Uruguay Round et, partant, une relance de l'activité économique mondiale. *«Pourquoi les Américains bougeraient-ils tant que nous sommes divisés? Si nous ne demandons rien, nous n'aurons rien»*, rétorque M. Juppé.

Soucieux d'éviter une crise européenne grave, les Douze donnent l'impression de rechercher un compromis. *«Il faut se demander si le moment n'est pas venu de faire un effort de clarification, d'interprétation du préaccord de Blair House. Nous allons inviter les Américains à faire preuve de plus de souplesse»*, a déclaré Willy Claes, ministre belge des affaires étrangères, qui préside les Douze. Douglas Hurd, le secrétaire au Foreign Office, s'est prononcé dans le même sens. Beaucoup dépend de l'issue des conversations entre Français et Allemands. *«Nous ne sommes pas encore parvenus à une approche commune, nous continuons à parler, mais il ne faut pas se dissimuler l'importance des difficultés à surmonter»*, a commenté le ministre allemand.

Ph. L.

La préparation du budget 1994

Neuf Français sur dix paieront moins d'impôts

Annoncée cet été, distillée dans ses grandes lignes au fil des semaines, la réforme de l'impôt sur le revenu prend forme. Pour les contribuables, a indiqué dimanche 12 septembre, au cours de l'émission «7 sur 7» de TF1, le ministre du budget Nicolas Sarkozy, elle se traduira par une réduction d'impôts de 19 à 20 milliards de francs, chiffre qui correspond à la fourchette haute des prévisions. *«Le 1er janvier 1994, à revenu égal, 50 % des contribuables – soit près de 7,5 millions de Français, – paieront environ 10 % de moins par rapport à 1993 ; 90 % des contribuables auront une réduction de 3 %»*, a précisé le ministre. Relativement important – comparé aux 300 milliards de francs récupérés par l'Etat au titre de l'impôt sur le revenu – l'allégement, qui vise à favoriser un redémarrage de la consommation des ménages, s'accompagne, comme prévu (*le Monde* du 25 août), d'une refonte des tranches d'imposition, qui seront ramenées de treize à sept. Le ministre du budget a toutefois précisé que la tranche supérieure (taux marginal de 56,8 %) ne serait pas modifiée en 1994, mais n'exclut pas cette possibilité, une fois les finances publiques remises à flot.

De son côté, le ministre du logement, Hervé de Charette, au cours d'un entretien sur Radio-Classique, a laissé entrevoir un autre cadeau fiscal de taille. Le gouvernement a, en effet, décidé de permettre aux détenteurs de sicav monétaires de les vendre en franchise d'impôts sur les plus-values s'ils réinvestissent dans l'immobilier. *«Cela s'applique au neuf et à l'ancien, cela s'applique au logement que l'on veut occuper pour soi-même ou que l'on veut louer»*, a rappelé M. de Charette. Le ministre n'a pas exclu d'étendre la mesure aux résidences secondaires. *«Cette question est ouverte»*, a précisé le ministre dont l'entourage faisait savoir que la mesure était en bonne voie d'être acceptée.

Afin de construire 4 000 habitations sociales par an

Le ministre du logement espère libérer une trentaine d'hectares à Paris

Le ministre du logement, en liaison avec la Ville de Paris, s'est fixé comme objectif de libérer sur cinq ans *«30 à 40 hectares de terrains dans Paris intra-muros pour y construire des logements sociaux, à raison de 60 % des terrains libérés»*. Dans un entretien publié, vendredi 10 septembre, dans *le Parisien*, Hervé de Charette précise que, *«avec ces terrains et ceux que la ville libère, le rythme de construction pourrait être d'environ 4 000 logements par an»*.

Par ailleurs, le ministre indique qu'il *«approuve totalement la demande du maire de Paris de relever de 30 % à 35 % les plafonds de ressources»* permettant d'avoir accès à des HLM (*le Monde* du 16 juin). *«Depuis dix ans*, explique le ministre, *les plafonds en francs constants ont subi une baisse de 30 %. On a ainsi éliminé des logements HLM des familles modestes mais pas démunies, qui ne peuvent pourtant pas avoir accès à la propriété ou même à la location sur le marché libre.»*

«Je considère que les plafonds des prêts PAP (prêts aidés à la propriété) sont encore trop bas», a-t-il déclaré par ailleurs, sur Radio-Classique, samedi 11 septembre, avant de se prononcer pour leur réévaluation. En outre, il a adressé *«un léger reproche aux grands réseaux bancaires»*, qu'il trouve *«trop réservés à l'égard de l'investissement dans la pierre»*. Il rencontrera ces derniers pour en discuter.

Une «petite» Mercedes pourrait être construite en France

La France figure avec la Grande-Bretagne, la république tchèque et l'Allemagne, sur la liste des pays retenus par Mercedes-Benz pour la construction éventuelle de son futur petit modèle, a indiqué la firme. Rien n'est encore décidé, ni le lancement de cette voiture ni a fortiori, son lieu de fabrication, mais les choses avancent assez vite et un certain nombre de sites possibles ont déjà été écartés (comme l'Espagne). Le constructeur allemand expose un prototype de cette voiture, sous le nom de «Vision A», au salon de Francfort pour *«tester la réaction du public»* et se faire une idée du marché potentiel. La décision de lancement sera prise avant la fin de l'année. Cette petite mais luxueuse automobile présente la particularité d'avoir le moteur sous le plancher.

Projet de permutations à la tête d'établissements financiers publics

Le Crédit lyonnais, l'UAP et le Crédit national pourraient changer de président

Après la Banque de France et la direction du Trésor (*lire page 19*), l'UAP et le Crédit lyonnais, respectivement première compagnie d'assurances et première banque française, ainsi que le Crédit national seraient à la veille de changements de président. Evoquée depuis plusieurs jours, l'hypothèse d'un jeu de «chaises musicales» prend d'autant plus de crédibilité qu'elle devient aujourd'hui presque publique. Un moyen pour le gouvernement et notamment pour Matignon de forcer la main aux uns et aux autres.

Point de départ du schéma envisagé, l'arrivée à échéance le 20 octobre du mandat d'Yves Lyon-Caen, président du Crédit national. M. Lyon-Caen n'a pas démérité à la tête d'un établissement en pleine mutation, mais il paie le prix d'une nomination en octobre 1990 par Michel Rocard de qui il était le directeur adjoint du cabinet, jugée avant tout politique. Un moment proposée à Daniel Lebègue, numéro deux de la BNP et candidat malheureux à la succession de René Thomas à la tête de la banque en cours de privatisation, la présidence vacante du Crédit national donne aux pouvoirs publics une belle occasion d'enclencher un jeu de «chaises musicales».

Pas de chasse aux sorcières, mais...

Le Crédit national serait un point de chute «honorable» pour Jean-Yves Haberer, président du Crédit lyonnais, qui serait alors remplacé par Jean Peyrelevade, le numéro un de l'UAP, dont le poste reviendrait à Jacques Friedmann. La mise en place de ce scénario complexe aurait ainsi pour principal objectif de mettre à la tête de l'UAP, M. Friedmann, tout en tentant de ménager les susceptibilités. Ami de longue date de Jacques Chirac et collaborateur très proche d'Edouard Balladur, M. Friedmann pourrait organiser rapidement la privatisation de l'UAP dans la foulée de celle de la BNP, les deux groupes étant l'actionnaire principal de l'autre.

Matignon, qui cherche toujours à ne pas donner prise à l'accusation de se livrer à une chasse aux sorcières à la tête des entreprises publiques, a pourtant quelques difficultés à faire admettre ces changements à Jean-Yves Haberer et à Jean Peyrelevade. Le premier nommé aurait été mis brutalement face au choix suivant : accepter le Crédit national ou ne plus rien retrouver à l'échéance de son mandat d'administrateur du Crédit lyonnais au printemps prochain. Après avoir connu une douloureuse traversée du désert entre 1986 et 1988 en perdant la présidence de Paribas, M. Haberer se serait presque résigné. Le Crédit lyonnais, dont la stratégie d'expansion tous azimuts est très controversée, est en passe d'annoncer à nouveau de lourdes pertes (1 milliard de francs) au premier semestre. L'ancien directeur du Trésor aurait, toutefois, reçu le soutien de clients importants comme François Pinault, Bernard Arnault et même Robert Hersant qui auraient plaidé sa cause.

Pour Jean Peyrelevade, qui dément les *«informations annonçant son arrivée prochaine à la présidence du Crédit lyonnais»*, la situation est différente. Il n'est pas sûr du tout qu'il soit disposé à finalement accepter la tête du Lyonnais. L'Elysée souhaite que, en cas de remplacement, on lui trouve un poste à sa mesure, et le gouvernement lui est en quelque sorte redevable de son refus de suivre Pierre Bérégovoy dans l'affaire du raid, organisé avec l'accord de Pierre Bérégovoy, alors ministre de l'économie, contre la Société générale. Jean Peyrelevade tient à conduire la privatisation de l'UAP, mais en terme de prestige la présidence de la première banque française vaut celle du premier assureur. Certes, la remise en état du Crédit lyonnais risque d'être longue et difficile, mais M. Peyrelevade connaît la banque, il y a fait ses premières armes aux côtés de Jean Deflassieux.

ÉRIC LESER

Projet de permutations à la tête d'établissements financiers

Le Crédit lyonnais, l'UAP et le Crédit national pourraient changer de président



ÉCONOMIE

La nomination du gouverneur de la Banque de France

Jean-Claude Trichet, gestionnaire de crises

Suite de la première page

Intellectuel érudit, grand amateur de poésie et fin politique, Jean-Claude Trichet, marié et père de deux enfants (l'un fait HEC, l'autre l'ESSEC) est qualifié fort opportunément de *«fabricant de consensus»* par le magazine *The International Economy*, qui l'a couronné comme la personnalité financière de l'année 1991. Celui qui a toujours voulu rester homme de l'ombre, discret mais puissant, va devoir maintenant affronter les projecteurs.

De son parcours initiatique, relativement classique dans la haute fonction publique française, Jean-Claude Trichet, Lyonnais de naissance, a conservé certains tics de langage : il assimilait volontiers le SME à un proton avec ses électrons! Tant pis si la comparaison ne vaut pas raison. Pour l'ancien élève de l'Ecole des mines de Nancy, licencié en sciences économiques, la métaphore qui doit éclairer le raisonnement économique relève souvent des sciences physiques. Enarque (promotion Thomas More, avec notamment Jean-Louis Bianco et Jean-Paul Huchon) et inspecteur des finances, «J.-C.» fait montre d'une redoutable capacité à expliquer, en deux parties, l'inexplicable, une qualité qui impressionne fortement ses interlocuteurs, notamment anglo-saxons. Il a enfin un sens aigu du service de l'Etat.

A ceux qui s'interrogent, parfois avec quelque sévérité, sur son *«absence de colonne vertébrale»* – selon l'expression d'un banquier parisien – Jean-Claude Trichet répond en invoquant son dévouement personnel et constant à l'Etat, à l'intérêt général. Proche du PSU et de la CFDT alors qu'il était à l'ENA, il en a conservé certaines amitiés et quelques sensibilités culturelles, même s'il a complètement oublié ses penchants dévaluationnistes d'alors.

La vérité est qu'il a travaillé avec des hommes de toutes tendances ou presque. Son «tableau de chasse» impressionne : René Monory (conseiller technique du ministre de l'économie en 1978) et Valéry Giscard d'Estaing (chargé des questions industrielles à l'Elysée jusqu'en 1981) au départ. Il s'est ensuite dévoué à Edouard Balladur, dont il fut le directeur de cabinet au ministère de l'économie en 1986-1987 et dont il reste, sur le plan des idées, toujours très proche.

De la direction du Trésor – où M. Balladur le nomme, – il verra passer cinq locataires à Matignon et quatre à Bercy. Les ministres passent, l'administration reste! Il sera le professeur d'économie de Pierre Bérégovoy – celui-ci le remercie avec beaucoup de chaleur dans une lettre qu'il lui envoie une quinzaine de jours avant son suicide, – le tuteur de Michel Sapin et aujourd'hui celui d'Edmond Alphandéry. Il entretient avec tous d'excellentes relations, amicales bien souvent. Un éclectisme suspect, traduisant un manque de convictions personnelles? Il s'en défend vigoureusement, soulignant la continuité de la politique économique menée par tous ces dirigeants politiques depuis qu'il dirige le Trésor.

La tyrannie exercée sur son administration

Fut-il alors, pendant toute cette période, le véritable ministre de l'économie de la France? C'est en tous les cas ce que pensent certains, et pas seulement les partisans de l'«autre politique», qui n'hésitent plus à dénoncer le poids de la «technostructure» dans la définition de la politique économique du pays.

Père de la *«désinflation compétitive»*, cette politique menée avec constance depuis presque dix ans et visant à gagner constamment de la compétitivité en luttant contre la hausse des prix et des coûts en France, «J.-C.» est un obsédé des *«grands équilibres macro-économiques»*, devenu peu à peu l'un des ayatollahs les plus fervents de la stabilité monétaire. Alimenté par un argumentaire constamment mis à jour par «sa bande» – les «trésoriens», – il faut entendre Jean-Claude Trichet jongler avec les différentiels de taux à 3, 5 ou 10 ans entre la France et l'Allemagne. Le tout avec des mines et des poses d'acteur, mais d'un acteur doté d'un sens politique si fin qu'il convainc tous les argentiers successifs du bien-fondé de cette politique. Fût-ce parfois au prix d'une certaine tyrannie exercée sur son administration.

Charmeur et sympathique, il a fait de tous ses patrons les défenseurs de ses propres vues. S'il avait vraiment voulu tuer l'«autre politique», Edouard Balladur aurait dû mettre Philippe Séguin ou Alain Madelin dans les mains de Jean-Claude Trichet. Sans aucun doute, l'un et l'autre seraient devenus en quelques mois des apologistes du franc fort! A force de trop vouloir convaincre, il oublie parfois d'écouter et persévère alors dans l'erreur. Il sous-estimera ainsi pendant longtemps les difficultés qu'allait éprouver l'Allemagne dans son œuvre d'unification, avec toutes les conséquences dramatiques que ces difficultés ont entraînées en Europe.

Les crises ont joué un rôle très important dans les relations personnelles entretenues par «J.-C.» avec chacun de ses patrons, créant de fait des connivences exceptionnelles. Pompier d'une adresse exceptionnelle, le nouveau gouverneur de la Banque de France a aujourd'hui dans la finance internationale une image très forte, celle d'un gestionnaire de crises. Très tôt plongé dans les dossiers calamiteux du Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles (CIASI), l'hôpital des entreprises en difficulté, il anime puis préside à partir de 1985 le Club de Paris, ce groupe informel de pays créanciers qui traite de la dette publique des pays en développement. C'est, de ses œuvres, celle dont il est le plus fier. Il y excelle, son club ayant contribué à restructurer des milliards de dollars de dettes. A Buenos-Aires, Mexico, Tokyo ou Abidjan : partout sa silhouette d'étudiant attardé à la chevelure bien souvent ébouriffée a été repérée.

Et lorsque la crise financière éclate, à l'hiver 1992, entre Moscou et Kiev sur le partage de l'héritage de l'ex-URSS, c'est un ministre japonais (chargé du dossier au sein du G7) qui l'appelle à l'aide. Il ira passer ses week-ends en Russie et en Ukraine. Ceux au cours desquels en tout cas il n'aura pas à résoudre à Bruxelles, en tant que président (depuis 1992) du comité monétaire européen, une crise des changes!

A Paris aussi, il se révèle comme l'homme des dossiers impossibles. Entre la France et l'Iran, le contentieux financier s'alourdit : le pouvoir fait appel à lui. Pierre Bérégovoy, son ministre de tutelle, s'embourbe, début 1989, dans l'affaire de la Société générale, ce raid manqué piloté par le cabinet du ministre et animé par une coalition d'intérêts privés et publics : il demande à Trichet de l'aider. Celui-ci dénouera l'affaire avec une rapidité surprenante vu la complexité du dossier. Edith Cresson est, en 1991, en guerre contre tous les corporatismes dans sa tentative de rapprocher Thomson, le CEA et Aérospatiale. C'est encore «J.-C.» qui aura la mission – secrète – de l'aider à sortir de ce bourbier. Quelque peu inexpérimenté, Michel Sapin doit faire face à deux attaques spéculatives d'une violence exceptionnelle contre le franc : il est constamment à ses côtés.

Toujours par monts et par vaux, privilégiant dans son activité la relation personnelle avec les hommes du pouvoir, Jean-Claude Trichet n'a pas pour autant abandonné son administration. Petit commando composé de fonctionnaires de haut niveau (un effectif total inférieur à quatre cents personnes), le Trésor «avant J.-C.» avait un rôle considérable, lié à celui de l'Etat dans l'économie. Aujourd'hui, malgré le recul de l'Etat (la suppression du contrôle des changes, la liberté des investissements étrangers en France et français à l'étranger, la libération des marchés financiers, les privatisations...), le Trésor «après J.-C.» conserve un poids important, aussi important qu'auparavant sans doute, même s'il s'exerce différemment. De fait, il a des hommes à lui dans tous les lieux de pouvoir décisif de l'appareil d'Etat : à l'Elysée, à Matignon, ou à Bercy. Des hommes ou des femmes, d'ailleurs : c'était une femme du Trésor, Ariane Obolensky, qui suivait les questions économiques à Matignon sous Rocard, c'est une autre «trésorienne», Anne Le Lorier, qui travaille sur le même sujet chez Balladur.

Une passion pour l'international

Sous le règne de Jean-Claude Trichet, la direction du Trésor a absorbé une autre direction du ministère, celle des assurances. Elle a aussi engagé une modernisation de la gestion de la dette de l'Etat. Celle-ci est désormais pour partie entre les mains d'investisseurs étrangers, ce qui n'est pas, on le voit aujourd'hui, sans risques.

La passion qu'a son chef pour l'international a, en tout cas, déteint sur le Trésor. Cette orientation, sans doute nécessaire, aurait cependant eu pour conséquence, malheureuse, une attention insuffisante portée au système financier français. Certains banquiers parisiens continuent de reprocher à Jean-Claude Trichet – et à son administration – de sous-estimer les difficultés financières des PME et de n'avoir pas vu venir la crise de l'immobilier (celle du Comptoir des entrepreneurs par exemple) ou d'avoir mal perçu le dernier retournement conjoncturel de l'économie française.

En juillet 1992, Jean-Claude Trichet avait refusé la présidence de la BNP que lui proposait Pierre Bérégovoy, à l'époque à Matignon. Refus historique! Il avait invoqué la présence, dans la banque, de son prédécesseur au Trésor, Daniel Lebègue. Peu attiré par le «business», il ne souhaitait sans doute pas non plus avoir la charge d'une organisation de 55000 personnes. La gestion des hommes n'est pas sa tasse de thé, reconnaissent ses collaborateurs. Après avoir activement participé à l'élaboration du traité de Maastricht et à la loi sur l'indépendance de la Banque de France, il va pouvoir poursuivre son ouvrage. Du Trésor à la Banque, «J.-C.» reste fidèle au service public. Il le restera aussi sans doute à un autre de ses lieux de rencontre favoris : le bien nommé Les Deux Magots, boulevard Saint-Germain, à Paris.

ERIK IZRAELEWICZ

A la direction du Trésor

Christian Noyer, l'empirique

L'homme qui prend aujourd'hui, à quarante-trois ans, la tête de la prestigieuse direction du Trésor du ministère de l'économie ne ressemble pas à son prédécesseur. Autant Jean-Claude Trichet aura régné pendant six années sur son équipe, partout connu et reconnu, assénant ses certitudes ; autant Christian Noyer est un homme discret, acceptant comme la chose la plus naturelle du monde les points de vue contraires aux siens.



On l'aura compris : un empirique succède à un dogmatique. On devine à l'avance ce que Jean-Claude Trichet pense et ce qu'il va dire parce qu'il aime répéter pour convaincre, accablant ses interlocuteurs de fiches et de chiffres. On ne sait pas bien ce que pense Christian Noyer, que la théorie économique ne passionne apparemment pas et qui se méfie comme de la peste des formules du genre «désinflation compétitive» ou «franc fort».

Pour modéré et prudent qu'il soit, le nouveau directeur du Trésor est un balladurien convaincu, qui a conseillé l'actuel premier ministre du temps où celui «se préparait» dans l'opposition. Gaulliste? Oui, dans la mesure où, depuis ses études de droit à la faculté de Rennes, il a toujours été convaincu que la France n'est pas «surévaluée» politiquement et diplomatiquement, que sa culture et son histoire lui permettent de continuer à parler haut et fort.

Christian Noyer, qui appartient à la promotion 1976 de l'ENA et fut conseiller technique au cabinet d'Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation en 1986, devra affirmer l'indépendance de Bercy vis-à-vis de la Banque de France et de son flamboyant nouveau gouverneur, car il se retrouve à la tête d'une direction du Trésor dont les champs d'activité se réduiront au fur et à mesure que les entreprises publiques passeront au domaine privé.

A moins que d'ici là les excès de la déréglementation ne conduisent le Trésor à reprendre du poil de la bête. Christian Noyer n'a pourtant aucun doute sur les avantages apportés par la libéralisation du crédit, des changes, des prix. Ce n'est pas lui qui conseillera de taxer les mouvements spéculatifs!

ALAIN VERNHOLES

ÉCONOMIE

SOCIAL

Mission impossible pour John Monks, le nouveau secrétaire général du TUC

La crise persistante du syndicalisme britannique

Le cent vingt-cinquième congrès du Trade Union Congress (TUC), la confédération syndicale britannique, s'est achevé, vendredi 10 septembre, à Brighton, dans un climat morose. La tâche de John Monks, le nouveau secrétaire général, tient de la gageure : le déclin du militantisme s'accentue et la « concertation » avec le gouvernement et le patronat semble artificielle.

LONDRES

de notre correspondant

Inaugurant ses responsabilités à la tête du TUC, John Monks ne pouvait se borner à déplorer la crise profonde du mouvement syndical britannique. Il lui fallait, au contraire, affirmer que son accession au poste de secrétaire général, en remplacement de Norman Willis, était de nature à inaugurer une ère nouvelle. *« L'opinion évolue en faveur* (...) *d'une régénération du syndicalisme britannique »*, a-t-il ainsi annoncé, à la surprise générale. Le propos n'était pas le fait d'un naïf : ayant gravi peu à peu les échelons de la hiérarchie du TUC depuis vingt-quatre ans, ce parfait apparatchik mesure à quel point la tâche qui lui incombe tient de la mission impossible.

Le TUC a perdu près de 459 000 membres en 1992 et comptabilise 7,3 millions d'affiliés, contre 12,2 millions à la fin des années 70. Les défections sont deux fois plus nombreuses que les pertes d'emplois. Le constat semble indiscutable : employeurs et salariés croient de moins en moins à la pertinence de l'action syndicale. Guère plus de 30 % des salariés britanniques adhèrent aujourd'hui à un syndicat.

Loin des rodomontades

Une étude récente montre que moins de 40 % des Britanniques sont couverts par des accords de négociation collective, contre 75 % à la fin des années 80. John Monks, cet homme de quarante-sept ans, que l'on dit *« sérieux, réfléchi et consensuel »*, est manifestement le représentant d'un nouveau réalisme syndical. Loin des rodomontades d'un Arthur Scargill, figure emblématique du syndicat des mineurs, il parle, lui, de frapper à la porte du gouvernement. David Hunt, le ministre de l'emploi, se dit prêt au dialogue. Les deux hommes ont développé des relations amicales, à l'image de celles qui se sont nouées entre John Monks et Howard Davies, le directeur général de la CBI (Confederation of British Industry, le patronat britannique), deux hommes « nouveaux », de la même génération et originaires de la même ville, Blackley, près de Manchester.

Mais de quel dialogue s'agit-il, au moment où le gouvernement entérine l'abolition des conseils, qui garantissaient un salaire minimum pour les 2,4 millions de Britanniques se situant au bas de l'échelle salariale, et où la loi qui limite considérablement la déduction automatique des cotisations syndicales entre en application ? Confronté au bourgeonnement du déficit public, le chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, est en train de prendre des décisions draconiennes. Comme les réductions de dépenses n'y suffiront pas, la menace d'un alourdissement de la pression fiscale se précise. Le chancelier a annoncé qu'il ne fallait pas compter sur la levée de la limitation de l'augmentation des salaires à 1,5 % l'année prochaine, et le premier ministre, John Major, évoque des mesures nécessairement *« impopulaires »*.

Pour les cinq millions de salariés du secteur public et aussi pour les congressistes de Brighton, ces nouvelles ont fait l'effet d'une douche froide. Le TUC parle d'un hiver de mouvements revendicatifs. John Monks va devoir montrer beaucoup de persévérance pour continuer le « dialogue »...

LAURENT ZECCHINI

Recettes éprouvées

Suite de la première page

Alors que *« la société a changé »*, pour reprendre l'expression de Jean Mattéoli, président du CES et auteur d'un rapport d'étape préparatoire, la montagne des cinquante-trois articles semble accoucher d'une souris. Placé au centre des préoccupations et justifiant des mesures parfois contestées, l'emploi n'est pas assuré et encore moins promis. D'ailleurs, hormis peut-être Michel Giraud, personne ne se fait vraiment d'illusions sur ses effets immédiats.

Ce faisant, le texte laisse sans réponses deux critiques extrêmes et implicites, qui ne cessent d'alimenter le débat. Celle de Philippe Séguin, d'une part, rejoint sur certains de ses thèmes favoris par le Centre des jeunes dirigeants (CDJ), qui explore une logique de rupture et appelle *« une autre politique »*. Celle, aujourd'hui relativement discrète, d'une base patronale de plus en plus élargie, selon François Perigot lui-même, qui reproche à ce gouvernement, pourtant nanti d'une majorité écrasante, de ne pas profiter de l'occasion pour aller loin et fort. Ce qui justifie la prudence du CNPF, déjà amené à ne pas s'engager et peu enclin à clamer son enthousiasme. En outre, cela lui donne une raison supplémentaire pour refuser le lien entre l'annualisation du temps de travail et la réduction de celui-ci, souhaitée par les syndicats et espérée par la CFDT.

Dès lors, peut-on s'étonner, au-delà des critiques formulées çà et là, que l'impression générale soit au sentiment de déjà vu ? Depuis maintenant dix-huit ans ou presque que se pratique le cérémonial du rendez-vous de septembre pour annoncer un énième plan emploi, se développe un phénomène de saturation et, pour tout dire, de banalisation. Peu ou prou, les recettes proposées tournent autour de solutions voisines, reprises et ravaudées. En fonction de la période, de la conjoncture, au moins autant que l'alternance politique, seuls changent les infléchissements. Une fois, l'accent sera mis sur le chômage de longue durée, une autre sur les jeunes, une autre encore sur les salariés âgés, et ainsi de suite (la formation, l'exonération de charges, l'abaissement du coût du travail, le traitement social, etc.).

Sentiers battus

De ce point de vue, sauf pour ce qui est de sa longue période d'application, dont on peut douter, tant les besoins de relance sont nécessaires à la mobilisation dans le temps, le projet de loi s'inscrit dans la continuité. Il ne s'écarte pas réellement des sentiers battus. Un exemple suffira : l'aménagement du temps de travail, devenu aujourd'hui annualisation, fait partie des thèmes récurrents, le plus souvent associé à sa contrepartie, la diminution de la durée hebdomadaire.

Si l'équipe de M. Balladur ne déroge donc pas à la tradition, il n'en reste pas moins qu'avec ce *remake*, des innovations (des reculs, selon certains) apparaissent, qui donnent son sens politique au texte, tandis que se posent des problèmes de méthode, sans doute lourds de conséquences. De plus, et on l'a bien vu pendant toute la phase d'élaboration, ces différences sont à l'origine d'hésitations et même de rectifications, comme si le gouvernement faisait l'apprentissage des pesanteurs d'un corps social organisé, qu'on le veuille ou non, autour des partenaires sociaux. C'est ainsi qu'il faut interpréter les abandons précipités tant du moratoire sur les prélèvements obligatoires que sur l'allongement des contrats à durée déterminée ou des missions d'intérim.

Sans souci de l'existant

Quoi qu'il en soit, quatre éléments retiendront l'attention qui, abordés de manière *« anesthésiante »*, selon la formule de Michel Rocard, pourraient se révéler néfastes avant le fameux délai de cinq ans. La baisse des charges, grâce au transfert des allocations familiales, pourrait provoquer un effet de seuil sur l'évolution des salaires et sans doute des carrières, bloquant celle des actifs rémunérés plus de 1,5 fois le SMIC. Subrepticement, avec le rôle dévolu aux missions locales et aux Permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO), l'enseignement de dix années d'action en faveur des jeunes est ignoré. En séparant l'insertion sociale de l'insertion professionnelle, à l'inverse de ce que préconisait le rapport de Bertrand Schwartz dès 1981, le risque d'ajouter à l'exclusion augmentera, notamment dans les banlieues. Si ces publics doivent trouver un emploi, ce besoin ne peut être dissocié du logement ou de la santé, par exemple.

La troisième observation va dans le même sens. Sans que cela soit exprimé, le nouveau schéma pour la formation revient sur l'individualisation des parcours et, plus encore, sur la différenciation des dispositifs en fonction des publics. Au nom de la simplification, un thème parfois racoleur, le contrat de formation individualisé (CFI), et le programme d'aide à la qualification et à l'emploi (PAQUE), destinés aux catégories les plus défavorisées, sont menacés dans les faits. Avoir pour intention de créer une seule filière de formation en alternance, en regroupant l'apprentissage et le contrat de qualification, ou constituer une grande filière de l'insertion, avec le contrat emploi-solidarité (CES), d'une part, le contrat d'insertion professionnelle d'autre part – en lieu et place des contrats d'orientation et des contrats d'adaptation, – peut accélérer la tendance de ces formules au renforcement de la sélection. Ce qui se fera au détriment des plus démunis, entraînant leur exclusion. D'ailleurs, peut-on penser que l'entreprise est aujourd'hui en mesure de tenir le rôle qui lui est proposé ?

L'enjeu de la formation

Enfin, la préparation du projet de loi a mis en évidence le peu de cas qui était fait de la politique contractuelle et a démontré, au-delà d'une méconnaissance des relations entre les partenaires sociaux, que le gouvernement intervenait sans souci de l'existant, souvent fruit de la négociation collective, à laquelle le patronat est autant attaché que les syndicats. L'illustration la plus probante en est fournie par le dossier de la formation professionnelle. Proposant une régionalisation qui réponde aux souhaits de l'UDF au moins, le gouvernement entend légiférer dans un domaine où les partenaires sociaux n'ont cessé de construire depuis plus de vingt ans un vaste appareil.

Or, pour les syndicats comme pour le patronat, la formation est devenue un énorme enjeu financier. Bien plus, celle-ci fait figure de champ d'application exemplaire pour le paritarisme, pour la politique conventionnelle et pour le partenariat. De part et d'autre, on a fait de ce sujet la clé de voûte des rapports sociaux, et l'on considère ce lieu d'entente et d'échange comme indispensable à l'évolution de la politique sociale. D'autant que les accords qui y sont signés sont le résultat de compromis et donc d'équilibres qui correspondent à la réalité du monde du travail.

Cela explique l'unanimité qui s'est faite contre ce volet formation et dont M. Giraud devra nécessairement tenir compte. Sinon, déjà affaiblis, les partenaires sociaux sortiront amoindris de l'adoption d'un projet de loi censé construire l'avenir, alors que la période qui s'ouvre s'annonce socialement comme celle de tous les dangers. Le résultat pourrait être l'inverse de ce qui était espéré. C'est ce qui arrive quand on veut décider pour longtemps dans la précipitation.

ALAIN LEBAUBE

Le groupe Hersant est-il en règle



clarification nécessaire

ÉCONOMIE

Après le rachat des « Dernières Nouvelles d'Alsace »

Le groupe Hersant est-il en règle avec la loi ?

Le rachat au groupe Hachette, pour 331,5 millions de francs, de la majorité du capital des *Dernières Nouvelles d'Alsace* (*DNA*) par la Société alsacienne de médias, créée pour la circonstance, aurait pu passer, cet été, quasiment inaperçu. Les interrogations que suscite, cette transaction et le flou qui l'entoure embarrassent aujourd'hui le gouvernement qui n'a toujours pas exposé les éléments sur lesquels il se fonde pour la juger légale.

Mené au cœur de l'été (*le Monde* daté 18-19 juillet), le rachat des *Dernières Nouvelles d'Alsace*, le quotidien qui fut le fleuron des titres régionaux d'Hachette – 634 millions de francs de chiffre d'affaires et 10 millions de résultat net en 1992 – associe des partenaires dont la notoriété n'est plus à établir dans le monde des médias : *l'Union* de Reims, quotidien champenois du groupe France-Antilles présidé par Philippe Hersant, l'un des fils de Robert Hersant ; France-Est (groupe Est républicain, qui édite notamment *l'Est républicain* de Nancy, dont les deux entités du groupe Hersant, France-Antilles et la Socpresse détiennent 26,98 %) ; et la Société centrale d'investissement du banquier Jean-Marc Vernes, ancien bailleur de fonds du *Quotidien de Paris*.

Dans cette nouvelle affaire de presse, Robert Hersant a renoué avec l'effet de surprise : le rachat du groupe le Progrès de Lyon à Jean-Charles Lignel avait eu lieu en pleine trêve des confiseurs, le 3 janvier 1986. Il reste à savoir si le patron du *Figaro* devra aussi engager, comme il y a sept ans, une bataille judiciaire analogue à celle qui l'opposa alors à deux syndicats de journalistes, le Syndicat national des journalistes (SNJ) et la CFDT, soutenus par la Fédération française des sociétés de journalistes (FFSJ).

En 1986, M. Hersant était accusé d'être en infraction avec la loi du 23 octobre 1984 sur la transparence et le pluralisme de la presse, qui précisait qu'aucun groupe de presse ne pouvait contrôler plus de 10 % de la diffusion des quotidiens nationaux et plus de 10 % de celle des journaux régionaux . L'affaire s'était conclue par son renvoi *sine die* (*le Monde* du 7 mai 1986).

L'affaire des *Dernières Nouvelles d'Alsace* se présente différemment. Aiguillonné par la FFSJ, qui lui demandait de se prononcer sur ce rachat et de prouver que le groupe Hersant n'a pas franchi le seuil de 30 % de la diffusion totale des quotidiens d'information politique et générale sur le territoire national, ce qui, dans le cas contraire, le mettrait en infraction avec la loi du 1er août 1986 modifiée le 27 novembre de la même année, le gouvernement a rendu son arbitrage à la mi-août. Le ministère de la justice a avalisé la prise de contrôle des *DNA*, mais il l'a fait en catimini, sans donner à cet aval la moindre publicité ni le moindre aspect officiel. « *A la demande des journalistes qui s'en préoccupent* ». Le cabinet du garde des sceaux nous indiquait, le 18 août : « *La direction des affaires criminelles, sollicitée, a mené une enquête fondée sur les chiffres officiels de diffusion données par le ministère de la communication. La note rédigée fait apparaître que, quelle que soit la configuration du groupe Hersant, qu'il soit pris dans son ensemble ou par filiales séparées, le seuil de 30 % n'était pas dépassé.* » « *Il n'y a donc pas lieu,* concluait-on alors au ministère de la justice, *que le parquet agisse en l'état des choses* » (*le Monde* du 19 août).

La FFSJ ne l'entend pas de cette oreille. Prenant acte qu'elle n'a pas « *été informée officiellement des résultats des investigations menées par les services du ministère de la justice* » et donc qu'« *il convient de ne pas préjuger de la position que sera amenée à prendre la chancellerie et de son interprétation du groupe de presse au sens de l'article 11* » de la loi de 1986, la Fédération a fait ses propres comptes, de même que le SNJ.

Des différences extrêmes

Ils se fondent sur la diffusion totale des quatre-vingt-deux quotidiens recensés en 1992 par le Service juridique et technique de l'information (SJTI), qui dépend du premier ministre et sert de bras séculier au ministre de la communication. Mais aussi sur l'article 11 de la loi de 1986, qui introduisait, à la demande du Conseil constitutionnel, la notion de « *contrôle direct ou indirect d'un quotidien par une personne physique ou morale ou par un groupement de personnes physiques ou morales* ». Ainsi armés, la FFSJ et le SNJ affirment que le groupe Hersant dépasse le seuil fatidique de 30 % puisqu'il atteint, selon leurs comptes, 32,95 % de la diffusion de tous les quotidiens. Ces comptes indiquent que les quotidiens du groupe, à l'exception de ceux du groupe Midi libre de Montpellier – dont Robert Hersant détiendrait 30 %, – exclus par le fait qu'ils sont encore soumis à une décision de justice, totaliseraient 2 599 024 exemplaires sur une diffusion totale de 7 887 865 exemplaires. Ils rejoignent ceux dont dispose *le Monde* (*voir tableau ci-contre*).

Pour le SJTI, l'affaire n'est pas si simple. Son propre calcul est bâti sur l'exclusion des participations minoritaires (comme celle de la Socpresse et de France-Antilles dans le groupe nancéien de *l'Est républicain*) et des journaux qui sont la propriété de la famille de Robert Hersant (*l'Eclair* de Nantes ou *le Havre libre*). Surtout, le SJTI estime que France-Antilles, devenu l'un des trois principaux actionnaires des *DNA*, constitue un groupe en tant que tel, sans liens probants avec le groupe Hersant. Le SJTI croit donc pouvoir établir que France-Antilles, qui regroupe *l'Union* de Reims, *Paris-Normandie*, etc., ainsi que les titres des DOM-TOM, totalise 539 112 exemplaires, soit 6,83 % de la diffusion totale.

Une troisième analyse englobe les quotidiens détenus par la Socpresse et par France-Antilles, à l'exclusion des titres où ces deux filiales sont minoritaires – comme *l'Est républicain* – pour aboutir à un taux de concentration du groupe Hersant qui n'atteindrait que 29,28 %. C'est cette troisième approche qui permettrait au garde des sceaux d'expliquer que « *ensemble, ou par filiales séparées* », l'infraction contre le groupe Hersant ne saurait être retenue.

La différence extrême entre les chiffres avancés par la FFSJ et le SNJ d'une part, le SJTI d'autre part, pose à nouveau la question de la définition du groupe de presse, des liens existant entre ses actionnaires, de la réalité du contrôle exercé, tant sur le plan éditorial que sur celui de la gestion. Depuis la mi-août, le ministère de la justice et celui de la communication se renvoient la balle.

« *Nous sommes intervenus en tant que conseil, il n'est pas de notre ressort de prendre position sur la réalité du groupe Hersant*, expose-t-on prudemment au ministère de la justice. *Ce débat appartient au ministère de la communication.* » Mais au cabinet du ministère de la communication, personne n'est réellement saisi d'un dossier dont la gestion est jusqu'à présent laissée au SJTI. Et ce dernier défend ses calculs, en se retranchant derrière son statut d'administration. « *Nous ne pouvons faire l'amalgame entre la Socpresse et France-Antilles, en matière de droit des sociétés ou de droit social*, nous a expliqué un membre du SJTI, sous couvert d'anonymat. *Nous n'avons fait qu'établir des chiffres, sans autres conclusions que la jurisprudence. Il y a des indices d'influence. Mais seul un juge, une fois saisi, pourrait établir l'existence d'un groupe Hersant qui, à travers des participations diverses, exercerait sa maîtrise sur un ensemble de titres.* »

Or la désignation d'un juge transformerait l'affaire en poudrière politique. Le gouvernement actuel peut-il prendre le risque de heurter un groupe de presse qui lui a donné une dizaine de députés et qui peut manier une vraie force de frappe éditoriale ? Si une telle nomination n'intervient pas, la FFSJ et le SNJ envisagent de faire directement appel aux tribunaux.

YVES-MARIE LABÉ

33,23 % de la presse quotidienne

Titres	Affiliation	Diffusion totale payée (France) 1992 (en exemplaires)
Le Figaro	Socpresse	391 473
France-Soir	Socpresse	205 725
Le Bien public (Dijon)	Socpresse	55 574
Le Progrès (Lyon)	Socpresse	317 361
Le Journal de Saône-et-Loire (Chalon–sur–Saône)	Socpresse-Le Progrès	77 572
Le Courrier de l'Ouest (Angers)	Socpresse	103 824
Le Maine libre (Le Mans)	Socpresse	52 019
Le Dauphiné libéré (Grenoble)	Socpresse	285 158
Presse-Océan (Nantes)	Socpresse	78 004
Centre-Presse (Poitiers)	Socpresse	22 702
Le Havre-Presse (Le Havre)	Socpresse	15 593
La Liberté du Morbihan (Lorient)	Socpresse	8 187
L'Union (Reims)	France–Antilles	108 566
L'Ardennais (Charleville-Mézières)	France–Antilles	25 859
Nord-Eclair (Roubaix)	France-Antilles	91 765
Nord-Matin (Roubaix)	France-Antilles	74 432 (OJD 1986)
Paris-Normandie (Rouen)	France-Antilles	104 688
Les Dernières Nouvelles d'Alsace Strasbourg)	France-Antilles	214 498
Quotidiens des DOM-TOM (*France-Antilles* Guadeloupe, *France-Antilles* Martinique, *la Dépêche de Tahiti*, *le Journal de l'Île de la Réunion*, etc.)	France-Antilles	70 000 (estimation)
L'Est républicain (Nancy)	France-Antilles Socpresse (26,98 %)	231 338
L'Est Eclair	Est républicain	30 260
Libération-Champagne	Est républicain	11 545
La Haute-Marne libéré	Est républicain	14 279
L'Eclair (Nantes)	Famille R. Hersant	11 136
Le Havre libre (Le Havre)	Famille R. Hersant	22 406
TOTAL		2 621 664

La diffusion totale payée des quotidiens du groupe Hersant, au sens de l'article 11 de la loi, atteint 2 621 664 exemplaires selon les chiffres 1992 de Diffusion contrôle-OJD, soit 33,23 % du total de la diffusion des quotidiens d'information politique et générale (7 887 865 exemplaires). L'exclusion du groupe de l'Est républicain porte le total à 2 334 242 exemplaires, soit 29,59 %. La diffusion de Nord-Matin *n'est plus contrôlée depuis 1986 par l'OJD, celle des titres des DOM-TOM résulte d'une estimation du SJTI.*

Une clarification nécessaire

par Alain Rollat

IL est difficile de croire que, deux mois après le rachat estival des *Dernières Nouvelles d'Alsace* par le groupe Hersant, le gouvernement ne soit pas encore en mesure de porter à la connaissance du public les éléments de la démonstration occulte au terme de laquelle il s'est cru autorisé, par un biais presque clandestin, en plein mois d'août, à accréditer l'idée que cette opération n'enfreindrait pas les dispositions prévues par la loi pour limiter les concentrations, assurer la transparence financière et protéger l'expression du pluralisme dans la presse française. Ces éléments, connus de tous les professionnels, sont en effet à la disposition permanente de ses services administratifs.

Mais l'embarras du gouvernement est compréhensible. Pour deux raisons. D'abord, il se couvrirait de ridicule s'il osait soutenir publiquement qu'il n'existe aucun rapport d'interdépendance ou d'influence entre les journaux que Robert Hersant gère directement, ceux que dirige son fils Philippe avec le concours des mêmes banquiers et ceux qu'ils gèrent en famille. *Le Figaro* lui-même ne cherche guère à donner le change. Dans ses éditions du 10 septembre, par exemple, il écrivait que *le Courrier de l'Ouest* fait bien partie du « *groupe Hersant* » alors que, s'il s'en tenait aux distinctions formelles qui plaident en sa faveur, il aurait écrit que ce titre appartient à la Socpresse...

Ensuite, et surtout, il apparaîtrait que la nouvelle majorité parlementaire piétine ses propres œuvres législatives. Car s'il n'y a rien d'illicite, au regard du droit sur les sociétés commerciales, dans les montages juridiques qui permettent tous les emboîtages dont usent, en France comme ailleurs, les magnats de la presse pour consolider leurs empires, c'est bien pour empêcher toute déviation de la loi que le Conseil constitutionnel avait obligé les gouvernants de 1986 à revoir la copie originelle de leur loi du 1er août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et promulguée sous d'éminentes signatures, entre autres celles d'Edouard Balladur, François Léotard, Charles Pasqua, Alain Madelin, Alain Juppé et Gérard Longuet.

Dans leur décision du 30 juillet 1986, les neuf « sages » du Palais-Royal avaient exigé une version de l'article 11 de cette loi qui soit rédigée de telle sorte qu'aucune personne physique ou morale ne puisse, en France, « *se rendre effectivement et pleinement maître de nombreux quotidiens existants* » en obtenant le contrôle de plus de 30 % de la diffusion nationale à l'abri de quelque montage que ce soit . Et même si cela était rendu possible « *par des procédures parfaitement licites au regard du droit des sociétés.* » Le gouvernement de l'époque s'était exécuté.

En l'absence de tout organisme de contrôle indépendant, il revient au gouvernement d'aujourd'hui, composé des mêmes, d'assumer la responsabilité, puisqu'il y a contestation, de confier au pouvoir judiciaire le soin de soumettre à ce crible le rachat des *Dernières Nouvelles d'Alsace*. Encore faut-il avoir le courage de la clarté.

VIE DES ENTREPRISES

Alors que la Confédération helvétique connaît une troisième année de récession

Les banques suisses se félicitent de leurs résultats

Le malheur des uns ferait-il le bonheur des banques suisses ? Du moins c'est ce qu'on pourrait penser à en juger par les *« excellents »* résultats semestriels affichés par les principaux instituts bancaires helvétiques. En août déjà, l'Union des banques suisses (UBS) et le Crédit suisse avaient annoncé des bénéfices records, respectivement en hausse de 89 % et 67 % pour les six premiers mois de l'année. La troisième grande banque, la Société de banque suisse (SBS), qui vient à son tour de publier ses chiffres début septembre, fait encore mieux, avec un bénéfice en augmentation de 98 % par rapport au premier semestre de 1992.

BERNE

de notre correspondant

Si l'on tient compte des montants des bénéfices, ils s'élèvent à 1,3 milliard de francs suisses (1) pour l'UBS, 883 millions pour le Crédit suisse et 719 millions pour la SBS. Les grandes banques reconnaissent avoir amplement profité *« des conditions favorables qui ont régné sur les marchés des titres et des devises, ainsi que de la baisse des taux d'intérêt »*. Comme l'indiquait la SBS, elles ont aussi directement bénéficié des tensions qui ont agité le SME. Pour sa part, le Crédit suisse se targue d'avoir bien digéré l'absorption, au début de l'année, de la Banque populaire suisse. Autre facteur ayant largement contribué à cet essor : la part croissante des revenus réalisés à l'étranger. Ainsi, les bénéfices réalisés hors des frontières helvétiques ont atteint 34 % pour le Crédit suisse et près de 40 % pour l'UBS et la SBS.

Loin de s'endormir sur leurs lauriers, les grandes banques suisses se montrent optimistes pour l'avenir et tablent également sur de *« bons résultats »* au second semestre. Alors que la Suisse connaît sa troisième année de récession, l'insolente santé des banques contraste avec la morosité ambiante. L'Association suisse des banquiers a beau s'évertuer à présenter ces résultats spectaculaires comme *« un signe positif pour la reprise de l'économie »*, le message passe mal auprès d'une bonne partie de l'opinion. Comment expliquer ces bénéfices faramineux à ceux qui doivent se serrer la ceinture, quand le chômage avoisine les 5 % (taux élevé pour la Suisse) et que les finances publiques accusent des déficits croissants ?

Pour 1994, la Confédération prévoit un déficit budgétaire supérieur à 6 milliards de francs suisses, tandis que le canton de Genève va jusqu'à emprunter au Japon pour ses dépenses courantes. Tout en se réjouissant que les banques tiennent bien leur rang, le ministre socialiste des finances, Otto Stich, leur a cependant reproché de n'avoir pas plus rapidement et plus fortement baissé leurs taux hypothécaires, alors qu'elles en avaient les moyens. Aussi les a-t-il invitées à accorder à nouveau davantage de crédits dans l'intérêt de l'ensemble de l'économie.

A en croire l'Association suisse des banquiers, le climat d'euphorie régnant sur les marchés financiers anticiperait une reprise attendue pour la deuxième moitié de 1994. Cet optimisme prudent est partagé par Hans Sieber, directeur de l'Office fédéral des questions conjoncturelles. Commentant la diminution de 0,2 % du PIB au deuxième trimestre, soit sensiblement moins qu'au cours des trois trimestres précédents, il a cru pouvoir en déduire qu'*« on se rapproche d'un retournement conjoncturel »*.

JEAN-CLAUDE BUHRER

(1) 1 franc suisse vaut environ 4 francs.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

NOMINATIONS

□ **Un nouveau directeur général aux chambres d'agriculture.** – Louis Goupilleau a été nommé directeur général des services de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA). Agé de cinquante-six ans, M. Goupilleau est diplômé de droit rural et d'économie agricole. Il a débuté sa carrière à la Fédération nationale de l'horticulture et est entré aux chambres d'agriculture en 1965. Il était depuis 1986 directeur général adjoint de l'APCA.

□ **Denis Piet (CEA Industrie) président de Sopha Medical.** – Denis Piet, directeur financier de CEA Industrie, a été nommé président de Sopha Médical, en remplacement de Raymond Chastel. Colin McNaught, patron de la filiale américaine de Sopha Médical, est nommé vice-président de Sopha. Les rumeurs sur une nomination de M. McNaught à la présidence avaient soulevé l'opposition déclarée des syndicats de Sopha, qui voyaient là un signe de désengagement de CEA Industrie de sa filiale d'imagerie médicale, dont il avait pris le contrôle en mars, au profit d'un partenaire américain.

□ **Michel de Rosen, nouveau directeur général de Rhône-Poulenc Rorer.** – Le conseil d'administration de Rhône-Poulenc Rorer, la filiale pharmaceutique américaine de Rhône-Poulenc, a annoncé plusieurs changements affectant son équipe dirigeante, dont la nomination de Michel de Rosen comme directeur général du groupe dirigé par Robert E. Cawthorn. Actuellement directeur général du secteur « fibres et polymères » de Rhône-Poulenc, Michel de Rosen, dont la nomination prend effet immédiatement, reprend les responsabilités assumées par Jean-Jacques Bertrand et Randy Thurman. M. Bertrand deviendra vice-président-directeur général de Pasteur Mérieux sérums et vaccins le 1er janvier 1994. Quant à Randy Thurman, il a quitté le groupe le 9 septembre pour devenir président de Corning Lab Services. Par ailleurs, Martin Pinot, actuellement directeur général adjoint du secteur « fibres et polymères », est nommé directeur général de ce secteur en remplacement de Michel de Rosen.

□ **Hans-Olaf Henkel vice-PDG d'IBM Europe.** – Hans-Olaf Henkel a été nommé vice-président directeur général d'IBM Europe et directeur général d'IBM World Trade pour la région Europe/Moyen-Orient/Afrique. M. Henkel dirigeait la filiale allemande d'IBM. Il est appelé à remplacer Renato Riverso, actuellement PDG d'IBM World Trade pour la région Europe/Moyen-Orient/Afrique et PDG d'IBM Europe, lorsque celui-ci fera valoir ses droits à la retraite début 1994.

DÉCÈS

□ **Werner Niefer, l'ancien patron de Mercedes, est décédé.** – Werner Niefer, président du directoire de Mercedes-Benz jusqu'en mai 1993, est mort dimanche 12 septembre, à Stuttgart, à soixante-cinq ans des suites d'une opération d'un cancer du poumon. Le président du directoire de Daimler-Benz AG, Edzard Reuter, a interrompu un voyage dans l'ex-Union soviétique pour revenir d'urgence à Stuttgart en apprenant la nouvelle. L'actuelle structure de groupe Mercedes et la réputation de ses voitures doivent beaucoup au travail de Werner Niefer, décrit par ses proches comme un pragmatique qui connaissait tous les rouages de son entreprise, où il était entré comme apprenti, avant de passer un diplôme d'ingénieur. En 1976, il avait accédé au directoire, avant d'en devenir président en 1989.

EMPLOIS

□ **La poste allemande devrait supprimer 60 000 emplois en dix ans.** – Le ministre allemand des postes, Wolfgang Boetsch, a estimé samedi 11 septembre, que les services du courrier, des télécommunications et les services bancaires de la poste supprimeront environ 60 000 emplois d'ici à la fin de la décennie. Dans une interview à l'hebdomadaire *Welt am Sonntag*, M. Boetsch a toutefois précisé qu'il n'y aurait *« pas de licenciements massifs »*, mais que la réduction résultera de *« fluctuations naturelles »*.

□ **Deutsche Airbus va supprimer 3 000 emplois en Allemagne d'ici à 1995.** – La Deutsche Aerospace Airbus, partenaire allemand du consortium Airbus Industrie, va supprimer d'ici à 1995 quelque 3 000 emplois sur les 20 000 que compte la société, en raison de la crise du transport aérien. Neuf sites de production seront touchés, seul celui de Dresde étant épargné. Les représentants du personnel accusent la direction de l'entreprise de ne pas avoir su peser sur la stratégie de vente d'Airbus.

□ **Louva International (confection) : licenciement de 59 salariés.** – L'entreprise de confection Louva International va licencier pour raisons économiques 59 personnes sur son site de Mutzig (Bas-Rhin) en raison, selon la direction de la société, de la concurrence étrangère, notamment asiatique. Le groupe SM, qui contrôle Louva International, emploie au total 600 personnes, dont 200 à Mutzig, et fabrique essentiellement de la lingerie féminine destinée à la grande distribution et à la vente par correspondance. SM réalise environ 30 % de ses ventes à l'exportation et dispose, outre de son unité alsacienne, de deux autres centres de production, l'un à Orléans et l'autre en Tunisie. Sur les 59 licenciés, une trentaine devraient être reclassés dans d'autres entreprises de la région.

□ **Suppression de 180 emplois chez Continental à Sarreguemines.** – Le groupe allemand Continental a décidé de stopper, d'ici à la fin 1994, la production de pneumatiques pour poids lourds dans son usine de Sarreguemines (Moselle) et d'y supprimer 180 des 1 070 emplois. La direction avait indiqué récemment que la production quotidienne de 750 pneus de 20 pouces, qui ne trouvait plus de débouchés, devait être transférée vers l'ex-Tchécoslovaquie. Toutefois, selon un porte-parole de l'intersyndicale, elle a signifié, au cours d'un comité central d'entreprise et d'un comité d'établissement extraordinaire, que, finalement, la fabrication ne demeurerait probablement pas en Europe. Le plan social prévoit 95 licenciements et 85 départs en préretraite ou départs volontaires. Les dirigeants du site lorrain entendent compenser partiellement l'arrêt de cette production par une augmentation de la fabrication « tourisme ».

CONTRATS

□ **Transroute remporte un contrat en Chine.** – Un consortium français, avec pour chef de file Transroute International SA, et composé d'Alcatel CIT et de CSEE-Peage, vient de remporter un contrat en Chine pour la fourniture de l'équipement d'une autoroute Canton-Shenzhen. Ce contrat, signé à l'issue d'un appel d'offres international, avec le Superhighway Turnkey Construction Consortium (STCC) en République populaire de Chine, porte sur un montant de 225 millions de francs. L'autoroute, longue de 122 kilomètres, reliera la frontière de Hongkong au boulevard périphérique de Canton. Son ouverture complète est prévue pour l'été 1994.

□ **Paco Rabanne-Couture : contrat de licence avec le groupe sud-coréen Lotte.** – Paco Rabanne-Couture a signé pour cinq ans un *« très important contrat de master-licence »* avec le groupe d'hôtellerie et de distribution de luxe sud-coréen Lotte. Le géant de la distribution coréen proposera une quarantaine de produits Paco Rabanne (prêt-à-porter féminin et masculin, mode enfantine, arts de la table, petit mobilier, articles de décoration, linge de maison) fabriqués localement et distribués, dès octobre 1993, dans les circuits de distribution sélective traditionnelle, les grands magasins et les magasins hors taxe Lotte. Ce contrat devrait se traduire par environ 250 millions de francs de volume d'affaires par an.

INAUGURATION

□ **Grundig ouvre une usine de composants en Autriche.** – Grundig Austria a inauguré, mercredi 8 septembre, une nouvelle usine à Siegendorf, à 50 kilomètres au sud de Vienne, représentant un investissement de 40 millions de schillings (20 millions de francs). Grundig Austria produira à Siegendorf des composants techniques pour appareils de télévision. La direction envisage une augmentation du chiffre d'affaires annuel de Grundig Austria de 900 millions de schillings grâce à la production de Siegendorf. L'usine a été planifiée *« pour faire de Grundig Austria le centre de télévision du groupe et la plaque tournante pour le marché est-européen »* de la société Grundig.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 13 septembre ⬆ Timide reprise

Après une baisse quasi ininterrompue pendant une dizaine de jours, la Bourse de Paris amorçait une petite reprise, lundi 13 septembre, dans un marché calme qui attend une baisse des taux d'intérêt en France. En hausse de 0,36 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée une progression de 0,15 % à 2 111,82 points.

En un peu moins de deux semaines, les valeurs françaises ont cédé 5 % par rapport aux sommets atteint le 31 août. Il est donc logique, aux yeux des opérateurs, que des ordres d'achats se manifestent, avant tout pour des raisons techniques. Le marché se réjouit par ailleurs du projet gouvernemental d'abaisser le seuil de taxation des sicav de trésorerie. *« Une taxation plus forte sur les sicav de trésorerie ne peut que favoriser la Bourse »*, souligne un intervenant.

La légère diminution du loyer de l'argent au jour le jour, à 7,25 %, laisse par ailleurs présager un geste de la Banque de France après la baisse des taux directeurs de la Bundesbank jeudi dernier. Le raffermissement du dollar après un net recul ces derniers jours, milite également en faveur d'un assouplissement de la politique monétaire française.

Pourtant, si ces espoirs de baisse des taux se concrétisent, le marché a depuis des semaines largement anticipé une telle initiative. Il ne devrait donc pas réagir de manière spectaculaire, estiment les investisseurs. Avant le conseil européen du 20 septembre consacré aux négociations sur le GATT, des conjoncturistes considèrent que rien d'important en matière de taux ne sera décidé.

Du coté des valeurs, les échanges sont importants sur Sextant Avionique qui fait l'objet d'une offre publique de retrait : 7,1 % du capital a changé de mains

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	2 sept. 1993
Total actif	783 383
dont	
Or	159 358
Disponibilités à vue à l'étranger	83 352
Ecus	53 042
Avances au Fonds de stabilisation des changes	16 799
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	54 204
Concours au Trésor public	36 030
Titres d'Etat (bons et obligations)	136 619
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	1 181
Effets privés	193 856
Effets en cours de recouvrement	9 231
Total passif	783 383
dont	
Billets en circulation	258 502
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	3 572
Compte courant du Trésor public	13 962
Reprises de liquidités	2 998
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes	8 631
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	53 174
Réserves de réévaluation des avoirs publics en or	179 319

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres depuis le	
– Taux des pensions à 24 heures	10 %
– Taux des avances sur titres	10 %

LONDRES : chiffre d'affaires record en août

La Bourse de Londres a vécu un mois d'août particulièrement florissant : tandis que l'indice Footsie des cent grandes valeurs battait record sur record, son chiffre d'affaires s'est élevé à 109,27 milliards de livres (960,1 milliards de francs), un niveau jamais atteint.

Les investisseurs se sont notamment portés sur les valeurs étrangères, dont le chiffre d'affaires total a également atteint un record à 54,8 milliards de livres.

Le chiffre d'affaires des huit valeurs les plus actives a compté pour près d'un quart du total de l'activité de la Bourse. Ces valeurs sont : Barclays Bank, British Gas, British Telecom, Glaxo, HSBC Holdings, Hanson, National Westminster Bank et Vodafone.

L'activité a été particulièrement active sur les valeurs françaises, dont le chiffre d'affaires est passé de 10,1 milliards de livres en juillet à 11,6 milliards en août.

Les valeurs italiennes et suédoises ont également été en hausse mais les allemandes et les suisses ont reculé.

Parallèlement, l'indice Footsie a gagné 158,3 points (5,4 %) entre la clôture du 2 août (2 941,7 points) et celle du 31 août (3 100 points), battant ce jour-là un record absolu de 3 115,1 points. Cette hausse s'explique notamment par l'enthousiasme des investisseurs américains.

TOKYO, 13 septembre ⬆ Au-dessus des 21 000

La Bourse de Tokyo a fini en forte hausse, lundi 13 septembre, à la faveur d'achats d'investisseurs institutionnels. L'indice Nikkei a gagné 330,13 points (1,59 %) à 21 148,11 points. Le Nikkei a ainsi franchi la barre des 21 000 points pour se retrouver à son plus haut niveau de l'année. Le volume des transactions a été estimé à quelque 270 millions de titres contre 570 millions vendredi.

L'espoir d'une baisse rapide du taux d'escompte et d'autres mesures pour relancer l'économie japonaise a incité les grands investisseurs à acheter massivement, rapportent des boursiers.

VALEURS	Cours du 10 sept.	Cours du 13 sept.
Ajinomoto	1 420	1 450
Bridgestone	1 290	1 300
Canon	1 410	1 440
Fuji Bank	2 450	2 430
Honda Motors	1 600	1 620
Matsushita Electric	1 480	1 470
Mitsubishi Heavy	679	697
Sony Corp.	4 600	4 610
Toyota Motors	1 720	1 720

CHANGES

Dollar : 5,6035 F ⬇

Le franc français se raffermissait, lundi 13 septembre, sur le marché des changes parisien, à 3,5060 francs pour un deutschemark contre 3,5124 francs vendredi 10, le marché croyant à une prochaine baisse des taux directeurs de la Banque de France. Le dollar baissait légèrement à 5,6035 francs contre 5,6110 francs vendredi soir, les opérateurs notant une faible activité, lundi matin, en l'absence de publication d'indices américains.

FRANCFORT	10 sept.	13 sept.
Dollar (en DM)	1,5970	1,6005
TOKYO	**10 sept.**	**13 sept.**
Dollar (en yens)	105,63	106,10

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (13 sept.)	7 3/16 %-7 5/16 %
New-York (10 sept.)	3 %

BOURSES

	9 sept.	10 sept.
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	584,2	NC
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 108,75	2 108,36

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	9 sept.	10 sept.
Industrielles	3589,49	3621,63

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	9 sept.	10 sept.
100 valeurs	3031,20	3 037
30 valeurs	2366,70	2 365,40
Mines d'or	155,10	159,70
Fonds d'Etat	102,54	102,60

FRANCFORT

	9 sept.	10 sept.
Dax	1880,81	1861,61

TOKYO

	10 sept.	13 sept.
Nikkei Dow Jones	20817,98	21 148,11
Indice général	1 677,59	1 694,51

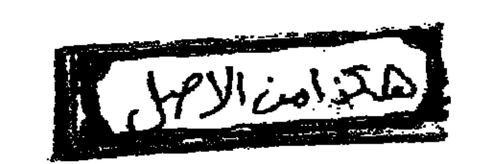
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6150	5,6180	5,6705	5,6755
Yen (100)	5,2798	5,2877	5,3385	5,3487
Ecu	6,6459	6,6523	6,6367	6,6467
Deutschemark	3,5050	3,5070	3,5090	3,5129
Franc suisse	4,0100	4,0151	4,0335	4,0407
Lire italienne (1000)	3,6383	3,6454	3,6209	3,6300
Livre sterling	8,7095	8,7198	8,7361	8,7501
Peseta (100)	4,3691	4,3784	4,3356	4,3493

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/16	3 3/16	3 3/16	3 5/16
Yen (100)	2 11/16	2 13/16	2 9/16	2 11/16	2 1/2	2 5/8
Ecu	7 3/4	7 7/8	7 1/2	7 5/8	7 1/16	7 3/16
Deutschemark	6 3/4	6 7/8	6 7/16	6 9/16	6 3/16	6 5/16
Franc suisse	4 3/4	4 7/8	4 9/16	4 11/16	4 7/16	4 9/16
Lire italienne (1000)	8 15/16	9 3/16	8 7/8	9 1/8	8 5/8	8 7/8
Livre sterling	5 7/8	6	5 13/16	5 15/16	5 3/4	5 7/8
Peseta (100)	10	10 3/8	9 13/16	10 1/8	9 11/16	10
Franc français	7 1/16	7 5/16	6 15/16	7 3/16	6 7/16	6 3/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 13 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 7,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : – 0,09 % (2106,40)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
+ 8,89	EDF-GDF 3%	5610	5630	+ 0,36
+ 22,91	B.N.P. (T.P)	1051	1030	– 2
+ 22,82	Cr.Lyonnais(T.P.)	1050	1044	– 0,57
+ 37,35	Renault (T.P.)	2255	2265	+ 0,44
+ 46,86	Rhone Poulenc(T.P)	2440	2410	– 1,23
+ 9,81	Saint Gobain(T.P.)	1128	1130	+ 0,18
+ 24,57	Thomson S.A (T.P)	1014	1029	+ 1,48
+ 0,32	Accor 1	619	617	– 0,32
– 6,59	Air Liquide 1	748	747	– 0,13
+ 6,08	Alcatel Alsthom 1	736	734	– 0,27
+ 48,73	Alsac.Super.(Ny) 1	2285	2290	+ 0,22
+ 45,28	Alspi 1	383	385	+ 0,52
+ 30,62	AGF(Ass.gle.Fce) 1	652	653	+ 0,15
+ 53,08	Axa 1	1521	1540	+ 1,25
– 1,07	Bail Equipement 1	54,80	55	+ 0,36
+ 81,83	Bail Invest. 1	1160	1151	– 0,78
+ 30,30	Bancaire (Cie) 1	510	516	+ 1,18
+ 9,42	Banque Colbert C2	151	151	—
+ 0,78	Bazar Hot. Ville 2	650	645	– 0,77
– 0,73	Berger (M) 2	1205	1211	+ 0,50
+ 19,37	Bertrand Faure 2	452,10	456	+ 0,86
+ 44,25	BIC 1	1330	1358	+ 1,95
+ 22,78	BIS 1	147,10	151	+ 2,65
+ 35,32	B.N.P. CI 1	570	567	– 0,53
+ 2,92	Bollore Techno.1	450,10	458	+ 1,76
– 11,38	Bongrain 1	2890	2880	– 0,35
+ 42,85	Bon Marche (Au) 1	665	670	+ 0,75
+ 21,82	Bouygues 1	674	685	+ 1,63

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
+ 54,89	Damart 1	5000	5020	+ 0,40
+ 28,88	Dassault-Aviation1	475	474	– 0,21
+ 71,05	Dassault Electro 1	331,50	325	– 1,96
+ 47,84	De Dietrich 1	1850	1878	+ 1,51
+ 17,52	Degremont 1	550	550	—
+ 12,56	Dev.R.N-P De Cal 2	40	40,30	+ 0,75
—	Dev.R.Sud-Est.Ly!2	81	—	—
+ 17,84	DMC (Dollfus Mi)1	321	317	– 1,25
+ 57,77	Docks France 1	605	609	+ 0,58
+ 57,47	Dynaction 1	130	137	+ 5,38
+ 16,35	Eaux (Gle Des) 1	2545	2525	– 0,79
+ 0,14	EBF (Epeda B.) 1	699	700	+ 0,14
+ 34,34	Ecco 1	548	532	– 2,92
+ 87,09	Eiffage(ex Foug.)1	1140	1160	+ 1,72
+ 11,92	Elf Aquitaine 1	404,30	405,40	+ 0,27
– 11,55	Elf Sanofi 1	998	995	– 0,30
+ 44,43	Emp-Elf CPet 1	343	341	– 0,58
+ 36,13	Eridania Beghin 1	808	795	– 1,61
+ 39,98	Essilor Intl 1	553	547	– 1,08
+ 78,57	Essilor Intl ADP 1	326	325	– 0,31
– 0,13	Esso 1	775	765	– 1,29
+ 51,48	Eurafrance 1	1950	1939	– 0,56
– 3,44	Euro Disney 1	61,45	61,60	+ 0,24
+ 43,34	Euro RSCG W.W	631	625	– 0,95
+ 50,31	Europe 1- 1	1185	1180	– 0,42

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
+ 32,50	Sophia 1	531	530	– 0,19
+ 33,95	Sovac 1	1304	1286	– 1,38
+ 84,50	SPEP	389	384	– 1,29
+ 42,70	Spie Batignolles 1	395	398	+ 0,76
– 5,36	Strafor Facom 1	535	530	– 0,93

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
+ 14,86	Hoechst 1	932	946	+ 1,50
– 11,42	I.B.M 1	248,80	245,80	– 1,21
+ 42,22	I.C.I 1	61,90	63,50	+ 2,58
+ 37,40	I.T.T. 1	525	529	+ 0,76
+ 72,22	Ito Yokado 1	273	279	+ 2,20
+ 52,87	Matsushita 1	77,20	77,20	—
+ 14,42	Mc Donald's 1	303,10	307	+ 1,29
– 28,34	Merck and Co 1	183,40	181	– 1,31

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 10 septembre

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 10/09	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,6530	5,6470	5,40	5,90
Ecu	6,6520	6,6550	—	—
Allemagne (100 dm)	353,2000	351,4000	339	362
Belgique (100 F)	16,1975	16,4015	15,75	16,75
Pays-Bas (100 fl)	314,2900	312,7700	302	323
Italie (1000 lires)	3,6445	3,6495	3,37	3,82
Danemark (100 krd)	85,0200	85,0300	80	88
Irlande (1 iep)	8,2030	8,1665	7,80	8,55
Gde-Bretagne (1 L)	8,7735	8,7220	8,35	9,15
Grèce (100 drachmes)	2,4665	2,4420	2,69	3,09
Suisse (100 f)	402,4900	401,3500	387	409
Suède (100 krs)	71,5000	71,4600	67	76
Norvège (100 k)	80,6000	80,4200	75	84
Autriche (100 sch)	50,1910	49,9380	48,30	51,30
Espagne (100 pes)	4,3380	4,3815	4,05	4,60
Portugal (100 esc)	3,4250	3,4300	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,2958	4,2950	4,10	4,55
Japon (100 yens)	5,3813	5,3049	5,10	5,45

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 10/09
Or fin (kilo en barre)	83900	84000
Or fin (en lingot)	84000	84950
Napoléon (20f)	370	375
Pièce Fr (10 f)	394	—
Pièce Suisse (20 f)	380	373
Pièce Latine (20 f)	361	382
Souverain	461	484
Pièce 20 dollars	2410	2430
Pièce 10 dollars	1217,50	1220
Pièce 5 dollars	730	—
Pièce 50 pesos	2325	2415
Pièce 10 florins	365	385

Matif (Marché à terme international de France)

10 septembre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 175 630

Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	126,70	123,52	123,28
Précédent	126,78	123,48	123,24

CAC 40 A TERME
Volume : 19 887

Cours	Sept. 93	Oct. 93	Nov. 93
Dernier	2120	2139	—
Précédent	2117	2130,50	—

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Na = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

ÉCHECS

Troisième partie du championnat du monde

Kasparov pare, riposte et gagne

La pression psychologique aurait-elle déjà défait Nigel Short ? Après avoir perdu au temps dans la première partie, après être passé à côté d'une position gagnante dans la deuxième selon la plupart des analystes, l'Anglais ne s'est pas reconstruit un moral dans la troisième, disputée samedi 11 septembre à Londres.

Avec les Blancs, Kasparov reprend une partie espagnole, comme dans la première rencontre. Short change de ligne au 8e coup (8... Fb7), mais le tenant du titre, très serein, prend son temps, consolide sa position, manœuvre sur l'aile-dame tandis que son adversaire se lance, de l'autre côté, dans une attaque qu'il souhaite décisive : il veut mater le Russe. Alors que le temps presse pour les deux joueurs, Kasparov se défend minutieusement, avec calme, jugeant que la menace n'est pas mortelle. Au 27e coup, Short sacrifie un cavalier (27... Cg3+), mais son réseau de mat manque de densité et son attaque de justesse : le champion du monde se retrouve avec une pièce en plus pour deux pions.

Tel un escrimeur, après avoir paré, Kasparov va riposter pour profiter de son avantage matériel, simplifier une position qui devient, au fur et à mesure des échanges, désespérée pour Short. Celui-ci abandonne au 59e coup, pour ne pas voir l'inéluctable. Après la rencontre, le Russe, qui mène désormais 2,5 à 0,5, déclarera négligemment avoir eu de la chance dans les trois parties... Comme si, en plus de devoir battre le champion du monde, Short devait venir à bout de la scoumoune ! Prochaine confrontation, mardi 14 septembre.

Par ailleurs, Karpov et Timman ont fait nulle dans les 4e et 5e parties du championnat du monde concurrent qui se déroule aux Pays-Bas et sont à égalité au score, 2,5 partout.

P. B.

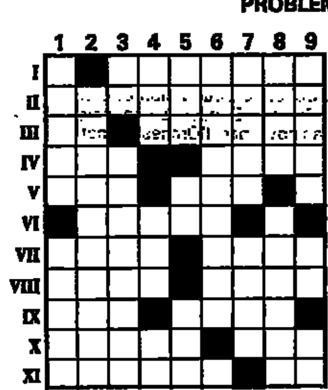
Blancs : KASPAROV
Noirs : SHORT
Troisième partie
Défense espagnole

1. e4	e5	31. Dxe1	dxe5
2. Cf3	Cc6	32. Cd2	Td6
3. Fb5	a6	33. Fc2	Fe6
4. Fa4	Cf6	34. Rg1	Rg8
5. 0-0	Fe7	35. Cf1	Dg5
6. Te1	b5	36. De3	Dd8
7. Fb3	0-0	37. Td2	c6
8. a4	Fb7	38. Txd6	Dxd6
9. d3	Te8	39. Dc5	Dxc5+
10. Cbd2	Ff8	40. bxc5 (117)	h5 (120)
11. c3 (29)	h6 (37)	41. Cd2 (126)	Rf8 (121)
12. Fa2	d6	42. Rf2	Re7
13. Ch4 (48)	Dd7 (46)	43. Fb3	Fd7
14. Cg6	Ce7	44. Cf3	Rf6
15. Cxf8	Rxf8	45. c4	bxc4
16. f3	Tad8	46. Fxc4	Fe6
17. b4	Cg6	47. Fe2	Fg4
18. Cb3	Fc8	48. Fd1	g6
19. Fb1	Ch5	49. Fa4	Fd7
20. axb5	axb5	50. Ce1	Re6
21. Fe3	Ch4	51. Fb3+	Re7
22. Ta2	Te6	52. Cd3	f6
23. d4	Tg6	53. Cb4	f5
24. Rh1	Te8	54. Fa4 (157)	fxe4 (139)
25. dxe5 (109)	Txe5 (108)	55. Fxc6	Fxc6
26. g4	Tf6	56. Cxc6+	Re6
27. Fd4	Cg3+	57. Re3	g5
28. hxg3	Cxf3	58. Rxe4	h4
29. Fxe5	Dxg4	59. gxh4	Aband.
30. Th2	Cxe1		

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6126



HORIZONTALEMENT

I. Un mouvement qui peut donner du mal. – II. Comme des mouvements qui se font en parlant. – III. Pronom. Les fines ne sont pas mauvaises. – IV. Peut être pris dans un salon. Une bordure. – V. Sert pour étendre. D'un auxiliaire. – VI. Frappe fort quand elle est grande. – VII. Constellation. Peut faire pâlir une étoile. – VIII. Endroit où l'on envoie paître. Qui s'est fait tout petit. – IX. Adjectif pour une bonne œuvre. Battu quand on s'en moque. – X. Des questions. Circule en Albanie. – XI. Airs d'enterrement. Une direction.

VERTICALEMENT

1. Endroit où l'on trouve des fidèles. Quand il est posé, on attend pour rien – 2. Lavé et blanchi – 3. Quartier de Tarbes. Un homme de notre monde. – 4. En Belgique. On peut y trouver du sang. Un préfixe quand on fait les choses à moitié. – 5. Le premier vigneron. Lie. Pas innocent. – 6. Instrument à vent. – 7. La Judée en a fourni un. Est mis sur la voie. – 8. En Belgique. On y accueille des touristes qui n'ont pas peur de la mort. – 9. Sur la Ruhr. Adverbe. Lettres pour annoncer qu'on ne répond plus.

Solution du problème n° 6125

Horizontalement

I. Phraséologie. – II. Pleureuse. Urnes. – III. Lapée. Mécréants. – IV. Este. Mérou. Suie. – V. Ota. Nanan. Scia. – VI. Nitrate. Oui. Go. – VII. Achat. Notables. – VIII. Liure. Baile. – IX. Tao. Repas. Reste. – X. Innée. Antre. – XI. Préau. Anis. – XII. Utile. Cautère. – XIII. Errai. Noliser. XIV. Outrée. Etal. Aï. – XV. Bun. Etres. Seule.

Verticalement

1. Pléonastique. – 2. Plastic. An. Trou. – 3. Heptathlon. Irun. – 4. Ruée. Rai. Eclat. – 5. Are. Nature. Eire. – 6. Se. Mat. Ré. Et. – 7. Eumène. Epargner. – 8. Osera. Ane. – 9. Leçon. Obstacles. – 10. Ru. Ota. Ruait. – 11. Gué. Suaire. Usas. – 12. Irascible. Atèle. – 13. Ennui. Lésiner. – 14. Etiage. Ir. Al. – 15. Asse. Osée. Série.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Naissances

M. et Mme René GUILLERAULT

sont heureux d'annoncer la naissance de leur premier petit-enfant

Chloé,

le vendredi 13 août 1993, à Neuilly-sur-Seine,

fille de

Stéphane et Aurore
GUILLERAULT-BARBELIVIEN.

Mariages

Armelle LAMATHE
et
Jacques BARON

ont le plaisir de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, le 11 septembre 1993, à Paris.

Décès

Mme Bernard BUREAU,
née « Lolette » Martinier,

nous a quittés dans la sérénité, et dans la paix du Seigneur, le 11 septembre 1993.

Paul et Diloune Bureau,
leurs enfants et petits-enfants,
Marie-Claire et André Bontemps,
leurs enfants et petits-enfants,
Monique et Alain Bouleau,
leurs enfants et petits-enfants,
Chantal et Jean-Pierre Cavroy,
leurs enfants et petits-enfants,
Solange et Philippe Barral,
leurs enfants et petits-enfants,
Pierre et Elizabeth Bureau,
leurs enfants et petit-enfant,
Edith et Jacques Rideau
et leurs enfants,
Anne-Marie et Bernard Barral
et leurs enfants,
Elisabeth Bureau
et ses enfants,
Marie-Christine et Pierre Brisse
et leurs enfants,
Gérard et Joëlle Bureau
et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Ses frères et sœurs,
Mme Régis Martinier,
M. et Mme Philippe Lepeu,
M. et Mme Pierre Martinier,
Mme Félix Bureau,
M. et Mme André Monconduit,
Mme Rémi Bureau,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Martinier, Bureau, Canet, Munck, Usannaz-Joris,
Parents et alliés.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 14 septembre, à 10 h 15, en l'église Notre-Dame-de-Nazareth, 351, rue Lecourbe, Paris-15e.

106, avenue Félix-Faure,
75015 Paris.

– Françoise Linais,
Gérard et Claude Linais
et leurs enfants,
Bernard et Elisabeth Linais,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Germaine CAUVIN,
veuve de René Linais,

décédée le 8 septembre 1993, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Ils rappellent le souvenir de son époux,

René LINAIS,
conseiller honoraire
à la Cour de cassation.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, à La Perrière (Orne).

Une messe sera dite à son intention le jeudi 16 septembre, à 19 heures, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

– Mme veuve Charles Cool,
M. et Mme Gérard Cool,
M. et Mme Jean-Claude Delarue,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louise COOL,

survenu le 10 septembre 1993, dans sa quatre-vingt-treizième année, à Paris-20e.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 14 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, à Paris-5e.

80, boulevard de Reuilly,
75012 Paris.

– Mme Julien Freund,
Ses enfants
Et petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Julien FREUND,
professeur à l'université de Strasbourg,

survenu le 10 septembre 1993, dans sa soixante-treizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 14 septembre, à 16 heures, en l'église de Villé.

5, chemin de la Schrann,
67220 Villé.

(Lire ci-dessous.)

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– M. et Mme Khalil Hajjar,
ses parents,
M. et Mme Raymond Hajjar
et leurs enfants,
M. et Mme Edouard Garcia
et leurs enfants,
Mlle Violette Hajjar,
M. et Mme Joseph Hajjar
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Hajjar
et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert HAJJAR,

survenu le 6 septembre 1993, dans sa quarante et unième année.

Les obsèques ont eu lieu le 8 septembre, à Ramonville-Saint-Agne (Haute-Garonne).

La famille remercie tous ceux qui lui ont témoigné soutien et sympathie.

4, place Marnac,
31520 Ramonville-Saint-Agne.

– Sa famille
Et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy-Robert IKNI,
docteur ès lettres,

survenu brutalement, à l'âge de cinquante ans, le mercredi 8 septembre 1993.

– Jacques Abbou,
son époux,
Les familles Abbou, Wolfman, Chazelas, Fareau,
La famille Vogel,
Janine Meyer
et sa fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Micheline MEYER-ABBOU,

survenu le 10 septembre 1993.

Incinération au crématorium du Père-Lachaise, ce jour, lundi 13 septembre, à 16 h 30.

– Agnès Tissot,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Sœur Marie-Gertrude o.p.,
François et Béatrice Petit,
leurs enfants et petits-enfants,
Dominique Petit,
ses enfants et petits-enfants,
Cécile et Jean-Louis Durbois,
leurs enfants et petits-enfants,
Bruno et Marie-Françoise Petit,
leurs enfants et petits-enfants,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Térèse PETIT,

survenu le 10 septembre 1993, à l'âge de soixante-treize ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 15 septembre, à 10 h 30, en la chapelle Saint-Bernard, 34, place Raoul-Dautry, Paris-14e.

L'inhumation aura lieu au cimetière ancien de Neuilly-sur-Seine.

49, rue Rouelle,
75015 Paris.

Messes anniversaires

– Constantine. Alger.

Pour les sixième et neuvième anniversaires du rappel à Dieu de

Laurence CHAMBON-VAISSIERE

et de son époux,

Georges CHAMBON,
ancien agriculteur à Taher (Djidjelli),
officier du Mérite agricole,
ancien combattant 1939-1945,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui les ont connus, aimés, en réunion avec les messes qui seront célébrées le dimanche 19 septembre 1993, à 10 heures, en la cathédrale du Sacré-Cœur d'Alger et en l'église du Bon-Pasteur de Constantine.

Leurs fille, gendre et petit-fils,
Scarlett, Sadek et Jamil Guellal,

6, rue Voinot,
Alger.
18, rue Branly,
FBG Lanuy, Constantine.

– Le 27 septembre 1992, décédait le

général d'armée Jean RICHARD.

Pour cet anniversaire, sa famille et ses amis, seraient heureux de votre présence en l'église Saint-Louis des Invalides, le lundi 27 septembre 1993 à 18 h 30.

Anniversaires

– Il y a un an, le 12 septembre 1992, disparaissait

Ellen BLOCK.

Que tous ceux qui l'ont connue et appréciée aient une pensée pour elle.

M. et Mme Carlos Ostrovsky,
sa fille et son gendre,
M. et Mme Gérard Valluis,
son frère et sa belle-sœur,
Et leurs enfants et petits-enfants.

3, rue Jacob,
75006 Paris.
56, avenue René-Coty,
75014 Paris.

– Le 14 septembre 1943,

Rémy CARTIER

était arrêté par la Gestapo à Vaudagne-Les Houches (Haute-Savoie).

Il est mort à Buchenwald.

Sa famille ne l'oublie pas.

– Pour le vingtième anniversaire du rappel à Dieu de

M. Jacques CHIROUZE
(HEC-PBE),

des messes seront célébrées à son intention, auxquelles peuvent se joindre par la pensée ceux qui restent fidèles à son souvenir.

– Le 14 septembre 1986,

Madeleine de HARTING

nous quittait.

En ce jour anniversaire, que ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

– Le 13 septembre 1983 était assassiné

Pierre-Jean MASSIMI,
secrétaire général
du département de la Haute-Corse.

Que ceux qui l'ont apprécié et aimé se souviennent de lui.

Manifestations du souvenir

– Il y a vingt ans,

André SCHEIMANN,
(X, promo 53).

Rendez-vous le dimanche 19 septembre 1993, à 12 heures, entrée principale du cimetière parisien de Bagneux.

Soutenances de thèses

– « L'élite industrielle allemande. Métier, pouvoir et politiques. 1933-1989 », par Hervé Joly, sous la direction de Christophe Charle, le 18 septembre 1993, à 9 heures, à l'EHESS, 54, boulevard Raspail, Paris-6e, salle 524.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 100 F
Abonnés et actionnaires .. 90 F
Communicat. diverses .... 105 F
Thèses étudiants .... 60 F

Mort du sociologue Julien Freund

Le sociologue Julien Freund, professeur à l'université de Strasbourg, est mort vendredi 10 septembre. Il était âgé de soixante-douze ans.

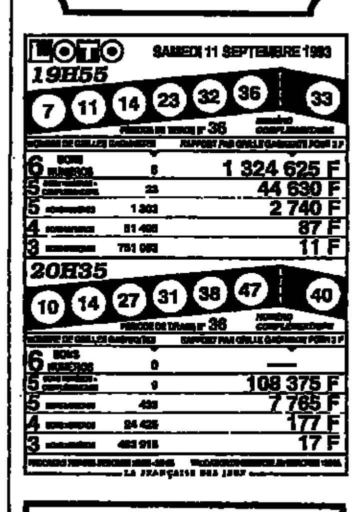
Né à Henridorff, en Moselle, en 1921, agrégé de philosophie, Julien Freund participa à partir de 1941 aux combats de la Résistance ; il fut emprisonné à Clermont-Ferrand puis à Lyon ; il s'évada en juin 1944 pour rejoindre le maquis. Après avoir été professeur de philosophie à Metz, il dirigea la faculté des sciences sociales de l'université de Strasbourg dont il avait été l'un des créateurs.

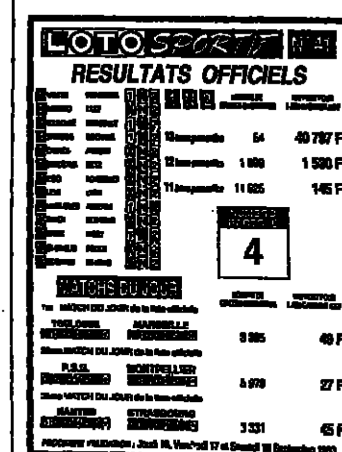
Marqué par la pensée de Max Weber, qu'il contribua à introduire en France, Julien Freund s'intéressa principalement à la philosophie politique. Remettant en question la tradition marxiste, il cherche à penser, dans son essai *l'Essence du politique* (Ed. Sirey, 1965), le politique comme phénomène distinct de l'économique et du religieux. *« Art de la décision »*, le politique s'articule selon lui autour de trois présupposés : la relation commandement/obéissance, le rapport du privé et du public et celui de l'ami et de l'ennemi. A la suite de Carl Schmitt, Freund analyse, d'une manière pragmatique, cette dernière opposition comme fondatrice de la nature même du politique : la force, c'est la violence surmontée, mise au service de l'État. Proche de Gaston Bouthoul, il fonda à Strasbourg, un institut de polémologie.

« Je crois que l'Occident est, hélas, avec sa complicité, en train de s'affaisser lentement, alors qu'il a découvert le monde connu et qu'il a constitué jusqu'à présent la seule et unique civilisation mondiale », affirmait Julien Freund dans un récent livre d'entretiens (1). Penseur de cette décadence (*la Décadence*, Sirey, 1984), défenseur d'une vision fédéraliste de l'Europe (*la Fin de la Renaissance*, PUF, 1980), convaincu de la nature positive des conflits (*Sociologie du conflit*, PUF, 1983), Julien Freund était reconnu, et souvent cité, par l'extrême-droite. Il préparait un ouvrage sur l'« essence de l'économique ».

P. K.

(1) *L'Aventure du politique*, Entretiens de Julien Freund avec Charles Blanchet, Critérion 1991 (voir l'article d'André Laurens dans *le Monde* du 21-22 juillet 1991).





MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13 SEPTEMBRE A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 14 SEPTEMBRE 1993

LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARD
SENS DE DEPLACEMENT

RAF 70 KM/H

METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE MARDI 14 SEPTEMBRE 1993 VERS MIDI

Mardi : journée grise, pluvieuse, et encore venteuse. – Le matin, le ciel sera très nuageux sur tout le pays, et aucune région ne sera épargnée, soit par les pluies, soit par les averses.

Dans la journée, la zone des pluies les plus marquées, qui pourront localement prendre un caractère instable, se déplacera vers l'est. On la situera à la mi-journée des Pyrénées au Massif central, Centre-Est, Rhône-Alpes, jusqu'à la Lorraine et aux Ardennes. Les quantités de pluies pourront être assez conséquentes, notamment sur l'ouest du Massif central, Jura, Franche-Comté, et ouest des Vosges. Des ondées orageuses ne sont pas exclues sur le massif alpin.

A l'ouest de ces régions, le ciel deviendra simultanément plus variable, avec de timides éclaircies, mais de fréquentes averses dans l'après-midi.

Ce mauvais temps s'accompagnera encore de vents forts, qui seront toutefois en nette atténuation sur les régions littorales, par rapport à la veille. Ils seront les plus forts dans la zone pluvio-instable précitée, soit dans un axe allant du Massif central aux reliefs du Nord-Est. Le vent y soufflera de secteur sud, atteignant parfois 70 kilomètres/heure en pointes. En Manche, le vent sera de secteur nord-ouest, du Nord à la Normandie, mais de secteur nord-ouest sur le nord de la Bretagne, soufflant à 60 kilomètres/heure en rafales. Sur le littoral atlantique, c'est du vent d'ouest qui soufflera jusqu'à 60 kilomètres/heure.

Les températures matinales seront conformes aux normales, évoluant entre 10 et 14 degrés du Nord au Sud.

PRÉVISIONS POUR LE 15 SEPTEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 13-9-1993

Valeurs extrêmes relevées entre le 12-9-1993 à 18 heures TUC et le 13-9-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	25	14	D
BIARRITZ	29	12	D
BORDEAUX	26	18	N
BOURGES	21	12	N
BREST	17	12	P
CAEN	16	13	C
CHERBOURG	16	12	C
CLERMONT-FER.	26	12	N
DIJON	20	12	P
GRENOBLE	26	16	C
LILLE	17	13	N
LIMOGES	19	10	N
LYON-BRON	23	13	O
MARSEILLE	25	22	C
NANCY	19	18	P
NANTES	19	12	P
NICE	26	17	N
PARIS-MONTS.	16	12	N
PAU	20	10	D
PERPIGNAN	25	17	N
POINTE-A-PITRE	33	25	D
RENNES	17	12	P
ST-ETIENNE	25	9	P
STRASBOURG	21	18	P
TOULOUSE	25	14	N
TOURS	18	12	N

ÉTRANGER			
ALGER	31	15	D
AMSTERDAM	20	13	C
ATHÈNES	31	21	D
BANGKOK	33	26	N
BARCELONE	26	19	D
BELGRADE	24	14	D
BERLIN	16	9	C
BRUXELLES	19	14	C
COPENHAGUE	14	8	N
DAKAR	30	26	N
GENÈVE	21	14	P
ISTANBUL	32	20	D
JÉRUSALEM	28	14	D
LE CAIRE	33	22	D
LISBONNE	23	15	D
LONDRES	16	11	D
LOS ANGELES	21	18	C
LUXEMBOURG	17	11	P
MADRID	26	10	N
MARRAKECH	31	17	D
MEXICO	–	–	–
MILAN	23	15	P
MONTRÉAL	19	4	N
MOSCOU	10	5	C
NAIROBI	25	9	D
NEW-DELHI	25	–	–
NEW-YORK	23	13	D
PALMA-DE-MAJ.	28	18	D
OSLO	–	–	–
PÉKIN	28	14	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	27	19	D
HONGKONG	–	–	–
SÉVILLE	32	16	D
SINGAPOUR	32	25	P
STOCKHOLM	13	4	D
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	26	22	C
TUNIS	30	22	D
VARSOVIE	18	10	C
VENISE	24	16	C
VIENNE	19	11	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Cris et discrétion

Si l'on a bien compris les explications de France 2 à propos du triplex historique de la semaine dernière entre François Mitterrand, Yasser Arafat et Shimon Pérès, délivrées au cours de l'émission «Télés Dimanche» de Canal Plus, Arafat n'avait pas compris qu'il passait à la télévision. Il croyait s'entretenir avec le chef de l'Etat français. France 2 n'étant parvenue à le joindre que quelques minutes avant 20 heures, n'aurait pas eu le temps de lui expliquer que ce dialogue privé aurait quelques millions d'auditeurs. Quant à Shimon Pérès, s'il se trouvait bien dans un studio de télévision, il ne savait pas qu'Arafat était présent (le Palestinien étant arrivé trop tard pour qu'on eût le temps d'avertir l'Israélien de sa présence). Réalisant les choses en direct, il aurait, selon *le Journal du Dimanche*, manifesté quelque colère, et aurait clairement exprimé son mécontentement en quittant brusquement les lieux (les images de cette colère ne sont d'ailleurs pas passées à «Télés Dimanche», où l'on a seulement vu M. Pérès quitter le studio).

Les détails de cette reconstitution peuvent paraître dérisoires, dans le tourbillon euphorique de l'Histoire en marche, à quelques heures de la cérémonie de la Maison Blanche. Au-delà du fait que le chef de l'Etat français a été, dans cette opération, utilisé par une chaîne de télévision comme une sorte d'appât, l'épisode permet pourtant de mesurer, *a posteriori*, l'importance de la discrétion dans le succès des négociations d'Oslo. Que les caméras s'emparent d'un événement, avec leur impatience, leur concurrence, leur désir de «coups», leurs directs par satellite, et instantanément elles suscitent rodomontades, surenchères, gesticulations, manipulations.

Les reportages sur la bande de Gaza en offrent encore, ces jours-ci, un exemple. Que nous montrent-ils ? Des manifestants en cagoule du Hamas ou du Djihad, s'opposant à la paix. Des affrontements. De la violence. Certes, les caméras n'inventent pas cette violence. On meurt encore à Gaza. Mais les manifestants encagoulés ne représentent qu'une infime partie des Palestiniens de Gaza – les commentaires des reportages l'admettent d'ailleurs.

Qu'importe, les encagoulés sont plus télégéniques que les paisibles, et le choc des images laissera davantage de traces que la relativisation du commentaire. Cette région n'est-elle pas assez sonore, pour qu'il faille faire de ses cris l'aliment perpétuel de la caisse de résonance planétaire ?

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 13 septembre

TF 1

16.55 Signature de l'accord israélo-palestinien. En direct de la Maison Blanche.
20.00 Journal, édition spéciale. Accord israélo-palestinien.
21.00 Variétés : Stars 90. Spécial Lagaf'.
22.40 Magazine : Combien ça coûte ?
23.50 Sport : F1 Magazine. Spécial Grand Prix d'Italie, à Monza.

FRANCE 2

16.55 Signature de l'accord israélo-palestinien. En direct de la Maison Blanche.
20.00 Journal, Journal des courses, Météo.
20.50 ▶ Téléfilm : Elissa Rhaïs. De Jacques Otmezguine.
22.32 Les Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes.
22.35 Magazine : Savoir plus. Comment s'arrêter de fumer ?.
23.55 Journal et Météo.
0.15 Magazine : Le Cercle de minuit.

FRANCE 3

20.45 Cinéma : Adieu Poulet. ■■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1975).
22.15 Journal et Météo.
22.45 Magazine : L'Atelier 256. Présenté par Jacques Chancel. Le chantier de la Grande Bibliothèque ; le sac d'emballage ; la rétrospective Takis ; les artistes de la photo copieuse...
23.40 Continentales.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : La Totale. ■ Film français de Claude Zidi (1991).
22.10 Flash d'informations.
22.20 Le Journal du cinéma.
22.22 Cinéma : Faces. ■■ Film américain de John Cassavetes (1968) (v.o.).
0.25 Le Journal du hard.
0.30 Cinéma : Femmes caméléons. Film américain, classé X, de John Leslie (1992).

ARTE

20.40 Cinéma : Dona Flor et ses deux maris. ■■ Film brésilien de Bruno Barreto (1976) (v.o.).
22.25 Cinéma : Le Lâche. ■ Film indien de Satyajit Ray (1965) (v.o.).
23.35 Court métrage : Ya Nabil. De Mohamed Zran.
0.05 Cinéma d'animation : Snark. Noblesse oblige, de Rao Heidmets.

M 6

20.50 Cinéma : Road House. □ Film américain de Rowdy Herrington (1989)
22.50 Cinéma : Le Club des monstres. ■ Film britannique de Roy Ward Baker (1980)

FRANCE-CULTURE

20.30 L'Histoire en direct. 28 septembre 1958, la naissance de la Ve République (2). Avec Jean Foyer, Georges Vedel, Jean Lacouture, Philippe de Saint-Robert, Olivier Duhamel.
21.30 Avignon 93. Théâtre scandinave : Leonora, de Sven Holm, traduit du danois par Terje Sinding, lu par Mariof Guttier.
22.40 La Radio dans les yeux.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Les grandes dames du fado.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Ma mère l'Oye, de Ravel ; Concerto pour violon et orchestre no 2, de Bartok ; Danses symphoniques, de Rachmaninov, par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit ; Schlomo Mintz, violon.
23.09 Ainsi la nuit. Par Véronique Gasnier. Octuor pour cordes en mi bémol majeur op. 20, de Mendelssohn ; Pièces en style populaire pour violoncelle et piano op. 102, de Schumann.
0.00 L'Heure bleue. Transatlantique, par Xavier Prévost. Les métamorphoses d'un standard.

Mardi 14 septembre

TF 1

15.25 Série : La clinique de la Forêt-Noire.
16.20 Jeu : Une famille en or.
16.50 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous !
19.50 Divertissement : Le Bébête Show.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Cinéma : Mais où est donc passée la septième compagnie ? □ Film français de Robert Lamoureux (1973).
22.25 Divertissement : Ciné gags.
22.30 Cinéma : La Piscine. ■ Film français de Jacques Deray (1968).
0.35 Magazine : Le Club de l'enjeu.

A 2

15.40 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran.
16.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.05 Magazine : Giga.
18.35 Jeu : Un pour tous. Animé par Christian Morin et Cendrine Dominguez.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : On peut toujours rêver. ■■ Film français de Pierre Richard (1990).
22.25 Les Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes.
22.30 Magazine : Bas les masques. Je suis meilleure mère que ma femme. Reportages : Entre deux pères ; Trois enfants sur les bras.
23.45 Journal et Météo.
0.05 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FR 3

15.15 Feuilleton : Dynastie.
16.05 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invité : Guy Montagné.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. En direct de Métabief (Doubs), pour les championnats du monde de VTT.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Trait de craie*, de Miguelanxo Prado.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Feuilleton : Une famille pas comme les autres.
20.45 Cirque : Grand Prix international de Milan. Présenté par Sergio.

22.00 Journal et Météo.
22.30 Cinéma : Topaze. ■ Film français de Louis Gasnier (1932).
23.55 Magazine : A la une sur la 3. Présenté par Christine Ockrent. Avec Serge July et Philippe Alexandre.
0.20 Continentales.

CANAL PLUS

15.40 Tamar Hoffs présente The Haircut.
15.44 Court métrage : The Haircut. De Tamar Simon Hoffs.
16.05 Surprises.
16.10 Le Journal du cinéma.
16.15 Cinéma : Warlock. ■ Film américain de Steve Miner (1990).
17.55 Surprises.
18.00 Canaille peluche. Corentin.

En clair jusqu'à 18.45

18.30 Ça cartoon.
18.40 Sport : Football. Coupe des Coupes (1er tour aller) : Apoel Nicosie-PSG, en direct ; à 18.45, coup d'envoi.
20.45 Sport : Football. Coupe de l'UEFA : Bohemians de Dublin-Bordeaux, en direct.
22.35 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Scènes de ménage dans un centre commercial. ■■ Film américain de Paul Mazursky (1991) (v.o.).
0.05 Cinéma : Darkman. ■ Film américain de Sam Raimi (1990).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Mégamix (rediff.).
17.55 Documentaire : Jackson Pollock (rediff.).
19.00 Série : Fast Forward. De Ted Emery.
19.30 Documentaire : La sobre ivresse. Une petite histoire de café, d'Anke Wolf-Graaf.
19.45 Documentaire : Friedrich Ebert, militant socialiste et homme d'Etat. De Jens Fleming et Thorsten Jess. *Issu du prolétariat, Ebert devint président de la République de Weimar.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Qu'est-ce qu'un homme ? Soirée proposée par Françoise Castro et Pierre Desfons.
20.41 Cinéma : Un dimanche comme les autres. ■ Film britannique de John Schlesinger (1971) (v.o.).
22.25 ▶ Documentaire : Paroles d'hommes. De Pierre Desfons.
0.00 Documentaire : Cabinet de lecture. De Pierre Desfons. *Chorégraphie, fantasmes, avec une lecture de Pierre Arditi et des textes de référence, Sollers, Camon, Kafka.*
0.10 Court métrage : Bœuf mode. Une fable de Jean-Louis Fournier.

M 6

14.00 Magazine : La Vie à pleins tubes.
17.05 Variétés : Multitop.
17.35 Série : Rintintin Junior.
18.05 Série : Le Magicien.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Grandeur nature.
20.50 Série : Docteur Quinn, femme médecin. De Beth Sullivan. *Saga des premières femmes médecins du Nouveau Monde.*
22.35 Série : Mission impossible.
23.35 Série : Le Monstre évadé de l'espace.
0.30 Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. Par Stéphane Deligeorges.
21.30 Grand angle. Les cimetières entre Terre et Ciel (rediff.).
22.40 Les Nuits magnétiques. La course landaise (1).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Philippe S. Hadengue (la Loi du cachalot).
0.50 Musique : Coda. Les grandes dames du fado.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 5 janvier 1992 à Moscou) : Symphonie no 2 en si bémol majeur, de Taneiev ; Concerto pour flûte et orchestre, de Nielsen ; Danses de Galanta, de Kodaly, par l'Orchestre symphonique de la Gosteleradio ; Aurèle Nicolet, flûte.
22.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraieb. Marian Anderson, contralto. Œuvres de Bach, Haendel, Mendelssohn et Negro Spirituals.
23.09 Ainsi la nuit. Trio pour piano, violon et violoncelle no 1 en fa majeur op. 18, de Saint-Saëns ; Sonates pour violon et et guitare, de Paganini ; Tzigane, Rhapsodie pour violon et orchestre, de Ravel.
0.00 L'Heure bleue.

Le Monde

La visite de Charles Pasqua dans l'île

Le gouvernement fera avant la fin de l'année des propositions pour le développement de la Corse

En visite en Corse-du-Sud, samedi 11 septembre, à l'occasion des cérémonies du cinquantième anniversaire de la libération de la Corse, Charles Pasqua, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, a annoncé que le gouvernement arrêtera *«avant la fin de l'année»* ses propositions pour le développement économique de l'île, sur la base du plan de développement régional que les élus doivent lui remettre le 30 septembre.

PROPRIANO (Corse-du-Sud)

de notre envoyé spécial

Charles Pasqua est éminemment jaloux de son territoire. Bridé par les rigueurs du protocole, il s'était résigné, le 10 septembre, à rester dans l'ombre de François Mitterrand, venu saluer au nom de la République la mémoire de la résistance corse (*le Monde* daté 12-13 septembre). Samedi, le «ministre de la Corse» a réinvesti son domaine à la manière d'un propriétaire s'annonçant en faisant cliqueter son trousseau de clés. Non qu'il y ait un quelconque ourlet de nuage entre lui et le président de la République sur le dossier corse; bien au contraire, a-t-il assuré, *«il y a unité de vues»*. Il n'en a pas moins signifié avec force que sa propre visite, une fois le président parti vendredi soir, se faisait *«au nom du gouvernement»*.

Faconde, humour, cris du cœur et mises en garde : le fils de Casevecchie retrouvait ses compatriotes, tandis que le ministre de l'intérieur sermonnait la Corse. M. Pasqua face aux siens, c'est la paume ouverte et l'index levé. Dans le fief communiste de Sartène, ce berceau de la féodalité du Sud, il est comme chez lui, ivre de convivialité. La ville, ombrageusement agrippée au flanc de montagnes de granit, s'est endimanchée pour lui faire honneur. Charles Pasqua connaît la clé du lieu : debout devant le monument de la Résistance, il salue les anciens combattants d'un *«chers ca-ma-rades»* bien articulé. Puis il exalte la geste des maquisards de 1943, en rappelant que *«les patriotes corses et – pourquoi ne pas le rappeler ici? – les patriotes communistes ont pris, tout seuls, la décision du soulèvement»*.

Il est vrai que le populaire maire de Sartène, Dominique Bucchini, est un acolyte de bonne compagnie. Patron de la très contestataire fédération du PC de la Corse-du-Sud, l'homme est un communiste foncièrement atypique. Cet ancien instituteur ayant transité par l'école des cadres du parti présente l'originalité de régner sur un électorat municipal qui, pour partie, plébiscite ensuite au scrutin législatif le chef du «clan» du Sud, Jean-Paul de Rocca-Serra, président (RPR) de l'Assemblée de Corse. Ainsi va la politique insulaire, où l'excellence couronne surtout, au-delà des étiquettes, le savoir-faire dans le contact paternel et la connaissance intime des heurs et malheurs du village.

Un dirigeant nationaliste dans la foule

Plus au nord, à une demi-heure de lacets à travers le maquis, dans le village de Levie, le ministre de l'intérieur a usé d'une autre clé, celle de la corsitude. Il ne s'est pas offusqué le moins du monde de cette tête de Maure apposée sur le drapeau tricolore voilant le monument de la Résistance, alors que des fonctionnaires de la préfecture, inquiets de sa réaction, avaient cherché à la faire disparaître. L'objet du délit étant imprimé et non cousu, ils ont pourtant dû renoncer : techniquement, l'opération était sans espoir.

Le patron de la place Beauvau ne s'est pas davantage ému de la présence, dans la foule, d'un des chefs du FLNC-Canal historique, simple badaud cravaté venu nonchalamment au spectacle. Improvisant, le ministre a gardé dans sa poche le texte de son allocution détaillant la bataille de Levie, ce fameux combat où maquisards et soldats italiens ont joint leurs forces contre les troupes allemandes, pour lancer ce cri du cœur : *«Si à un moment de ma vie j'ai ressenti l'orgueil de mes origines, c'est bien lorsque, jeune résistant corse sur le continent, j'ai appris que mon île venait de se libérer!»*

Ce Corse-là connaît assez bien l'âme insulaire pour savoir qu'il serait périlleux de trop la flatter. C'est à Propriano, village balnéaire languissant sous les derniers rayons de septembre, que le ministre de l'intérieur se décide alors à dresser l'index. Face au maire, Emile Mocchi, qui vient de lui soumettre ses doléances, il se cabre poliment et fait la leçon. *«Nous, les Corses, nous sommes capables du pire comme du meilleur,* lance-t-il. *C'est dans notre tempérament, mais il faut cesser de se prendre pour le nombril du monde. Arrêtons de penser que nous sommes extraordinairement originaux et qu'il faudrait mobiliser en notre faveur des moyens extraordinaires. Cela me fait sourire et cela m'attriste. Nous méritons mieux que cela.»*

L'assistance qui se presse dans la salle de la mairie est brutalement refroidie. M. Pasqua le sent. Alors, pour se racheter, il jette une de ces formules dont il sait qu'elles déridont mécaniquement les visages : *«On dit souvent que la Corse est une île entourée d'eau. Ce n'est pas vrai. C'est une montagne entourée d'eau.»* L'index est tombé, la paume s'est ouverte, et Propriano s'est esclaffée.

FRÉDÉRIC BOBIN

La Banque de France abaisse son taux de prise en pension d'un quart de point

La Banque de France a annoncé, dans la matinée du lundi 13 septembre, une baisse de son taux de prise en pension à vingt-quatre heures d'un quart de point, de 7,50 à 7,25 %, ce qui le rapproche du taux allemand équivalent (7 %).

La précédente baisse remonte au vendredi 10 septembre, lorsque la Banque de France l'avait fait passer de 7,75 % à 7,50 %, profitant de la baisse des taux directeurs allemands. En revanche, le taux de prise en pension de 5 à 10 jours n'a pas été modifié par la Banque de France. Il reste fixé à 7,75 %, tandis que le taux d'appel d'offres est toujours fixé à 6,75 %.

□ **Un Boeing 747 d'Air France sort de la piste à Papeete (Tahiti).** – Un Boeing 747 de la compagnie Air France qui assurait le vol AF 072 entre Los Angeles et Papeete avec 256 passagers et membres d'équipage à bord a fait une sortie de piste lors de son atterrissage à Papeete (Polynésie française), dimanche 12 septembre à 21 heures (lundi 13 septembre à 9 heures, heure de Paris). Le système de freinage de l'avion n'a apparemment pas fonctionné et l'avion a piqué du nez dans le lagon au bout de la piste d'atterrissage. Tous les passagers, évacués par toboggan, sont indemnes.

□ **Mort de Raymond Burr.** – L'acteur de cinéma et de télévision Raymond Burr est mort d'un cancer du foie dimanche 12 septembre dans son ranch de Dry Creek (Californie). Il était âgé de soixante-seize ans. Comédien à la carrière prolifique (il avait notamment joué dans *Une place au soleil*, de George Stevens, et *Fenêtre sur cour*, d'Alfred Hitchcock), il connut une gloire internationale en interprétant un détective paralysé, héros de la série télévisée «l'Homme de fer».

Alors que les partisans du général Aïdid avaient proposé un cessez-le-feu

Combats d'une intensité sans précédent en Somalie

Des affrontements d'une intensité sans précédent ont opposé, lundi 13 septembre à l'aube, la force d'action rapide américaine à des miliciens somaliens, dans le sud de Mogadiscio. Des Somaliens en provenance des quartiers où se sont déroulés les combats ont affirmé que plusieurs soldats américains et de nombreux Somaliens ont été tués.

Le calme est revenu dans le sud de la capitale somalienne après deux heures et demie de violents combats, au cours desquels les hélicoptères américains Cobra ont tiré de longues rafales au canon de 20 millimètres. Selon les témoignages de Somaliens, une opération au sol, du corps d'élite des Rangers américains, près des hôpitaux de Medina et de Benadir, serait à l'origine des combats.

Plusieurs dizaines de Somaliens auraient été arrêtés au cours de cette opération, avant que les Rangers n'essuient les tirs de miliciens. Ces affrontements sont intervenus deux jours après que l'Alliance nationale somalienne (SNA) du général Mohamed Farah Aïdid eût lancé un appel au cessez-le-feu et à la reprise de pourparlers avec l'Opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM). Recevant des journalistes, deux dirigeants du SNA, Mohamed Hassan Awale et Mohamed Siad Issa, avaient déclaré que *«tous les problèmes peuvent être résolus pacifiquement». «Nous voulons la paix et nous appelons la communauté internationale à arrêter le massacre du peuple somalien et promouvoir le dialogue»*, avaient-ils ajouté. Selon eux, les violents affrontements de jeudi ont fait 203 morts et 349 blessés, côté somalien.

Dimanche, le porte-parole de l'ONUSOM avait affirmé que *«toutes les démarches visant à amener la paix et la sécurité à Mogadiscio sont bienvenues»*. S'en tenant à des déclarations de principe, il s'était refusé à commenter plus en détail l'appel au cessez-le-feu des deux dirigeants du SNA. Dans un entretien, publié samedi par le journal géorgien *Atlanta Journal-Constitution*, l'ex-président américain Jimmy Carter a indiqué qu'il communiquait *«assez régulièrement»*, depuis un mois, avec Mohamed Farah Aïdid, mais qu'il ne négociait pas la reddition de ce dernier. *«Les tentatives pour tuer ou capturer Aïdid doivent cesser»*, a affirmé M. Carter dans cet entretien.

De plus, des soldats français, attaqués par des tireurs somaliens, en ont tué un et blessé deux autres, vendredi après-midi, dans le sud de Mogadiscio, a indiqué un porte-parole militaire de l'ONUSOM. Des miliciens somaliens avaient ouvert le feu sur un convoi de l'armée française, formé de trois chars et d'un camion qui revenait de Baidoa, où sont déployées les forces françaises. Six soldats ont riposté et poursuivi les assaillants dans la maison d'où ils tiraient. Un Somalien a été tué et deux autres ont été blessés à l'intérieur de la maison. – (AFP.)

Les concentrations dans le secteur de la communication aux Etats-Unis

Le groupe Viacom rachète Paramount

Le groupe de télévision Viacom a pris le contrôle, dimanche 12 septembre, de Paramount Communications, l'une des «majors» de Hollywood. Cette opération de 8,2 milliards de dollars (46 milliards de francs environ) donne naissance à l'un des plus grands groupes mondiaux dans le domaine de la communication. La nouvelle société, intitulée Paramount Viacom International, représente un chiffre d'affaires cumulé de 6 milliards de dollars (33 milliards de francs environ).

Ted Turner guignait Paramount, mais c'est Viacom qui a conclu. Dimanche 12 septembre, le groupe américain de télévision Viacom a pris le contrôle de Paramount Communications, l'une des «majors» de Hollywood. L'opération de rachat-fusion, dont la rumeur courait Wall Street depuis une semaine, a été approuvée à l'unanimité par les deux conseils d'administration.

La nouvelle société, intitulée Paramount Viacom International, représente un chiffre d'affaires cumulé d'environ 6 milliards de dollars (33 milliards de francs) dans les domaines du câble, de la télévision, de la production audiovisuelle et cinématographique et de l'édition de livres.

Paramount qui, aux termes de l'accord, fusionnera avec Viacom est un important producteur de films (*Proposition indécente, la Firme*...) et de programmes de télévision («Star Trek», «Le juste prix» ...). Paramount contrôle également un certain nombre de stations régionales de télévision (WKBD-TV à Detroit par exemple, récemment rachetée à Rupert Murdoch) et possède un département fort actif dans la mise au point de logiciels éducatifs. Paramount possède également un catalogue de près de huit cents films.

Viacom (12 milliards de francs de chiffre d'affaire environ), quinzième câblo-opérateur des Etats-Unis (1,1 million d'abonnés en 1992) est surtout connu par les chaînes de télévision thématique qu'il contrôle et diffuse sur le câble : MTV (musique), Nickelodeon et Nick at Nite (chaîne pour enfants et adolescents dans la journée et qui vise un public d'adultes le soir), Showtime et The Movie Channel (chaînes cinéma).

Épisode d'un processus généralisé

Le groupe possède également des participations dans Lifetime (chaîne pour les femmes à la maison), All News Channel (informations), et d'autres chaînes câblées. Viacom est également un important distributeur de programmes de télévision («Cosby Show» notamment).

La fusion entre Viacom et Paramount n'est qu'un épisode au sein d'un processus généralisé de concentration entre le monde de la télévision et celui du cinéma. Tous les groupes de communication américains préparent aujourd'hui l'avènement de la télévision numérique qui permettra dans un avenir proche de multiplier le nombre de chaînes de télévision par sept ou huit. Dans cette perspective, assurer l'approvisionnement des chaînes de télévision en programmes passe principalement par des prises de contrôle à Hollywood. Il n'est donc pas étonnant que l'accord conclu dimanche prévoie la diffusion exclusive des films produits par Paramount sur les chaînes de télévision câblée de Viacom.

«La révolution technologique mondiale dans le domaine du divertissement vient de commencer. Cette fusion est une stratégie idéale, adoptée par deux grands groupes complémentaires dont les moyens sont sans limite», a commenté Summer Redstone, président de Viacom.

YVES MAMOU

SOMMAIRE

DÉBATS

Un entretien avec Jürgen Habermas 2

ÉTRANGER

L'accélération du processus de paix au Proche-Orient .... 3 à 6
La situation dans l'ex-Yougoslavie . 7

POLITIQUE

Le retour de Lionel Jospin sur la scène politique 8
A la Fête de *l'Humanité*, les communistes appellent à «faire échec au plan Balladur» 9
L'élection législative partielle de Loire-Atlantique et quatre cantonales partielles 10

SOCIÉTÉ

Une large majorité de Français est favorable à de fortes augmentations des taxes sur le tabac...... 11
Les horizons incertains de la plaisance dans les Côtes-d'Armor . 12
La tempête a secoué la façade atlantique 13
Le championnat du monde d'échecs 24

SPORTS

Tennis : les Internationaux des Etats-Unis 14
Athlétisme : les Chinoises battent les records féminins du demi-fond ... 14
Automobilisme : le Grand Prix d'Italie de formule 1 14

CULTURE

La 50e Mostra de Venise........ 15
Le Festival du cinéma américain de Deauville 15

ÉCONOMIE

La préparation du budget 1994 .. 18
Le Crédit lyonnais, l'UAP et le Crédit national pourraient changer de président........ 18
Vie des entreprises 22

COMMUNICATION

Le groupe Hersant est-il en règle avec la loi? 21

L'ÉCONOMIE

• La réforme du système de santé aux États-Unis • Vietnam : l'an 1 du décollage • La multipropriété nouvelle vague • Dossier : les produits verts • Le marché des changes critiqué .... 27 à 36

Services

Abonnements........ 16
Annonces classées 24
Carnet........ 24
Loto, Loto sportif........ 24
Marchés financiers .... 22 et 23
Météorologie 25
Mots croisés 24
Radio-télévision 25
Spectacles........ 17

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

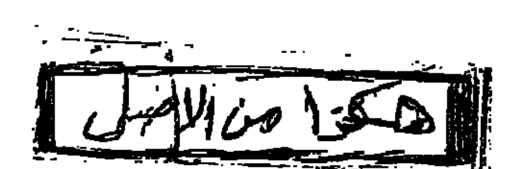
Ce *numéro* comporte un cahier «Le Monde-L'Économie» folioté 27 à 36

Le numéro du « Monde » daté 12-13 septembre 1993 a été tiré à 537 364 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

Pologne, an V

Quatre ans après avoir entamé leur transition, à marche forcée, vers l'économie de marché et la démocratie, les Polonais retournent aux urnes, dimanche 19 septembre, pour renouveler leur Parlement. Nous commençons, demain, la publication d'une série d'articles consacrés aux succès et aux doutes de cette Pologne nouvelle.





... Aïdid avaient proposé un cessez-le-feu

... intensité sans précédent en Soma[lie]

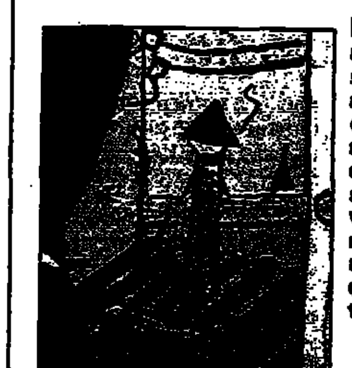
... le secteur de la communication aux Etats-Unis

Viacom rachète Paramou[nt]



Le Monde

La multipropriété nouvelle vague



La formule des années 70 revient sous un vocable anglo-saxon, le « time-share ». Il s'agit toujours d'acheter une semaine de vacances à vie, mais cette fois avec des bourses d'échange internationales.

page 28

Dossier : Les produits verts



La vague des produits « écologiques » rencontre des écueils : manque de crédibilité, marques obscures, réputation d'inefficacité. Mais la bagarre sur les «labels verts» montre que l'intérêt des industriels ne faiblit pas.

page 34

Le marché des changes critiqué



Après la crise monétaire de l'été qui a bouleversé le SME, les réflexions vont bon train sur le rôle et la nature même du marché des changes. Révélateur « neutre » ou manipulateur ? Trois opinions plutôt critiques.

page 35

MODE D'EMPLOI 28
Humeur, par Josée Doyère : Psychologie. La cote des mots, par Jean-Pierre Colignon : Entrepreneurial (e). Livres : Les secrets du temps, une critique du dernier livre de Bruno Jarrosson. Note de lecture. Agenda.

PERSPECTIVES .... 29 à 33
Luxe : Vranken, le mouton noir du champagne. Récolte : un retour à la raison.

CONJONCTURE 36
Les taux d'intérêt : Lente décrue. L'économie mondiale : L'Europe à la traîne. Marchés financiers : Euphorie boursière. Les produits laitiers : Le fleuve blanc troublé.

L'ÉCONOMIE

À-CÔTÉS

A l'abordage !

Les pirates sont de retour. Equipages dépouillés, cargaisons pillées ou bâtiments envolés. Des centaines de méfaits par an, dans le secret...

LONDRES
correspondance

Le *Baltimore-Zephir*, un cargo danois de 3 200 tonnes, battant pavillon des Bahamas, transportant des équipements miniers de Freemantel (Australie) à Singapour, longe les petites îles de la Sonde, dans les eaux territoriales indonésiennes. Par une nuit de pleine lune, des pirates, masqués et armés de fusils d'assaut AK 47, à bord d'une vedette rapide amarrée à la poupe, montent à bord à l'aide de cordes et de grappins. Le capitaine anglais, John Bashforth, lance un SOS, mais les nombreux navires qui transitent par cette route pourtant très fréquentée, refusent de venir à la rescousse.

Les autorités de Sumatra et de Java font également la sourde oreille. L'officier qui refuse d'ouvrir le coffre et son premier adjoint, un Philippin, sont abattus à coups de revolver. Les neuf hommes d'équipage sont dévalisés. Les pirates disparaissent dans la nature.

A l'abordage ! Les pirates sont de retour et le fait divers n'a fait qu'un petit entrefilet dans le *Lloyds'List*, le quotidien du numéro un mondial de l'assurance. Il ne s'agit pourtant pas d'un épisode isolé. Equipages dépouillés, cargaisons pillées, bâtiments parfois envolés.

Marc Roche
Lire la suite page 32

LA RÉFORME DU SYSTÈME DE SANTÉ AUX ÉTATS-UNIS

L'Amérique réinvente la Sécu



NICOLAS GUILBERT

Le 22 septembre, le président des Etats-Unis, Bill Clinton, doit présenter au Congrès la réforme difficilement élaborée qui devrait enfin guérir le système de santé américain des deux maux qui le minent. Faute de contrôle, les coûts ne cessent de monter, menaçant les systèmes d'assurance publics ou privés. En même temps, un nombre croissant d'Américains ne sont pas ou sont mal couverts contre la maladie. Bill Clinton veut généraliser, d'ici à 1998, une assurance de base, définie sur le plan national, avec des normes communes gérées au niveau de chaque Etat. Aidés par des exonérations fiscales, employeurs et salariés se partageront les frais.

Lire pages 30 et 31 les articles de Serge Marti, Claudine Mulard et Colombe Schneck

ASIE

Vietnam : l'an 1 du décollage

En attendant la levée de l'embargo américain, le Vietnam a de nouveau accès aux crédits internationaux. Un nouveau coup de fouet pour une économie renaissante. Mais les handicaps demeurent lourds

HÔ-CHI-MINH-VILLE
de notre envoyé spécial

Habitués à vivre très chichement jusqu'en 1987 au moins, les Vietnamiens respirent un peu. Les réformes économiques introduites ces sept dernières années ont relancé la production et attiré les investissements étrangers. En 1992, le taux de croissance a atteint 8,3 %, et le montant global des investissements étrangers – agréés depuis janvier 1988 – a dépassé le cap des 6 milliards de dollars (1) le 31 juillet dernier. La croissance devrait se poursuivre cette année à un taux supérieur à 7 %, et Hanoï s'est fixé pour objectif un taux de croissance de 8 % à 9 % en 1993 et 1994. Depuis 1991, les exportations augmentent de 20 % en moyenne chaque année.

Entre-temps, l'économie a survécu à la brutale suppression de l'aide de l'ancien bloc soviétique (en 1991) en établissant rapidement des liens commerciaux avec plusieurs pays de la région. En outre, la libéralisation des prix et du commerce ont permis au Vietnam de devenir, depuis 1989, le troisième exportateur mondial de riz. Le 14 juillet dernier, l'Assemblée nationale a offert aux paysans des garanties supplémentaires. A défaut du rétablissement du droit de propriété, mesure à laquelle ne se sont pas encore résolus les dirigeants marxistes de Hanoï, les cinquante-sept millions de ruraux vietnamiens bénéficient de baux renouvelables de vingt ans pour les cultures annuelles et de cinquante ans pour celles de longue durée. Surtout, outre un allégement des impôts, les droits de transfert, d'échange, de location et d'héritage des terres ont été accordés aux paysans dont les exploitations sont limitées à 3 hectares. Le développement de la production agricole – que beaucoup d'experts considèrent comme cruciale – devrait donc de nouveau rebondir.

PROSPÉRITÉ • Bref, l'économie vietnamienne est sortie de sa léthargie sans attendre la levée de l'embargo américain. Principal centre industriel et commercial du pays, Hô-Chi-Minh-Ville, son quartier chinois de Cholon et leurs environs immédiats (cinq millions d'habitants) n'ont probablement jamais connu un tel niveau d'activité. Dans le delta du Mékong, grenier à riz, les signes d'une nouvelle prospérité sont évidents. Même le Nord surpeuplé s'anime rapidement. Mais ces changements, si nets soient-ils, ne doivent pas faire oublier de lourds handicaps après trente ans de guerres ruineuses et, dans la foulée, dix années d'une gestion qui a conduit le pays au bord de la faillite.

Les ressources humaines constituent, de loin, l'atout le plus crucial. Mais l'infrastructure du pays est en ruine ou reste à créer. Par exemple, cette année en dépit d'exportations record (780 000 tonnes pendant les six premiers mois, soit 30 % de plus que l'année précédente), les riziculteurs se sont retrouvés avec 600 000 tonnes qu'ils n'ont pas les moyens de stocker faute d'installations, alors qu'ils sont obligés de vendre à bas prix parce que la percée du Vietnam sur le marché mondial a déjà fait nettement chuter les cours. Les Vietnamiens estiment à plus de 20 milliards de dollars (sur un total de quelque 50 milliards) les crédits étrangers nécessaires à l'équipement du pays d'ici à l'an 2000.

Jean-Claude Pomonti
Lire la suite et le point de vue de Jean Brunot de Rouvre page 29

(1) 1 dollar vaut environ 6 francs.



LOGEMENT

Multipropriété nouvelle vague

Quelque 33 000 Français ont acheté une semaine de vacances à vie. La formule, qui a connu des déboires, cherche un nouveau souffle dans les bourses d'échanges internationales

EN France, la multipropriété a mauvaise presse. Les associations de consommateurs dénoncent régulièrement des cas de publicité mensongère, des méthodes de vente musclées, sans parler de la flambée des charges sur les appartements et de la revente quasi impossible...

Créée en 1967 par la société Les Grands Travaux de Marseille à Superdévoluy dans les Alpes, la formule s'est vite essoufflée : le plus gros opérateur, Pierre et vacances, constatant la mévente des périodes hors saison, a préféré abandonner. En revanche, la multipropriété s'est exportée avec bonheur aux Etats-Unis... d'où elle nous est revenue à la fin des années 80, affublée de l'anglicisme résidences en *« time share »* (« temps partagé », littéralement) et pourvue d'un attrait supplémentaire : les bourses d'échange. Dans l'absolu, le *« time share »* ne serait donc que de la multipropriété nomadisée...

Juridiquement, l'acquéreur d'un appartement en multipropriété n'achète pas des mètres carrés mais simplement les parts d'une société civile immobilière, lesquelles lui donnent droit d'occuper le logement en question une ou deux semaines par an, à période fixe, et ce généralement pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans. Quoi qu'en disent certains vendeurs, la multipropriété n'a donc rien à voir avec la propriété. La modicité de l'investissement (la semaine se vend entre 40 000 francs et 100 000 francs pour un « studio deux couchages », selon le standing et la saison considérée) constitue le principal argument de vente.

SOUPLESSE • Fatalement, partir chaque année au même endroit la même semaine finit par lasser ou par devenir carrément impossible : les familles qui, il y a dix ans, ont acquis la jouissance de la seconde semaine de septembre ont ainsi fait les frais de l'avancée de la date de la rentrée scolaire. D'où l'idée, importée d'outre-Atlantique, d'affilier les résidences à des bourses d'échange permettant par exemple de « troquer » une semaine à Biarritz en septembre contre une autre à Cannes en mai. Finie la multipropriété autarcique, l'heure est aux globe-trotters : ainsi est né le *« time share »*. De par le monde, ils seraient actuellement 2 400 000 *« time-sharers »* – dont 33 000 en France – à se partager 3 000 résidences affiliées à deux bourses d'échange américaines, Resort Condominium International (RCI) et Interval International, qui règnent respectivement sur deux tiers et un tiers du marché.

Apparemment plus souple, la formule ne fait pourtant pas l'unanimité. *« On reçoit deux à trois plaintes chaque semaine »*, reconnaît Joël Piel, président du syndicat des professionnels du temps partagé qui, soucieux d'assainir la profession, s'est doté d'une « charte de déontologie ». Le *« time share »* est en effet le terrain de prédilection de nombreuses sociétés écrans qui, pour échapper à toute poursuite juridique, installent leur siège social dans l'île de Man. Leurs méthodes de marketing alliant démarchage à domicile, matraquage commercial, pression psychologique et promesses mirifiques défraient la chronique, jusqu'au jour où elles disparaissent (Holiday Investment, Eurolink, Archipel Diffusion...), parfois avec l'argent des victimes!

« Tous les litiges portent sur des résidences situées à l'étranger », constate Joël Piel. Il est vrai qu'en Europe, seuls la France, la Grèce et le Portugal disposent d'une législation sur le « temps partagé ». En attendant la directive européenne sur la question, en discussion depuis plusieurs années, les « brebis galeuses » ont beau jeu d'exploiter le vide juridique. D'autant que lorsque le contrat est signé à l'étranger, la loi française de 1972 sur le démarchage à domicile (qui prévoit un délai de rétractation de 7 jours) ne s'applique évidemment pas.

DÉBOIRES • La nature du produit lui-même suscite aussi bien des déboires. Première déconvenue : l'inflation surprise des charges, sous-estimées sur le contrat et prestement réévaluées parfois à hauteur de 100 % – l'année suivante. Heureusement, la loi du 6 janvier 1986 sur le « temps partagé » précise que les charges ne peuvent augmenter qu'en fonction de l'inflation et distingue les charges concernant le fonctionnement de la résidence et celles liées à l'occupation de l'appartement (électricité...), non exigibles si l'acquéreur n'utilise pas sa tranche annuelle. Second point de friction : l'accès à la bourse d'échanges, qui se paie cher (1470 francs l'abonnement de trois ans, plus 570 francs par semaine échangée, chez RCI).

L'échange relève en fait du parcours du combattant : pour avoir une chance d'obtenir la destination de son choix, mieux vaut s'y prendre longtemps à l'avance. *« Le plus tôt possible »*, prévient Claude Blanc, directeur général de RCI France, c'est-à-dire un ou deux ans avant le départ, en indiquant trois « choix ». Et pas question d'échanger une semaine de basse saison contre une autre en période rouge! De toute façon, aucune clause du contrat ne garantit que le *« time-sharer »* doive obtenir satisfaction! Sage précaution : la plupart des clients souhaitent partir au même endroit en même temps...

Philippe Baverel

HUMEUR • par Josée Doyère

Psychologie

NOUS avons tous plus ou moins dans la tête une idée de la formation des prix fort éloignée de la réalité : fabrication, distribution et consommation de masse ont une autre logique.

Oui, bien sûr, il y a la loi du marché qu'au quotidien on constate facilement sur les fruits et légumes : les primeurs sont chers, car les premières asperges, les premiers raisins de Moissac sont rares sur le marché, puis, en pleine saison, les cours s'assagissent, avant de s'effondrer parfois quand la production excède la demande.

Pour les produits manufacturés, le processus est plus subtil. La concurrence de proximité joue son rôle, chaque responsable de grande surface ou de petite boutique surveillant d'un œil aigu le comportement de son plus proche concurrent, susceptible de casser le prix d'une ou deux « références » incontournables, car la grande marque reste chérie de bien des consommateurs, même s'ils sont de plus en plus nombreux à rechercher les « petits prix ».

Mais les hommes de marketing, ceux qui maîtrisent le produit, de sa conception à sa commercialisation, ont du prix une idée qui n'a pas grand-chose à voir avec l'équation simplette apprise par tous à l'école primaire : prix de vente = prix de revient + frais divers + bénéfice. Ce qui compte, pour eux, c'est le « prix psychologique », celui que le client est prêt à payer quoi qu'il arrive.

Si le prix psychologique est inférieur au prix de revient, si les économies dues à la robotisation, à la productivité sont insuffisantes et si l'homme de marketing ne trouve pas l'astuce indispensable pour changer l'image du produit et créer un prix psychologique plus élevé, c'est simple, on ne le fabrique pas, ce produit : les grossistes et détaillants ne l'achèteraient pas, et les consommateurs encore moins. En revanche, plus le prix psychologique est supérieur aux coûts cumulés de fabrication, de présentation (emballage, publicité), de commercialisation, plus le produit est rentable et générateur de profits.

Vous pensez si les professionnels les recherchent, ces oiseaux rares porteurs de bénéfices assurés. Souvent, il s'agit d'articles bien installés, prévendus à leurs clients potentiels, dont le geste de prendre l'objet sur le rayon et de le mettre dans le caddy est devenu quasi automatique. Mais ils se font rares, car les produits vieillissent et il faut un ajustement constant de leur prix, de leur présentation, de leur publicité pour qu'ils gardent la faveur du public.

Et puis, à côté des produits sans cesse rajeunis, il y a les produits nouveaux, mais ceux-ci sont plus porteurs d'espoirs que de réalités sonnantes et trébuchantes jusqu'à ce qu'ils soient bien installés sur le marché. Et là, c'est la galère, parce qu'ils ne sont pas tout seuls, les produits nouveaux ou apparemment nouveaux. Ils foisonnent, et se concurrencent l'un, l'autre. Avant de régner sur les rayons et dans les cabas, il leur faut durement crapahuter, et ça coûte cher en matière grise et en pub pour qu'un produit s'impose... ■

LA COTE DES MOTS

Entrepreneurial(e)

L'adjectif *entrepreneurial (e)* s'est peu à peu introduit dans le langage, pour qualifier ce qui concerne un entrepreneur, pour caractériser une démarche relevant de l'initiative économique. Il s'agit une fois encore d'un anglicisme, mais qui a la bonne idée de découler d'un mot, *entrepreneur*, dont la graphie est la même tant en français qu'en anglais... De plus, entrepreneurial s'insère sans problème au sein de termes comme *dictatorial, impérial*, etc., qui eux aussi appartiennent à la famille de noms en *eur* (*dictateur, empereur*...).

En français, *entrepreneur* a d'abord désigné une personne qui entreprend quelque chose. Puis cette acception a été supplantée par le sens, plus restreint, de « personne qui s'engage par contrat à fournir des services, des denrées, ou qui se charge de l'exécution d'un travail – en particulier en matière de construction ».

Depuis le début de ce siècle, le mot a pris une signification plus large, et cela de plus en plus, ces dernières années, sous l'influence de l'homographe anglo-saxon.

Ce qui introduit assez souvent un quiproquo, les usagers du français ayant immédiatement à l'esprit les *entrepreneurs de plomberie, entrepreneurs de bâtiment*, etc.

Pour cette raison il nous semble bon de s'en tenir le plus souvent possible à *chef d'entreprise, dirigeant (d'entreprise), capitaine d'industrie, brasseur d'affaires, industriel*, etc., selon le cas, quand il y a risque de confusion sur le sens restreint.

Jean-Pierre Colignon

LIVRES

Les secrets du temps

Savoir utiliser le temps est indispensable aux économies comme aux entreprises. Bruno Jarrosson ne donne pas de recettes mais une analyse des pratiques

BRISER LA DICTATURE DU TEMPS
de Bruno Jarrosson
Ed. Maxima-Laurent du Mesnil, diffusion PUF,
208 p., 138 F.

« *SAISIS-TOI de chaque heure. Ainsi tu seras moins dépendant du lendemain puisque tu te seras emparé du jour présent.* » C'est l'un des conseils que Sénèque donne à Lucilius dans une lettre qui ouvre l'ouvrage étrange et passionnant de Bruno Jarrosson. Etrange parce qu'en ingénieur il philosophe souvent mieux – en tout cas plus clairement – que ceux qui ont des grades dans cette discipline. Passionnant parce qu'on met en lumière les liens si forts – et trop méconnus – entre la culture et l'économie.

Certes, à force de retourner les concepts sur le développement, on s'est fait une religion sur les causes de la richesse des nations et de leur pauvreté. Mais si l'on a multiplié les explications, on a trop rarement recherché la plus profonde. L'une d'entre elles est privilégiée avec raison par notre auteur. Elle tient essentiellement à la vision que les sociétés ont du temps ou plus exactement au contenu du temps, de son sens, ce qui n'a rien à voir avec sa mesure.

ÉTERNITÉ • Dans l'Histoire, note Bruno Jarrosson, on voit que les Grecs glorifient le passé. Pour Aristote, le changement ne peut être que perte de perfection. Avec l'Eglise catholique, qui dominera longtemps la société occidentale, le modèle du temps n'est plus le passé mais l'éternité. Le chrétien n'est pas sur terre pour satisfaire ses besoins et s'enrichir, mais pour chercher le royaume de Dieu. En Afrique, la tradition règle la vie et le futur a peu de poids, donc l'investissement. Dans la philosophie bouddhiste, le temps est cyclique et le progrès est une idée naïve.

Le modèle occidental de développement donne au contraire du temps une valeur déterminante. *« Le futur devient la raison d'être du présent. »* Le progrès remplace l'idée de paradis et, *« si nous progressons, il n'y a pas une minute à perdre. »*

Même lorsqu'on admet ce paradigme, les appréciations du *« temps économique »* varient selon que l'on est américain ou latin (*« rhénan »* ou *« anglo-saxon »*, dirait Michel Albert, que cite notre auteur).

Aux Etats-Unis, *« l'argent est la finalité de l'occupation du temps »* et ce capitalisme est orienté vers le court terme, la rentabilité immédiate, la consommation rapide et l'endettement. Dans le capitalisme latin, *« il faut donner du temps au temps »*, comme aime à le répéter François Mitterrand après César, donc privilégier l'épargne, l'investissement, le long terme. Quant aux Japonais, s'ils sont beaucoup plus proches de ce dernier modèle, c'est parce qu'ils ont peur de cet inconnu que représente l'avenir qui, pour eux, *« n'est qu'une émergence du présent »* que l'on ne peut planifier.

Bruno Jarrosson consacre encore plus de place, dans son livre, à la micro-économie et aux hommes qui agissent. Il estime que, comme dans une équipe de football, trois temps gouvernent l'action collective : le temps personnel qui est celui de la créativité et de la décision ; le temps des autres qui est celui de la motivation ; le rythme général, régulant la vie de l'organisation.

Un bon chapitre aussi sur les *« pathologies du temps »*. L'idée que tout temps doit être productif est une absurdité qui conduit à la fuite dans l'action, à une aberration du comportement : se trouver des prétextes pour avoir l'air occupé. Autre erreur : la confusion entre le potentiel et la performance qui mène au mégalomane pour qui *« un égoïste est celui qui ne pense pas à moi »*. Autre danger : le travail devenant une drogue. Certains responsables se sentiraient dévalorisés d'avoir du temps, et leur dépendance traduit, comme celle de l'alcoolique, une angoisse de l'avenir qui peut se manifester au reste par d'autres troubles : manie de la prévision, de la vérification, etc. Il existe aussi des façons de *« trahir le temps »*. Elles se nomment la frivolité (vouloir la fin sans vouloir les moyens) ; l'infidélité (vouloir les moyens sans la fin et, au-delà, craindre d'atteindre la fin de peur d'être privé des moyens) : *« Nous trahissons le temps par peur de regarder en face le sens de la vie. »*

CHOISIR • Pour un décideur, la stratégie consiste à gagner de l'espace (parts de marchés) et du temps (anticipation, flexibilité) : apanage, dans ce dernier cas, des petites entreprises par rapport aux grosses, comme on l'a vu dans l'informatique ces dernières années. Mais la stratégie est d'abord *« chronostratégie »*, parce que le stratège est celui qui choisit : *« Or, choisir, c'est maîtriser l'information et donc user au mieux du temps. »*

Le temps n'est pas une denrée. Parkinson a raison : plus on dispose de temps pour faire une chose, plus il faut de temps pour la faire. Ce qui veut dire que, *« d'une part, le temps de l'action est celui du contenu du temps, mais que, d'autre part, le cadrage de l'action à partir de la mesure du temps possède le pouvoir d'accélérer l'action. »* Bruno Jarrosson, on le voit, n'a pas voulu faire un livre de recettes. Parce que c'est inutile : *« La discipline du temps est une discipline de synthèse de vie... Si l'âne n'a pas soif, il ne boit pas. »* En revanche, on peut aider à réfléchir sur la question et, très vite, on est conduit à proposer un « nouvel humanisme », celui dont on a tant besoin aujourd'hui pour redonner un sens à l'action d'un monde déboussolé.

Pierre Drouin

NOTE DE LECTURE

L'ENTREPRISE EN ÉTAT DE CHOC
de Brigitte Fournier
Ed. de l'environnement,
218 pages, 149 F.

APPRENDRE A GÉRER LES CRISES
de Patrick Lagadec
Editions d'organisation.
128 pages, 140 F.

Comment garder le contrôle des événements lorsqu'une entreprise est frappée par une crise majeure? Comment maîtriser, à tout le moins gérer la crise, une fois que s'est produit l'accident? Y a-t-il des recettes pour sortir de la spirale infernale où plonge l'organisation après le déclenchement de l'alerte rouge? Deux ouvrages, sortis tout récemment en librairie, tentent d'apporter des réponses. Le premier, écrit par Brigitte Fournier, retrace les crises qui ont frappé l'entreprise depuis une dizaine d'années. En étudiant le traitement de ces crises par les médias, elle tire les leçons de l'expérience acquise et donne quelques « trucs » pour que l'entreprise sorte la tête haute de son état de choc.

Quant à Patrick Lagadec, ce chercheur devenu expert en catastrophes industrielles, il définit une méthode détaillée pour *« apprendre à gérer les crises »*. Il montre parfaitement comment un groupe, si puissant soit-il, peut-être déstabilisé par un accident mal géré. Et comment une bonne préparation permet de sortir avec grâce d'une situation embarrassante.

R. C.

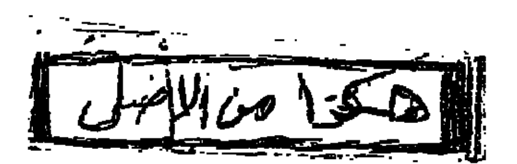
AGENDA

MARDI 14 SEPTEMBRE. Washington. Bill Clinton doit signer les accords annexes au traité de libre-échange en Amérique du Nord (NAFTA).

MERCREDI 15 SEPTEMBRE. Paris. La Coordination rurale et le MODEF se préparent à organiser des manifestations autour de Paris afin de démontrer au gouvernement que les paysans demeurent opposés à la réforme agricole commune.

VENDREDI 17 SEPTEMBRE. Moscou. Journée de protestation à l'appel des syndicats de Russie contre l'effondrement de l'économie et en faveur d'élections générales anticipées.

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE. Pologne. Elections générales.



HUMEUR • par Josée Doyère

Psychologie

NOUS avons tous plus ou moins dans la tête une idée de la formation des prix fort éloignée de la réalité : fabrication, distribution et consommation de masse ont une autre logique.

Oui, bien sûr, il y a la loi du marché qu'au quotidien on constate facilement sur les fruits et légumes : les primeurs sont chers, car les premières asperges, les premiers raisins de Moissac sont rares sur le marché, puis, en pleine saison, les cours s'assagissent, avant de s'effondrer parfois quand la production excède la demande.

Pour les produits manufacturés, le processus est plus subtil. La concurrence de proximité joue son rôle, chaque responsable de grande surface ou de petite boutique surveillant d'un œil aigu le comportement de son plus proche concurrent, susceptible de casser le prix d'une ou deux « références » incontournables, car la grande marque reste chérie de bien des consommateurs, même s'ils sont de plus en plus nombreux à rechercher les « petits prix ».

Mais les hommes de marketing, ceux qui maîtrisent le produit, de sa conception à sa commercialisation, ont du prix une idée qui n'a pas grand-chose à voir avec l'équation simpliste apprise par tous à l'école primaire : prix de vente = prix de revient + frais divers + bénéfice. Ce qui compte, pour eux, c'est le « prix psychologique », celui que le client est prêt à payer quoi qu'il arrive.

Si le prix psychologique est inférieur au prix de revient, si les économies dues à la robotisation, à la productivité sont insuffisantes et si l'homme de marketing ne trouve pas l'astuce indispensable pour changer l'image du produit et créer un prix psychologique plus élevé, c'est simple, on ne le fabrique pas, ce produit : les grossistes, les détaillants ne l'achèteront pas, et les consommateurs encore moins. En revanche, plus le prix psychologique est supérieur aux coûts directs de fabrication, de présentation (emballage, publicité), de commercialisation, plus le produit est rentable et générateur de profits.

Vous pensez si les professionnels les recherchent, ces oiseaux rares porteurs de bénéfices assurés. Souvent, il s'agit d'articles bien installés, prévendus à leurs clients potentiels, dont le geste de prendre l'objet sur le rayon, de le mettre dans le caddie est devenu quasi automatique. Mais ils se font rares, car les produits vieillissent et il faut un ajustement constant de leur prix, de leur présentation, de leur publicité pour qu'ils gardent la faveur du public.

Et puis, à côté des produits sans cesse rajeunis, il y a les produits nouveaux, et ceux-ci sont plus porteurs d'espoirs que de réalités sonnantes et trébuchantes, jusqu'à ce qu'ils soient bien installés sur le marché. Et là, c'est la galère, parce qu'ils ne sont pas tout seuls, les produits nouveaux ou apparemment nouveaux : ils foisonnent, et se concurrencent l'un l'autre. Avant de régner sur les rayons et dans les cabas, il leur faut durement crapahuter, et cela coûte cher en matière grise et en pub pour qu'un nouveau s'impose ■

NOTE DE LECTURE

L'ENTREPRISE EN ÉTAT DE CHOC
de Brigitte Fournier
Ed. de l'environnement.
318 pages, 149 F.

APPRENDRE A GÉRER LES CRISES
de Patrick Lagadec
Editions d'organisation,
138 pages, 140 F

Comment garder le contrôle des événements lorsqu'une entreprise est frappée par une crise soudaine ? Comment maîtriser, à tout le moins gérer la crise, une fois qu'elle s'est produite ? ... tentent d'apporter des réponses ... écrit par Brigitte Fournier retrace les crises qui ont frappé l'entreprise depuis une dizaine d'années. En étudiant le traitement de ces cas ... Quant à Patrick Lagadec, ... situation embarrassante.

AGENDA

MARDI 14 SEPTEMBRE. Washington. Bill Clinton doit signer les accords annexes au traité de libre-échange en Amérique du Nord (NAFTA).

MERCREDI 15 SEPTEMBRE. Paris. La Coordination rurale et le MODEF se préparent à organiser des manifestations autour de Paris afin de démontrer au gouvernement que les paysans demeurent opposés à la réforme agricole commune.

VENDREDI 17 SEPTEMBRE Moscou. ... Marché ... à l'appel des ... de Russie ... fondement de l'État ... en faveur d'élections générales anticipées.

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE Pologne. Elections législatives.

ASIE

Vietnam : l'an 1 du décollage

Suite de la page 27

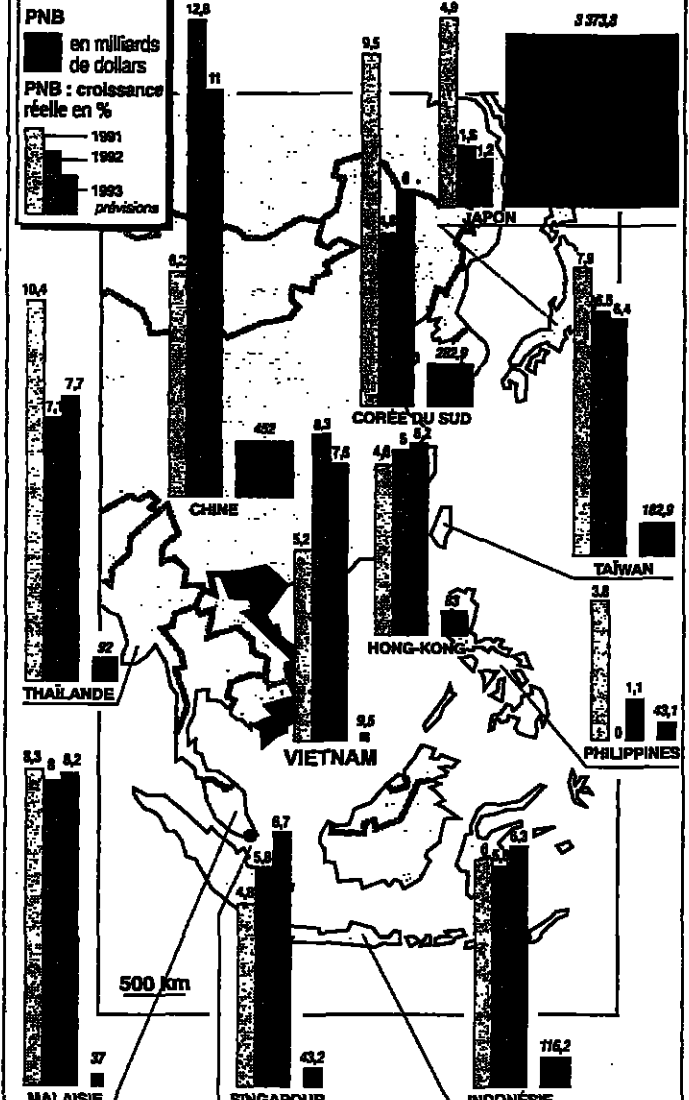
Les autres handicaps sont nombreux : le niveau de vie reste très bas, avec un revenu annuel par tête estimé entre 220 et 350 dollars, et un PNB de 13 milliards de dollars (contre 150 milliards pour la Thaïlande) ; la bureaucratie est lourde et parfois incompétente, ce qui explique la lenteur avec laquelle sont imposés des règlements précis et clairs (un tiers seulement des investissements étrangers agréés sont, pour l'instant, réalisés) ; le système bancaire est inadéquat *(lire ci-dessous)*, etc.

STRATÉGIE • A plus long terme, la croissance du Vietnam se heurtera également à deux obstacles de taille : la ruine écologique de plusieurs régions, due en grande partie aux deux guerres d'Indochine, et une expansion démographique encore galopante dans le Sud.

> **A long terme la croissance du pays se heurtera à deux obstacles : la ruine écologique et l'expansion démographique galopante.**

Le pays devra également choisir une stratégie de développement. Si des crédits étrangers sont indispensables à la création d'une infrastructure, il sera vital de ne pas laisser trop gonfler une dette extérieure pour l'heure encore très légère (l'équivalent de 7 à 8 milliards de dollars en comptant la dette en roubles). Simultanément, il faudra triompher, au sein de la nomenclature communiste, des réserves de ceux qui s'inquiètent déjà d'une cogestion de l'économie par le Fonds monétaire international ou la Banque mondiale, ce qui impliquera probablement des réformes politiques. Les « tigres » asiatiques, comme Singapour, la Corée du Sud ou Taïwan, se sont rapidement développés en pratiquant un capitalisme d'Etat. Au Vietnam, géré par un parti pendant les quinze annés qui ont suivi sa réunification, l'Etat reste encore à créer. Pour y parvenir, le régime devra fatalement confier des responsabilités à des éléments compétents extérieurs aux rangs du PC.

Jean-Claude Pomonti



Source : Asia 1993, Far Eastern Economic Review

L'« exportation » de travailleurs

HÔ-CHI-MINH-VILLE
de notre envoyé spécial

L'effondrement du bloc soviétique et les réformes économiques ont aggravé le chômage au Vietnam. Dans un pays où la population vient de franchir le cap des 72 millions d'habitants – dont la moitié sont âgés de moins de dix-neuf ans, – près de 8 millions de gens, pour les deux tiers en milieu rural, sont actuellement sans emploi ou sous-employés, selon des chiffres officiels.

Des réformes économiques, notamment la suppression progressive des subventions aux entreprises d'Etat, expliquent en partie cette crise. En outre, sur plus de 100 000 Vietnamiens rapatriés depuis 1990 – principalement d'Irak, de l'ancienne Union soviétique et d'Allemagne de l'Est, – de 70 % à 90 % n'ont pas trouvé d'emploi. Le gouvernement a donc décidé de reprendre l'« exportation » de travailleurs. Mille cinq cents d'entre eux (maçons, mécaniciens et ouvriers non qualifiés) sont actuellement acheminés vers l'Arabie saoudite avec des contrats de trois ans. Un nombre identique d'ouvriers sont déjà à la tâche dans le désert libyen pour le compte d'un entrepreneur sud-coréen.

Hanoï négocie, en outre, l'envoi de 7 000 à 10 000 ouvriers dans les pays du Golfe. *« Notre politique,* dit un officiel, est *d'envoyer des travailleurs dans tout pays qui offre un emploi. »* Le gouvernement vise également les marchés régionaux, comme ceux de Singapour, de la Malaisie ou de Taïwan, où la demande de travailleurs immigrés est forte.

Avant la guerre du Golfe et l'effondrement du bloc soviétique, plus de 300 000 Vietnamiens étaient employés outre-mer, notamment en Irak, en Union soviétique et en Europe de l'Est. Il n'y en restait plus que 55 000 à la mi-1993, en majorité en Russie. Hanoï s'est fixé pour objectif de faire passer ce chiffre à 70 000 dès le début de l'an prochain (compte non tenu des dizaines de milliers de Vietnamiens installés dans l'Est cambodgien et dans le Sud laotien).

La pression sur le marché du travail est, en effet, rude : le taux avoué d'expansion démographique atteint 2,3 % et le nombre annuel des nouveaux demandeurs d'emplois est estimé à 1,2 million de jeunes.

J.-C. P.

Les risques du crédit privé

HÔ-CHI-MINH-VILLE
de notre envoyé spécial

L'expérience a rendu les Vietnamiens méfiants vis-à-vis du système bancaire orchestré par le pouvoir socialiste. La banque centrale, institut d'émission, a trop longtemps ressemblé à une planche imprimant des billets dont, ces dernières années, les gens avaient pris l'habitude de se débarrasser le plus vite possible en raison de l'inflation galopante.

Cet état de choses a commencé à se modifier. Depuis l'an dernier, le taux du dong, la monnaie locale, par rapport au dollar s'est stabilisé. L'inflation a été ramenée à quelque 12 % par an (contre 700 % en 1988). Opérant de façon plus autonome, les banques commerciales offrent davantage de garanties et des crédits à des taux plus intéressants aux grandes entreprises. Mais le système a beau se consolider, les petits entrepreneurs n'y ont pas toujours accès. Quant à la population, plutôt que de déposer son argent auprès des banques, elle a encore tendance à thésauriser l'or ou à investir dans la pierre.

Petits entrepreneurs et commerçants ont également recours aux services de tontines illicites, qui peuvent rapporter jusqu'à 30 % d'intérêt mensuel à ceux qui les financent. A telle enseigne qu'à Ho-Chi-Minh-Ville on estime à 60 % les crédits privés accordés en dehors du système bancaire. L'effondrement d'un réseau de ces sociétés, début juillet, dans le quartier chinois de Cholon, a illustré les risques encourus : l'équivalent de 10 millions de dollars partis en fumée, dix personnes arrêtées, dix tentatives de suicide et probablement quelques centaines de faillites. L'enquête de police n'a pas encore permis de savoir si comme certains le pensent, les opérateurs ont eux-mêmes fait plonger leur réseau de quelque 420 tontines pour éviter de rembourser leurs clients. Un scandale du même genre avait déjà éclaté en 1990.

J.-C. P.

Point de vue

Un tremplin ?

Situé au cœur de la zone la plus dynamique du globe, le Vietnam constitue une excellente base pour pénétrer les marchés asiatiques. Les Français y disposent d'un avantage, ils auraient tort de ne pas en profiter.

par JEAN BRUNOT DE ROUVRE (*)

DEPUIS que l'Indochine est à la mode, on entend des mises en garde contre un engouement romantique qui gagnerait nos entreprises. Certains rappellent qu'après tout le Vietnam ne pèse pas plus dans notre commerce extérieur que l'île de Malte et qu'il ne faudrait pas se tromper de cible en Asie. Cette vision mercantiliste oublie que les échanges économiques ne se réduisent pas aux exportations et que les flux d'investissements sont plus significatifs au moment où la dynamique de la mondialisation s'accélère.

Certes, nous ne regardons pas assez vers l'Asie, perçue chez nous comme un danger alors qu'elle est d'abord une formidable source d'opportunités : s'il faut donc aux entreprises françaises une stratégie en Asie, quelle place donner au Vietnam dans cette stratégie ?

Pour les investisseurs asiatiques, la question ne se pose plus. Depuis l'an dernier, leur intérêt pour le Vietnam ne cesse de grandir. Les industriels nippons qui recentrent désormais sur l'Asie leurs intentions d'investir placent la Chine en tête pour leurs prochaines nouvelles implantations, suivie par les pays de l'ASEAN et le Vietnam en bonne position. C'est ce que constate la dernière enquête annuelle de l'Export Import Bank du Japon, qui a envoyé en 1992 une mission au Vietnam et dans la région pour tâter le climat des investissements. Cet été, la *Far Eastern Economic Review*, éditée à Hongkong, sondait également les hommes d'affaires de la région, de l'Australie au Japon : cette fois le Vietnam vient en deuxième position, juste après la Chine.

Sur les 6 milliards de dollars d'investissements étrangers autorisés par Hanoï jusqu'ici, les Asiatiques se taillent la part du lion. Taïwan et Hongkong, aidés par la communauté chinoise au Vietnam, viennent en tête avec le tiers à eux deux. On pense que nombre de petits projets de PME chinoises échappent aux autorisations officielles : le chiffre réel est donc encore supérieur. Le gouvernement taïwanais, préoccupé de voir ses entreprises investir massivement en Chine continentale (« le Monde de l'économie » du 30 août), incite très officiellement ses ressortissants à se diriger ailleurs, et leur désigne le Vietnam comme premier choix. Ces relations nouvelles se sont concrétisées par l'ouverture d'une ligne aérienne directe et par une représentation commerciale dans chacun des deux pays.

L'Australie, de plus en plus présente au Vietnam, a dépassé la France, qui était le troisième investisseur. En fait, les entreprises nippones sont omniprésentes, lassant les Vietnamiens par leurs innombrables enquêtes et la lenteur de leurs décisions : mais ils avouent aussi que les Japonais font les meilleures études et que, lorsque la décision est prise, la mise en œuvre est remarquablement huilée. La Corée du Sud, qui a établi des relations diplomatiques avec Hanoï fin 1992, a déjà dépassé la Grande-Bretagne. Singapour, principal fournisseur du Vietnam, appuie aussi ses investisseurs ; la Malaisie vient pourtant de lui passer devant, et on pourrait voir aussi des délocalisations depuis la Thaïlande.

Délocalisations

Car ce qui motive tous ces investissements, ce n'est pas seulement le marché vietnamien, qui reste encore limité avec un revenu par habitant très faible. En plus de ses réserves naturelles, pétrole et minerais, le Vietnam offre des avantages grâce à sa main-d'œuvre bon marché et à sa position géographique, au milieu de la zone en expansion la plus rapide de la planète. Tous les hommes d'affaires de la région pensent donc en termes de délocalisations, d'autant que les Vietnamiens accordent des avantages aux entreprises qui s'implantent pour réexporter. En sortant de son isolement avec l'intégration dans l'ASEAN comme aboutissement logique, le Vietnam devient sans doute une des meilleures bases pour pénétrer ces marchés, avec des productions à des prix pouvant concurrencer les autres productions de la région.

Devant l'afflux de concurrents asiatiques en Indochine, la France ne se défend pas mal : de décembre à mai, malgré son recul d'une place, ses investissements sont passés de 7 % à 9 % des investissements autorisés. Et les Vietnamiens eux-mêmes cherchent un contrepoids à la présence massive des Chinois et des Japonais : ils souhaiteraient plus d'investissements européens, comme le premier ministre Vo Van Kiet l'a dit de Paris à Bruxelles dans sa tournée de juin. En rencontrant les chefs d'entreprises françaises au siège du CNPF, les ministres vietnamiens qui l'accompagnaient ont souligné les efforts de leur pays pour améliorer sa réglementation concernant les investisseurs étrangers. Le code des investissements de 1987 a été amendé deux fois : en fait, tout bouge si vite (droit des entreprises, droit foncier, liberté de mouvement et de transaction des étrangers) que certains se plaignent de ne plus suivre.

Mais la leçon des expériences concrètes présentées par les Français montre que la pratique a souvent précédé la règle : dès lors que le projet contribue au développement du pays, les autorités vietnamiennes finissent pas accorder des facilités qui n'étaient pas dans les textes. Comme il est fréquent en Asie, la parole donnée compte plus que le contrat, la compréhension réciproque que le cadre juridique.

Nos entreprises ont-elles pourtant les moyens d'investir à la hauteur des enjeux en Asie ? Et le Vietnam peut-il attirer les investisseurs à la hauteur de son ambition régionale ? Les obstacles sont connus *(lire ci-contre)*. L'aide internationale, qui piétinait en attendant la régularisation de la situation du Vietnam au FMI, va pouvoir donner un coup d'accélérateur, mais cela prendra du temps. La France a réussi à doubler chaque année son aide publique depuis 1989, mais nos moyens sont limités. L'erreur serait de trop attendre de ces aides internationales.

S'allier avec des partenaires locaux

Les capacités d'investissement de nos entreprises ne sont pas au mieux non plus, et pour le moment il est impossible de monter des crédits à moyen terme pour le Vietnam. En Europe du moins, car en Asie c'est différent. Taïwan ou Singapour offrent déjà des crédits garantis. Et les retours rapides sur investissement que visent les Asiatiques leur permettent de mobiliser des moyens, dans une région où l'accès aux capitaux est beaucoup moins coûteux. Aussi les banques françaises actives au Vietnam et dans la région ont-elles couramment recours à des capitaux asiatiques pour boucler le financement d'opérations en Indochine. S'allier avec des Chinois ou des Japonais ? L'idée suscite encore la méfiance et pourtant elle fait son chemin.

Nos grandes entreprises le font déjà : Total investit au Vietnam avec des Japonais, puis des Taïwanais. Des Français sont associés avec des intérêts de Hongkong dans l'hôtellerie. Mieux, des industriels japonais, des sociétés de commerce ou d'ingénierie, nous sollicitent pour préparer des opérations conjointes au Vietnam. Notre intérêt est de prendre part à la croissance de l'Asie, d'utiliser ses flux de capitaux. C'est dans cette perspective régionale qu'il faut apprécier les atouts du Vietnam. S'associer avec des partenaires asiatiques pour investir au Vietnam offre alors un double avantage : d'une part pour compléter les financements, mais aussi pour avoir des associés qui faciliteront l'accès à des marchés porteurs moins difficiles.

Comme l'écrit un responsable de la Deutsche Bank *« on ne réalise pas assez en Europe que l'Asie va dominer l'économie mondiale avec une capacité d'investissement qui commandera les flux de capitaux. L'Asie épargne, étudie, investit, prépare le long terme »*. On lui prévoit dans dix ans un tiers du PNB mondial, et c'est la seule zone en croissance rapide : c'est d'ailleurs une chance pour l'économie mondiale qu'une région aussi peuplée soit encore en expansion. Les Français n'y sont pas assez présents, mais si la France ne représente en moyenne que 2 % des échanges des pays d'Asie, au Vietnam c'est plus de 9 %.

Nos atouts au Vietnam sont réels. Il n'est pas surprenant que les Japonais nous considèrent sérieusement comme des partenaires potentiels intéressants en Indochine. Comme le font malicieusement remarquer nos interlocuteurs, notre chance n'est pas tant de bien connaître le Vietnam, c'est que les Vietnamiens nous connaissent bien. Avec un Français, la confiance sera facile, avec un Japonais ce sera la vigilance. L'importante communauté vietnamienne en France, ou d'origine vietnamienne, avec ses liens familiaux des deux côtés, joue un rôle considérable dans cette complicité.

Le Vietnam force l'admiration des experts internationaux pour avoir réussi seul, en dépit de l'embargo américain, les ajustements structurels qui sont si difficiles ailleurs même avec l'aide de la Banque mondiale. Il a maîtrisé l'inflation, est devenu exportateur de riz, a relancé la croissance industrielle et s'est ouvert aux investisseurs. Certains disent même que cela s'est passé plus sainement qu'avec une injection massive d'aide internationale. Lorsque les dettes au FMI seront réglées avec l'aide de la France et du Japon et que reprendra l'aide de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement, les hommes d'affaires vont affluer. Il est conseillé de ne pas attendre ce moment-là pour aller au Vietnam.

(*) Ingénieur général des Ponts et Chaussées, ancien directeur de l'Agence de la DATAR en Asie.

Un annuaire

EOC, Extrême Orient Conseil (1), vient de publier un annuaire sur le Vietnam pour les hommes d'affaires et industriels.

Dans le cadre d'une collection intitulée *Vos Interlocuteurs en Asie du Sud-Est*, où ont déjà été publiés des annuaires sur la Thaïlande et le Laos, suivis cet hiver par la Malaisie, EOC entend informer ceux qu'intéressent les affaires dans cette région du monde sur les hommes et les sociétés avec lesquels ils auront à traiter. 937 noms de personnalités au Vietnam (2 221 en Thaïlande, 863 dans le petit Laos), des listes de sociétés, un index des entreprises par secteur, l'adresse des ministères, les noms des principaux responsables du Parti communiste (au pouvoir) et de l'armée, dont le rôle demeure considérable, représentent une indispensable information de base. A laquelle doit s'ajouter, évidemment, une bonne connaissance de la législation et des pratiques dans un des derniers pays marxistes-léninistes, pour laquelle l'ouvrage *Investir en Indochine*, publié par le cabinet d'avocats Gide Loyrette Nouel, sera également très utile (*le Monde* du 7 mai).

(1) EOC, 30, rue Boissière, 75116 Paris, tél 47-27-63-58, télécopie 47-27-40-98. Chaque annuaire coûte 950 F HT, 1 126,70 F TTC.

LA RÉFORME DU SYSTÈME DE SANTÉ AUX ÉTATS-UNIS

Un remède amer pour tous

Indispensable – et réclamée – pour couvrir tous les Américains et freiner la hausse des dépenses publiques, la réforme de l'assurance-maladie présentée le 22 septembre va mettre à contribution usagers et employeurs

NEW-YORK
de notre correspondant

RHEA CHILES-MACKINNON, la fille du gouverneur de Floride, qui faisait campagne, avec d'autres jeunes mères, devant le Capitole de l'Etat, a obtenu gain de cause : elle pourra bientôt allaiter son nourrisson en public, sans craindre un procès-verbal. Victoire sur l'absurde, la décision du parlement local va aussi permettre à la Floride d'économiser chaque année 22 millions de dollars de lait en poudre distribué aux mères à faibles ressources. A l'heure où pratiquement tous les Etats sauf Hawaii sont confrontés au constant dérapage de leur budget santé, la moindre économie est la bienvenue.

Les Etats-Unis vivent un double problème. D'une part, l'assurance-maladie est facultative. Certes la majorité des 258 millions d'Américains sont couverts, au moins partiellement, par une assurance souscrite par leur entreprise, ou par eux-mêmes personnellement ; en outre des systèmes publics prennent en charge les 34 millions de plus de 65 ans (le *Medicare*) et les 30 millions les plus démunis (le *Medicaid*). Mais 37 millions – près de 15 % de la population – n'ont aucune couverture. D'autre part, les coûts explosent faute d'un système de contrôle : les compagnies d'assurance n'ont souvent d'autre arme que la hausse des primes ou la sélection des assurés et des risques. Contradiction fondamentale du système : les dépenses s'envolent alors même que la couverture se réduit.

Depuis longtemps, les gouverneurs qui, pour le compte de Washington, gèrent les programmes *Medicare* et *Medicaid* créés au milieu des années 60, avaient tiré le signal d'alarme. En vain. Mais le président Clinton, qui a fait de la santé l'un des principaux thèmes de sa campagne électorale semble bien décidé à agir, pour se sauver et sauver l'ensemble du système.

Car si rien n'est fait pour réduire – de façon drastique et très vite – l'envolée des dépenses de santé, qui, chaque année, croissent deux fois plus vite que l'inflation, c'est tout son programme de réduction du déficit budgétaire sur cinq ans qui se trouvera compromis. En effet, ces deux programmes gouvernementaux représentent à eux seuls 16 % du budget fédéral : le troisième poste, après la défense et le service de la dette, qui ne gonflent pas aussi vite.

COMMISSION • En février dernier, Bill Clinton a confié la responsabilité d'une vaste réforme à son épouse, Hillary Rodham Clinton. Celle-ci a aussitôt délégué à Ira Magaziner, un ancien consultant, ami de la famille, et à une commission de 500 personnes composée de membres de l'administration, du Congrès, d'universitaires et de consultants (mais non de professionnels de la santé, une erreur politique vertement critiquée) la mission d'élaborer des propositions crédibles et financièrement viables. Ce sont ces dispositions que, après plusieurs reports, le président Clinton devrait présenter le 20 septembre, à l'occasion d'une session conjointe du Congrès.

Il était temps. Fin 1993, les Américains, champions du monde, auront dépensé 940 milliards de dollars pour la santé, contre 834 milliards l'année précédente et 666 milliards en 1990 (et, à titre de comparaison, 74 milliards en 1970). Soit 14 % du produit intérieur brut (PIB) américain, contre 12 % en 1990. Si rien n'est entrepris, ces dépenses pourraient culminer à 17 % du PIB à la fin de la décennie (et 20 % en 2020).

Parallèlement, le nombre d'Américains dépourvus de la carte portant le nom d'un organisme d'assurance qui permet d'être remboursé croît au rythme de 100 000 par mois en raison du chômage et de la décision de certaines entreprises qui, effarées par l'augmentation du coût d'assurance de leurs salariés (en hausse de 15 % à 20 % par an), décident de la rayer des avantages sociaux qu'ils leur accordent.

A ces non-assurés qui ne sont pas seulement des « pauvres » ou des chômeurs, mais aussi de dignes représentants de la classe moyenne travaillant dans des PME ou à leur compte, il faut ajouter quelque 40 millions de salariés qui, faute d'une couverture suffisante, sont contraints de régler des factures démentielles, atteignant 8 000 dollars pour un accouchement (deux jours d'hospitalisation) ou 140 dollars pour consulter un ophtalmologiste (10 minutes d'examen).

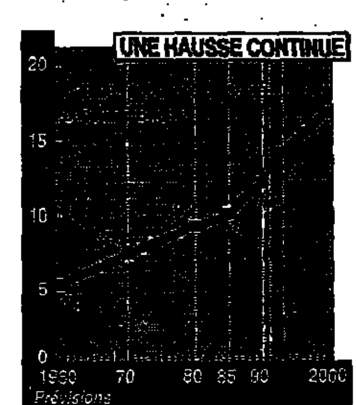
Une fois n'est pas coutume, les Américains ont appris à se plaindre. « *A quoi bon posséder la meilleure médecine au monde* (ce qui est de moins en moins vrai, dans de nombreux domaines. – NDLR) *si ceux qui l'utilisent se retrouvent ruinés et si les Etats-Unis continuent à figurer au vingtième rang mondial en termes de mortalité infantile (classement 1991), aux côtés de... Cuba ?* », s'insurgent les plus amers.

Le mal n'est pas nouveau, et George Bush s'était déjà efforcé d'y trouver remède. Selon ses principes libéraux. En février 1992, l'ancien président avait présenté les grandes lignes d'un projet consistant, pour l'essentiel, à adapter les mécanismes existants. Les familles dont le revenu ne dépassait pas un certain seuil se voyaient proposer un crédit d'impôt ou une déduction fiscale (allant jusqu'à 3 750 dollars pour un foyer de quatre personnes) lorsqu'elles souscrivaient une assurance médicale.

RÉSEAUX • Dans le même temps, le « plan Bush » proposait de contrôler la dérive des coûts (notamment en fixant un plafond aux indemnités versées par les tribunaux lors des innombrables procès intentés aux praticiens pour faute médicale) et encourageait la création des *Health Insurance Networks (HIN)*, ces « réseaux de santé » constitués dans un certain nombre d'Etats et qui permettent aux PME de se réunir pour souscrire des contrats de groupe auprès des compagnies d'assurance. Autant de suggestions restées lettre morte pour cause d'échec électoral.

CENTRALES • La philosophie qui inspire le tandem Hillary Clinton-Ira Magaziner est tout autre. Fidèles au programme électoral du président (« *la santé doit être un droit, pas un privilège* »), ses conseillers s'efforcent de préserver cinq grands principes : garantir l'accès universel aux soins, maîtriser les dépenses, établir des normes, promouvoir la médecine générale et confier l'essentiel du dispositif aux Etats. Point fondamental : tout le monde devra être assuré.

Dans un premier temps, l'entourage du président avait envisagé de s'inspirer du système canadien, où c'est l'Etat (le fédéral et les provinces), « payeur unique », qui règle directement médecins et hôpitaux. Mais, bien que 40 % des Américains (sondage Gallup) se disent favorables au « modèle canadien », il est vite apparu que la simple évocation de ce « système socialiste » était un chiffon rouge agité sous le nez de l'opposition républicaine dont le président a besoin pour faire adopter son projet au Congrès. Pourtant, « *le système américain est déjà socialisé puisque le premier payeur de soins est l'Etat fédéral* », relève un spécialiste : 44 % des dépenses sont payées par des fonds publics, et même 51 % en tenant compte des déductions fiscales liées à l'assurance maladie, selon le bureau du budget du Congrès.



Après avoir paru pencher pour un système de *managed care* ou « soins coordonnés », comportant la nécessité d'ententes préalables, pour les assurés comme pour les médecins, le président Clinton a privilégié une *managed competition* ou « concurrence encadrée », laissant le libre choix du médecin et de l'assureur.

CONTRÔLE • Les employeurs seraient invités à se regrouper pour faire jouer la concurrence entre les assureurs et obtenir la meilleure couverture au prix le plus bas. Dans chaque Etat, deux ou trois « centrales d'achat », baptisées *Health Alliances*, seraient mises à leur disposition : leurs prestations seraient définies à partir d'un contrat-type élaboré au niveau fédéral.

L'assurance-maladie proprement dite serait fournie par un nombre également restreint de réseaux d'assurance (une quinzaine sur l'ensemble des Etats-Unis, ce qui obligerait les quelque 1 500 compagnies opérant actuellement dans le pays à procéder à un important regroupement). Ce système reposerait sur un contrôle rigoureux des hospitalisations ainsi que des procédures et des actes jugés coûteux grâce au recours accru à des organismes tels que les *Health maintenance organizations (HMO)*, une formule « organisée » dont le développement a été moins rapide qu'escompté mais qui devrait retrouver une nouvelle vigueur avec « la réforme Clinton ». En 1976, les HMO comptaient 6 millions d'adhérents. A présent, elles détiennent environ 23 % du marché de la santé « administrée » et regroupent plus de 35 millions de salariés.

FISCALE • Deux importantes questions restent jusqu'ici en suspens : comment la réforme sera-t-elle financée ? Quels seront ses effets sur l'emploi ? Un système permettant de réintégrer 37 millions de non-assurés coûterait de 30 à 150 milliards de dollars par an selon les divers calculs. Des économies importantes (de l'ordre de 70 miliards de dollars par an) pourraient être réalisées en éliminant une paperasserie justifiée uniquement par le nombre actuel d'intervenants, assurent les défenseurs du projet.

De plus, tous les employeurs qui ne sont pas déjà auto-assurés (la plupart des grandes entreprises américaines figurent dans cette dernière catégorie) devraient contribuer au financement de l'assurance-maladie de leurs salariés. Les autres ressources seraient de nature fiscale.

Ayant abandonné l'idée d'une taxe à la valeur ajoutée (à 5 %, elle rapporterait 100 milliards de dollars), impensable après les déboires qu'a connus le programme budgétaire de Bill Clinton, l'entourage présidentiel évoque une hausse des taxes sur les tabacs et les alcools (l'« impôt du péché »).

Les conséquences en matière d'emploi sont encore plus confuses. Les chiffres catastrophistes avancés par les différents lobbies, liés au milieu médical (*lire ci-dessous*) sont à prendre avec une extrême prudence. Il est vrai, en revanche, que le secteur de la santé, principal créateur d'emplois des années 80 (14,2 % des nouveaux emplois) va souffrir et que quelques-unes des 10,6 millions de personnes qui y travaillent, notamment des administratifs, devront se chercher un autre *job*.

De même, les compagnies d'assurances vont licencier. « *Il faut effectivement s'attendre à un coup de torchon*, admet un familier du secteur. *Mais d'autres professions vont se créer, par exemple celle de spécialistes pouvant mieux informer les consommateurs. De plus, la médecine américaine est très tournée vers l'exportation et là aussi, de nouveaux emplois seront créés.* »

Pour Bill Clinton, l'emploi reste un sujet politiquement très sensible. Au patronat, le président a promis 70 milliards de dollars de subventions et déductions fiscales ; il a fait marche arrière sur l'idée d'un contrôle des prix des médicaments, initialement avancée par son administration. De même, certains soins (troubles mentaux et soins dentaires) ne sont pas sûrs de figurer dans la version définitive du « contrat-type ».

Enfin, ce système de couverture médicale propre à chaque Etat, financé à 80 % par l'employeur et pour le solde par les salariés, n'entrerait que progressivement en vigueur, la date-butoir étant fixée à 1998. Mais, ainsi que le rappelle Ira Magaziner, le projet comporte au moins 700 dispositions diverses. « *Et chacune d'elles a de bonnes raisons de faire au moins un mécontent* ».

Serge Marti

Entreprises : un « fardeau » inégal

Les grands groupes se ruinent, les PME se dérobent. Les expériences antérieures n'ont pas fourni un système général satisfaisant et accessible aux uns et aux autres

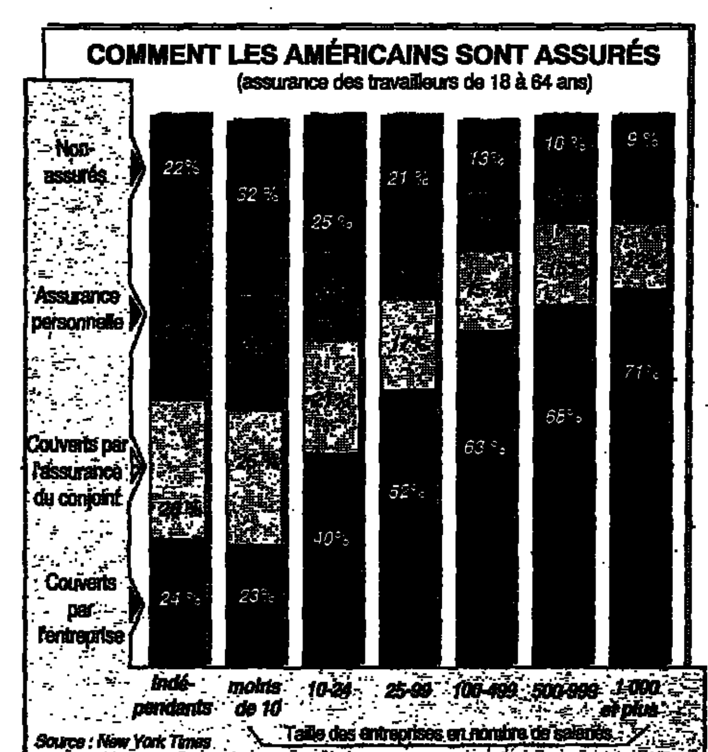
NEW-YORK
correspondance

LE problème paraît insurmontable : d'un côté, des millions de salariés – généralement de PME – sans couverture médicale, de l'autre des entreprises qui consacrent des millions de dollars par an à l'assurance-maladie de leurs salariés (1).

Dans certaines branches, comme l'automobile, c'est une obligation, obtenue par les syndicats. A raison de 2 119 dollars par personne, General Motors (GM) verse ainsi 3,7 milliards de dollars de primes d'assurance pour couvrir les dépenses de santé de ses 1,7 million de salariés, de leur famille, et des retraités de la société. Ces sommes représentent, affirment les dirigeants de GM, 1 469 dollars par véhicule, contre 300 dollars pour une voiture étrangère montée aux Etats-Unis par des ouvriers non syndiqués. Mais l'United Automobile Workers (UAW) a prévenu les dirigeants de la firme en avril que toute tentative de réduire la couverture des salariés déboucherait sur une grève.

CHARGE • En revanche, dans les entreprises de 25 à 100 personnes, 52 % des salariés seulement sont assurés par leur employeur, et le chiffre tombe à 23 % pour celles de moins de 10 salariés. D'où les inquiétudes suscitées par le plan Clinton qui veut obliger les entreprises à prendre en charge 80 % d'une couverture de base de leurs salariés.

Selon la National Federation of Independent Business, qui réunit 600 000 PME, la charge supplémentaire (jusqu'à 7 % de la masse salariale) entraînerait la perte de 3,2 millions d'emplois. « *Toute charge salariale supplémentaire signifie une réduction de mon plan d'embauche* », dit Jeanne Morissey, ingénieur qui vient de créer une société de construction. Et pour la majorité des patrons de PME interrogés par la National Association of Manufactures, « *le coût de l'assurance-maladie est la menace la plus importante sur notre compétitivité* ».



(Le total des pourcentages est supérieur à 100, certains étant assurés à la fois par leur conjoint et leur entreprise.)

La généralisation de la couverture permettra au contraire de réduire le coût de l'assurance pour les petites entreprises et n'aura donc pas d'effets négatifs sur l'emploi, rétorque le Bureau fédéral du travail, s'appuyant sur l'expérience de Hawaï où, depuis 1974, les employeurs doivent participer au financement de l'assurance-maladie de leurs salariés. Aujourd'hui, en effet, les compagnies d'assurances imposent souvent aux PME qui veulent couvrir leur personnel des tarifs de 20 % à 30 % plus élevés, arguant que les risques sont souvent plus importants sur le plan professionnel et plus étendus (les familles aussi sont prises en charge).

Pour les grandes comme pour les petites et moyennes entreprises, en tout cas, les tarifs d'assurance continuent d'augmenter au rythme de 15 % l'an et, selon une étude du cabinet Foster Higgins, le coût moyen par salarié atteignait 3 968 dollars en 1992. Les échappatoires sont rares. ATT (télécommunications), par exemple, qui avait tenté, en 1989, d'obliger ses salariés à payer 20 % de leurs frais médicaux, a dû reculer devant la menace d'une grève. Texas Instruments a pu seulement imposer une surcharge de 10 dollars par mois aux salariés qui fument.

Cependant, notamment depuis les années 70, de nouvelles formules d'assurance et d'organisation des soins se sont développées, qu'on regroupe sous le nom général de *managed care*, (soins organisés), pour abaisser le coût des soins et obtenir un « meilleur rapport qualité-coût ».

Alors que les assurances traditionnelles se contentent de rembourser les actes médicaux *(fee for service)*, il s'agit pour les entreprises de se regrouper et de confier à un organisme commun le soin d'obtenir des hôpitaux ou des médecins des tarifs plus avantageux, contre la garantie d'un chiffre d'affaires minimum.

DÉPENSIERS • Les systèmes les plus répandus sont les *Preferred provider organizations* (ou PPO) et les *Health maintenance organizations* (HMO), dont la première fut créée en Californie, à la fin des années 50, par l'entreprise Kaiser, et dont l'avocat le plus éloquent est Alan Enthoven, professeur d'économie de la santé à l'université Stanford, célébré par la presse américaine comme un des pères du *managed care*.

Rank Xerox offre ainsi depuis quinze ans à son personnel le choix entre une assurance traditionnelle et un système « organisé » – adopté aujourd'hui par 65 % de ses salariés. Dans une HMO, souligne Patricia Nazemeth, directeur des affaires sociales de Xerox, « *le médecin n'a pas intérêt à gonfler les actes, car il ne touchera pas plus, et grâce aux protocoles médicaux, on peut surveiller les résultats obtenus. Des contrôles réguliers de la qualité et du prix des soins nous ont ainsi amenés à mieux prendre en charge les actes de prévention, par exemple les mammographies pour détecter le plus tôt possible le cancer du sein, un examen rarement remboursé par les assurances traditionnelles* ».

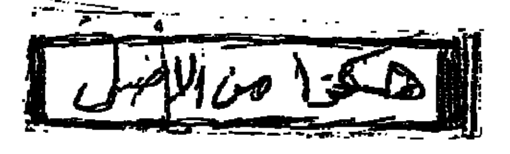
Chez General Motors, 36 % des salariés adhérent à un système « organisé ». Mais Tom Pydn, responsable des affaires sociales, estime que la formule « *n'a pas eu les effets escomptés : les HMO reviennent aussi cher que les assurances traditionnelles* ». En fait, le coût moyen d'une HMO (3 600 dollars par an et par salarié chez Xerox) n'avait augmenté que de 8,8 % entre 1991 et 1992, contre 14,2 % pour le paiement à l'acte, selon l'étude Foster Higgins. Mais ces meilleurs résultats (reconnaît-on même chez Xerox) peuvent tenir au fait que les assurés les plus « dépensiers » préfèrent l'assurance traditionnelle qui leur permet de choisir leur médecin. Et HMO ou pas, la charge reste encore lourde pour une entreprise, surtout une PME.

Le plan Clinton tente de surmonter l'obstacle et de rassurer : en étendant le *managed care* à l'échelle de chaque Etat pour rendre abordables les tarifs d'assurance, en laissant 20 % des cotisations à la charge des salariés, en donnant cinq ans aux entreprises pour se conformer à la loi, et enfin en accordant à toutes des déductions fiscales et aux PME des subventions fédérales, de façon à ramener de 7 % à 3,5 % la part de la masse salariale nécessaire pour faire adhérer son personnel à une HMO.

Mais tout le monde n'est pas convaincu. Pour Leslie Ausbin, de la National Federation of Independant Business, les subventions entraîneront une hausse des impôts, car on ne pourra pas récupérer sur les programmes Medicare (soins aux personnes âgées) et Medicaid (personnes démunies) les sommes nécessaires pour couvrir les non-assurés. « *Nous sommes conscients que tout le monde a le droit à une assurance médicale*, dit-elle, *mais nous n'en avons pas les moyens.* »

Colombe Schneck

(1) On estime que 80 % des salariés des très grandes entreprises sont assurés par leur employeur.



PERSPECTIVES

LA RÉFORME DU SYSTÈME DE SANTÉ AUX ÉTATS-UNIS

Les mauvaises surprises de l'assurance

Il ne suffit pas d'être assuré. Encore faut-il le rester. Et quand l'assurance paie il faut aussi qu'elle n'en profite pas pour augmenter brutalement ses tarifs

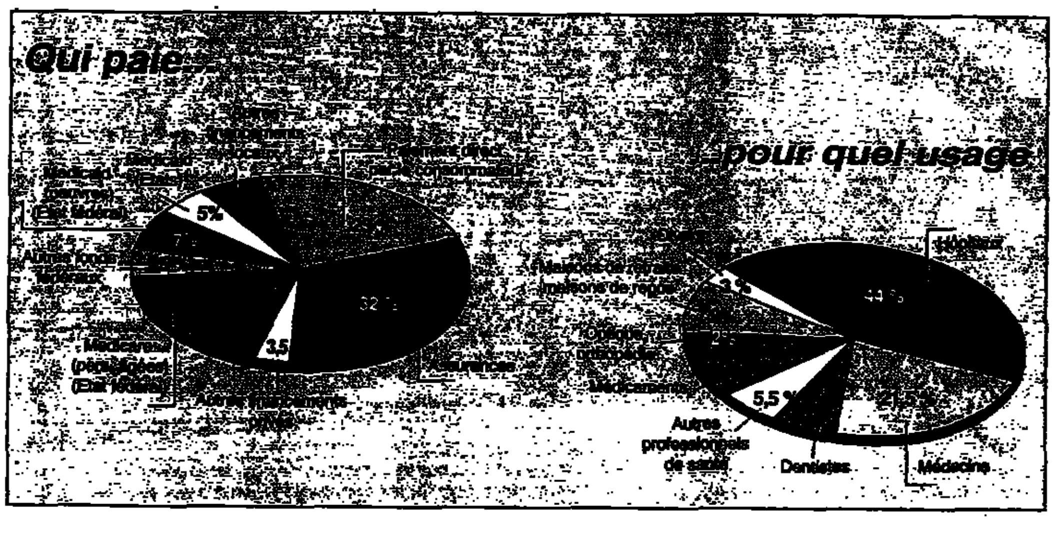
LOS ANGELES
correspondance

AUX Etats-Unis, dit-on, *« on est toujours à deux mois de salaire de la rue »* ou bien *« à une maladie de la pauvreté »*. Même ceux qui ont une assurance ne sont pas à l'abri. Quelques cas réels peuvent donner une idée des difficultés rencontrées par de nombreux Américains.

Aaron avait deux jours quand les médecins lui découvrirent une tumeur cancéreuse. Ses parents étaient bien assurés par la compagnie Prudential, par l'intermédiaire de l'hôpital universitaire de San-Francisco où Paul est pédiatre. La compagnie refusa d'abord de prendre en charge le traitement de l'enfant (trois semaines d'hospitalisation, deux opérations), puis régla les factures. Mais l'université de San-Francisco, en raison de coupes budgétaires, cessa d'assurer les salariés à mi-temps, ce qui était le cas de Paul.

Le petit garçon, à cause de son passé médical, ne pouvait obtenir d'être assuré par une autre compagnie : aujourd'hui, il reste *« uninsurable »* (non assurable), même après cinq ans de rémission, et toute sa vie il aura du mal à obtenir un contrat d'assurance.

Le docteur Kimbaum exerçait dans un cabinet médical de Grand-Rapids, dans le Michigan, et bénéficiait d'une police d'assurance contractée par son groupe médical. A l'âge de trente et un ans, victime d'une encéphalite, il doit interrompre son activité professionnelle, et perd du même coup sa couverture médicale car ses collègues, redoutant une hausse massive des primes d'assurance, annulent son contrat. Il est actuellement dans une maison de rééducation à 2 000 dollars par mois. Sa femme bénéficie d'une aide fédérale, mais celle-ci ne couvre pas la totalité des frais médicaux. *« Nous étions une famille américaine sans problèmes*, dit-elle, *avec une formation supérieure, deux salaires, nous payions des impôts. Nous avons dû vendre notre maison, et nous avons 30 000 dollars de dettes. C'est la preuve que le système de santé ne fonctionne pas. »*



Frances est comptable dans une société de San-Francisco. Elle n'avait pas eu de problème de santé jusqu'à ce qu'on diagnostiquât un cancer du sein. Non seulement il lui a fallu affronter le choc psychologique et le traitement chimique, mais sa compagnie d'assurance essaya de prouver que cette tumeur était antérieure à la date d'effet de son contrat d'assurance : les soins, affirmait-elle, ne pouvaient donc pas être pris en charge. Or le cancer du sein est la première cause de décès chez les femmes américaines de 35 à 52 ans : on en a diagnostiqué chez 1,6 million d'entre elles et un autre million en seraient atteintes sans le savoir.

Barbara M., artiste-peintre, 55 ans, vit dans le nord de la Californie, et était assurée chez Blue Cross, une des principales compagnies. En 1989, elle dut subir l'ablation d'une tumeur à l'utérus, non cancéreuse. Après avoir accepté de prendre en charge l'opération, l'assureur refusa de la régler. Or, d'après le système américain, le patient est, en dernier ressort, responsable du règlement de ses factures médicales. Barbara ayant déposé une réclamation, Blue Cross a exigé de consulter son dossier médical depuis 1961 (1), puis a carrément annulé sa police d'assurance, prétendant que Barbara leur avait *« caché des informations sur sa santé »*, notamment qu'elle avait passé un test de dépistage du sida il y a plusieurs années.

Consulté, un avocat lui a déconseillé d'intenter une action en justice, car l'assureur, estime-t-il, a le droit pour lui. *« Une honte nationale »*, dit Barbara. Le pire est que lorsqu'on a été rejeté, il est quasiment impossible de retrouver un autre assureur.

ACCOUCHEMENTS • Marie, qui vivait à Atlanta (Georgie), était couverte – du moins le pensait-elle – par une assurance-maladie individuelle, qui lui coûtait 1 600 dollars par an. En 1988, lorsque fut détectée sa séropositivité, la prime fut portée à 8 900 dollars, soit 5,5 fois plus. Un coût prohibitif : sa famille a dû payer ses soins, jusqu'à sa mort le mois dernier.

Donald Douglas Jr., fils du fondateur du constructeur d'avions Douglas Aircraft, n'est sans doute pas un retraité comme les autres : après dix-huit ans d'activité dans la firme, de 1939 à 1957, il a siégé au conseil d'administration jusqu'en 1989 après la fusion entre Douglas et McDonnell, en 1967. Mais, à 76 ans, il connaît le même sort que les huit mille retraités des usines McDonnell-Douglas. La firme les assurait dans le cadre de son plan-retraite. Elle vient d'annoncer qu'elle verserait à chacun 15 000 dollars d'ici à 1996, pour souscrire une assurance-maladie, et cesserait ensuite de les prendre en charge.

« On n'a pas le droit de faire ça. C'est rompre une promesse que mon père avait faite, et que j'avais faite moi-même, affirme Donald Douglas Jr. *Personne ne connaît donc le dossier mieux que moi. »* N'a-t-il pas négocié ces avantages sociaux au moment de la fusion? Pour obtenir le rétablissement de la couverture médicale, il a créé la McDonnell-Douglas Retirees Benefits Association (Association des retraités), qui attaque l'entreprise en justice. *« Je reçois des lettres à pleurer*, dit-il : *la plupart des gens qui m'écrivent et qui ont entre 56 et 80 ou même 90 ans ont des problèmes de santé, et n'ont pratiquement aucune chance de retrouver une assurance. »*

Certaines pratiques médicales américaines viennent encore aggraver la situation et entraîner des dépenses insupportables. Catherine P. avait souhaité accoucher de la façon la plus « naturelle » et la moins médicalisée possible. Elle a pourtant dû subir une anesthésie péridurale, puis, parce que l'enfant se présentait mal, une césarienne. Coût total : 15 000 dollars. Le coût moyen d'un accouchement normal est de 5 000 dollars, et celui d'une césarienne à l'hôpital de 8 000. Elle a découvert ensuite que les médecins-accoucheurs américains pratiquent souvent des césariennes (21 % des accouchements) pour mieux maîtriser les jours et heures de naissance mais surtout pour éviter les risques de poursuites judiciaires en cas de suites médicales.

En effet, 70 % des obstétriciens sont poursuivis pour *« malpractice »* (faute professionnelle) au moins une fois au cours de leur carrière : les praticiens préfèrent donc se prémunir contre ce risque. En même temps, ils augmentent leurs tarifs pour pouvoir s'assurer contre les poursuites. Or les femmes ne touchent pas de salaire pendant leur congé de maternité (six semaines). Avec les inégalités d'assurance, cela explique le retard américain sur la mortalité infantile (11 décès pour mille naissances vivantes, contre 7,3 en France).

Claudine Mulard

(1) Tout le monde a en principe son dossier médical dans une banque d'informations, le Medical Information Bureau.

La guerre de Kings County

NEW-YORK
correspondance

La journée s'annonce calme dans la salle d'urgence du Kings County Hospital, à Crown Heights (Brooklyn), un quartier new-yorkais synonyme de tensions « inter-ethniques » depuis qu'en août 1991 des affrontements ont fait deux morts et des centaines de blessés. Et la mort de l'une des victimes au Kings County a déclenché une polémique.

Le docteur Thomas Scalea, qui dirige le service d'urgences depuis dix ans, entame ses premières consultations de la journée. Des malades « habituels ». Deux jeunes gens, menottes aux chevilles et aux poignets, encadrés par trois policiers, se plaignent de douleurs abdominales. *« Une infection alimentaire attrapée dans la cantine de la prison de Rikers Island d'où ils ont été amenés »*, explique le docteur Scalea. Un sans-abri, conduit aussi par un policier, présente tous les symptômes de la tuberculose. *« Cette épidémie fait des ravages depuis trois ans à New-York. Elle est liée au sida et à la pauvreté. »*

« C'est vraiment calme aujourd'hui, s'étonne le docteur Scalea. *Enfin, il est encore tôt : les premières bagarres commencent vers 16 heures. Chaque nuit, nous recevons en moyenne une dizaine de blessés par arme blanche ou par balle. »*

Ces clients d'un jour forment le lot commun d'une salle d'urgence. Mais depuis quelques années, le service reçoit aussi une nouvelle clientèle, « malheureusement » plus banale. De nombreuses femmes attendent là depuis des heures. Certaines sont enceintes, d'autres sont accompagnées de petits enfants. *« Rhumes, fièvres, asthme : la salle d'urgence est devenue le médecin de famille pour des millions d'Américains sans couverture médicale. Ici ils seront soignés gratuitement, ils le savent, alors ils attendent le dernier moment et les maladies s'aggravent. »*

Dernier consultant : une femme qui se plaint de violentes douleurs dans le dos. *« Elle a été renversée par une voiture hier après-midi, le médecin qui l'a examinée au Brooklyn Hospital, un hôpital privé, lui a dit qu'elle pouvait rentrer chez elle. Ce matin, elle a préféré venir ici. »* En principe une loi de l'Etat de New-York oblige les services d'urgence à donner tous les soins nécessaires aux personnes qui en ont besoin, quelle que soit leur capacité de paiement. Mais les hôpitaux privés s'arrangent, par divers moyens, plus ou moins subtils, pour y échapper.

Ainsi, au Columbian Presbyterian, un hôpital universitaire privé dans le haut de Harlem, *« on fait patienter les malades des journées entières, alors ils partent sans avoir été soignés, découragés »*, explique le docteur Peter Kohen qui travaille au service d'urgence psychiatrique de cet établissement. Au Brooklyn Hospital, on renvoie des patients ailleurs *« faute de place »*.

Résultat, les urgences de Kings County, l'un des dix-sept établissements publics de la ville, accueillent chaque jour neuf cents patients : la plupart n'ont rien à y faire. *« Et la majorité partent sans avoir rempli les formalités nécessaires pour que nous puissions être remboursés par le Medicaid ou le Medicare »*, souligne le docteur Scalea. Le service dépend entièrement des subventions de la ville (20 millions de dollars en 1993) et sa survie est constamment menacée. *« C'est la guerre, mais on se débrouille »*, conclut le médecin en terminant sa visite.

C. S.

L' « hôpital-caviar » de Houston

HOUSTON (Texas)
de notre envoyé spécial

Tableaux de maître aux murs, plantes tropicales à foison, bagagistes en livrée s'affairant autour de la réception..., le hall d'accueil du Methodist Hospital de Houston a tout de l'hôtel quatre étoiles à Singapour. C'est qu'ici le patient n'est pas seulement un *client* auquel il convient de prodiguer les meilleurs soins médicaux que peut fournir cet établissement de 1527 lits, spécialisé dans les maladies cardio-vasculaires et le cancer ; il est aussi un *VIP*, une Très Importante Personne dont le séjour, nécessairement forcé, doit laisser un souvenir festif.

Pour les patients en provenance de l'étranger (beaucoup de têtes couronnées et de richissimes hommes d'affaires), le service personnalisé commence à l'aéroport de Houston où les attend une limousine, dès qu'ils auront quitté le salon d'accueil mis spécialement à leur disposition par les douanes américaines. A peine franchie l'entrée de l'hôpital, ils sont escortés jusqu'à leur chambre aux allures de boudoir où le bagagiste n'en finira pas d'énumérer les prestations offertes : piscine, restaurant réputé (Chez Eddy), blanchissage, service de sténographes, livraison quotidienne du *Wall Street Journal*, valet, parking, concierge...

Un « hôpital-caviar » en quelque sorte, bien différent du modeste établissement qui vit le jour en 1919 dans le centre-ville de Houston, où il mettait 90 lits à la disposition des plus démunis. Une trentaine d'années plus tard, il émigrait en périphérie, sur le gigantesque Texas Medical Center. Celui-ci, devenu le premier du monde, couvre à présent 243 hectares où se pressent, chaque jour, 35 000 patients, 23 000 employés, 9 000 volontaires, 12 000 étudiants de six centres universitaires et... 900 membres du clergé ! Sans compter les 2,3 millions de personnes qui, chaque année, viennent rendre visite à un proche hospitalisé. En quelques années, cette Metropolis médicale qui consacre plus de 200 millions de dollars par an à la recherche s'est transformée en une ruche à dollars, premier employeur de la ville, qui apporte à l'économie locale quelque 3,5 milliards de dollars par an, plus 8 milliards de retombées indirectes. *« Le budget annuel du Texas Medical Center dépasse celui de la ville de Houston*, souligne avec fierté Richard Wainerdi, l'un des responsables du centre. *Tout est en hausse : le nombre de malades, le chiffre d'affaires... Nous n'avons pas connu un seul trimestre de baisse ! »*

Sur les 38 institutions médicales, universitaires ou de recherche (dont 14 hôpitaux) que compte le centre, le Methodist Hospital est certainement celui qui affiche la meilleure santé. L'établissement accueille chaque année 36 000 *clients*, plus de 800 000 actes médicaux y sont effectués, par quelque 6 700 salariés.

Cet établissement lié à l'Église méthodiste est le plus important hôpital privé à but non lucratif des Etats-Unis et son budget annuel est d'environ 380 millions de dollars. Sa rentabilité reste confidentielle mais elle est sûrement très élevée. *« Mais nous n'accueillons pas que des riches*, se défend Blythe Scheffe, la responsable de la communication. *Environ 60 % de nos patients proviennent du Medicare* (retraités) *et nous recevons aussi des gens en Medicaid* (démunis) », assure-t-elle, omettant de préciser que le Medicare couvre tous les plus de 65 ans, y compris les plus fortunés.

Michael DeBakey, le chirurgien fétiche du Methodist Hospital, vénéré des cardiologues, ne se sent pas concerné par ce débat sordide. A 84 ans, il continue à opérer chaque matin ou presque pour mériter son titre de *« plus vieux chirurgien au monde encore en activité »* : il travaille déjà pour la postérité.

S. M.

A l'abordage !

Suite de la page 27

Officiellement, on décompte quelque deux cents actes de piraterie par an, mais comme la plupart des attaques ne sont pas révélées, le nombre réel est beaucoup plus important.

Comme l'atteste la mésaventure du *Baltimore Zephir*, les détroits du Sud-Est asiatique sont le gros point noir de la flibuste moderne. L'une des zones favorites d'intervention des malfaiteurs est le détroit de Malacca, séparant Singapour, la Malaisie et l'Indonésie. Il s'agit d'un *channel* par lequel transite un dixième du commerce mondial. L'autre secteur est la mer de Chine méridionale – côte chinoise, port de Hongkong, île de Luson, –, mais la piraterie est également présente au large des côtes d'Afrique de l'Ouest et australe et d'Amérique du Sud.

Les vols à main armée dans les ports du Libéria, du Mozambique, de l'Angola, pays en proie à la guerre civile, la disparition de conteneurs au Nigéria, les vols d'ordinateurs sur les quai de Rio-de-Janeiro et de Santos (Brésil), le trafic de drogue dans les Caraïbes et en Colombie, celui des armes dans l'ex-URSS, sont aussi l'œuvre des nouveaux forbans des flots. Leurs coups de main peuvent se chiffrer en millions de dollars. *« Les pirates ont une image romantique à la capitaine Crochet. Mais ceux d'aujourd'hui appartiennent aux réseaux du crime organisé qui se tapissent au centre d'une énorme toile d'araignée »*, déclare Eric Ellen, directeur du Bureau maritime international *(voir encadré)*. A entendre ce « super-flic » des mers, des « parrains » ont mis en place des filières très organisées : *« des commanditaires de la diaspora chinoise organisent la prise de bateaux, obtiennent de faux documents, font changer les noms, vendent des cargaisons, fictives ou non ; le marché est libre. »*



CONSTANCE ● Elle court, elle court, la piraterie maritime, à un rythme toujours accéléré, et les milieux de l'armement, les compagnies d'assurances et la communauté internationale mettent une redoutable constance à fermer les yeux.

Par crainte de conséquences préjudiciables à leur réputation, les armateurs victimes de ce fléau gardent le silence. Une enquête policière prenant au moins une journée et coûtant l'immobilisation d'un porte-conteneur peut atteindre 20 000 livres (1). Tout retard de livraison entraîne un surcoût substantiel en raison des pénalités financières. *« Je ne veux pas que mes clients puissent penser que les marchandises qu'ils me confient peuvent être dérobées avant d'arriver au port »*, nous explique un courtier maritime londonien, souhaitant conserver l'anonymat. La loi de la mer, c'est aussi la loi du silence.

> **“Il faut créer une force d'intervention à l'échelle planétaire, former dans chaque pays concerné des policiers spécialisés.”**

Confrontés à une tentative de fraude, les assureurs préfèrent souvent faire appel à des détectives privés (Kroll, Bishop international, Control-risk...) pour retrouver la trace d'un navire ou le contenu de ses soutes. La discrétion est assurée, les différends se règlent à l'amiable, l'attention des médias est évitée.

SILENCE ● *« Il ne faut pas exagérer la menace. Tant que les actes de piraterie ne provoquent pas de grandes catastrophes, comme une marée noire. On peut très bien vivre avec. Pour certaines zones chaudes, nous nous contentons d'augmenter les primes »*, indique Christopher Rome, patron du principal syndicat d'assurance maritime Lloyd's, reflétant le sentiment général dans la célèbre bourse maritime.

La désorganisation chronique du milieu du *shipping* – navires qui changent contamment de propriétaire ou d'appellation, – le manque de fiabilité des documents, des tampons, des certificats d'inspection, les difficultés d'authentification des contrats, constituent d'importants obstacles au combat contre les pavillons noirs. L'utilisation permanente de pavillons de complaisance, la multiplication des ports francs, le transbordement automatique des conteneurs et le secret bancaire sont autant d'incitations à l'escroquerie.

La plupart des projets concoctés à force de longues négociations par la communauté internationale, ont fini dans les poubelles. Les pirates savent se jouer des lacunes du secteur maritime et des carences des législations nationales en matière de souveraineté. Celles-ci empêchent souvent la mise en place de forces de protection navale à l'échelle régionale. En Indonésie, en Chine, aux Philippines, les autorités locales, la police et les dockers sont souvent de mèche avec les bandits. Dans un premier temps, le gouvernement de Djakarta, par exemple, affirmait dur comme fer que le capitaine *du Baltimore Zephir*, John Bashforth, avait été tué lors d'une mutinerie. Quand à l'Occident, il s. demande pourquoi il faudrait intervenir dans cette jungle maritime que sont devenues les mers du Sud, où naviguer équivaut pour beaucoup de capitaines à jouer à la roulette russe. Pourtant, les esprits évoluent, les grandes compagnies pétrolières prennent désormais au sérieux les risques potentiels que font courir à l'environnement les tankers, cibles des pirates, qui peuvent s'échouer ou prendre feu.

Les armateurs renforcent les consignes de sécurité à bord. L'IMB vient d'installer un bureau régional à Singapour. Pékin s'est déclaré intéressé par l'offres d'Eric Ellen d'en ouvrir un autre à Hongkong, chargé notamment de la lutte contre l'émigration clandestine et la contrebande. L'Indonésie et les Philippines ont lancé plusieurs opérations « coup de poing » pour tenter de nettoyer leurs détroits

« Il faut créer une force d'intervention à l'échelle planétaire, former dans chaque pays concerné des policiers spécialisés, rompus aux arcanes du monde de la mer. Bref, l'ONU doit engager la même lutte à mort contre ce fléau que contre le trafic de drogue », proclame Eric Ellen, qui s'agite comme un sémaphore pour alerter l'opinion. Et de supplier que l'on entende sa voix pour que les flots ne deviennent pas un cimetière de navires et de marins.

Marc Roche

(1) 1 livre vaut environ 8,70 francs.

Chasseur de pirates

LONDRES
correspondance

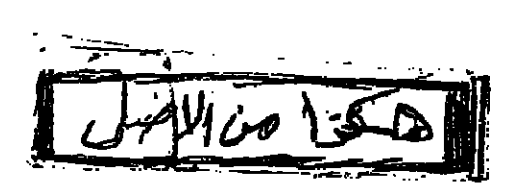
Un ancien policier anglais aux trousses des flibustiers de la mer, des escrocs de l'assurance et des pilleurs de cargaisons aux quatre coins du monde ! Les stéréotypes le voudraient mal rasé, vêtu d'un imperméable élimé, fumant la cigarette, la nuit, à la lueur d'un lampadaire, sur un quai désert. Sam Spade ou Philip Marlowe, un malabar, tombeur de dames, cynique et coriace...

Las ! Eric Ellen, soixante-deux ans, n'a rien de tout cela. Dans son bureau de Barking, dans l'est de la capitale, le chasseur de pirates a l'air bien banal : costume bleu strict, cheveux courts, voix douce, phrases brèves et froide courtoisie britannique. Mais son sourire sceptique, un peu sévère et sa détermination certaine ont dû hanter les cauchemars de bien des gangs organisés qui sévissent au large ou dans les ports.

Eric Ellen est né dans cette zone d'East End, solidement ancrée sur les rives de la Tamise, à quelques encablures des quais. L'univers des gens de la mer, des escales et des appareillages n'ont guère de secrets pour cet ancien commissaire en chef du port de Londres, qui a mené toute sa carrière de policier au sein de la brigade fluviale. En 1981, à la demande de la chambre de commerce internationale, ce spécialiste des vols de conteneurs, auteur d'un livre remarqué, intitulé *le Terrorisme maritime*, crée le bureau maritime international. Il dispose d'une secrétaire et d'une cagnotte de 20 000 livres.

Aujourd'hui, le budget de l'organisme, qui emploie une vingtaine d'enquêteurs, s'élève à 750 000 livres, financé en grande partie par les quelque 200 000 membres de la profession. Ceux-ci ont notamment accès à l'ordinateur qui contient les données de près de 13 millions de navires et qui recense tous les incidents survenus. En 1986, un bureau anti-contrefaçon est créé au sein même du BMI pour extirper ce cancer de l'industrie du luxe. Dans la foulée de l'affaire Maxwell, un Commercial Crime Bureau a vu le jour pour s'attaquer aux placements financiers douteux.

M. R.





LUXE

Vranken, le mouton noir du champagne

En choisissant de s'adresser aux grandes surfaces, tout en maintenant la qualité et en soignant sa réputation, cet « étranger » s'est hissé en vingt ans parmi les dix premiers vendeurs du vignoble.

AVENUE de Champagne à Epernay. C'est là que résident les maisons Moët et Chandon, Mercier, Perrier-Jouët, de Venoge, Pol Roger, dont le prestige n'a rien à envier à celui des Mumm, Pommery, Lanson, Piper-Heidsieck, Krug et Veuve Cliquot à Reims. C'est là que se niche l'office de tourisme de la capitale du champagne : 43 000 visiteurs en 1992, intéressés surtout par la visite les caves.

C'est là précisément que s'est installée en 1988 la Demoiselle de Paul Vranken, sur le site des champagnes Sacotte. Une première consécration pour ce Parisien, né en Belgique en 1947. Il n'aura fallu qu'une vingtaine d'années à la société Vranken, qui, outre Demoiselle, commercialise sous les marques Charles Lafitte (à Vertus) et Histoires de Champagne (à Congy), pour se hisser parmi les dix premières maisons de champagne : la sixième par le volume d'expéditions en 1992, selon Paul Vranken, avec 4 150 000 bouteilles vendues (presque 12 % des ventes totales de champagne), pour un chiffre d'affaires de 342 millions de francs et un bénéfice après impôt de 2 millions.

« Quelques maisons gagnent de l'argent... encore, mais leur rentabilité s'amenuise », affirme Jean-Michel Ducellier, PDG d'Ayala, cofondateur et coprésident du Comité interprofessionnel des vins de Champagne (1). C'est précisément en raison de la contrainte de rentabilité que Paul Vranken met actuellement la dernière main à une modification de son *« haut de bilan »*. Elle se fera en augmentant ses capitaux propres, sans modifier, assure-t-il, la structure du capital. Une mesure qui apportera de l'eau au moulin de ses détracteurs. Si la réussite de Vranken, en effet, suscite le respect en Champagne, elle provoque aussi bien des grincements de dents. D'aucuns susurrent que cette réussite serait fondée sur un fort taux d'endettement...

TURBULENCES • Paul Vranken lui-même est le premier à tempérer son succès : *« Nous sommes dans les turbulences comme tout le monde*, dit-il, *même si nous tirons notre épingle du jeu. »*

Turbulences ? Alors que la production croît régulièrement, depuis 1990, la consommation de champagne chute, comme tout le secteur du luxe, en raison de la crise. Elle s'est stabilisée en 1992 à 214 millions de bouteilles (contre 248 millions en 1990), mais les stocks s'élèvent aujourd'hui à près d'un milliard de bouteilles.

Vranken, lui, annonce trois années de stock seulement. Un chiffre idéal, compte tenu du vieillissement du vin. Il a réussi à vendre. A quel prix ? Dans les hypermarchés, la bouteille de champagne est descendue au-dessous de 50 francs l'hiver dernier, au grand dam de la profession, qui a crié au suicide. Quand le kilo de raisin se négocie à 30, voire 35 francs, une telle politique, devenue systématique, ramène les marges à zéro... *« Il serait mensonger de dire que nous ne l'avons pas fait*, explique Laurent Davaine, responsable de l'exportation, qui est depuis dix ans chez Vranken, *mais chez nous, ce fut très ponctuel. C'est marginal. »*

La réussite de Vranken est ailleurs. C'est d'avoir compris très vite, plus vite que la plupart des maisons, le poids de la grande distribution et surtout d'avoir su s'y placer. Son diplôme de droit privé de l'université de Liège en poche, Paul Vranken débarque en Champagne en 1974, au moment de la crise de surproduction, achète des raisins et loue un local à Fère-brianges. Il part de rien ou presque, et fait figure de novice. Son expérience d'administration dans le groupe anglo-saxon Bass l'a en fait formé au grand commerce. Il va démontrer qu'il sait vendre.

SAVOIR-FAIRE • Ainsi, dès ses débuts, le Parisien, assisté de son fidèle Régis Desbleds, opte résolument pour la vente en grandes et moyennes surfaces. Il applique au champagne la recette d'Alain-Dominique Perrin de chez Cartier pour les bijoux : *« Nous faisons tous deux dans la grande diffusion : il apporte le luxe, moi le plaisir... »* Aujourd'hui, 70 % de ses bouteilles sont vendues dans les hyper et supermarchés. La société Vranken, avec ses trois marques, et notamment Histoires de champagne, est présente dans la quasi-totalité des enseignes leaders. Les vins Nicolas, les bars, cafés, restaurants s'adjugent le reste.

« Nous bénéficions aujourd'hui d'une certaine antériorité. Cela nous a permis d'acquérir un savoir-faire, explique Laurent Devaine. *La grande distribution est très sollicitée. Un prix n'est pas facile à négocier, et le cahier des charges est très rigoureux. Il ne s'agit en aucun cas de vendre des sous-produits. »*

Face à un consommateur exigeant, il faut justifier les prix. Vranken apporte un soin particulier au verre et à la présentation des bouteilles. Quelle que soit la gamme, la qualité reste un maître mot, et chaque produit a son identité. La Demoiselle, créneau moyen et supérieur, se vend entre 100 et 130 francs, Charles Lafitte entre 80 et 100 francs. Même démarche pour les marques de distributeurs, Paul Demart chez Franprix, Club des vins et terroirs chez Système U.

Mais Vranken a aussi amassé un capital d'image, en soignant sa notoriété et sa crédibilité.

COMMUNICATION • Notoriété. En 1985, il achète le Château des Castaignes sis au lieudit Demoiselle, près de Montmort, et décide d'en faire son *« site d'image »*, le lieu où il reçoit. Homme de communication, Paul Vranken pare sa Demoiselle d'atours divers. Il en fait en 1991 la Demoiselle de Salzbourg dans le cadre d'une cuvée spéciale pour le bicentenaire de la mort de Mozart, la Demoiselle de nuit pour les discothèques de Régine. Avec elle, il est présent à la plupart des opérations de mécénat de Cartier (comme le Printemps de la photo à Cahors), dans les salons de l'Hôtel de Ville de Paris, quand Jacques Chirac reçoit la princesse Margaret d'Angleterre ou le Royal Ballet...

Crédibilité. En septembre 1992, Paul Vranken s'adjuge les 7,5 hectares de vignes Lallement à Bouzy, un cru classé à 100 %, ce qui porte ses vignes à 65 hectares. Il investit en étendant sa cuverie, en modernisant sa chaîne d'habillage et en augmentant sa capacité de remuage à Vertus.

> **Il lance le 16 septembre prochain à Paris sa première ligne haut de gamme Orgueil de France et vient d'ouvrir au public ses caves Demoiselle avec son et lumière comme les grandes maisons.**

CONSÉCRATION • *« Le champagne a un bel avenir devant lui »*, affirme Paul Vranken. Il compte s'attaquer au marché européen avec les mêmes méthodes et le même réseau. Il s'est engagé sur les prochaines vendanges à hauteur de 800 hectares, ce qui correspondrait à plus de 5 millions de cols.

Autant dire qu'il a foi en son produit. Il lance le 16 septembre prochain à Paris sa première ligne haut de gamme, Orgueil de France, et vient d'ouvrir au public ses caves Demoiselle, avec son et lumière, comme les grandes maisons. *« Je ne fais que suivre le chemin emprunté par les pionniers des maisons de champagne au XIXe siècle »*, explique-t-il sans fanfaronnade. S'il gagne ses paris, il ne lui manquera plus que deux consécrations : celle d'entrer dans le très sélect club du Syndicat des grandes marques, et de voir la sienne figurer sur le plan distribué par l'Office de tourisme d'Epernay, et plus seulement dans les encarts publicitaires.

Isabelle Dubois

(1) Organisme créé en 1941, chargé de réguler les relations entre vignerons, négociants et pouvoirs publics.

Un retour à la raison

En Champagne, la récolte 1993 sera *« exceptionnelle »* et *« nous en ferons un millésime »*, assure Jean-Pierre Giraud, président de la branche chez Rémy-Martin (Krug, Charles Heidsieck et Piper Heidsieck), qui reflète, ainsi, le sentiment général à Reims et Epernay. Cette récolte sera, aussi, très abondante, atteignant de 15 000 à 16 000 kilogrammes de raisin par hectare dans certains endroits, ce qui n'est pas tout à fait une bénédiction dans une profession qui croule sous les stocks. La situation financière des maisons de champagne s'est fortement dégradée, d'où les programmes de licenciements qui secouent toute la région et provoquent de vifs mouvements sociaux.

Pour les vignerons, qui fournissent 80 % de leur raisin aux grands producteurs, l'horizon s'assombrit également. La vendange 1993 leur sera payée au prix de 20,50 francs le kilo de raisin, en baisse de près de 15 % sur celui de 1992 (24 francs), lui-même en recul de 20 % sur les 30 francs de 1991. On est loin du record de 32 francs au kilo, établi en 1990, après la dénonciation du contrat de six ans, renouvelé régulièrement depuis 1959, qui liait vignerons et producteurs.

Il y a trois ans, une pénurie de raisin régnait encore en Champagne. La hausse de 1990 marquait le terme d'une folle ascension qui avait renchéri le prix du raisin de 50 % en trois ans, le portant jusqu'à 40 francs le kilo, avec les primes, pour les meilleures qualités. Comme il faut 1,25 kilo de raisin pour une bouteille de champagne, on imagine les répercussions désastreuses de cette folle envolée.

Aujourd'hui, c'est le retour à la raison pour tout le monde. Les maisons de champagne ont dû consentir des rabais massifs pour relancer la consommation, qui a réagi plutôt favorablement, non seulement lors des fêtes de la fin de l'année 1992, mais aussi au premier semestre 1993 où des « frémissements » ont été enregistrés, avec l'espoir de porter les livraisons à 220 millions, ou même 225 millions, de bouteilles cette année. Selon Paul Vranken *(lire ci-contre)*, presqu'aucun champagne de marque non millésimé ne peut se vendre au-dessus de 120 francs la bouteille.

Quant aux vignerons, qui voyaient les ceps monter jusqu'au ciel, puisque leur coût de production n'atteint que 10 francs à 12 francs au kilo, ils voient le prix de ce kilo revenir presque à celui de 1982 (19,18 francs) et de fait, en francs constants, à celui de 1976 (7,18 francs). De plus, ils ont dû consentir, non seulement, une limitation à 10 400 kilos de raisin par hectare de la récolte classée « champagne » mais, aussi, le blocage en cuves de 2 000 kilos par hectare, qui s'ajouteront à celui de 2 800 kilos décidé l'an dernier, soit l'équivalent d'une demi-récolte au total mise en réserve.

La discussion a été âpre : les vignerons ne voulant pas descendre au-dessous de 22 francs au kilo, les « maisons » voulant 20 francs, même 18 francs, et c'est le préfet de région qui a fini par trancher à 20,50 francs, ce prix, au surplus, n'étant qu'*« incitatif »*, puisque les transactions sont libres, mais tout de même, il donne le « la » à la profession.

François Renard

L'ÉCONOMIE

DOSSIER

Les produits verts

Les industriels français ont toujours pris l'environnement comme une contrainte et non comme un moyen de développer de nouveaux produits ou technologies. Quant aux consommateurs eux-mêmes, ils ne se sont jusqu'à présent guère mobilisés en faveur des produits verts suspectés d'être chers, inefficaces ou peu crédibles. Pour toutes ces raisons, le marché des produits verts n'a guère décollé, chacun attendant une réglementation pour modifier ses habitudes de production ou de consommation. Avec le retour des difficultés économiques, le timide engouement de ces dernières années semble même retombé. Pourtant, derrière cet encéphalogramme apparemment plat, les frétillements sont nombreux. Selon les études du CREDOC, le consommateur français semble enfin prêt à se mobiliser en faveur des produits verts. La crise ne doit donc pas fait illusion : si le prix est aujourd'hui un facteur déterminant, des valeurs aussi immatérielles que l'environnement seront sans doute, demain, susceptibles de relancer la consommation. Les premiers labels français et européens, décernés dernièrement aux produits verts « méritants », marquent sans doute un tournant. Aussi timide soit-elle, cette officialisation leur donne une nouvelle dimension. Elle pourrait annoncer les prémices d'une réglementation plus contraignante. D'ailleurs, les affrontements qui entourent l'attribution du label européen montrent que les produits verts sont beaucoup plus prometteurs qu'il n'y paraît. Autour des enjeux écologiques se dessinent les contours d'une nouvelle guerre économique entre fabricants, matériaux et procédés. La guerre des lessives avec ou sans phosphates n'était sûrement pas un avatar publicitaire... Certes, compte tenu des lacunes scientifiques et des imperfections de la gestion de l'environnement – en particulier du traitement des déchets, – les produits verts ne sont pas toujours crédibles. Et ces failles ouvrent la porte à toutes les dérives possibles. Mais les produits verts d'aujourd'hui constituent sans aucun doute une étape intermédiaire indispensable. Certains industriels européens ne s'y sont pas trompés. Ils ont fait du « management vert » leur cheval de bataille.

Dossier préparé par Catherine Lévi

Quel est leur poids ?

■ Aérosols sans CFC, piles sans mercure, lessives sans phosphates, essence sans plomb, emballages recyclés ou biodégradables, peintures sans solvants, etc, les produits verts, dits aussi éco-produits, sont supposés moins polluer l'environnement et sont identifiés comme tels par les consommateurs grâce à des mentions particulières.

Apparus en France à la fin des années 80, ils ne jouent encore qu'un faible rôle, ne dépassant pas 7 % des ventes. Selon une étude du ministère de l'industrie portant sur 8 000 entreprises françaises (78 secteurs concernés, hors agro-alimentaire), 14 % seulement d'entre elles déclarent fabriquer des éco-produits, pour l'essentiel vendus par les grandes entreprises, les PME n'intervenant que marginalement.

Les consommateurs sont aujourd'hui peu sensibles à l'argument environnement dans leurs achats de tous les jours.

> « Le prix est le premier critère de choix des consommateurs. S'ils sont tout à fait prêts à contribuer à la protection de l'environnement, c'est dans la limite de leur pouvoir d'achat. »
>
> Véronique Neiertz (député socialiste).

10 % seulement d'entre eux se sentent concernés. S'ils redoutent les grandes pollutions accidentelles, ils font par contre rarement le lien entre leurs gestes quotidiens et les équilibres naturels. Faute sans doute d'une information adéquate. Surtout, comme le montrent diverses études, ils ne sont pas prêts à payer plus cher pour les produits écologiques, qui doivent prouver leur efficacité. Ainsi, la lessive verte qui laverait moins blanc aurait de grandes chances de rester sur les étagères des linéaires. *« En France, les produits écologiques, pour réussir à grande échelle, devraient être innovants, moins chers et aussi bons »*, confirme Jacques Beslin, directeur certification à l'AFNOR.

Le manque d'intérêt des consommateurs s'explique aussi par la faiblesse du mouvement consumériste français et son absence de mobilisation autour des produits verts. Le boycottage d'un produit polluant n'est guère envisageable chez nous à moins d'un accident grave, à la différence des pays anglo-saxons où la sensibilité verte est nettement plus importante. La crise actuelle fait aussi revenir en force l'argument prix. Enfin, le faible engouement actuel se justifie chez maints consommateurs par la difficulté de se repérer dans les arcanes floues des éco-produits. ■

LEXIQUE

ÉCO-PRODUIT. Ce terme « savant » qualifie un produit vert, censé sinon respecter l'environnement, du moins causer le minimum de dégâts.

ÉCO-BILAN. C'est une analyse complète du cycle de vie du produit, de sa conception à son élimination. Il permet d'évaluer l'impact réel d'un produit sur l'environnement, sans se limiter à la prise en compte d'un seul critère donnant nécessairement une appréciation plus partielle.

ÉCO-LABELS. Les labels verts apposés sur les emballages certifient au consommateur le caractère vert d'un produit. La « griffe » officielle française est la marque NF Environnement.

ÉCO-INDUSTRIES. Ces entreprises fabriquent des matériels ou des services permettant de produire plus propre ou de traiter les nuisances (rejets atmosphériques, eaux et effluents, déchets, bruit, etc.).

ÉCO-MANAGEMENT. L'environnement engage tous les aspects de l'entreprise y compris sa stratégie, son organisation et ses fonctions. Le management vert suppose la mise en place d'une politique globale incluant la planification des objectifs environnementaux, les actions à mener et leur contrôle. L'AFNOR a publié récemment une première norme pour donner un fil directeur aux actions des industriels.

AFNOR. Agence française de normalisation.

Quelle est leur crédibilité ?

■ Le plus grand flou règne aujourd'hui autour des produits verts, compte tenu du manque de connaissances scientifiques et de l'absence de cadre officiel de référence. Le marketing vert, véritable fourre-tout, génère une multitude de labels que les fabricants s'autodécernent et dont la crédibilité est parfois contestable. Peut-on, par exemple, proclamer un emballage « recyclable » en l'absence de vraies structures de recyclage ? Peut-on déclarer un produit « bon pour l'environnement » si son procédé de fabrication est polluant ou fortement consommateur d'énergie ? Et que dire des arguments écologiques qui mettent l'accent sur la suppression de composants nuisibles en faisant l'impasse sur les autres substances toxiques qui demeurent ? En outre, les équivoques autour des produits verts ne manquent pas. Les phosphates polluent-ils vraiment les rivières ? Les CFC détruisent-ils vraiment la couche d'ozone ? Les théories scientifiques n'ont jamais apporté de réponse définitive à ces questions. On peut même recycler ou incinérer salement, etc.

En fait, le caractère écologique ou non d'un produit dépend d'une multitude de paramètres complexes incluant les matières premières, la production, la distribution, les déchets. C'est tout l'enjeu des écobilans d'entreprises, qui étudient le cycle de vie du produit jusqu'à sa mort, pour savoir si celui-ci apporte ou non une contribution positive à l'environnement. La tâche est toujours longue, complexe et coûteuse tant le nombre de critères à analyser est élevé. Dans le secteur des peintures, par exemple, plus de deux cents paramètres différents ont été relevés. Une dizaine de sociétés spécialisées travaillent aujourd'hui sur ces mesures, dont la plus connue est Ecobilan.

Dans ce domaine, les problèmes de crédibilité se posent également. En l'absence de normalisation des procédures, chacun est en effet libre de réaliser son écobilan sur ses propres bases, ce qui donne lieu à des abus de toutes sortes en matière de prix comme de fiabilité. L'AFNOR travaille sur la normalisation des procédures, et les labels officiels qui se mettent aujourd'hui en place tant au niveau français qu'européen tentent de limiter les abus de toutes sortes et d'apporter une réponse cohérente au consommateur. ■

Quels sont les labels ?

■ Reposant sur une démarche de certification volontaire, la marque NF Environnement, pilotée par l'AFNOR, a vu le jour en juin 1992. Aujourd'hui, elle concerne exclusivement les fabricants de peinture. Mais un label sac-poubelle devrait sortir prochainement, et d'autres projets sont en cours (shampooings, piles, lubrifiants, etc.).

Pour déterminer les critères de labellisation, la France réalise des analyses de cycles de vie (écobilans) et tient compte de l'efficacité des produits. Pas moins de dix-huit critères ont été retenus pour les peintures : moins de solvant, pas de substance considérée comme cancérigène, pas de pigment susceptible de polluer les eaux, etc. Cette approche garante d'une crédibilité global est néanmoins complexe, d'où la sortie au compte-gouttes des produits labellisés.

Lancés dès 1978, les labels allemands (l'Ange bleu) semblent par comparaison moins solides puisque leur attribution porte sur un seul critère. Cependant, le système est simple, ce qui permet aujourd'hui à plusieurs milliers de produits d'en bénéficier. En outre, il donne largement satisfaction en Allemagne.

Issu du règlement communautaire de mars 1992, l'Ecolabel européen, lui, a retenu l'approche « cycle de vie ». La procédure est la suivante : un pays prend l'initiative de piloter la labellisation d'un produit, réunit des experts et organise des réunions de concertation avec ses partenaires européens. Le Royaume-Uni est leader pour les laques, le Danemark pour les produits papetiers, l'Allemagne pour les détergents, la France pour les peintures, etc. Mais la méthodologie du bilan est laissée au libre arbitre du pays leader, sans qu'il ne soit fait explicitement référence à la diversité des produits et des situations industrielles européennes. Ce qui conduit chacun à retenir les critères les plus conformes aux intérêts de son industrie nationale... Portant sur les machines à laver, le premier label européen en titre, datant du mois de juin, tient compte de la consommation d'énergie et d'eau, mais non du bruit. Il a été voté à « l'arraché » malgré l'avis défavorable des Allemands et des Français. Des batailles d'experts qui traduisent le flou scientifique entourant encore l'environnement, mais aussi l'importance des enjeux économiques. ■

Quels sont les enjeux ?

■ Théoriquement, le but des labels verts n'est pas d'éliminer un produit ou de favoriser un secteur, mais de faire progresser des industries vers des produits plus respectueux de l'environnement. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour laquelle les labels, démarche volontariste, ont été préférés à une réglementation beaucoup plus contraignante. En Allemagne, par exemple, le label est une incitation à l'innovation technologique et à l'amélioration des performances d'autant plus forte que 80 % des consommateurs achètent en priorité les produits (plusieurs milliers au total) l'ayant obtenu.

Dans la pratique, les enjeux économiques et politiques l'emportent. D'où le lobbying qui sévit à Bruxelles. Ce n'est sans doute pas un hasard si l'agriculture et l'automobile ont été pour l'instant exclus du champ du label européen. La prise en compte des différences de conception entre cultures de plein champ et cultures sous serre pourrait heurter bien des intérêts. Et risquer de récompenser d'un label une voiture japonaise ne serait pas au goût de tout le monde.

Le meilleur exemple de « bataille verte » – hors label en l'occurrence – reste sans doute celle des lessives sans phosphates, qui ne représentaient qu'un volume marginal du marché jusqu'à ce que Henkel reprenne Le Chat en 1989. Troisième producteur mondial de phosphates, Rhône-Poulenc est alors passé à l'offensive, car l'argument écologique risquait de lui faire perdre des parts de marché considérables. Aujourd'hui, les deux produits se partagent le marché sur fond d'incertitude écologique. Au consommateur de choisir. Des miniguerres économiques vertes que l'on retrouve de façon larvée dans d'autres secteurs, notamment dans l'emballage.

La production de produits verts entraîne aussi à des degrés divers la remise en cause des habitudes de fabrication. Une démarche coûteuse dans laquelle les petites entreprises ne peuvent jouer à jeu égal avec les grand. D'ici quelques années, on peut imaginer l'apparition, au nom de l'écologie, de discriminations – justifiées ou abusives, – comme l'exclusion des sous-traitants incapables de se conformer au cahier des charges de leurs donneurs d'ordre verts. L'instauration de normes vertes contraignantes pourrait même créer de nouvelles armes protectionnistes. ■

Les principaux labels écologiques (1)

PAYS	Label	Date de création	Durée	Produits concernés*
ALLEMAGNE.....	L'Ange bleu	1977	Trois ans, renouvelable	Environ 80 groupes de produits représentant 4 000 références
CANADA.........	Le Choix environnemental	1988	Trois ans, renouvelable	Environ 15 catégories de produits, essentiellement à base de matériaux recyclés
JAPON.............	L'Eco-mark	1989	Deux ans, renouvelable	Environ 20 catégories de produits essentiellement ménagers, plus de 300 produits
PAYS SCANDINAVES..	Le Cygne blanc	1989	Variable et renouvelable selon les produits	Environ 10 catégories de produits divers
ÉTATS-UNIS....	Le Sceau vert	1991	Trois ans, renouvelable	Deux catégories de produits
FRANCE...........	NF Environnement	1992	Trois ans, renouvelable	Un label : les peintures et vernis. 8 projets en chantier
EUROPE...........	« U Ecolabel » européen	1992	Trois ans, renouvelable	Un label : les machines à laver, 26 catégories à l'examen

Source : documents AFNOR.

(1) D'autres expériences se mettent en place, notamment aux Pays-Bas. Pratiquement tous les labels sont multicritères à l'exception de l'Allemagne.

* Il s'agit d'estimations sur la base de l'année 1992 pour les labels les plus anciens.

BIBLIOGRAPHIE

■ *Les Marchés verts, réconcilier croissance économique et écologie*, de France Cairncross, Les Editions d'organisation, avril 1993.

■ *L'impératif écologique, l'entreprise européenne parie sur l'environnement*, de Nick Robins, Calmann-Lévy, 325 pages, février 1992.

■ *Tous verts, la surenchère écologique*, de Roger Cans, Calmann-Lévy, 233 pages, avril 1992.

■ *Guide vert à l'usage des entreprises*, de Laurent Binet et Carole Livio, AFNOR, Défis, 222 pages, février 1993

■ *Entreprise, environnement, la révolution paradoxale*, de François de Teyssier, Les Editions d'organisation, 128 pages, décembre 1992.

■ *Vers une consommation engagée*, étude du CRÉDOC, 4 pages, mars 1993.

■ *L'industrie investit les marchés de l'environnement*, étude du SESSI, ministère de l'industrie, 4 pages, mars 1993.

■ On peut lire également le dossier « NF Environnement, les peintures et vernis un an après », qui est paru dans *la Lettre du marketing vert* du 23 juin 1993.

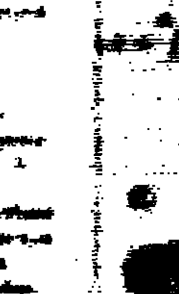
DE L'ECO-LABEL A L'ECO-EMBALLAGE

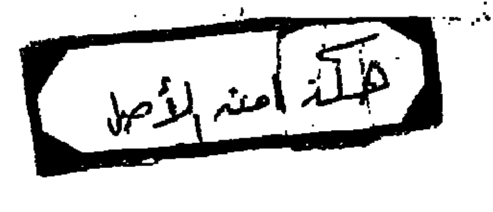
Nos poubelles sont pleines d'emballages se proclamant écologiques, mais qui ne sont pas valorisés. Peu importe alors qu'ils soient recyclables, biodégradables ou énergétiques. Le projet initié par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) devrait à terme régler ce problème (*le Monde* des 13 janvier et 22 mars 1993). Depuis le 1er janvier 1993, toute société doit en effet contribuer à la valorisation de ses déchets d'emballages ménagers en versant une contribution financière à Eco-Emballages, société privée agréée par les pouvoirs publics.

En contrepartie, cette dernière leur accorde l'autorisation d'apposer le logo Point vert sur ses emballages. Les fonds collectés sont versés aux collectivités locales volontaires pour la collecte et le tri des emballages usagers. Objectif : valoriser 75 % des emballages usagés à l'horizon 2002 contre 5 % à 40 % aujourd'hui selon les filières.

Ce projet ne règle pas tous les problèmes. Si les opérations de récupération vont plus vite que la mise en place des filières de traitement, les professions vont se retrouver avec des tonnes d'emballages inutiles sur les bras. Très vite, elles vont aussi devoir s'interroger sur le caractère écologique ou non des modes de traitement choisis. En d'autres termes, un matériau doit-il être recyclé ou incinéré avec récupération d'énergie ? Faute de données fiables, il est encore difficile de se prononcer. Reste que les réponses seront sans doute très différentes selon les matériaux et les situations locales. Dans le domaine des emballages comme sans celui des produits, les éco-bilans analysant les cycles de vie se justifient pleinement.

On comprend toutes les ambiguïtés du label européen, qui tient compte des aspects emballage pour se prononcer sur la caractère vert ou non d'un produit. Un pays largement pourvu en équipements d'incinération avec récupération d'énergie peut décerner un label vert à un produit facilement incinérable et à haut pouvoir calorifique. Alors qu'en l'absence de telles installations tel autre pays peut juger le même produit peu écologique! Dans quel sens les autorités de Bruxelles doivent-elles trancher?





OPINIONS

LE FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ DES CHANGES EN QUESTION

La crise monétaire qui a secoué l'Europe cet *été*, après celle de l'automne dernier, amène à réfléchir sur le fonctionnement et la nature même des marchés des changes. Marc-Antoine Kleinpeter souligne que la conception du marché qu'ont les Anglo-Saxons est confondue, à tort, avec celle de la Bundesbank : rouage naturel pour les uns, il est adversaire pour la seconde. Il en résulte des choix diamétralement opposés. Hervé Beaudin dénonce les mythes en vogue qui prêtent aux marchés des vertus de politique économique là où il n'y a que recherche de profit. Marc Chesney et Didier Pène soulignent que ce nouveau pouvoir économique opaque empiète sur la souveraineté des pays, au détriment de choix démocratiques comme la monnaie unique.



Deux voies pour l'Europe

par MARC-ANTOINE KLEINPETER (*)

SUR la nature du marché, et particulièrement du marché monétaire, s'opposent deux systèmes de représentations. Ils s'incarnent dans deux institutions qu'un mur d'incompréhension sépare : la Bundesbank et la Banque d'Angleterre. La crise du SME a révélé cet antagonisme.

Selon la conception anglo-saxonne, le marché est le lieu où des agents offrent des quantités d'une marchandise, d'autres en demandent, et cette rencontre détermine le prix et les volumes échangés. L'économie se ramène à un ensemble de marchés qui ont le pouvoir de s'autoréguler. La pratique anglo-saxonne consiste à se rapprocher de la configuration canonique des marchés concurrentiels : deux groupes d'agents atomisés, les offreurs et les demandeurs, individualités élémentaires ayant chacune son objectif propre.

Ce qui échappe à cette configuration est néfaste, en particulier l'intervention d'un agent dominant qui impose un prix ou une quantité globale d'échange. Le politique est le suspect de toutes les mésaventures. La crise du SME, dès lors, tient au SME lui-même.

La question de la monnaie taraude cette idéologie. Le circuit monétaire ne répond pas à la représentation du marché. Il n'existe pas une concurrence d'offreurs privés de monnaie. La monnaie ne peut être produite, elle est créée. Mais il est possible de revenir à la configuration canonique du marché en s'appuyant sur ce qu'on peut appeler la « fiction de la monnaie-marchandise ».

La banque centrale livre une certaine quantité de monnaie. Voilà l'offre. Les agents privés expriment leur demande, et le prix, c'est-à-dire en l'occurrence le taux d'intérêt à court terme, résulte de l'équilibre.

Approche germanique

L'important est que l'offre et la demande restent quantitatives, comme pour une marchandise. La banque centrale doit livrer juste la quantité nécessaire à la croissance de l'économie (donc des transactions). Une livraison excessive est inflationniste. Les marchés retrouvent leurs rouages harmonieux si la banque centrale est conservatrice, dénuée de volonté. Telle est la doctrine monétariste. La banque calcule le montant de monnaie qu'il convient d'« injecter dans l'économie », l'annonce au marché et se plie à ce calcul.

Or la parabole de la livraison quantitative est irréaliste. La banque centrale n'alimente pas un marché de gros de la monnaie, dont le marché de détail serait tenu par les banques privées. Ce sont celles-ci qui, par les crédits qu'elles accordent, créent la monnaie. La banque centrale a uniquement la maîtrise du taux de refinancement, c'est-à-dire du prix. L'offre n'est pas contrainte comme pour un produit, et le prix est nécessairement administré. Lors de la crise du SME, la spéculation a emprunté des francs aux banques privées pour les revendre contre des marks. L'offre de francs devient subitement vertigineuse. Tant que des banques prêtent (aux spéculateurs), l'offre peut s'accroître sans limite. La banque centrale ne peut qu'élever le taux d'intervention pour rendre la spéculation plus risquée. Mais celle-ci est d'autant moins risquée qu'elle est intense. La Banque ne peut contrôler les quantités.

La dépréciation du franc ne se justifiait pas. Les performances de l'économie française (en matière d'inflation, de taux, d'équilibre extérieur...) plaidaient pour une appréciation vis-à-vis du mark.

Mais l'homme de marché ne répond pas au modèle canonique du marché où l'agent agit dans son coin en fonction de ses objectifs et de l'état des prix observable. Le cambiste et l'investisseur surveillent ce qu'ils appellent *le* marché, et qui est en réalité la position des confrères. Bien que techniquement très proche du marché parfait, le marché des changes n'est pas le lieu anonyme où chacun procède individuellement à ses choix, mais le lieu où chaque acteur surveille les autres. Si ceux-ci sont suffisamment nombreux à vendre du franc contre mark, la pression est irrésistible. Les « fondamentaux » sont oubliés. Le marché quitte le mode paisible des échanges anonymes. Il devient celui des contagions mimétiques et de l'autovalidation des stratégies.

Sur ce constat se fonde l'approche germanique de la politique monétaire. Les Allemands ne croient pas à l'autorégulation naturelle. La crise n'est pas un malencontreux accident mais une menace latente. Sur le marché ne s'expriment pas les réactions d'acteurs atomisés, mais la volonté d'agents libres, et potentiellement panurgiens. La régulation monétaire est une affaire politique au sens fort du terme.

N'a-t-on pas raillé le dogme quasi religieux du mark, gage de la sacro-sainte stabilité allemande ? Mais, pour un Allemand, le mark n'est pas une marchandise. Il est une des manifestations du collectif, si cher à l'âme allemande. L'organisation de la banque, son indépendance et son mode de prise de décision correspondent à ce statut d'émanation démocratique de la collectivité.

Un contresens courant est de prêter à l'autorité allemande une conception monétariste de la politique monétaire. Or l'expérience monétariste instaurée en Grande-Bretagne par Mme Thatcher fut accueillie outre-Rhin avec scepticisme. Il est inconcevable pour un dirigeant allemand de ramener le mark à un produit livré aux forces du marché. Encore plus inconcevable de renoncer à la politique, en annonçant pour les années à venir une stratégie et des objectifs auxquels on se tiendra.

Au contraire, la Bundesbank traite avec le marché comme avec un adversaire. Son objectif est d'être imprévisible. Les opérateurs ne doivent pas anticiper ses décisions, au risque de reformer la polarisation spéculative. Aussi déteste-t-elle les pressions politiques, qui peuvent la rendre prévisible. Elle porte plus de soin à sa communication qu'à ses travaux statistiques. La politique est première, et la technique accessoire.

La Bundesbank, c'est vrai, affiche une doctrine monétaire servilement soumise au dogme quantitativiste. Elle fait mine d'accorder aux fameux signaux monétaires, l'inflation et les agrégats, une confiance aveugle. Alors qu'elle ne croit pas au marché atomisé, elle cautionne la fiction de la monnaie marchandise. Pourquoi ? Parce que, précisément, cette fiction est partagée par les agents. C'est bien un processus d'autovalidation qui est à l'œuvre, mais il a cette fois le résultat de faire émerger, en temps normal, des mécanismes de marché. Le marché monétaire fonctionne à peu près comme un marché parce que ses acteurs adoptent la représentation du marché.

Pour la pratique allemande, l'important est que perdure la fiction. Ainsi les innovations financières sont peu prisées par les autorités allemandes. Elles transforment le circuit monétaire, modifient la vitesse de circulation de la monnaie, perturbent les agrégats et brouillent les signaux sur lesquels le marché se régule. La Bundesbank laisse à ses banques commerciales de confortables rentes qui les incitent à un conservatisme prudent, et les dissuadent de se livrer comme leurs consœurs anglo-saxonnes à une concurrence féroce et à des surenchères d'innovations. La Bundesbank s'est opposée à l'internationalisation du mark. Cette politique, pour un Anglo-Saxon, est incompréhensible.

Une divergence irréaliste

Le soutien de la parité franc-mark par la Bundesbank, et donc son adhésion au SME, fut limité puisque la spéculation a bouté le franc hors de ses marges. La Bundesbank pouvait indéfiniment produire les marks en échange des francs créés pour les spéculateurs.

Mais cette pléthore quantitative risquait de briser la foi dans les signaux, la pratique liée à la représentation de la monnaie marchandise, l'autorégulation non pas naturelle mais soigneusement entretenue.

La Bundesbank a déclaré qu'elle ne *pouvait plus* soutenir le franc. Comme si elle avait épuisé d'hypothétiques réserves de marks. La vérité est qu'elle a vu péril en la demeure.

L'enjeu de cette divergence idéologique entre les deux pôles européens est de taille. Selon que le politique est le régulateur des petites affaires privées ou le régulateur de la grande affaire publique, l'Europe se fera à la mode anglo-saxonne, par un élargissement contrôlé des marchés, ou à la mode allemande, par un approfondissement politique.

(*) Economiste.

Mythologies

par HERVÉ BEAUDIN (*)

UN mythe circule de nos jours dans les milieux économiques : les marchés financiers, par les anticipations des agents qui y opèrent, imposeraient aux gouvernements la seule politique conjoncturelle convenable du moment.

Derrière ce mythe se cache une réalité toute sordide : des opérateurs « influents » se servent de leur pouvoir financier pour imposer des vues dont le perpétuel renouvellement ne sert qu'à pérenniser leurs profits. Car le profit est le seul moteur des marchés. Il n'y en a jamais eu et il n'y en aura jamais d'autres. D'une hypocrisie redoutable ou d'une naïveté regrettable font donc preuve les « relais » qui commentent les prises de position spéculatives de ces opérateurs en parlant de *« message qu'a voulu adresser le marché au gouvernement »*. Mais le seul message est, en l'occurrence : *« Dévaluez le franc, que nous empochions nos bénéfices. »*

Le pire est que les marchés, c'est-à-dire les agents qui y opèrent, ou plutôt la majorité – pondérée par les capitaux détenus et maniés – des opérateurs tiennent des discours successifs contradictoires. Ainsi le franc, attaqué à l'automne 1992 en anticipation de la baisse des taux, l'est désormais en raison de leur niveau excessif et pour sanctionner la situation dépressive de l'économie qui en résulte. C'est pourquoi l'on assiste cette fois à une hausse concomitante du marché des actions, car si le franc se déprécie, c'est pour que les taux d'intérêt baissent, relançant ainsi l'économie, et non pas en anticipation de leur baisse possible. D'anticipateur, le marché devient gouvernant, et mise sur une reprise qu'il a lui même programmée.

Dès lors, on observe que le franc est dans tous les cas de figure considéré par le marché comme surévalué, mais qu'il l'est contradictoirement, tantôt en raison de la faiblesse de l'économie française du fait de taux d'intérêt trop élevés, tantôt à cause de la théorie financière classique du fait de taux d'intérêt appelés à devenir trop faibles.

Mieux, la valeur d'une monnaie dépendant de la vigueur de son économie et étant fonction inverse du taux d'inflation, le franc devrait se valoriser par rapport au mark puisque la récession et l'inflation allemandes sont toutes deux plus accentuées que la récession et l'inflation françaises.

Mais le suprême paradoxe se situe ailleurs. Il est que si les opérateurs avaient vraiment vocation à réformer, les politiques gouvernementales, alors ils prendraient le risque que les gouvernants, se soumettant à leur « analyse », éradiquent les fondements mêmes de leurs positions spéculatives.

Ainsi, une baisse rapide et substantielle des taux courts devrait-elle, selon le marché, contribuer au redressement du franc. Mais où serait alors le bénéfice des spéculateurs ? C'est bien là la preuve que le franc n'est pas attaqué parce que les taux sont trop élevés, mais parce que les opérateurs ont besoin, pour pérenniser leurs profits, de provoquer des décalages fréquents et importants des cours des devises, escomptant de l'« histoire » qu'ils propagent la réalisation de leurs gains. Voilà la clé du mécanisme de la machine à profit. Voici maintenant ce qui révolte : non l'« escroquerie » financière fondée sur la liberté laissée à la spéculation par nos institutions ; mais bien plutôt l'escroquerie intellectuelle, c'est-à-dire la justification morale qu'elle prétend apporter à son action, par le biais de conseils de politique économique tirant leur source de positions spéculatives qui, pour être gagnantes, exigent précisément qu'ils ne soient pas mis en œuvre !

Ainsi, ce n'est pas le caractère erroné de la politique économique qui explique les profits des opérateurs, mais le talent qu'ils déploient dans l'art du conte, tandis que, avec l'argent, ils possèdent le moyen imparable de le faire passer pour la réalité. En imposant périodiquement des idées entièrement nouvelles au marché, les opérateurs « dominants » parviennent, entraînant dans leur sillage les opérateurs influençables et ceux qui ne le sont pas mais qui savent qu'il n'est pas du tout raisonnable de prétendre avoir raison contre le marché, à réaliser des profits substantiels et à justifier leur existence.

(*) Ancien gérant de portefeuille.

Les pompiers pyromanes

par MARC CHESNEY et DIDIER PÈNE (*)

DEPUIS un an que le marché des changes prend pour cible les monnaies du SME, des voix accusent la spéculation. Or, un marché libéré du contrôle des changes rend de grands services en permettant une accélération des transactions, la couverture contre les risques de change, un important abaissement du coût des transactions. Il semble donc vain de condamner un marché aussi utile et d'envisager le rétablissement du contrôle des changes, mais ces événements conduisent tout de même à se demander si son fonctionnement est optimal pour les entreprises, l'Europe et l'économie mondiale.

D'abord les critères du marché sont trop instables. Les règles à respecter en vue de la création de la monnaie unique ont été établies en fonction des exigences du marché des changes à l'époque, la stabilité des prix, la diminution des déficits publics, quitte à maintenir provisoirement des taux d'intérêt élevés.

Or il semble que, depuis un an, le marché des changes privilégie la baisse des taux à tout prix, sans se soucier du déficit budgétaire, et favorise les « dévaluations » compétitives, dont on a connu les ravages, ainsi que la résurgence d'une inflation toujours latente !

L'importance prise par le *marché* est telle qu'il y a un déséquilibre croissant entre les cambistes et les banques centrales. A l'automne 1992, 150 milliards de francs suffisaient pour défendre le franc. Pendant l'été 1993, plus du double n'a pas permis de le maintenir.

Face à une attaque, soit les banques centrales tentent de résister mais, ne disposant pas de moyens suffisants, elles assurent aux spéculateurs des gains considérables, soit elles cèdent d'emblée, mais elles renoncent alors à l'une de leurs principales missions. Sans contrepoids suffisant, le marché est tenté d'imposer des critères qui n'ont rien à voir avec la logique économique. Dire qu'il faut que le franc baisse d'abord pour remonter ensuite est illogique, sauf si l'on remarque que cela offrirait aux spéculateurs adroits deux plus-values successives !

Le marché des changes, après avoir joué le *rôle de pyromane* en provoquant des mouvements ravageurs de yoyo sur les monnaies, peut mettre son casque de pompier en proposant à ses victimes des instruments de couverture !

Et plus les variations de cours sont nombreuses et fortes, plus les risques que courent les entreprises sont importants, plus elles cherchent à se couvrir, ce qui accroît les bénéfices des pompiers pyromanes.

En outre, ce pouvoir financier sans contrepartie déborde sur le domaine politique. Les attaques menées depuis l'automne dernier sont également dirigées contre la monnaie unique, qui ne plaît ni au dollar ni aux opérateurs du marché de Londres. Les marchés, en faisant reculer l'union monétaire, ont empiété sur la souveraineté des pays européens. Or, ce nouveau pouvoir n'a ni la légitimité ni le respect de la séparation des pouvoirs nécessaires à la démocratie : il fixe la loi (les nouveaux critères) selon des processus mystérieux et sans discussion préalable, l'applique lui-même et punit les « contrevenants » en leur infligeant de lourdes pertes.

De plus il est anonyme et opaque. A l'exception de quelques-uns, comme Georges Soros, on ne connaît généralement pas le nom des intervenants. Il serait pourtant intéressant de savoir, par exemple, quelles entreprises françaises spéculent contre le franc en même temps qu'elles réclament une aide de l'Etat ! On cite le chiffre pharamineux de 1 000 milliards de dollars de transactions moyennes sur le marché des changes par jour. Mais il est beaucoup plus difficile de savoir qui gagne (et perd) et combien ! Ajoutons qu'empêcher les hommes politiques d'exprimer leur opinion sur la stratégie économique de la France sous prétexte d'une incidence possible sur la monnaie est une atteinte à la liberté d'expression ! Enfin, il n'est pas évident que ce comportement favorise la reprise économique. L'accroissement de la volatilité des monnaies entraîne un risque qui conduit les prêteurs à exiger une prime correspondante. Cela ne peut que jouer au détriment des investissements et donc de l'emploi et de l'activité économique, pour lesquels le marché prétend lutter.

Mais comment éviter ces excès sans empêcher le marché de fonctionner ?

La disparition de l'anonymat des intervenants et la transparence des transactions à l'échelon international s'imposent. Tout refus d'aller dans ce sens ne pourrait être que suspect. Une taxe sur les transactions qui ferait réfléchir les intéressés avant d'agir n'aurait de sens qu'à l'échelon mondial.

Aboutir le plus rapidement possible à la monnaie unique européenne et, pour ce faire, rapprocher les politiques économiques reste indispensable. Mais il faudrait aussi que les institutions financières internationales cherchent les moyens de limiter la volatilité à l'échelon mondial.

(*) Professeurs au groupe HEC.

C O N J O N C T U R E

LA décision du 2 août d'élargir à +/-15 % autour de leur cours central les marges de fluctuation des devises du SME entre elles, considérée par de nombreux observateurs comme l'abandon implicite du système de change européen, prélude à une période de flottement généralisé des monnaies, a en fait peu modifié les politiques monétaires.

Loin d'adopter le comportement des Britanniques au lendemain du décrochement de la livre du SME, les autorités monétaires ont maintenu des taux relativement élevés. Les perturbations sur le change ont donc été tempérées. Le franc s'est déprécié d'environ 2,5 % face au mark par rapport au cours-plancher qui était le sien depuis 1987, le franc belge a

INDICATEUR • Les taux d'intérêt

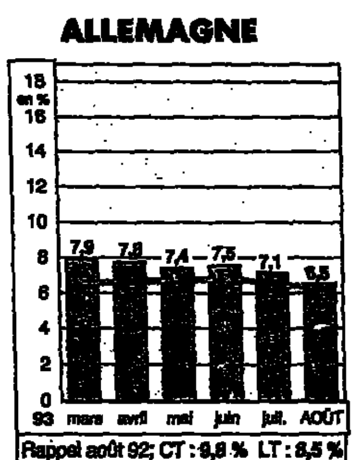
Lente décrue

perdu moins de 2 % par rapport à ce même plancher, la peseta ne s'est pas écartée des marges de fluctuation fixées en mai dernier.

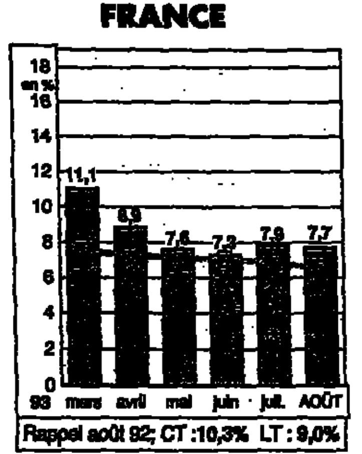
Un tel résultat a été obtenu au détriment des baisses de taux d'intérêt qui auraient pu avoir lieu une fois la contrainte de change levée. Ainsi, la France a tout juste récupéré les niveaux de taux d'intérêt à court terme qui étaient les siens avant la crise de juillet. La Banque centrale de Belgique, soucieuse de contrer toute dépréciation du franc belge vis-à-vis du mark, a, contrairement à toute évolution souhaitable du point de vue de l'activité, relevé de trois points son taux central depuis juillet. La Banque d'Espagne a, de même, maintenu une politique rigoureuse.

C'était donc une fois de plus de la Bundesbank que pouvait venir une détente du climat monétaire. Elle en a donné le signal jeudi 9 septembre, en abaissant d'un demi-point ses taux directeurs, ce qui devrait permettre de rapprocher les taux courts de ce que les marchés anticipent au vu du niveau des taux longs.

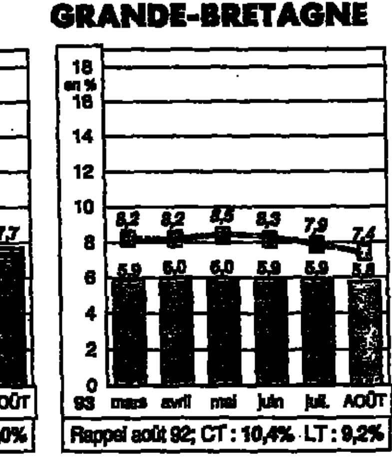
ALLEMAGNE



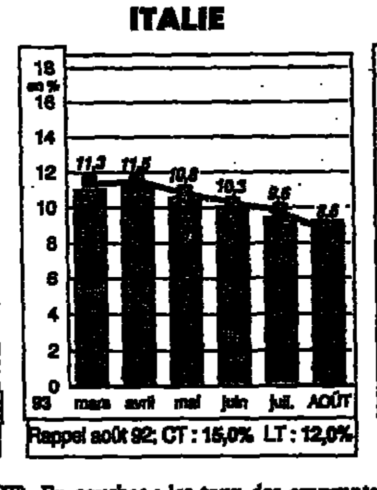
FRANCE



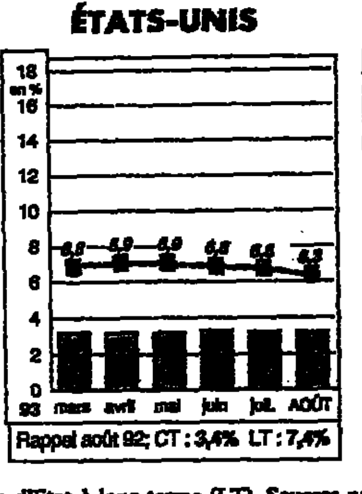
GRANDE-BRETAGNE



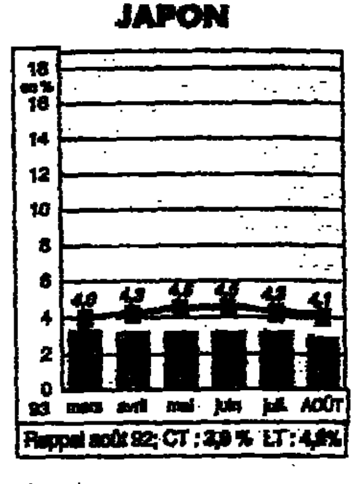
ITALIE



ÉTATS-UNIS



JAPON



En colonnes : les taux à court terme, à trois mois sur le marché des eurodevises (CT). En courbes : les taux des emprunts d'Etat à long terme (LT). Sources nationales.

L'ÉCONOMIE MONDIALE

L'Europe à la traîne

LES dernières enquêtes auprès des chefs d'entreprise et des consommateurs, conduites par la Commission des Communautés européennes viennent de confirmer l'extrême dégradation du climat conjoncturel en Europe.

L'indicateur avancé de l'évolution économique est tombé en juin à son plus bas niveau historique. C'est en Allemagne qu'il est le plus médiocre, à la fois en niveau et en tendance. Les entreprises industrielles indiquent avoir de nouveau révisé à la baisse leurs projets d'investissement en Belgique, en Allemagne, en Espagne, en France, en Italie et au Portugal. L'indicateur de confiance des consommateurs est lui aussi au plus bas pour l'ensemble de la Communauté, même si une légère amélioration apparaît en Irlande et au Royaume-Uni.

La récession a frappé l'Europe continentale à l'automne 1992, à un moment où le reste de l'économie mondiale évoluait de façon plutôt satisfaisante. Les pays développés anglophones étaient tous en croissance, modérée mais robuste. Beaucoup de pays d'Asie, d'Amérique latine, du Moyen-Orient connaissaient un développement dynamique. C'est dire que cette récession a résulté de phénomènes spécifiquement européens, liés aux difficultés de l'unification allemande et de la coopération communautaire, et qu'elle a placé l'économie européenne sur une trajectoire singulière.

Au cours des derniers mois, ce décalage aigu de conjoncture a engendré ses propres mécanismes de diffusion et d'amortissement. Les écarts de taux d'intérêt entre l'Europe et les autres pays se sont sensiblement réduits, le dollar a vu sa sous-évaluation se résorber partiellement et temporairement, le yen s'est nettement apprécié, les flux commerciaux ont été fortement modifiés.

Aux Etats-Unis, au deuxième trimestre 1993, le glissement annuel en volume des importations atteignait 10 %, alors que celui des exportations n'était que de 4 %. Parallèlement au recul des dépenses publiques et de l'investissement en logement, cette contribution négative du commerce extérieur a pesé sur la croissance américaine. Malgré le dynamisme continu de l'investissement productif des entreprises et l'évolution satisfaisante de la consommation des ménages, la croissance américaine revient vers un rythme de 2,5 % l'an. La modération de la croissance et des créations d'emplois, ainsi que l'adoption du programme budgétaire, ont éloigné la perspective d'un resserrement de la politique monétaire américaine.

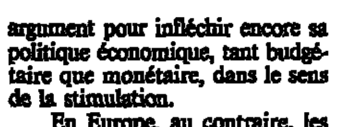
La stabilité des taux directeurs américains et japonais n'a pas empêché une forte appréciation du yen, y compris par rapport au dollar. La reprise japonaise pourrait en être affectée, sans toutefois se trouver remise en cause. Le nouveau gouvernement japonais en tirera probablement argument pour infléchir encore sa politique économique, tant budgétaire que monétaire, dans le sens de la stimulation.

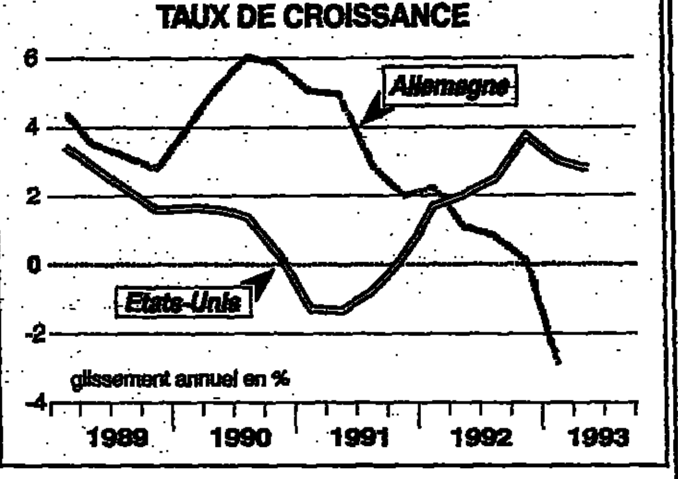
En Europe, au contraire, les échanges extérieurs avec le reste du monde ont soutenu l'activité économique et contribué à stabiliser la conjoncture. Ainsi, au cours du premier semestre 1993, les commandes externes en volume au secteur manufacturier des anciens Länder allemands ont crû de plus de 10 %. Après la chute vertigineuse de la production industrielle intervenue entre septembre 1992 et février 1993, le deuxième trimestre a vu s'opérer une légère correction, qui devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année 1993. Les tentatives de réduction des déficits publics et la vigilance de la Bundesbank dans la lutte contre l'inflation ne devraient pas contrarier une reprise progressive de l'économie allemande. Son rythme dépendra de façon cruciale de la capacité des exportateurs allemands à bénéficier du dynamisme des débouchés extra-européens, et donc, notamment, de l'atténuation de la surévaluation du mark.

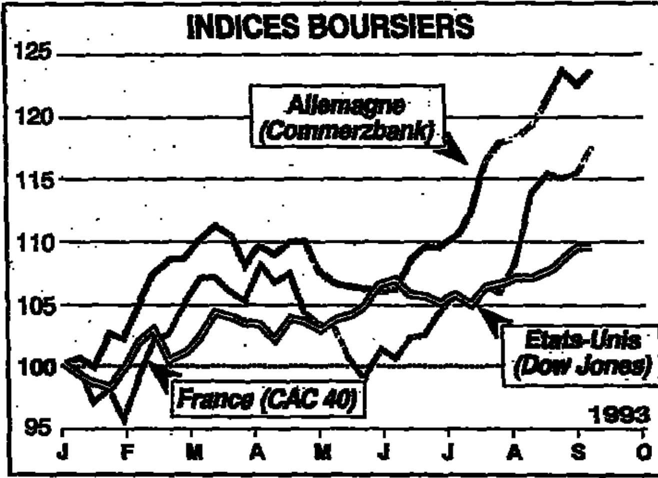
Le commerce extérieur a apporté une contribution positive d'un demi-point de PIB à la croissance (négative) de l'économie française au premier trimestre 1993. Depuis le début de l'année, et pour autant que les perturbations statistiques liées au marché unique ne troublent pas trop le diagnostic, la France a bénéficié d'une réduction de ses déficits vis-à-vis de l'Allemagne, des Etats-Unis, du Japon et des autres pays asiatiques, en même temps qu'elle maintenait ses excédents. Les perspectives de demande interne restent maussades : le logement pourrait rebondir bientôt, mais l'investissement des entreprises est pénalisé par l'ampleur des capacités inemployées et la consommation des ménages par les ponctions fiscales de juillet. Depuis la fin de l'hiver, l'activité économique est stabilisée, mais les indices de redémarrage sont encore ténus.

L'Europe continentale a été épargnée, pour cause d'unification allemande, par la récession de 1990-1991. Sa résistance a d'ailleurs permis d'en limiter l'ampleur dans les pays anglo-saxons. Le chassé-croisé se poursuit. Touchés à leur tour par la récession, les pays européens voient maintenant leur activité soutenue par la croissance des débouchés dans le reste du monde. Quand la reprise viendra en Europe, et que l'augmentation de la consommation et de l'investissement lui donnera un caractère auto-entretenu, elle sera de nouveau ralentie par l'affaiblissement probable de la croissance américaine : depuis la reprise du printemps 1991, les Etats-Unis ont en effet déjà bénéficié de dix trimestres consécutifs de croissance.

Jean-Michel Charpin
directeur des études économiques de la BNP.







MARCHÉS FINANCIERS

Euphorie boursière

LES Bourses européennes flambent. Alors que le continent traverse une sévère récession, que les entreprises publient des résultats médiocres, voire exécrables, que le chômage s'étend, les indices boursiers volent de record en record : plus de 15 % de hausse depuis le début de l'année en France et en Allemagne. C'est encore mieux qu'à New-York et à Londres, où pourtant 1993 est aussi une année favorable.

Toutes les Bourses du monde bénéficient, comme il est normal, de la décrue des taux d'intérêt à long terme. Alimentée par l'absence d'inflation et la réduction des besoins de financement privés, elle a été spectaculaire : pour les obligations à dix ans, plus d'un point aux Etats-Unis depuis le début de l'année, presque deux points en France. La dégradation des comptes publics en Europe et au Japon a été plus que compensée par l'atonie de l'investissement des entreprises et la réticence à s'endetter de beaucoup d'acteurs économiques.

Dans certains pays, notamment en France et en Allemagne, la période récente a vu les Bourses soutenues aussi par la baisse des taux à court terme et la perspective de son accélération. Un phénomène similaire avait été observé auparavant aux Etats-Unis et au Royaume-Uni : il résulte de la conjonction de plusieurs facteurs, dont le principal est la perte d'attrait des placements liquides rémunérés.

Faut-il en déduire que les intervenants ne prennent plus en compte que les taux d'intérêt, et qu'ils sont devenus indifférents à la rentabilité des entreprises ? Certainement pas. D'une part, les Bourses européennes anticipent une reprise économique en 1994. Cette perspective reste incertaine, mais elle trouve des arguments dans le constat qu'un palier a été atteint dès le premier trimestre de 1993, dans l'espoir d'une évolution positive du secteur du logement, dans le dynamisme persistant hors d'Europe.

D'autre part, et plus profondément, les analystes financiers prévoient que la rentabilité des entreprises connaîtra une amélioration spectaculaire lors de cette reprise. Dans cette optique, et comme l'illustre le décalage entre les résultats nets en forte détérioration publiés par les entreprises et le maintien de ratios de rentabilité satisfaisants dans les comptes nationaux (en France, par exemple, un taux d'épargne des sociétés de 18,3 % au premier trimestre de 1993, à comparer à 17,3 % en 1991 et à 18,2 % en 1992), ce seraient des éléments exceptionnels, dus à la récession, qui seraient à la source des difficultés actuelles des entreprises.

Les Bourses font un double pari, sur la baisse des taux d'intérêt, sur la nature des problèmes financiers des entreprises. Il n'est pas sans justification.

J.-M. C.

SECTEUR • Les produits laitiers

Le fleuve blanc troublé

«UNE *situation inquiétante*», «*une année difficile*», ces expressions reviennent régulièrement sur les bords du fleuve blanc. Tout au long de son cours, les acteurs de la filière s'interrogent sur les turbulences qui affectent les 172 000 producteurs et l'industrie laitière. Avec 143 milliards de francs de chiffre d'affaires, celle-ci représente 20 % de l'industrie agro-alimentaire dans son ensemble : deux fois la sidérurgie.

La chute de la consommation, la guerre des prix, la baisse des subventions de Bruxelles sont autant de nouvelles difficultés pour les industriels, alors que les producteurs demandent une revalorisation des prix du lait. Cependant l'aval semble encore plus affecté par ces aléas que l'amont.

«*Jusqu'à maintenant l'année est dans la lignée de 1992 : relativement satisfaisante avec cependant des inquiétudes du côté de la consommation*», constate Pierre James, responsable de la communication à l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (Onilait). L'an dernier le «*calme apparent*» et la stabilité des produits de base avaient permis aux entreprises d'améliorer leurs comptes d'exploitation. Dans le même temps, la France, deuxième producteur laitier de la CEE depuis la réunification de l'Allemagne, se découvrait pour la première fois importatrice nette de beurre.

Au premier semestre 1993, la situation macro-économique n'a guère changé et les stocks européens de beurre et de lait en poudre restent très faibles. Mais d'ici à la fin de l'année, le marché risque d'être affecté par l'augmentation des quotas de production (+0,6 %) et, en sens inverse, la baisse des prix d'intervention du beurre et de la poudre de lait au 1er juillet : d'un côté, une augmentation de l'offre dans un marché en recul, de l'autre une baisse des aides, qui, même atténuée par les revalorisations monétaires, risque d'amplifier la chute des prix et donc pénaliser les entreprises laitières.

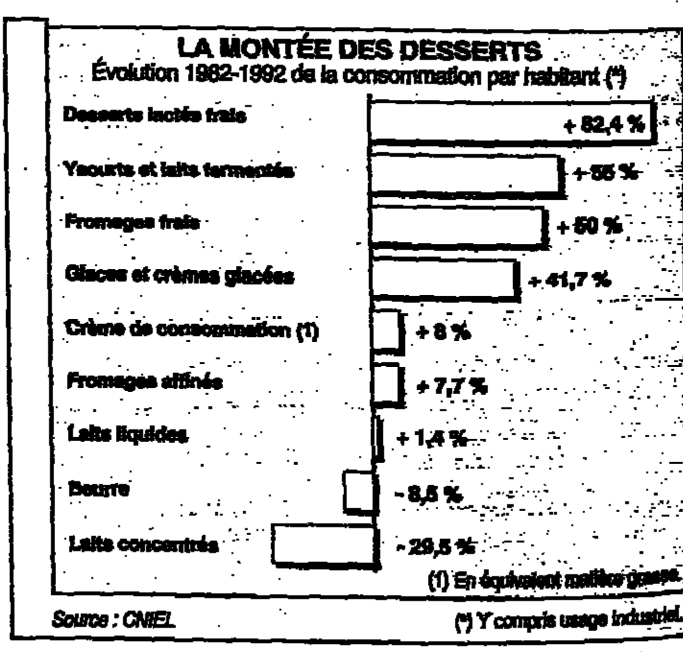
Depuis le début de l'année, les ventes ont diminué dans tous les secteurs (beurre, lait, «ultra-frais», fromages, alimentation animale). Certes, les écarts sont faibles, à la différence d'autres industries. Mais ils ont des effets significatifs : «*Dans le secteur alimentaire, une croissance de 2 % à 3 % par an, c'est l'expansion, une baisse du même ordre, c'est la crise*», affirme Xavier Paul-Renard, président des fromageries du même nom et depuis juillet président de l'Association de la transformation laitière française (ATLA).

Ancienne pour le marché du lait de consommation ou du beurre, la baisse est nouvelle pour l'ultra-frais (yaourts, desserts lactés, fromages frais, petits suisses et crème fraîche). «*Ce marché est en croissance continue depuis quarante ans. C'est la première année qu'il est négatif*», note Georges-Etienne Vandamme, directeur commercial de Yoplait.

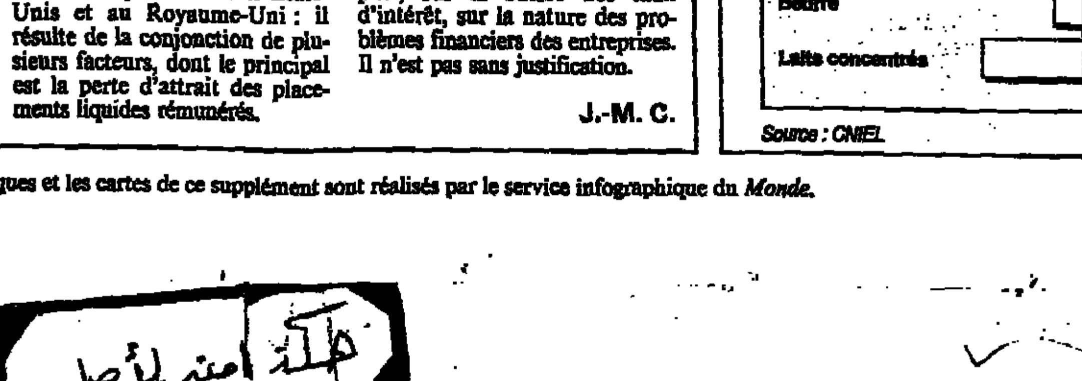
La baisse en volume et en prix oscillerait entre 1 % et 2 % depuis le début de l'année sur le premier marché de l'alimentaire (17 milliards de francs). Le changement de la consommation, l'attirance pour les premiers prix, et surtout la nouvelle pression à la baisse des distributeurs ont obligé les fabricants à se réorganiser pour faire des produits de marques moins chers. Cette course à la productivité vient de conduire Danone et Yoplait à fermer chacun une usine. L'ultra-frais est cependant sauvé par une nouvelle mode, celle des desserts élaborés (îles flottantes, crème brûlée...) qui représente aujourd'hui 700 millions de francs soit 5 % du chiffre d'affaires des desserts.

Pour les fromages, «*la baisse des ventes est un phénomène européen*», selon Xavier Paul-Renard. Si en France les volumes n'ont guère évolué, les achats se sont déplacés vers les premiers prix. S'y ajoute «*une pression des grandes surfaces qui veulent abaisser les prix de nos marques pour être moins chères que leurs concurrents*». Double pression d'autant plus rude que les gains de productivité sont limités dans les fromageries.

Dominique Gallois



Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.





La dynamique de

Liesse à Jérusalem-

« Cet incro